UNIVERSITY OF JORDAN LIBRARY

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 989 DERNIÈRE ÉDITION 3 VENDREDI 30 MAI 1980

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie 600 l. ; Liban 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 55 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4297-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

**A Bruxelles**

**UN COMPROMIS POURRAIT ÊTRE PROPOSÉ PAR LES HUIT A LA GRANDE-BRETAGNE**

LIRE PAGE 40

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## L'apartheid figé

**Quatre ans après les sanglantes émeutes de Soweto, la République Sud-Africaine connaît à nouveau un tourbillon de grèves et de manifestations anti-apartheid auxquelles le pouvoir ne sait opposer d'autre riposte que la répression. Deux lycéens métis ont été tués et six autres blessés, mercredi 28 mai, alors qu'ils manifestaient contre la ségrégation raciale près du Cap.**

Amorcée, voilà six semaines, avec le boycottage des cours par des lycéens métis de la péninsule du Cap, le mouvement a pris une ampleur nationale, gagnant les établissements métis, indiens et africains ainsi que les universités noires, dont une, Fort-Hare, a été fermée la semaine dernière. Seule la cité noire géante de Soweto, aux portes de Johannesburg, qui donnait le ton de la protestation ces dernières années, est restée calme à ce jour. Sans doute les révoltés de 1976 demeurent-ils marqués par le souvenir d'une répression qui fit plus de six cents morts. Mais il ne faut pas non plus oublier que tout étudiant noir ou « colored » tenu pour un « agitateur potentiel » par la police a été arrêté depuis.

L'écrasante victoire électorale de M. Mugabe, à la fin février, au Zimbabwe a rendu l'espoir aux Noirs sud-africains, aux jeunes surtout. Ils affirment aujourd'hui qu'ils n'accepteront rien d'autre que le gouvernement de la majorité, issu du suffrage universel. Et M. Pieter Botha, successeur de M. John Vorster à la tête du gouvernement de Pretoria, qui se voulait plus politique et moins doctrinaire, n'a pas su prendre la mesure de l'impatience des Noirs, des Métis et des Indiens face à la lenteur des changements qu'il a esquissés.

Le premier ministre a accepté en effet une modification de la Constitution qui prévoit la création d'un conseil consultatif présidentiel comprenant des Blancs, des Métis, des Indiens et des Chinois, mais pas d'Africains. Ces derniers ont droit à un conseil séparé, à l'influence plus réduite encore. La réforme constitutionnelle, qui aurait pu apaiser quelques esprits faute de faire naître l'espoir, n'a donc pas même eu cet effet limité.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Chaque projet d'assouplissement du « développement séparé » — nom officiel de l'apartheid — provoque de violents débats au sein du parti nationaliste au pouvoir entre « éclairés » et « conservateurs ». Ces derniers sont assez forts, surtout au sein du « club afrikaner », pour paralyser toute réforme ou la dénaturer. A chaque vague de troubles, le gouvernement ne répond donc que par la force. Cette fois, la manifestation sans précédent de cinquante-trois ecclésiastiques, dont l'évêque anglican (blanc) de Johannesburg, s'est terminée au poste de police, et les manifestants, relâchés le lendemain, seront traduits en justice le 1er juillet.

Quelle que soit sa volonté de « décrispation », M. Botha a jusqu'ici échoué. Pretoria, après s'être laissé prendre de court au Zimbabwe, poursuit une politique agressive au-delà de ses frontières et de celles de la Namibie, comme le souligne le raid sud-africain qui a fait, la semaine dernière, deux cents victimes dans le sud de l'Angola. A ce sujet, la République Sud-Africaine, en réclamant sans cesse des précisions aux Nations unies sans en rejeter catégoriquement le plan de règlement, donne avant tout l'impression de vouloir gagner du temps. A l'intérieur, le gouvernement oppose à la revendication de la majorité opprimée « la prison et les fusils », selon l'expression de l'évêque Desmond Tutu, secrétaire général du Conseil sud-africain des Eglises.

*LE MONDE DIPLOMATIQUE* du mois de juin EST PARU

## LE DÉSACCORD ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

### Le Caire assure que Washington s'opposera à un « plan européen » se substituant au processus de Camp David

*Tandis que la crise au sein du gouvernement se prolonge en Israël, où les différents partis de la coalition majoritaire continuent de s'affronter à propos du projet de remaniement ministériel soumis par M. Begin après la démission de M. Ezer Weizman, Le Caire tente de rétablir le dialogue avec Jérusalem par l'intermédiaire de Washington et de décourager toute éventuelle initiative européenne visant à prendre le relais du processus de négociation, engagé à Camp David, et qui n'a pu, à la date prévue du 26 mai, conduire à un accord sur l'autonomie palestinienne.*

Le vice-président égyptien, M. Hosni Moubarak, qui a regagné Le Caire mercredi soir après avoir visité successivement les Etats-Unis, la R.F.A. et la Grande-Bretagne, a affirmé que ces trois pays approuvaient le point de vue du Caire quant aux négociations sur l'autonomie palestinienne. M. Moubarak, qui a été reçu par le président Carter à la Maison Blanche, a estimé qu'une « *démarche européenne pour un règlement au Proche-Orient qui serait soumise à l'heure actuelle ne serait pas favorablement accueillie par les Etats-Unis, qui seraient usage de leur droit de veto pour bloquer tout amendement de la résolution 242 des Nations unies* ».

D'autre part, les espoirs suscités par les récents propos de l'émir Fahd, prince héritier de l'Arabie Saoudite, qui avait laissé entendre dans une déclaration au *Washington Post* que son pays serait disposé à faire son possible pour que les Arabes coopèrent et œuvrent au règlement global du conflit, « *en échange d'une promesse sincère d'Israël de se retirer de tous les territoires arabes occupés* », se sont évanouis. Le prince héritier — dont les propos, passés sous silence à Ryad même, sont assortis, selon M. Begin, de conditions « *inacceptables* » — et ont été accueillis avec hostilité ou réserve dans les pays arabes, à l'exception de l'Egypte — a publié mercredi au Maroc, où il se trouve actuellement, une mise au point nuançant ses déclarations.

A Damas, une dizaine de Soviétiques au moins ont été victimes d'attentats en Syrie au cours du mois de mai, faisant passer au second plan les autres formes du terrorisme des frères musulmans. Jeudi dernier, une voiture de l'armée syrienne transportant quatre experts militaires soviétiques a été attaquée à la grenade dans la banlieue sud de Damas. La veille, un groupe de conseillers civils russes avait été la cible d'un attentat dans le quartier de l'ambassade soviétique. Il y aurait eu des morts et des blessés. A la mi-mai, un conseiller militaire, sa femme et son enfant auraient été enlevés à Homs par des inconnus. Enfin, au début du mois, un conseiller militaire soviétique aurait été tué et sa femme blessée dans une boutique des souks de Damas, près de la mosquée des Ommeyades.

(Lire nos informations page 9.)

## LES MÉDECINS ET LA SÉCURITÉ SOCIALE

### • La Confédération demande aux praticiens de fermer leur cabinet le 5 juin

### • La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, divisées lancent des appels parallèles à la grève

**Contre le projet de convention entre caisses et corps médical, le principal syndicat de praticiens, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), a lancé une consigne de fermeture des cabinets le 5 juin.**

**La C.G.T., qui a proposé, le même jour, une grève nationale de vingt-quatre heures, à laquelle s'ajoute une « journée de défense du secteur public avec grève des fonctionnaires », a heurté, par cette initiative unilatérale, la C.F.D.T. et la F.E.N. qui, également opposés à la convention, se sont prononcées pour des appels parallèles, en faveur d'« actions au plus haut niveau possible » le 5 juin également.**

Nouveau coup double contre le projet de convention médicale. Nouvelle convergence aussi mais paradoxalement limitée puisque d'un côté les modalités d'action ont fait resurgir les divisions entre syndicats de salariés et que, de l'autre, les éventuelles propositions sur les relations médecins-Sécurité sociale sont loin d'annoncer un pacte commun entre la C.G.T. et le plus important syndicat médical.

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) a annoncé, à l'issue de son bureau national, le 28 mai, que « *pour prouver la détermination du corps médical* » contre la convention, elle donnait « *à tous les médecins de France la consigne de fermeture des cabinets médicaux le jeudi 5 juin* », les urgences étant « *évidemment assurées* ». La C.S.M.F., qui utilise rarement l'arme de la grève, vient ainsi, en moins d'un an, de se lancer pour la troisième fois dans des appels à des arrêts de travail de vingt-quatre heures : le 23 octobre 1979, le 23 mai 1980 et, à nouveau, le 5 juin. Les raisons de cette exceptionnelle fermeté de la C.S.M.F. sont connues. Comme le rappelle son communiqué, cette organisation majoritaire est « *catégoriquement opposée à une convention négociée par une minorité d'assurés sociaux* (F.O. seule a discuté et approuvé le texte) *avec une minorité de médecins* » (la Fédération des médecins de France, seule, a terminé les discussions et adopté la convention). Deuxième argument : « *Cette pseudo-convention porte atteinte à la liberté de prescription des médecins en les incitant au rationnement des soins.* » La C.S.M.F. estime que le respect d'objectifs de croissance limitée de dépenses de santé liés à l'évolution des recettes réintroduit la notion d'« *enveloppe globale* », préconisée par le gouvernement, et enferme les praticiens dans un carcan inadmissible. Les signataires de la convention retorquent que l'application de cette clause conventionnelle doit encore être discutée et donner lieu à un autre protocole d'accord.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 39.)

POINT

## La rue

*Il n'y a évidemment aucun rapport entre les revendications des routiers, le défilé d'avocats et de magistrats, les manifestations des syndicalistes pour la Sécurité sociale, les actions pour la défense des étudiants étrangers, les incidents qui ont opposé, la nuit dernière, de jeunes agriculteurs de Haute-Garonne aux forces de l'ordre. Sauf une chose : la rue est plus que jamais le théâtre de la protestation, de l'action, de la parole même.*

*La démocratie libérale, même avancée, n'a pas su canaliser les tensions de la société. Les voies normales : institutions parlementaires, politique, universitaires, contractuelles, etc. sont souvent bouchées. La concertation suit la manifestation, alors qu'elle devrait le précéder pour l'éviter.*

*A l'heure où l'on nous rebat les oreilles avec les communications de pointe et les succès techniques qui bousculent le paysage social, il n'a jamais été plus difficile de se faire entendre ou même de se faire respecter.*

*Les moyens d'information sont devenus si assourdissants qu'il faut de plus en plus de bruit pour attirer l'attention. Le micro est devenu étouffoir. Seuls le barrage des routes ou l'arrêt des trains, le hurlement des slogans, le lancer de pierres ou, hélas ! l'éclat du plastic assurent une relative efficacité aux appels à l'aide ou simplement à le compréhension, au respect. Les communiqués étant noyés dans le vague des informations, les nouvelles qui sont portées par la violence ou l'insolite ont beaucoup plus de chances d'atteindre l'opinion et le pouvoir.*

*Le fait n'est pas nouveau : les paysans, qu'ils soient de Bretagne ou du Larzac, les ouvriers de Lip, les sidérurgistes, etc., ont su déborder les chemins classiques pour faire passer leur colère.*

*Dans un peuple divisé en catégories de plus en plus nombreuses, le risque de contagion et d'escalade est réel. Mais la multiplication des manifestations tend, d'autre part, à en émousser l'effet. Quand, tour à tour, chacun défile et crie, le pouvoir se fait plus facilement aveugle et sourd; il s'enferme dans sa solitude et son erreur.*

*AU JOUR LE JOUR*

## SPECTACLE

*« Comment voir le pape dans Paris ? ». C'est le titre qu'un journal a donné à sa première page. La question mérite, en effet, d'être posée. On pourrait aussi se demander comment voir M. Brejnev, M. Carter, M. Giscard d'Estaing, M. Barre, M. Peyrefitte même, le diable et — pourquoi pas ? — Dieu.*

*L'obsession de notre époque, c'est de voir, à défaut de vivre. Les hommes contemporains se consolent de leurs jours médiocres en dévorant des yeux la gloire de quelques-uns. C'est ainsi qu'ils oublient « le jouet du siècle », « le tyran qui brime », la loi qui tarde, et la morgue des gens en place », comme dit Shakespeare.*

*Il faudrait sans doute considérer cela et se considérer soi-même au lieu de courir au spectacle.*

FRANÇOIS BOTT.

*Le projet « sécurité et liberté »*

## Les arguments de la mère Denis

par PHILIPPE BOUCHER

L'opposition (P.C., quatre minutes ; P.S., six minutes) devait répondre ce jeudi 29, à 20 h. 30, sur TF 1, à M. Alain Peyrefitte, qui avait défendu la veille sur la même chaîne, dans le cadre d'une « communication du gouvernement », son projet « sécurité et liberté ».

Mercredi également, le parti socialiste avait réuni à Paris un « rassemblement pour les libertés », à l'issue duquel M. Mitterrand a annoncé qu'il défendrait lui-même à l'Assemblée nationale l'exception d'irrecevabilité visant à renoncer à la discussion du projet. Un projet dont M. Raymond Barre (page 11) a souligné ce jeudi 29 qu'il était celui du gouvernement « tout entier ».

Tiraillé entre les arguments de la mère Denis et la gesticulation des séquences publicitaires, le garde des sceaux s'est cependant exprimé mercredi soir, sur les antennes nationales, au nom du gouvernement. La mise en scène pouvait paraître incongrue pour un propos officiel, elle était parfaitement appropriée à l'entreprise de promotion qui trouvait là un de ses points d'orgue. Ne s'agissait-il pas de vendre le dernier en date des produits officiels en forme de panacée : la sécurité ?

La mère Denis était là pour symboliser la lessive qu'il importe de faire contre les pollutions sociales — délinquance et déviance confondues. Et c'est pourquoi le ministre a dit : « *Vos juges méritent votre confiance* », mais il n'a pas ajouté, avec le célèbre accent de la vedette des machines à laver : « *C'est vrai, ça !* »

*La gesticulation dramatique* du bras tendu était là pour mieux faire entrer le ministre dans les foyers. Et c'est pourquoi le ministre a pris le ton sévère d'un père qui s'adresse à des enfants turbulents.

Pour un peu, on croirait qu'une agence de marketing politique a ordonnancé tout cela, rameutant pour les besoins d'une cause vacillante de vieilles recettes. Mais le ministre a démenti qu'il ait eu recours à des moyens extraconstitutionnels pour soutenir son projet. C'est donc à cela qu'il faut se tenir.

Pourtant, la prestation était si bien présentée qu'il faut se forcer pour croire qu'un professionnel de la publicité n'y a pas mis la main : dessins d'animation savamment préparés, schémas pédagogiques bien organisés, prenaient souvent le pas sur le discours, tandis que le diseur continuait de le lire sur ce savant mécanisme de télévision qui permet de faire croire aux ignorants que l'orateur improvise. La spontanéité mérite aussi qu'on la prépare.

Au-delà des jeux de scène (essentiels) demeurent les mots. Les infractions violentes « *ont triplé en dix ans* » (dessin explicatif, sur un thème ombreux à la *M le Maudit* apparaissant simultanément). Peut-être. Mais qui, durant cette période, était au pouvoir au terme d'élections dont personne ne conteste les résultats, mais dont chacun peut demander compte ? Peut-on se prévaloir de ses propres lacunes ?

« *Un comité sur la violence a été créé par M. Jacques Chirac, premier ministre, dont j'ai assuré la présidence.* ».

(Lire la suite page 11, voir également page 2.)

**LA FRANCE INVITE CINQ MARINES ALLIÉES A UN EXERCICE COMMUN**

Lire page 15.

SEUIL
Prix des Maisons de la Presse 1980 (roman)
NICOLE CIRAVEGNA
Les trois jours du cavalier

"C'est vigoureux, enlevé à fond de train, une tranche d'histoire locale où gaillardise et paillardise font bon ménage avec la piété; on la voit, on la vit dans l'envoûtante odeur des cistes."
Ginette Guitard-Auviste
Le Monde
240 pages

UN « ALMANACH » RUSSE EN FRANÇAIS

## *Les insurgés de « Métropole »*

Les Editions Gallimard présentent la traduction en français de « Metropole », un gros volume de huit cents pages, dont la publication l'année dernière à Moscou fit l'effet d'une bombe.

Ce fut, en effet, un extraordinaire lancement « publicitaire » pour un « almanach littéraire » — comparable à un épais numéro spécial de revue, — préparé dans le plus grand secret par une vingtaine d'écrivains soviétiques, célèbres ou inconnus, qui avaient décidé de se grouper pour faire connaître des écrits refusés par la censure. Des textes exclusivement littéraires selon eux — poèmes, essais, récits, — ni politiques, ni portiaons, ni dissidents, qui n'étaient qu'une mince partie tirée de la masse de manuscrits qui n'ont pas trouvé d'éditeur et qui errent dans le souterrain.

Mais ce grand cahier de format quatre fois 21 × 27, dactylographié en huit exemplaires seulement (puisque tout texte imprimé nécessite une autorisation), suscita une véritable explosion : condamnations, menaces, exclusions, privation de moyens d'existence par la suppression de commandes, saluèrent cette révolte d'intellectuels.

Traités comme des « ennemis de l'Union soviétique et de la détente », les collaborateurs de cette « magouille » — selon le mot du premier secrétaire de l'Union des écrivains de Moscou, — furent mis publiquement en accusation et le scandale littéraire dégénéra bientôt en scandale politique, puisque l'écriture, en U.R.S.S., est une affaire d'Etat.

N. Z.

(Lire page 23 dans « le Monde des livres » l'article sur l'almanach « Métropole ».)

Le Monde

idées

# SÉCURITÉ ET LIBERTÉ

**Le grand débat qu'a — tardivement — souhaité le garde des sceaux sur le projet « sécurité et liberté » s'amplifie. Mais dans un sens qui n'est pas *favorable à ce projet*. Tandis que Me Stanislas Mangin s'inquiète de la généralisation du flagrant délit, M. Claude Lombois se préoccupe d'une *justice* qui serait favorable aux plus fortunés.**
**Nous publierons ultérieurement d'autres textes sur ce projet.**

## Flagrant délit à volonté

par
STANISLAS MANGIN (*)

LE jugement en « saisine directe » des délits (dans les cas supposés simples) que propose le gouvernement c'est, sauf exception, le jugement immédiat.

Le jugement immédiat c'est la pratique des guerres, des révolutions ou des tyrannies.

En paix, en France, il est pourtant admis dans un cas : lorsque l'auteur de l'acte interdit est pris sur le fait par l'autorité publique, il est jugé en « flagrant délit ». Solution heureuse en pareil cas mais dont l'expérience montre les dangers et dont la procédure devrait être améliorée.

Or le projet n'apporte qu'une amélioration dérisoire et généralise cette procédure à tous les cas de suspicion et non plus d'évidence, à la volonté du parquet.

∴

Si cette généralisation n'a jamais été admise dans notre pays (sauf guerre ou révolution) c'est parce que la précipitation ne permet pas d'établir avec certitude la vérité sur les faits, les circonstances et les personnes...

Faute d'une enquête contradictoire, les erreurs d'appréciation (voir les erreurs judiciaires) se multiplient tant sur la nature et la gravité des faits que sur le choix de la peine la plus capable de réaliser l'amendement et la réinsertion du coupable.

Préoccupation nécessaire lorsqu'il s'agit de délits mineurs ou moyens et en majorité de suspects ou de délinquants primaires âgés de moins de vingt-cinq ans (et bien souvent de moins de vingt et un ans) qui devraient se retrouver au travail quelques mois plus tard et parfois le lendemain même du jugement.

*Quand on fait des lois pénales en matière correctionnelle, il ne faut jamais oublier* que les comportements délinquants disparaissent pour l'immense majorité avant l'âge de trente ans.

Depuis six années, présent à des audiences de flagrants délits comme observateur puis parfois comme défenseur, j'ai pu mesurer entre l'appareil judiciaire et le prévenu des ignorances et des incompréhensions réciproques, saisissantes lorsqu'il s'agit d'un jeune homme qui se trouve pour la première fois dans le box (la majorité sans doute).

### Des mots qui n'ont pas le même sens

Durant l'audience, comme dans les interrogatoires de la police puis du procureur qui l'ont précédée, les mots n'ont pas le même sens pour le prévenu que pour les hommes en robe — juges, procureur, greffier, avocat — ou pour les policiers qui les assistent.

Le prévenu, s'il est là pour la première fois, inapte à s'exprimer, à corriger les déclarations écrites par la police sous sa signature, préfère s'illusionner sur la clairvoyance de ses juges auxquels il prête d'ailleurs sa propre vision très indulgente des faits. La peine d'un an de prison tombera, stupéfiante, incomprise.

La victime et les témoins ne sont presque jamais là, on ignore tout du passé, de la situation présente du prévenu.

Parfois le tribunal renvoie à quinzaine : alors on aura le casier judiciaire et peut-être une enquête — très superficielle — de personnalité, et aussi des agents de police. Ceux-ci sont qualifiés « témoins » mais ils sont toujours des accusateurs et n'ont pas été formés à la constatation objective des faits, au respect absolu de la vérité sans laquelle il ne peut y avoir de justice.

On aura pourtant réduit sensiblement les chances d'erreur.

Et si l'on admire la confiance du jeune délinquant primaire dans l'omniscience de ses juges, on admire aussi bien souvent l'effort de ceux-ci pour remonter la pente des ignorances, des incompréhensions, pour dissiper les malentendus qu'ils pressentent.

Il reste que l'organisation de la défense est insuffisante. Même si le prévenu a accepté un avocat commis d'office, celui-ci ne pourra dans la plupart des tribunaux et notamment à Paris s'entretenir seul à seul avec lui ; il n'aura pas le temps de procéder à une analyse critique attentive des procès-verbaux en sa compagnie.

Sous cette réserve, dans la plupart des cas d'infractions évidentes et réellement reconnues par le prévenu, un jugement immédiat serait la meilleure solution à tous égards : réparation sans délai du tort causé à la victime et à l'ordre public, exécution immédiate de la peine suivie d'un retour rapide du condamné à la vie normale, meilleure économie des moyens judiciaires.

Hors du cas de délit flagrant, une telle procédure n'est pas inconcevable si les mêmes conditions d'infraction simple et réellement reconnue par le prévenu sont réunies, mais sous une condition supplémentaire absolument indispensable : que ce jugement immédiat soit demandé conjointement par le procureur et par le défenseur : je dis bien le défenseur car il faut alors que le prévenu ait été complètement éclairé sur la peine qu'il encourt, sur l'existence de distorsions éventuelles entre les faits dont on l'accuse et ceux qu'il reconnaît, sur les droits de la victime, avant qu'il se dise s'il accepte un jugement aussi hâtif : bien souvent, ce sera en effet sa préférence.

Cela veut dire que, s'il n'a pas choisi son avocat, il doit absolument disposer d'un défenseur commis d'office, qu'il faut alors rémunérer dans les mêmes conditions que pour l'aide judiciaire : une telle procédure n'en serait pas moins beaucoup plus économique.

A défaut de cette demande conjointe, on en reviendrait obligatoirement aux procédures prévues par le projet de loi : enquête complémentaire ou instruction, procédures qui dans le projet ont le tort d'être à la discrétion du tribunal.

∴

Ce projet est trompeur. Il n'aurait pour effet que de rendre encore plus boiteuse la juridiction correctionnelle en multipliant les iniquités, les erreurs judiciaires, les appels, en conflant à tous les magistrats la tâche délicate aujourd'hui remplie par les tribunaux spécialisés dans les flagrants délits, dont les présidents sont généralement choisis avec un soin tout particulier et bien au fait des problèmes.

*Loin d'améliorer le fonctionnement* de la justice, on la détériorera, on l'inclinera à juger trop vite, c'est-à-dire sans savoir ce qu'elle juge.

En outre, on veut permettre au procureur de présenter sur-le-champ au tribunal des individus qu'il suspecte, et de perquisitionner à leurs domiciles, d'entendre lui-même des témoins, c'est-à-dire d'agir comme un juge, alors qu'il est l'accusateur, un juge sans le défenseur, sans le public.

On fait basculer tout le système.

C'est un ancien procureur général du roi Charles X, un « ultra » connu pour sa rigueur, qui écrivait ces lignes en 1832 :

*« On dit que le ministère public comparait avec le prévenu devant un tribunal qui tient entre eux une balance égale, on oublie que l'influence et la force sont entièrement du côté du ministère public, le soupçon et l'isolement du côté du prévenu, que, dans l'instruction, le ministère public exerce une direction à laquelle l'inculpé est étranger, et qu'à l'audience il ne paraît que comme organe des plus chers intérêts de la société, qu'il y est ministre de la loi. »* (1).

Et l'auteur de conclure, contre la doctrine, que le prévenu devrait pouvoir récuser le procureur.

Cent cinquante ans plus tard, on veut donner à ce procureur les pouvoirs d'un juge ! Cadeau empoisonné.

Cette orientation tout entière dirigée vers une répression rapide, brutale et par conséquent arbitraire, mettrait en application une procédure réservée jusqu'ici — nous l'avons dit — aux guerres, aux révolutions et aux tyrannies.

*En fait*, elle est le résultat d'une mentalité de contre-révolutionnaires. *Mais comme* nous ne sommes pas en révolution, ce sont les contre-révolutionnaires qui sont dangereux. *Sans enrayer la grande violence*, ils vont saboter la répression de la violence *quotidienne : leur* remède sera pire que notre mal.

*Sur cette partie*, comme d'ailleurs sur les autres (ainsi que l'ont exposé les personnalités et les groupements les plus qualifiés), le projet est inconciliable avec celui d'une réforme pourtant attendue de notre code pénal : réforme qui le rendrait plus actuel, plus réaliste, plus protecteur.

Seul un rejet global par le Parlement préserverait les chances de l'autre projet, qui doit être débattu dans la clarté et sans précipitation.

(*) Conseiller d'Etat honoraire, Avocat.

(1) « Traité de l'action publique et de l'action civile en matière criminelle », ch. III, par Claude Mangin successivement procureur général du roi, directeur des affaires civiles, conseiller à la Cour de cassation, préfet de police et conseiller d'Etat (1828-1830) puis bâtonnier des avocats de Metz.

## Les bons sentiments

par CLAUDE LOMBOIS (*)

LE projet de réforme partielle de la justice pénale comporte une disposition hardie : le coupable qui a indemnisé sa victime bénéficiera d'un abaissement du maximum de la peine encourue. Voilà une idée intéressante, inspirée de bons sentiments et que, d'un premier mouvement, on ne saurait qu'approuver. A la réflexion, cependant, on se persuade qu'avec les bons sentiments on ne fait pas de la bonne justice. L'application pratique d'une telle idée serait deux fois dangereuse.

Le premier danger vient d'une *confusion ainsi amorcée entre* la peine et le réparation civile. Ce sont *deux choses bien différentes*. L'une se mesure sur le gravité de la faute, l'autre, *sur l'importance du préjudice*. Celle-ci ne règle que des intérêts *privés, celle-là ressortit à la mission* de l'Etat de maintenir la cohésion sociale *en manifestant clairement* la réprobation, justement mesurée, des *comportements qui la menacent*. Il ne devrait donc pas y avoir d'interférence *entre elles, si distinctes et* dans leur nature et dans leur fonction. *Une telle interférence* méconnaît deux exigences.

Une faute grave, mais dont la chance aura voulu qu'elle ne cause qu'un faible dommage, exposera à une peine moins sévère qu'une faute plus légère mais provoquant un préjudice tel que toute la bonne volonté du fautif de le réparer n'y pourra suffire : les moyens manqueront. Le hasard des plus ou moins lourdes conséquences d'une faute introduit ainsi un élément injustifié d'inégalité dans sa punition. Et ce n'est pas le plus grave ! A préjudice égal, à fautes identiques, l'inégalité des ressources fera traiter plus durement celui qui ne peut payer. Justice de classe, où l'argent paiera tout, même quelques mois de prison ou de suspension de permis, où le plus démuni sera exposé aux plus fortes amendes. Pour ne rien dire du malchanceux qui, ne causant aucun dommage, perdra par là toute occasion de se racheter à demi par son empressement à payer. Paradoxalement : la tentative sera, ainsi, légalement exposée à une sanction supérieure à celle du délit consommé, réussi.

D'un autre côté, c'est le *monopole public* de la *justice pénale qui* se trouve quelque peu malmené. Une lente conquête a, en plusieurs siècles, arraché le droit de punir à la *vengeance* privée pour le remettre à la justice étatique. N'exagérons rien : on ne nous propose pas vraiment de transférer la répression au secteur de l'économie privée. Mais c'est sur le chemin. Quel retour en arrière, si la composition pécuniaire avec la victime éteignait — ou même, seulement, affaiblissait — l'action publique. Quelle *généralisation* abusive de cette survivance, si justement contestée et qu'il faudrait se soucier d'abolir plutôt que de la prendre pour modèle : la *transaction pénale* ! Il est vrai qu'ici on ne transigerait que *pour moitié ; moitié de trop*.

D'ailleurs, la *vraie transaction* a, au moins, ce mérite que, si elle fait esquiver la peine, *elle conserve* un caractère afflictif. Le demi-transaction qu'on nous propose perdra souvent ce caractère dans le plupart des cas de délits d'imprudence, immense domaine. Accidents de la circulation : la réduction de peine *encourue dépendra de le plus ou* moins grande diligence de votre assureur à *payer* avant l'audience correctionnelle. Accidents du travail : *le tautif n'est pas celui sur qui* pèse l'obligation d'indemniser, transférée à la *Sécurité sociale*. Alors que décider ? Que les accidents du travail seront *désormais des délits* d'imprudence justiciables d'un droit *spécial excluant toute possibilité* de réduire la peine encourue, au prix d'une *nouvelle inégalité entre* les imprudents, tous visés, cependant, sans discrimination par *le même* texte du code pénal ? Que le patron pourra, *pour réduire son risque* pénal, faire l'avance de l'indemnisation sociale, au prix d'une *inégalité* entre les grosses et les moyennes *entreprises ? Que, par principe*, toute victime — régulièrement déclarée par son employeur — d'un accident du travail est indemnisée d'office *dès le jour de l'accident où lui sont* versées prestations en nature et indemnités journalières, le rente étant certaine pour le jour où son *taux pourra être fixé ? Alors*, autant dire que les imprudences qui sont à l'origine d'accidents du travail ne sont, pénalement parlant, qu'à moitié *fautives. C'est peut-être* ce que pense la jurisprudence actuelle quand elle les punit. On peut douter qu'il soit bien opportun d'encourager cette vue.

Ainsi, l'innovation proposée apparaît aussi peu étudiée, techniquement, que mal inspirée en principe.

C'est le *second danger*. Mettant la charrue avant les bœufs, la proposition *en cause prétend faire régler* les conséquences d'une faute avant que celle-ci ne soit établie. Et *cela* n'est acceptable, ni sur la plan pénal ni *sur le plan civil*.

Voit-on l'énormité de la formule par laquelle l'exposé des *motifs rend* compte de sa trouvaille ? « Le projet *prévoit des mesures d'indulgence* au profit du coupable qui a indemnisé *sa victime* : abaissement du maximum de la peine encourue, libération *conditionnelle*. »

### Une grave atteinte à la dignité

Un seul mot sur la libération conditionnelle. L'incarcération n'étant pas le meilleur moyen de gagner sa vie, cette indulgence-là ne profitera qu'à ceux qui ne tirent pas leurs ressources de leur propre travail. Mais tout le monde ne peut pas compter sur sa fortune, la solidarité d'une famille riche ou le travail d'autrui. Les prostituées feront des heures supplémentaires pour tirer le proxénète de prison.

Quant à l'*indemnisation* avant jugement, elle renverse la présomption d'innocence, *conduisant le « coupable »* (comme dit le projet) à se reconnaître lui-même comme tel avant d'avoir été jugé. Certes, en droit, le juge garde toute sa liberté d'appréciation de la culpabilité. Mais qui peut nier qu'en fait cet élément pèsera d'un poids énorme et que, le prévenu ayant lui-même choisi de plaider coupable, la cause sera, sur ce point, considérée comme entendue : la mission du juge se restreignent à arbitrer la peine, dans la limite du maximum abaissé. Je n'exagérais donc pas en évoquant, à l'instant, le risque de privatisation de la justice pénale. C'est bien un accord entre personnes privées, la convention d'indemnisation, qui dépossède le juge d'une part importante de sa mission : statuer sur la culpabilité. On répondra que cet accord privé intègre la volonté du principal intéressé, mieux placé que quiconque pour savoir à quoi s'en tenir sur sa propre culpabilité. Eh bien ! non, justement, il n'est pas le mieux placé. Car la culpabilité, ce n'est pas seulement la matérialité d'un fait, mais aussi une qualification légale de ce fait, mais encore une responsabilité. Tout cela doit être apprécié, et objectivement. Le principal intéressé est dépourvu de toute *objectivité sur sa propre affaire* : faux aveux qui libèrent, complexe de culpabilité, *effondrement psychologique* dû au choc des poursuites entamées, tous ces risques réels de tausser la justice doivent-ils être tenus pour négligeables ? Il est odieux, ce marchandage : taites-nous grâce des subtilités légales de la culpabilité et on vous fera un prix. C'est une grave atteinte à la dignité que d'exploiter la peur. Dignité du prévenu, qui doit pouvoir choisir en homme libre son système de défense ; dignité de l'institution répressive, qui doit faire son travail de recherche sereine de la vérité d'un homme et non point, au nom du rendement, distribuer des primes à qui l'en dispense.

Et puis, *assortir* d'un tel *profit l'indemnisation* acceptée par le victime, c'est *munir* celle-ci d'un moyen de pression redoutable. Elle sera tentée de subordonner son consentement à une indemnité abusive. Sans tomber dans le travers d'accabler les victimes pour ménager les coupables, on a quand même le droit de dire que le dommage subi n'est pas à lui seul un brevet de vertu et qu'il y a des victimes profiteuses. Aujourd'hui, ce sont de grands magasins qui, pour une bouteille d'huile volée, subordonnent leur abstention de se plaindre au versement de telles sommes qu'il y a eu des condamnations pour chantage ; ou ce sont encore des acquéreurs d'appartement à qui l'exploitation bien entendue d'une peccadille de promoteur a permis de faire monter d'un cran le « standing » de leur « résidence ». Demain, ce seront des associations de consommateurs ou d'écologistes, tentées de fixer à un prix excessif cette indulgence de la loi pénale, monnayable par une personne privée. Bien sûr qu'il faut favoriser la juste indemnisation des victimes. Mais, pour qu'elle soit juste, il ne me sied pas que le juge y regarde. Ou alors, si les *intéressés* — victime et auteur — s'en arrangent, que chacun y apporte une volonté sans contrainte morale.

Une telle contrainte morale, d'ailleurs, pourrait tout autant, à l'occasion, altérer le consentement de la victime. Est-il irréaliste de prévoir que les proxénètes auront à remettre au tribunal autant de quittances qu'on voudra, obtenues probablement par quelques sévices ajoutés à ceux pour lesquels ils sont poursuivis, voire signées en blanc au moment de l'établissement de leur « protection ». Hors ce cas extrême, il est connu que des indemnités insuffisantes sont acceptées cependant par des victimes mal informées, pressées de besoins ou alléchées par l'importance apparente d'une somme disproportionnée à leurs ressources ordinaires. Il n'est pas bien avisé d'ajouter, à l'avantage escompté d'une indemnité trop modérée, le stimulant d'une gratification pénale. Cela incitera certains à renforcer encore leurs pressions pour faire accepter une indemnité qui eût été plus juste si elle avait été ou plus réfléchie ou fixée par un juge.

Rien de contradictoire à redouter, tout à la fois, le risque de rançon des prétendus coupables et celui de l'achat des victimes. Ces effets contraires ne seront que le résultat, au gré des différences de situations, d'une même cause : l'abandon de l'indemnisation au rapport de forces entre personnes privées, avant l'intervention du juge. Celui que le rapport de forces met en situation d'exiger une indemnité disposera d'une arme supplémentaire ; celui que le rapport de forces met en situation d'imposer sa propre évaluation du dommage aura une raison de plus de le tenter.

La loi doit corriger les rapports de forces, non pas les aggraver. Le juge doit départager le faible et le fort, non pas s'occuper du reste après les avoir laissés se départager entre eux. Ou alors, ils abdiquent.

(*) Professeur à l'université de Paris-II.

Delta
les *nouveaux* guides

25 pays
pris sur le vif
EDITION CENTRE DELTA
diffusés en librairies par Armand Colin

Le Monde
Service des Abonnements
S, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 282 F | 311 F | 461 F | 590 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 367 F | 661 F | 956 F | 1 250 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 234 F | 396 F | 558 F | 720 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 289 F | 586 F | 723 F | 940 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

صفحة من الأصل

Le Monde

# étranger

## AFRIQUE

# La session du conseil des Nations unies pour la Namibie s'est ouverte à Alger

### *Le président de la SWAPO critique les Occidentaux*

**Avant de gagner Alger, mercredi 28 mai, pour assister à l'ouverture de la réunion du conseil des Nations unies pour la Namibie, M. Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) a déclaré, à Paris, que la situation en Namibie pouvait exploser à tout moment. Il a ajouté que les « alliés » de Pretoria, « en particulier la France, la R.F.A., la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada », — les cinq pays occidentaux qui tentent de négocier un règlement — « portent une part de responsabilité » en appuyant la politique d'« arrogance » et de « défiance » de la République sud-africaine.**

**M. Nujoma, qui avait été reçu mardi par M. François-Poncet, a exprimé « sa désapprobation concernant la fourniture d'armes françaises à Pretoria ». « Nous avons également demandé au gouvernement français, a-t-il ajouté, de soutenir les sanctions économiques, car c'est le seul moyen de forcer l'Afrique du Sud à accepter un règlement négocié. » Selon le président de la SWAPO, M. François-Poncet *a indiqué que la France ne vend* plus d'armes à l'Afrique du Sud depuis 1974 et a exprimé sa sympathie pour le combat des nationalistes namibiens.**

**La réunion d'Alger, nous signale notre correspondant en Algérie, revêt une importance particulière car elle intervient après l'accès à l'indépendance du Zimbabwe, un événement qui a entraîné de profonds changements en Afrique australe. A l'issue de cinq jours de travaux, une « déclaration d'Alger » pourrait être adoptée afin d'« imposer » à la République sud-africaine, en prévoyant des mesures pratiques, l'indépendance de la Namibie.**

## Pretoria cherche à gagner du temps

De notre correspondante

Johannesburg. — Grande comme la France et l'Italie réunies, la Namibie (Sud-Ouest africain) est un pays sous-peuplé (un million d'habitants) mais potentiellement riche, avec ses diamants et l'uranium récemment mis en exploitation. Les prospecteurs laissent penser que le sous-sol renferme d'autres richesses, notamment du pétrole.

Cette ancienne colonie allemande fut confiée, après la première guerre mondiale, par la Société des Nations à la Grande-Bretagne, qui donna à l'Union *sud-africaine la charge de l'administrer*. Celle-ci chercha rapidement à *l'annexer, malgré les* protestations de l'ONU alertée par les Namibiens. Aujourd'hui, le gouvernement sud-africain affirme qu'il désire donner un pays son indépendance, mais ne cache pas qu'il cherche à éviter que la SWAPO ne prenne le pouvoir. S'appuyant sur le fait que des guérilleros suivent un entraînement en Union soviétique et bénéficient d'une aide militaire de l'Europe de l'Est, Pretoria les juge inféodés à Moscou. En réalité, s'il se dégage une volonté socialiste au sein do mouvement, on aurait tort de douter que, suivant l'exemple du Zimbabwe, la SWAPO cherche à diversifier le plus possible aides et investissements une fois au pouvoir.

Pour le moment, les guérilleros basés en Angola, et accessoirement en Zambie, bénéficient de l'aide du gouvernement de Luanda, lui-même soutenu par les Cubains. Pretoria, qui soutient la rébellion angolaise de M. Savimbi, semble craindre qu'une fois à Windhoek la SWAPO n'appelle à son tour Cuba, et ne veut pas prendre ce risque. Car si toutes les *prédictions sont exactes*, il n'est guère que Pretoria et l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.), mouvement multiethnique appuyé par l'Afrique du Sud, pour dire que les guérilleros ne remporteraient pas les élections. En fait, même le gouvernement de M. Botha réalise l'étendue de la popularité de ceux qui s'opposent les armes à la main au régime de l'*apartheid*. Le précédent zimbabwéen fait réfléchir.

### Des actions spectaculaires

Depuis l'accession, *en* 1975, de l'Angola à l'indépendance, la lutte armée a pris un réel tournant. Les bombardements, les raids de « poursuite à chand » sud-africains au-delà de la frontière ne sont pas parvenus à vaincre les guérilleros. Cette année, le nombre de morts dans les deux camps s'est accru, mais la proportion s'est également réduite en faveur des insurgés.

Si les pertes de ces derniers *sont importantes* (417 depuis le début de l'année contre 39 soldats commandés par l'Afrique du Sud — statistiques de Pretoria), elles semblent être aussitôt comblées par des recrues. La SWAPO a mené des actions spectaculaires, dont la principale a été l'attaque, début mai, de l'aéroport militaire d'Ondangwa, en Ovamboland, détruisant apparemment deux hélicoptères et un jet Impala. La presse sud-africaine et namibienne a reçu l'ordre de ne pas publier cette information, qui n'a pas été officiellement annoncée.

Il est évident que chacun souhaiterait que le conflit cesse. La SWAPO, parce qu'elle ne peut continuer ainsi indéfiniment. L'Afrique du Sud, parce qu'elle réalise qu'avec des pertes croissantes l'opinion blanche sud-africaine s'interroge sur la signification de cette guerre pour garder un pays étranger voué, de toute façon, à l'indépendance. De son côté, la D.T.A. aimerait bien obtenir enfin ce pouvoir qu'on ne cesse de lui faire miroiter sans le lui accorder réellement.

En avril 1977, cinq pays occidentaux (République fédérale d'Allemagne, France, Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne) ont décidé de tenter de sortir la question de l'impasse en entamant une série de discussions parallèles avec l'Afrique du Sud et la SWAPO, et en établissant les contacts avec les partis à l'intérieur du pays. Leur but est d'organiser des élections sous supervision de l'ONU, avec toutes les parties en présence. Le plan des Nations unies est, en gros, d'établir un cessez-le-feu en créant une zone démilitarisée de 50 kilomètres de large de chaque côté de la frontière avec l'Angola et la Zambie, avec un contingent de sept mille cinq cents « casques bleus ». Il est prévu, au début, de cantonner les troupes sud-africaines dans des camps à l'intérieur de la zone, puis de les évacuer progressivement de façon à ce qu'il ne reste que mille cinq cents soldats stationnés dans deux bases au sud de la zone démilitarisée lors des élections. Les guérilleros, eux, n'auront pas droit à des bases à l'intérieur du territoire.

La SWAPO a donné son aval, mais l'Afrique do Sud ne cesse de réclamer des éclaircissements compromettant ainsi la date du 15 juin fixée par le secrétaire général de l'ONU pour démarrer le processus de paix. Elle réclame vingt bases militaires dans la zone démilitarisée et demande que M. Waldheim garantisse « *l'objectivité* » des Nations unies en cessant d'aider la SWAPO reconnue par l'Organisation internationale comme « *authentique représentant du peuple namibien* ».

### Eviter de fermer la porte

L'attitude sud-africaine, consistant à retarder sans arrêt une réponse définitive sans pour autant fermer la porte, est couramment interprétée comme une *volonté de gagner du temps pour* essayer d'implanter, dans le territoire, une *force qui pourrait* vaincre la SWAPO lors des élections. Tout en poursuivant le dialogue avec les Occidentaux, l'Afrique du Sud n'a pas cessé d'implanter, à travers le pays, une structure à base ethnique (chaque individu votant quel que soit l'endroit où il se trouve pour le groupe ethnique ou tribal auquel l'endroit où il se trouve pour le localité dans laquelle il vit). De nouvelles élections de ce type devraient être organisées avant la fin de l'année. Des pouvoirs exécutifs devraient être confiés dans les semaines à venir à la D.T.A., *vainqueur des élections* législatives de décembre 1978 auxquelles la SWAPO n'a pas participé. Enfin, le commandement des unités namibiennes vient d'être confié au territoire, et ne dépend plus en principe des forces sud-africaines.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Une zone de libre-échange sera instaurée* à partir du 28 mai 1981 pour les produits régionaux des seize *Etats membres* de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), ont décidé les chefs d'Etat et de gouvernement de cette organisation, réunis depuis mardi 27 mai à Lomé. Cette décision marque la première étape effective vers la mise en place d'un marché commun ouest-africain entre les seize Etats membres de la CEDEAO (Nigéria, Bénin, Gambie, Cap-Vert, Guinée-Bissau, Côte-d'Ivoire, Libéria, Sénégal, Haute-Volta, Mauritanie, Togo, Sierra-Leone, Guinée, Ghana, Niger et Mali). — *(A.F.P.)*

**Algérie**

LES RETOMBÉES DES TROUBLES DE KABYLIE

## Etudiants « arabisants » et « francisants » s'affrontent dans les universités d'Alger

De notre correspondant

Alger. — Les universités de la capitale connaissent une poussée de violence. Il ne se passe plus de jour désormais sans que des heurts soient signalés entre étudiants grévistes et non-grévistes. Les premiers réclament la libération des vingt-quatre personnes arrêtées lors des troubles de Kabylie, qui doivent comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat. Ils demandent dans leurs meetings « *l'instauration d'une réelle démocratie* », « *la liberté d'expression* » et « *la reconnaissance des cultures populaires* ». Les seconds, qui se qualifient volontiers de « *nationalistes* », sont partisans d'une généralisation rapide de l'arabisation. Ils ont fait, à la fin de l'année dernière, une longue grève pour soutenir ce mot d'ordre et exiger particulièrement son application dans la fonction publique et les entreprises nationales. Les grévistes actuels se recrutent en majorité dans les « filières » où l'enseignement se fait en français, alors que leurs adversaires suivent, pour la plupart, des études en langue arabe. Les deux groupes se sont déjà affrontés par le passé, particulièrement à Alger et à Constantine. Mais les deux dernières années avaient été relativement calmes, chacun des deux camps ignorant l'autre, tout en le méprisant. La grève des « arabisants », déclenchée en novembre 1979, n'avait pas suscité de réaction des « francisants ». Mais les choses se sont gâtées lorsque les étudiants kabyles ont manifesté en faveur de la culture berbère.

Le stade des incidents isolés est dépassé et l'on en vient maintenant à des affrontements de plus grande envergure. Le premier a eu lieu samedi 24 mai à l'université des sciences et techniques de Bab Ezzouar, à une vingtaine de kilomètres à l'est de la capitale, lorsque plusieurs centaines d'étudiants organisés en commandos et armés de pierres et de gourdins récupérés sur des chantiers voisins ont entrepris de « *rétablir l'ordre* » dans une faculté où la grève est assez largement suivie. Cette action, favorisée par la passivité du service d'ordre, devait faire une trentaine de blessés (*Le Monde* du 27 mai).

Les jours suivants, l'Union nationale de la jeunesse algérienne (U.N.J.A.) dénonçait ces méthodes expéditives et organisait aux facultés des lettres et des sciences économiques, dans le centre-ville, un filtrage et des contrôles pour prévenir toute « descente » d'éléments armés. Des affiches sur les murs des amphis proclamaient : « *Non à la terreur et au fanatisme.* » Mardi, de nouveaux incidents ont éclaté, cette fois-ci à la faculté de droit de Ben Aknoun, sur les hauts d'Alger, où les « arabisants » sont majoritaires. Ils ont ressenti comme une provocation la mise en place de piquets de grève et se sont employés à les disperser. Bilan : une dizaine de blessés, dont l'un serait gravement atteint.

Selon certains étudiants, deux courants auraient uni leurs efforts pour s'opposer à la grève : les étudiants « socialistes arabes » qualifiés parfois par leurs adversaires de « baasistes », et les « intégristes » musulmans fort influencés par la révolution iranienne. Ces derniers ont joué un rôle actif dans l'installation, ces derniers mois, dans toutes les universités et les instituts, de salles de prières. Ils ont réquisitionné à cet effet des salles de cours qu'ils ont sommairement aménagées avec des nattes. Les « francisants » ne sont pas moins divisés en plusieurs sensibilités, parfois groupuscules. Qu'il s'agisse d'adhérents ou de sympathisants do parti de l'*avant-garde* socialiste (communistes), du parti de la *révolution socialiste* (P.R.S.) qui connaîtrait actuellement quelques difficultés internes, ou même du Front des forces socialistes (*F.F.S.*) de *M. Aït Ahmed*, la confusion est d'autant plus grande que les clivages ne sont pas absolus, les « arabisants » recevant le renfort de certains « francisants » et inversement.

Les adversaires de la grève semblent cependant les plus enclins à recourir à la violence.

Les enseignants sont préoccupés et *leurs organisations syndicales* ont dénoncé, dans des tracts l'action « *des groupuscules d'extrémistes armés, regroupés en formations paramilitaires qui cherchent à instaurer de façon systématique un climat d'insécurité, de violence et de terreur* ».

Recevant lundi le secrétariat national de l'U.N.J.A., qui serait lui-même partagé sur l'attitude à prendre, le président Chadli Bendjedid a lancé un appel à l'unité et a mis l'accent sur la nécessité de pratiquer « *une démocratie responsable* ». « *Il importe*, a-t-il déclaré, *de se méfier à la fois de ceux qui ne peuvent s'adapter à la démarche démocratique que connaît le pays, notamment depuis la tenue du quatrième congrès du parti F.L.N., et de ceux qui tentent, au nom de la démocratie, de saper l'expérience démocratique.* »

DANIEL JUNQUA.

## A TRAVERS LE MONDE

### Bulgarie

● UNE REUNION DES CHEFS DES « DEPARTEMENTS DES PRIX » DES PAYS DU COMECON s'est ouverte le 27 mai, à *Sofia, pour fixer* des objectifs dans le domaine des prix pour la période de 1981-1985. Cette réunion se tient à un moment où, selon une information parvenue de Londres, l'U.R.S.S. a relevé de 2 dollars par baril le prix de son pétrole à l'exportation vers les pays « *autres que ceux du COMECON* ». — *(A.F.P.)*

### Cambodge

● L'ETAT-MAJOR KHMER ROUGE a demandé, mardi 27 mai, « *à toutes les unités de lancer des attaques contre les forces vietnamiennes pendant la saison des pluies* », qui commence dans la région. Il a recommandé à ses maquisards de couper les voies de communications et d'« *entretenir l'insécurité jour et nuit* ». — *(A.F.P.)*

### Cuba

● M. ERICH HONNECKER, chef de l'Etat est-allemand, est arrivé le 27 mai à La Havane. Cette visite officielle est la première rencontre entre le président du Mouvement des non-alignés et un chef d'Etat membre du pacte de Varsovie, depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, le 27 décembre. Cette action militaire n'a pas entraîné une franche adhésion de M. Fidel Castro. Les entretiens devraient porter également sur l'engagement des deux pays au bénéfice des « forces progressistes » d'Afrique et le « soutien solidaire » que la R.F.A. est en mesure de fournir à certains pays ou mouvements révolutionnaires d'Amérique latine. Une importante coopération économique, technique et culturelle existe entre La Havane et Berlin, qui est le deuxième partenaire commercial de l'Ile après Moscou. — *(A.F.P.)*

### El Salvador

● L'ANCIEN MINISTRE DE L'EDUCATION, M. Salvador Samoya, qui avait abandonné, en décembre 1979, ses fonctions pour rejoindre les Forces de libération populaire, a été arrêté le mardi 27 mai, a annoncé mercredi la police. M. Samoya, trente-six ans, membre du premier gouvernement, qui avait succédé au cabinet du général Carlos Humberto Romero, avait démissionné en raison de l'influence grandissante de la droite. — *(A.F.P.)*

● UNE OFFENSIVE « DIPLOMATIQUE » vient d'être lancée par le Front démocratique révolutionnaire (F.D.R.), qui regroupe la totalité de l'opposition de gauche et modérée au gouvernement salvadorien. Cette campagne a pour but d'obtenir des soutiens étrangers contre le renversement de la junte démocrate-chrétienne et militaire qui dirige le pays. Quatre délégations visiteront dans les deux semaines qui viennent plus de vingt pays, dont la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Autriche, les nations scandinaves, ainsi que le Venezuela et la Colombie. Une autre délégation se rendra ensuite aux Etats-Unis. — *(A.P.)*

### Ghana

● SEPT MILITAIRES ET UN CIVIL, accusés de mutinerie, ont été condamnés par la cour martiale à Accra à des peines allant de cinq à quinze ans de prison, a annoncé mercredi 28 mai un porte-parole militaire ghanéen. Ils avaient été arrêtés le 29 mars sous l'inculpation de « *conspiration visant à fomenter des troubles* ». — *(A.F.P.)*

### Guatemala

● UN SYNDICALISTE DE LA SOCIETE COCA-COLA a été assassiné le 27 mai à Cuidad de Guatemala. M. Randulfo Mendizabal est le quatrième employé de cette société tué en un mois. Il avait accédé au poste de secrétaire du syndicat après l'assassinat de ses deux prédécesseurs début mai. D'autre part, une centaine de guérilleros se sont emparés d'un village à 130 km à l'ouest de Guatemala, dans la nuit de mardi à mercredi. — *(Reuter.)*

### Nicaragua

● LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS AMERICAINE s'est opposée, le mercredi 28 mai, à un programme d'aide militaire de 5,5 millions de dollars prévoyant la fourniture d'armes et de matériel et l'entraînement de soldats nicaraguayens. Les adversaires du projet estiment que les nouveaux dirigeants du Nicaragua sont des communistes inféodés à Moscou, alors que ses défenseurs pensaient que cette aide pouvait permettre au nouveau régime d'avancer dans la voie de la démocratie. — *(Reuter.)*

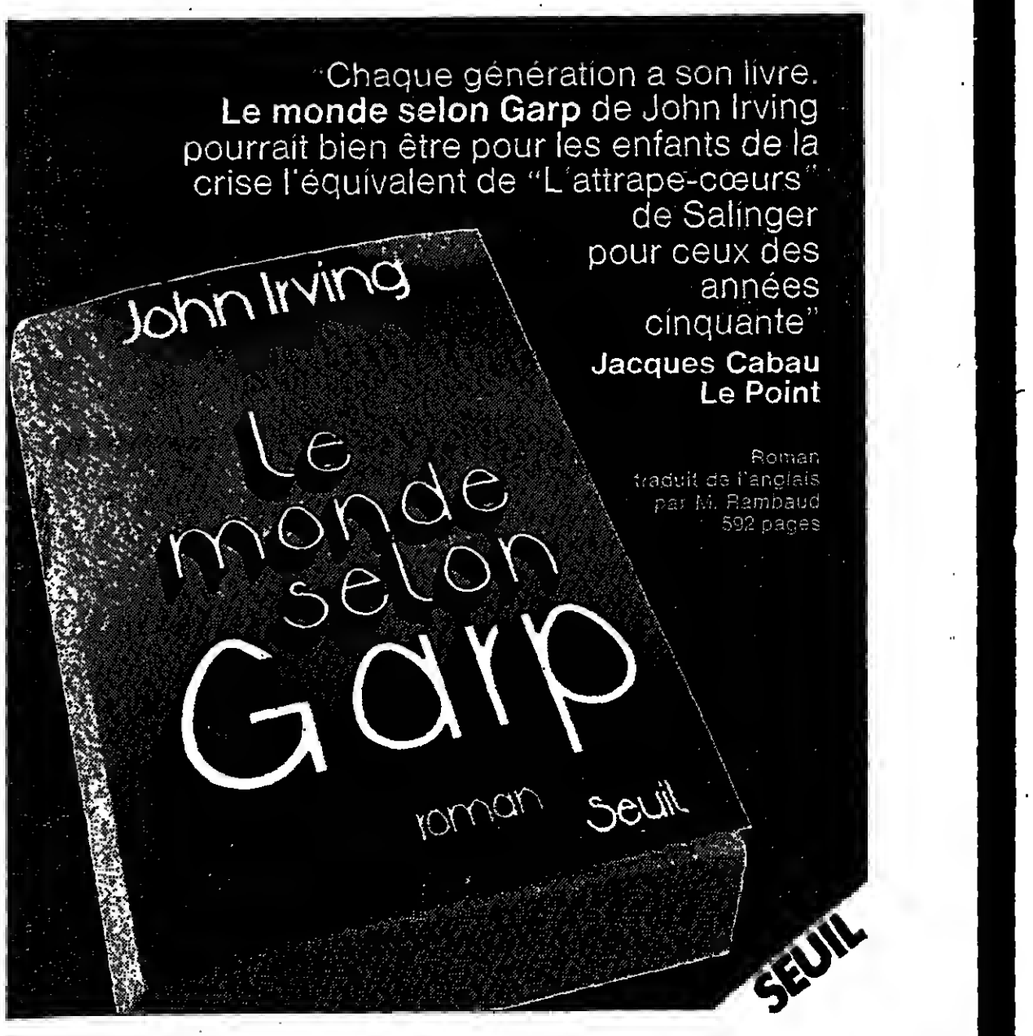

# ASIE

**Corée du Sud**

## Washington souhaite la formation d'« un gouvernement civil ayant une large assise populaire »

**Le département d'Etat a lancé, mercredi 28 mai, un appel à Séoul en vue de la formation rapide d'un « gouvernement civil ayant une large assise populaire ».**

**L'aggravation de la situation en Corée du Sud a par ailleurs été évoquée, mercredi, au cours d'une rencontre entre le vice-premier ministre chinois, Geng Biao, et le secrétaire d'Etat, Edmund Muskie. M. Geng Biao a indiqué à l'issue de cet entretien que « rien n'indique que les Nord-Coréens s'apprêtent à profiter des troubles dans le Sud » pour déclencher une opération militaire contre Séoul. Le vice-premier ministre chinois, qui effectue depuis dimanche une visite officielle d'une dizaine de jours aux Etats-Unis, a laissé entendre à ce sujet que Pékin aurait reçu certaines « assurances » du régime de Pyongyang, mais il s'est refusé à en relever la teneur.**

De notre envoyé spécial

Séoul. — Alors que tous les bâtiments publics de la capitale coréenne, ainsi que les sièges des radios et des journaux sont gardés par la troupe et des automitrailleuses, se dresse, sur l'avenue menant au capitole un grand immeuble qui n'a aucune protection particulière : c'est l'ambassade des Etats-Unis. Contrairement à ce qui se passe dans beaucoup de pays protégés de Washington, où la contestation antigouvernementale vise aussi, sinon en priorité, les Américains, en Corée, qui vient de connaître pourtant une insurrection armée en province, et où l'on attend de nouveaux troubles, ne sont apparus jusqu'à présent aucuns slogans antiaméricains.

Bien qu'ils soient en Corée dans une situation privilégiée, les contestataires comme le gouvernement cherchant à les attirer dans leur camp, les Etats-Unis ne s'en trouvent pas moins placés dans une situation délicate à la suite de l'agitation populaire. En entretenant trente-huit mille hommes en Corée du Sud, les Etats-Unis défendent sans doute des intérêts économiques nationaux, mais, surtout, une position stratégique contribuant à la stabilité de l'Asie du Nord-Est et à la sécurité du Japon. L'engagement américain au sud de la péninsule depuis la guerre de Corée a fait de l'évolution de ce pays une affaire qui n'est pas sans influence sur la politique intérieure américaine. Washington est soumis en effet aux pressions d'une partie de son opinion publique. Celle-ci estime que les Etats-Unis n'ont peut-être pas à soutenir des régimes dont les pratiques sont, pour le moins, éloignées des idéaux américains et qu'ils doivent exercer des pressions sur les dirigeants pour qu'ils ne dépassent pas certaines limites.

Les Américains craignent avant tout un clivage trop large entre opposants et gouvernement et les soumettant à des pressions pour soutenir l'un ou l'autre camp. Et les événements de Kwangju ont provoqué une polarisation extrême de la situation entre l'opposition démocratique et les militaires. La perspective du procès qu'entendent faire ces derniers à M. Kim Dae-Jung, la principale figure de l'opposition, accusé d'être à la solde de la Corée du Nord et d'avoir fomenté l'insurrection de Kwangju, suscite une appréhension extrême chez les diplomates américains à Séoul : M. Kim est, en effet, une personnalité connue aux Etats-Unis et son procès ne peut que provoquer de nouvelles inquiétudes dans l'opinion publique américaine.

Les diplomates américains à Séoul affirment que Washington souhaite la stabilité de la Corée, ce qui ne signifie pas, précisent-ils, le *statu quo*. A la suite de l'assassinat du président Park le 26 octobre dernier, les Américains avaient pensé que la Corée allait s'orienter vers une certaine et relative libéralisation. Aujourd'hui force est de constater que la situation est pire que du temps de Park :

Les conseillers de M. Carter semblent divisés sur la position à adopter : d'un côté, il ne leur paraît pas souhaitable que Washington paraisse trop ouvertement soutenir des régimes comme ceux de MM. Somoza ou Park, ou celui du chah, et aujourd'hui celui que mène en sous-main le général Chon à Séoul ; de l'autre côté, ils se demandent si le coup de pouce des Etats-Unis à la chute du chah en Iran et la mise sur la touche de Park par un désaveu de sa politique — dont le rappel de l'ambassadeur américain à Séoul fut la plus claire manifestation et contribua peut-être à encourager son assassin, M. Kim Jae-kyu, à agir — n'ont pas été jugés à la lumière des événements ultérieurs, des erreurs.

Les Etats-Unis entretiennent des relations assez orageuses avec le puissant général Chon. Le 12 décembre, celui-ci utilisait en effet des troupes placées sous le commandement conjoint coréano-américain pour faire son coup d'Etat dans l'armée et prendre le contrôle de celle-ci. La semaine dernière, c'est avec l'accord des Américains qu'il a envoyé des troupes à Kwangju. Mais apparemment les Américains ne pensaient pas que les choses se dérouleraient comme cela a été le cas : 40 % des parachutistes coréens étant envoyés à Kwangju pour prendre la ville. Ayant donné leur accord pour libérer certaines troupes du commandement conjoint, les Américains semblent s'être faits les complices de l'action du général Chon, aux yeux de l'opinion publique coréenne en tout cas.

Quelles cartes ont en main les Américains pour faire pression sur un client récalcitrant ? C'est la question qui se pose aujourd'hui. Théoriquement la première puissance du monde ne devrait guère avoir de difficultés à faire plier un petit pays allié. Concrètement les choses ne sont pas aussi simples. La situation stratégique de la Corée, son rôle dans la stabilité de l'Asie du Nord-Est et du Japon, obligent les Américains à être extrêmement prudents dans leur utilisation de la menace de retirer leurs troupes. Quant aux pressions économiques elles ne feraient qu'aggraver les problèmes que doit affronter actuellement la Corée et accentuer l'instabilité. La marge de manœuvre est donc étroite. Washington ne souhaitant pas s'ingérer ouvertement dans les affaires coréennes cherche surtout à éviter le pire : selon des sources diplomatiques l'ambassadeur américain à Séoul tente d'éviter la création d'une junte militaire autour du général Chon. Tout serait prêt depuis plusieurs semaines pour la prise du pouvoir par un groupe de dix-sept généraux.

PHILIPPE PONS.

● *M. François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, a répondu, mardi 28 mai, à l'Assemblée nationale, à une question de M. Rigout (P.C.) sur la situation en Corée du Sud. Dans son intervention, le député de la Haute-Vienne avait notamment demandé : « *Qu'attendez-vous pour condamner cette répression sanglante, pour cesser toute aide militaire à l'inqualifiable régime de Séoul, pour exiger des Etats-Unis qu'ils mettent fin à l'occupation de la Corée du Sud ?* » Lui répondant, M. François-Poncet a indiqué : « *Les événements actuels, pour regrettables qu'ils soient, ne s'accompagnent pas de l'intervention de troupes étrangères. Il y a d'autres pays, M. Rigout, à propos desquels on ne peut pas en dire autant ! Vous m'avez stupéfié en faisant allusion à une aide militaire française dont il n'existe pas de trace. Quant aux forces américaines, elles ne sont intervenues en rien dans les événements dont vous avez parlé. Je souhaite que la même réserve soit observée par les forces de la Corée du Nord.* »


# De mieux en mieux avec TWA: plus de 50 villes aux USA, pour $ 300*

**Personne ne connaît l'Amérique mieux que TWA. C'est chez nous.**

TWA vous donne une vraie bonne raison de visiter les USA: $ 300 ($ 235 pour vos enfants de 2 à 12 ans). Pour ce prix incroyable, vous pourrez vous rendre dans plus de 50 villes US. "C'est le tarif "TWA Visite USA," uniquement réservé aux passagers qui prennent TWA sur l'Atlantique.

Imaginez: vous volez vers les USA dans le confort spacieux d'un 747 ou d'un Tristar, les gros porteurs très appréciés des passagers. Arrivé à New York-J.F. Kennedy, vous empruntez l'aérogare privée TWA: formalités et bagages, tout est plus simple et plus rapide. Quant aux correspondances avec les grandes villes des USA, TWA en assure beaucoup par la même aérogare.

A partir de ce moment, l'Amérique est à vous: vous choisissez une ville, et vous y restez autant que vous le désirez. Puis vous en visitez une autre, une autre et encore une autre, jusqu'à 50 si bon vous semble. C'est facile: près de 200 bureaux TWA dans tous les USA sont là pour vous aider.

N'imaginez plus: réalisez votre rêve de sillonner les USA. Avec $ 300 et TWA.

TWA est la seule compagnie à vous offrir tous les jours ces vols directs vers les USA.

Paris-Boston ..... Dep. 11 h 45
Paris-Washington ..... Dep. 13 h 20
Paris-New York ..... Dep. 12 h 00 et 14 h 55

Pour tous renseignements, consultez votre agent de voyages ou TWA: (1) 720.62.11.

**Vous plaire, ça nous plaît** TWA


**Afghanistan**

### M. STASI LANCE UN APPEL A LA SOLIDARITÉ AVEC LES RÉSISTANTS AFGHANS

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S., membre du conseil national de l'U.D.F., a lancé, mercredi matin 28 mai, un appel à la solidarité avec les résistants afghans.

Il a notamment déclaré : « *Pour parvenir à ses fins le plus tranquillement possible, l'Union soviétique compte sur la lâcheté du monde libre. Accrochées à leur désir de sauvegarder la paix à tout prix, les démocraties occidentales achètent leur sérénité au prix habituel : l'aveuglement. (...)*

» *L'Union soviétique compte aussi sur la terreur intellectuelle qu'elle fait peser sur une grande partie du monde. Après avoir violemment condamné l'invasion de l'Afghanistan, les pays arabes viennent de manifester les premiers signes de la résignation. Dans quelques jours, avec la participation des sportifs aux couleurs de la France, les Jeux olympiques contribueront à détourner de l'Afghanistan l'attention de l'opinion internationale. Les clameurs de la fête couvriront les cris — les cris de douleur et de colère — du peuple afghan.* »

M. Stasi a poursuivi : « *Que peut faire la France ? Peut-être est-il normal, peut-être est-il souhaitable que le gouvernement maintienne le dialogue avec l'Union soviétique et explore prudemment les voies d'une solution pacifique. Mais, en attendant, le peuple afghan agonise. En attendant, la résistance afghane risque de s'effondrer, faute d'aide, faute de moyens. Le peuple français doit donc entendre manifester concrètement sa solidarité à la résistance afghane.* » (1).

(1) S. O. S. Organisation résistance afghane. B.P. 295, 75866 Paris cedex 18.

**Inde**

● *Les troubles raciaux qui se poursuivent* depuis une semaine en Assam, au nord-est de l'Inde ont déjà fait au moins une trentaine de morts et plusieurs centaines de blessés. La police a tiré pour la troisième journée consécutive, mercredi 28 mai, sur la foule qui manifestait dans le district de Nowdong, contre la présence dans l'Etat de plusieurs millions d'émigrants venus du Bengale-Occidental, dont ils demandent le départ. Un couvre-feu illimité est en vigueur et des renforts de troupes et de policiers ont été envoyés sur place. Mais ils se montrent incapables d'arrêter la vague de violence.

هكذا صدر الأصل

# CAMBODGE : un voyage au bout du désastre

**Tandis que le pays ruiné tente, après dix ans d'épreuves, de reconstruire un embryon d'économie, la présence vietnamienne au Cambodge — un Vietnamien pour vingt-cinq Khmers — comporte des aspects positifs mais froisse l'identité nationale et réveille la hantise des Cambodgiens à l'égard des traditionnels « avaleurs de terres khmères ». (« Le Monde » des 27, 28 et 29 mai.)**

Kompong-Chhnang. — Ils sont sortis soudain des broussailles, une bonne douzaine, très jeunes pour la plupart, dépenaillés, hirsutes et inquiétants avec leurs armes disparates qu'ils agitaient au bord de la nationale déserte. La voiture a ralenti, les cœurs aussi. Des Khmers rouges ? Non, des « *chasseurs de Khmers rouges* ». Très excités car, dans la montagne toute proche, ils viennent de découvrir une cache et d'y saisir quelques maigres vivres. Nous sommes entre le grand lac de Tonlé-Sap et le massif montagneux de Pursat, à quelques kilomètres au nord de Kompong-Chhnang, au centre géographique du Cambodge. Pendant tout le voyage, c'est le seul secteur où les villageois nous ont affirmé que la sécurité était mauvaise, que « *les* krahom *(les rouges) rôdent la nuit autour des villages, attaquent les miliciens et cherchent de la nourriture* ». Des postes militaires vietnamiens très nombreux jalonnent pourtant la nationale no 5, sur quelque 300 kilomètres de Phnom-Penh à Battambang. C'est dans ce même secteur que, quelques jours plus tard, une bande armée a criblé de balles un véhicule vietnamien dans lequel avaient pris place plusieurs journalistes australiens, dont M. Wilfrid Burchett et sa famille. Seul le chauffeur, à qui ils doivent la vie, a été blessé.

Au carrefour routier de Skoun, sur la route de Kompong-Cham, on voit la carcasse d'un camion fourni par l'UNICEF et détruit par un coup de bazooka tiré en plein jour. Ce n'est pas la *première fois*. Le train est attaqué de temps à autre. Il y a des morts. Dans les zones périphériques les combats se poursuivent depuis plus d'un an entre Khmers rouges et Vietnamiens. On ignore l'importance des pertes. La sécurité n'est pas parfaite, mais il s'agit surtout de harcèlements qui contraignent les Vietnamiens au maintien d'un *dispositif lourd et coûteux*, les empêchent de parachever leur occupation.

Mais ils ne remettent en cause ni le contrôle effectif de l'ensemble des plaines centrales et de ses habitants par leur armée et *par ses auxiliaires locaux*, ni le fonctionnement de l'administration aidée par *les conseillers* vietnamiens. Les Khmers rouges subsistent çà et là, par poches et petites unités, mais ils ne contrôlent pratiquement plus rien hormis des secteurs montagneux et boisés aux abords de la frontière thaïlandaise et, peut-être, dans les jungles de l'Est. En dehors des quelques dizaines de milliers de paysans qui les ont *suivis de gré ou de force* dans leur retraite, leur « *soutien populaire* » paraît des plus *limités*.

Pourtant le régime déchu du Kampuchéa démocratique reste, aux yeux de la *majorité* des membres des Nations unies, le gouvernement légal. « *Une fiction* », disent les Vietnamiens. M. Hun Sen, ministre des affaires étrangères, renchérit : « *Ceux qui versent maintenant des larmes de crocodile sur le sort du peuple du Kampuchéa n'ont pas levé le petit doigt* » pendant quatre années terribles. Pourquoi, demande-t-il ? Sans doute parce que la libération est venue du Vietnam et qu'elle reste garantie par Hanoï. Que les divisions vietnamiennes se retirent et M. Hun Sen, transfuge du précédent régime, ne doute pas que *les Khmers rouges reprendraient* rapidement le dessus. Tous les Cambodgiens le savent, et c'est là le fond du problème.

Les Khmers rouges, tout comme *les autres mouvements* de la résistance non communiste, notamment le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) de M. Son Sann ne sont pas de taille à affronter la machine de guerre la mieux rodée du monde pendant la saison sèche où elle bénéficie d'une grande *liberté de manœuvre*. Il pourrait en être autrement, pendant la saison des pluies, désormais proche. La mousson va, en effet, favoriser la guérilla. Mais, dit un conseiller vietnamien, « *nous avons pris toutes nos précautions* ».

### « Comme des poissons dans l'huile bouillante ! »

Les Khmers rouges, leurs alliés chinois, les Thaïlandais et certains experts américains, qui hument le vent de la mousson avec impatience, font preuve d'optimisme. Ils ont pour cela de bonnes raisons. Depuis un an que le flot misérable des Khmers *rouges en déroute* et des populations qu'ils poussaient devant eux s'est répandu *sur la frontière* thaïlandaise, à bout de forces, à court de vivres et de munitions, toute une machine politico-humanitaire, toute une coalition anti-vietnamienne, s'est attachée par divers moyens à réparer cet « *outil de combat* ». Il n'en existait pas d'autre pour prévenir une victoire totale de Hanoï. Les familles, les cadres, les combattants désarmés ont été soignés, revigorés et hébergés dans des camps. Les guérilleros khmers ont bénéficié, en cas de difficulté, d'un droit d'asile temporaire en Thaïlande, d'une aide alimentaire et médicale de la part des organisations internationales et d'une assistance militaire chinoise discrètement relayée par Bangkok.

Aujourd'hui, les experts thaïlandais et américains estiment la force de combat des Khmers rouges à trente mille soldats, *opérant par petits groupes*. Aguerris, animés par une haine implacable contre les Vietnamiens, ils demeurent sous le commandement de M. Pol Pot. C'est peu face aux deux cent mille *bodois* vietnamiens, si l'on s'en tient au rapport des forces dans des affrontements conventionnels, et si l'on prend en compte l'attitude des populations. « *Le principe révolutionnaire maoïste se retourne contre la Chine*, nous dit un Vietnamien. *Les Khmers rouges ne sont plus comme des poissons dans l'eau. Ils sont dans l'huile bouillante.* » Trente mille guérilleros, c'est néanmoins beaucoup dans une guerre de harcèlement et de sabotages. Les Vietnamiens, comme naguère les Américains, sont payés pour connaître les dégâts que peuvent infliger des maquisards combattant sur leur terrain.

## *IV. — L'enjeu de la mousson*

*De notre envoyé spécial* ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Les Khmers rouges, estime-t-on de bonne source, ont amélioré leurs communications-radio. Infiltrés dans plusieurs provinces, ils attendraient les premiers orages. Tout le monde, au Cambodge et autour du Cambodge, attend la mousson : les paysans, les militaires, les diplomates. Les uns pour cultiver et revivre, les autres pour se battre, les troisièmes pour pousser à la roue ou pour arbitrer. Car, en fin de compte, il est peu probable que le sort du Cambodge se joue à nouveau sur le terrain. La partie décisive se déroulera davantage dans les coulisses des ministères et des chancelleries régionales et à l'Assemblée générale des Nations unies, en octobre.

Cette bataille porte sur la « *légalité* » du gouvernement des Khmers rouges. Ceux-ci n'ont plus guère d'autre argument à fournir à l'opinion internationale et devraient tenter de prouver leur existence en relançant la guerre. Il n'est pas sûr qu'ils obtiennent les effets recherchés. Le régime Pol Pot a, jusqu'à présent, disposé du soutien de la Chine, des pays de l'ASEAN (1), *d'une partie de l'Occident* (des États-Unis notamment, mais pas de la France ni de la Grande-Bretagne), du Japon et, au sein des pays non alignés, de la Yougoslavie. Dans l'Asie du Sud-Est, les chassés-croisés diplomatiques se multiplient entre la Chine, l'ASEAN et le Vietnam. Pékin maintient une position intransigeante. Il n'est pas question pour la Chine de reconnaître le régime de Phnom-Penh, fût-ce en échange d'un retrait militaire vietnamien : pas de compromis, le retrait d'abord, le règlement entre Cambodgiens ensuite. L'ASEAN, arguant des principes de non-agression et de non-ingérence, a fourni un soutien diplomatique constant aux Khmers rouges et fait voter par l'ONU une résolution restée sans effets. Cependant, à la longue, le soutien d'un ensemble parcouru par des courants divergents faiblit.

### Au « musée des horreurs polpotiennes »

*Prison de Tuol-Sleng (Phnom-Penh). — Une visite à Tuol-Sleng, le « centre de détention, de torture et d'extermination » de Phnom-Penh, ne fait que montrer — une fois de plus — la férocité avec laquelle le régime des Khmers rouges se débarrassait de ses opposants : intellectuels contestataires et « pervertis » par la culture étrangère, rivaux politiques, communistes pro-vietnamiens, « sihanoukistes », espions supposés, etc. Il faut à chaque pas de ce « musée des horreurs polpotiennes » combattre la nausée et aller respirer à l'air libre. Détail symbolique ou simple logique d'un système qui pratiquait le nivelage culturel par l'enfoncement des boîtes crâniennes trop pensantes, Tuol-Sleng était un ancien lycée. Son bourreau en chef, un nommé Duch, était un ancien professeur et le patron et pourvoyeur de cet abattoir était M. Son Sen, vice-premier ministre chargé de la défense et ancien étudiant en philosophie à Paris.*

*Tuol-Sleng avec ses chambres de torture, ses « instruments » rudimentaires, ses cellules étroites où l'on étendait accroupi, enchaîné, pendant des mois, le coup de grâce et la fosse commune, c'est le Moyen Age. Les Vietnamiens et les dirigeants du nouveau régime (qui compte un certain nombre d'anciens cadres (Khmers rouges) ont organisé la visite de ce musée, inventorié ses archives et balisé le parcours de témoignages et d'explications.*

*Dans cette exposition macabre, le plus hallucinant est d'avoir, par l'affichage de centaines de photos (prises par les bourreaux et développées par leurs vainqueurs) donné un visage aux suppliciés, d'avoir peuplé de leurs regards d'avant la mort ces lieux de carnage. On détourne les yeux car on sent monter l'angoisse de trouver là un ami. Ce fut le cas, ce jour-là, pour un journaliste français qui reconnut une ancienne collaboratrice locale de l'O.R.T.F.*

*Dans une salle, une carte du Cambodge a été confectionnée, sur toute la surface d'un mur, avec des crânes. Dans la suivante trônent, opportunément, bustes et portraits officiels de M. Pol Pot, les traits sereins. Comme il est difficile de trouver le sommeil après une telle visite, on a le temps d'examiner les listes des morts et leurs « confessions » ; tous les suppliciés devaient invariablement avouer être des agents, soit de la C.I.A., soit du K.G.B., soit des Vietnamiens. Plus de seize mille personnes ont été exécutées à Tuol-Sleng. La grande majorité sont des cadres de l'Angkar, victimes, surtout au début de 1978, des purges internes conduites dans tout l'appareil par la faction de MM. Pol Pot et Ieng Sary. Parmi eux, plusieurs anciens ministres, notamment Hu Nim et Hou Yuon, révolutionnaires célèbres jusqu'en 1975.*

*La mise à mort de ceux qui portaient les « stigmates de l'influence étrangère » est détaillée dans des listes nominatives établies par catégories socio-professionnelles. Quelque trois cents fonctionnaires et officiers de la République, cent quarante étudiants, membres de professions libérales et diplomates « sihanoukistes », rentrés de l'étranger après 1975 (dont plus d'une de centaine de France, d'autres de Pékin ou de Moscou), cinquante-neuf médecins et infirmiers. Il y a même une liste de plus de trois cents ouvriers des compagnies de l'électricité, de l'eau et des chemins de fer, liquidés après avoir « formé » leurs successeurs khmers rouges.*

*Enfin, quatre-vingt-sept étrangers, dont trois Français et une dizaine d'Américains, Australiens et Néo-Zélandais, ont été exécutés ici. Ces derniers, à l'exception des Français, ont tous été capturés en 1978, à bord de bateaux de plaisance, dans les eaux territoriales cambodgiennes. Leurs « confessions » indiquent qu'ils travaillaient pour le compte de services de renseignements occidentaux.*

R.-P. P.

### Vers un « lâchage » des Khmers rouges ?

La tentative faite pour redorer le blason du régime khmer rouge par l'effacement tactique de M. Pol Pot et l'appel à un « *front d'union nationale* » a fait long feu. Des signes récents laissent à penser que certains gouvernements et même la Thaïlande, de guerre lasse, souhaiteraient un compromis honorable. Pour le moment, le nouveau premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanond, n'a rien cédé ; mais on le dit plus attaché que son prédécesseur, le général Kriangsak Chamanand, à la neutralité de son pays et plus enclin aussi à la prudence à l'égard de la Chine. Le souhait d'une détente, la stabilité régionale, le règlement du problème des réfugiés et l'apaisement des drames interminables de l'Indochine plaident pour une solution.

Autres signes, l'Inde, dont l'influence n'est pas négligeable dans la région et au sein des pays non alignés, étudie actuellement la reconnaissance du régime de Phnom-Penh. Enfin, se manifeste aux États-Unis, notamment au Capitole, une tendance en faveur d'un « *lâchage* » du Kampuchéa démocratique lors de la prochaine Assemblée générale des Nations unies. Il apparaît en outre que pèsent dans le même sens le coût élevé des drames indochinois successifs pour la communauté internationale, la gravité de la crise mondiale et, surtout, élément capital que les « *réalpoliticiens* » n'ont guère pris en compte : l'immoralité du soutien à un régime abhorré par la majorité du peuple qu'il prétend « *libérer* » à nouveau. Logique absurde au regard des principes moraux que l'Occident entend faire prévaloir dans les affaires du monde. C'est le président Carter qui avait publiquement dénoncé le régime khmer rouge en 1978, et le sénateur McGovern qui avait appelé à son renversement par une force internationale.

Cette intervention se faisant attendre, c'est l'« *internationalisme prolétarien* » de Hanoï qui s'en est chargé. Logique absurde, rétorque l'opposition, que de transiger sur d'autres principes et d'accepter ce qui est également inacceptable : le fait accompli par la force armée. Qui sortira le premier de ses retranchements avec un drapeau blanc ? La position vietnamienne, confortée par le bloc pro-soviétique, a déjà été exposée. Maximaliste, elle se résume à cette formule qui ne le cède en rien à l'intransigeance des Chinois : « *La situation au Kampuchéa est irréversible* ».

Et le prince Sihanouk ? Nous avons demandé à un diplomate vietnamien ce qu'il pensait des propositions de l'ancien chef de l'État offrant de rentrer à Phnom-Penh et de coopérer avec le nouveau régime. Il a répondu : « *Sihanouk reste changeant, imprévisible. Il est encore trop tôt pour son retour. Il faudra d'abord qu'il s'entende avec Heng Samrin* ». M. Hun Sen, après de longues esquives, a fini par dire : « *Si Sihanouk est vraiment indépendant* (de Pékin et des Khmers rouges), *nous jugerons en fonction de ses activités. Il faut d'abord qu'il cesse son soutien à certains mouvements de résistance à la frontière thaïlandaise* ». Propos tactiques, dilatoires ? Pour ce régime faible, le prince Sihanouk ne serait pas facile à manier. On mesure mal la charge émotionnelle qu'il représente encore pour son peuple. Il est question que le prince quitte bientôt son exil nord-coréen pour faire un voyage en Asie du Sud-Est. Maintenant qu'il offre sa collaboration à leurs adversaires, ceux qui ont jusqu'à présent ignoré ses avances prendraient-ils soudain conscience de son existence ?

FIN

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

FETE DES MERES

UN PEIGNE DE MANIATIS...
Chez Maniatis, évidemment.

UN DINER AU RESTAURANT...
Grande tradition, cuisine régionale, ou exotique, 12 nouvelles tables à découvrir.

UN CHEMISIER EN SOIE...
Le plus grand choix, chez Renoma, Franck et Fils, Cacharel... Au Forum, l'élégance à 40 adresses.

C'EST AU FORUM DES HALLES.
1-7, rue Pierre Lescot 75001 Paris
Métro RER Châtelet-les-Halles

FABRICANT

SOLDE
SANS PRÉCÉDENT
du 29 mai au 4 juin

SIÈGES ANGLAIS EN CUIR 1er CHOIX

Modèles d'exposition - Prototypes - Fins de séries

REMISE JUSQU'A 50 %

ZENNER
Le spécialiste du cuir et du style Anglais

Fabricant à Paris depuis 1865

50, rue de Montreuil, 75011 - 372-27-57 - Mo Boulets-Montreuil
10, rue Faidherbe, 75011 - 371-86-14 - Mo Faidherbe-Chaligny.

(Ouvert de 9 h. 30 à 19 h. sans interruption.)

Viasa, la compagnie aérienne du Venezuela entreprend, dans les années 80, une planification réaliste au bénéfice de ses passagers.

• HOSPITALITÉ : Un plan d'amélioration de nos différents services au sol et à bord est une réalité. Nous souhaitons réaffirmer la chaleureuse hospitalité vénézuélienne.

• PONCTUALITÉ : Nous n'épargnons aucun effort pour assurer la ponctualité de nos vols. Un plan horaire ingénieux, soigneusement élaboré, permet une plus grande souplesse de correspondance entre les différentes villes de notre réseau.

"Nous nous devons d'être aussi bons au sol que dans nos vols"

VIASA 80
des idées nouvelles dans l'air...

KLM Agent Général pour la France, 36 bis, avenue de l'Opéra - 75002 Paris. Réservation passage, Tél. : 266.57.19 / Fret, Tél. : 535.78.00

CEIA

FETE DES MERES

UNE CARTE BONNE FETE...
Pour les mamans sages, toutes les images à la Carterie et à Carte d'Art.

UNE CHEMISE DE NUIT...
Nuits câlines : chez Etam, chez Sommeilla ... et bien sûr, à la Boutique du Sommeil.

UN PENDENTIF EN OR DE MORABITO...
Uniquement chez Morabito. Mais d'autres bijoux étincellent chez les 10 autres bijoutiers du Forum.

C'EST AU FORUM DES HALLES.
1-7, rue Pierre Lescot 75001 Paris. 1650 places de parking.

# AMÉRIQUES

### Canada

## Le Québec participera aux négociations sur la réforme constitutionnelle

De notre correspondant

Montréal. — Sans perdre de temps, le gouvernement canadien a décidé d'exploiter à fond le défaite des nationalistes québécois au référendum du 20 mai. En trois jours, le ministre fédéral de la justice, M. Jean Chrestien, qui est responsable du dossier constitutionnel, s'est rendu dans toutes les capitales provinciales pour s'assurer du concours des premiers ministres dans le vaste projet de réforme du système politique canadien. Neuf chefs de gouvernement ont accepté le principe d'une relance des négociations sur le sujet. En revanche, le Québec, qui est pourtant le principal intéressé, a refusé de recevoir dans l'immédiat le ministre de la justice, dont on trouve l'empressement un peu suspect après tant d'années d'atermoiements. Le premier ministre québécois M. René Lévesque n'en a pas moins adopté une attitude extrêmement conciliante, et on laisse entendre qu'il sera présent lors de la réunion préparatoire qui se tiendra le 9 juin en présence de ses neuf collègues provinciaux et du premier ministre canadien, M. Pierre Elliot Trudeau.

Au cours d'une conférence de presse, vendredi dernier 23 mai, M. Lévesque a tiré les leçons de son échec au référendum sur le souveraineté-association (souveraineté politique du Québec, assortie d'une association économique avec le Canada) et s'est engagé à participer « loyalement à tout projet de réforme constitutionnelle ». Prenant acte du désir des Québécois de « donner une nouvelle chance au renouvellement du fédéralisme », le chef du parti québécois a indiqué qu'il mettrait temporairement « en veilleuse » la souveraineté-association, et qu'il n'écartait pas, a priori, la possibilité d'arriver à un accord satisfaisant dans le cadre fédéral. Dans ce cas, il abandonnerait le projet politique qu'il défend depuis treize ans.

Si la bonne foi de M. Léveque n'est pas mise en doute par ses adversaires fédéralistes, ces derniers ne se font cependant guère d'illusions sur le souplesse d'un interlocuteur qui ne pourra aller très loin dans le compromis sans risquer de se faire rappeler à l'ordre par ses propres troupes. Le premier ministre québécois lui-même a déjà indiqué les limites dans lesquelles il était disposé à négocier. La nouvelle Constitution, dit-il, devra reconnaître l'« égalité des deux peuples » qui sont tous deux majoritaires, l'un au Canada anglais, et l'autre au Québec francophone. Or, ce postulat est inacceptable pour M. Trudeau.

Un accord semble également tout à fait improbable sur ce qu'il est convenu d'appeler les « demandes traditionnelles » du Québec qui, depuis vingt ans, exige d'avoir le contrôle complet des politiques sociales et des communications (radio-télévision, téléphone, etc.). Il n'est cependant pas exclu que le gouvernement fédéral accepte des aménagements dans ce domaine pour éviter de prêter le flanc aux accusations d'ingérence qui viendront du Québec.

Dès le départ la négociation semble donc mal engagée, mais il n'est pas dit que les différents interlocuteurs ne s'entendent pas eu moins pour discuter en priorité de questions moins controversées comme la réforme du Sénat. Le remplacement du Sénat par une Chambre des provinces pourrait permettre à celle-ci d'avoir un droit de regard sur les décisions du gouvernement fédéral qui les concernent. Plusieurs propositions en ce sens ont déjà été faites, mais de sérieux désaccords pourraient surgir lorsqu'il faudra discuter de la composition, et surtout des pouvoirs de la nouvelle Chambre.

### Une révision difficile

Des divergences plus profondes encore sont à prévoir lorsqu'il faudra aborder le problème du partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces. Celles-ci tiennent absolument à conserver les prérogatives que l'actuelle Constitution — l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — leur reconnaît, notamment en ce qui concerne la propriété exclusive des ressources naturelles.

Même si l'on exclut les cas particulier que constitue le Québec, les négociations ne seront pas faciles ; les intérêts des différentes provinces ne concordent pas souvent, et leur égoïsme ne laisse guère de latitude au gouvernement fédéral. M. Trudeau a mis en garde les provinces contre une tendance excessive à la décentralisation, à la « balkanisation », et un de ses ministres a même déclaré que le Canada était « déjà allé trop loin dans cette direction ». Cet avertissement indique que, contrairement à ce que souhaitent plusieurs gouvernements provinciaux, il n'est pas question de réduire les pouvoirs fédéraux, mais plutôt de renforcer la participation des différentes régions du pays aux décisions du gouvernement fédéral. Seule la riche province industrielle de l'Ontario, grand bénéficiaire du régime fédéral, est d'accord avec M. Trudeau.

La première tentative de révision de la Constitution, qui est encore aujourd'hui un texte de loi britannique et qui dépend du Parlement de Londres, a eu lieu en 1927. Depuis six premiers ministres s'y sont employés. En vain. M. Trudeau a consacré beaucoup d'énergie à ce problème et il ne parvient pas à se résoudre à l'idée que les provinces exigent de lier le « rapatriement » de la Constitution à sa révision : « Le Canada est le seul pays indépendant qui n'ait pas sa propre Constitution rédigée au Canada, pour les Canadiens, par les Canadiens ; le seul pays qui, au point de vue du droit, soit encore une colonie parce qu'il doit encore aller dans un autre pays pour apporter des changements à ses lois fondamentales. »

L'émoi provoqué au Canada anglais par le référendum québécois, par la possibilité réelle de l'indépendance de la province francophone, et par le risque d'un éclatement du pays a sans doute créé d'excellentes conditions pour opérer à chaud et obtenir plus de coopération de la part des différents interlocuteurs en présence. C'est ce qui explique sans doute le précipitation de M. Trudeau qui avait pourtant déclaré en novembre dernier qu'il n'était pas l'« homme pour négocier un nouveau fédéralisme eu cours de la prochaine décennie ». Il est paradoxal de voir aujourd'hui deux hommes, MM. Lévesque et Trudeau, qui ne croyaient plus à cette négociation, accepter de s'asseoir à la même table pour discuter de la réforme du système politique canadien. Le plus étonnant serait qu'ils parviennent à un accord satisfaisant pour le Québec et pour le Canada.

BERTRAND DE LA GRANGE.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons évalué dans *le Monde* du jeudi 29 mai la fortune personnelle de M. Jean-Claude Duvalier à 1 milliard de dollars. Les biens du président à vie de Haïti ne s'élèvent en fait qu'à 1 milliard de francs.

## La visite en France de M. Martinez de Hoz, ministre argentin de l'économie

### Un amoureux de l'ordre

M. José Martinez de Hoz, ministre de l'économie de l'Argentine, qui fait une tournée en Europe, est arrivé mercredi soir 28 mai à Paris. Il devait être reçu ce jeudi dans l'après-midi par M. Giscard d'Estaing. Au cours de sa visite officielle de quarante-huit heures en France, M. Martinez de Hoz doit avoir des entretiens avec M. Raymond Barre, les ministres de l'économie, du budget et du commerce extérieur, MM. Monory, Papon et Denian, ainsi qu'avec des représentants du patronat (C.N.P.F.).

« Je partirai en même temps que le président Videla, en mars 1981 (1). Cela ne veut pas dire que je deviendrai indifférent à la politique. Mais je ne serai pas le ministre de l'économie de son successeur » Ainsi se confiait devant nous, à Rio-de-Janeiro, où il était venu participer à la réunion annuelle des gouverneurs de la Banque interaméricaine de développement, M. José Martinez de Hoz, qui dirige l'économie argentine depuis le coup d'Etat militaire de mars 1976.

« Le monde extérieur ne doit pas s'y tromper, poursuivait-il. Cela n'est pas une affaire de personnalité. Ce gouvernement procède institutionnellement des forces armées et non de M. Videla seul. Celui-ci s'en ira, mais sa politique sera maintenue. »

Curieux homme, en vérité, que les militaires ont laissé appliquer, comme dans un laboratoire, ses méthodes économiques ultra-libérales, malgré les réticences que suscitaient chez les plus nationalistes d'entre eux le champ libre qu'il donnait aux multinationales et au capital étranger. Petit, maigre, nerveux, à la fois passionné et désinvolte, il est l'héritier d'une des plus riches familles du pays, associée à la gestion des aciéries Acindar, dont la compagnie américaine U.S Steel est un des principaux actionnaires.

Ce politicien de l'économie, auquel on prête parfois l'intention de se présenter comme candidat civil à la présidence de la République en 1985, si les militaires se décident à cette date à passer la main, est un ampureux de l'ordre. « L'une des prémisses essentielles de tout progrès économique est la continuité dans l'exécution des programmes établis, lesquels, à leur tour, sont intimement liés à la stabilité politique du pays, explique-t-il. L'un de ses arguments préférés en faveur des militaires est que, dans les trente années qui ont précédé le coup d'Etat, trente ministres se sont succédé à l'économie et aux finances.

Deux principes l'ont guidé depuis quatre ans : la diminution du rôle de l'Etat « qui ne doit intervenir que si le secteur privé ne peut ou ne veut jouer son rôle » ; l'ouverture de l'économie sur l'extérieur par l'élimination des contrôles et des subventions. « Nous avons dû changer les structures traditionnelles héritées du péronisme, affirme-t-il. Nous avons libéré le système financier, réduit les tarifs douaniers, supprimé le contrôle des loyers, les subventions au fuel domestique et entravé aux investissements étrangers. Il y a eu des effets négatifs à court terme, mais la situation s'est assainie. »

La volonté manifeste du ministre de l'économie a été de changer les mentalités des hommes d'affaires habitués depuis longtemps à la protection de l'Etat.

En même temps, M. Martinez de Hoz s'est appuyé sur une nouvelle génération de hauts fonctionnaires, âgés pour la plupart d'à peine trente ans, et qui ont accédé très rapidement aux plus hauts postes en raison de l'ostracisme dont étaient victimes, de la part des militaires, les anciens responsables économiques.

Une partie du plan du ministre s'est réalisée : les investissements étrangers annuels sont passés de 270 millions de dollars en 1977 à 817 millions de dollars en 1979. Les exportations au cours de la même période ont presque doublé en valeur, et le commerce extérieur a enregistré l'an dernier un excédent de 1,4 milliard de dollars. Enfin, l'Argentine, qui était pratiquement en état de cessation de paiements en 1976, dispose de réserves de change, estimées à 10 milliards de dollars avant le krach bancaire de la fin d'avril dernier. M. Martinez de Hoz a été puissamment aidé par la progression de la production pétrolière, qui permet déjà à son pays d'être autosuffisant à 90 %, et lui évite le cauchemar que vit le Brésil voisin.

Ces résultats exercent un grand pouvoir d'attraction sur les banques commerciales étrangères, principalement américaines, et le ministre argentin de l'économie ne manquera pas de les faire miroiter devant ses interlocuteurs du C.N.P.F. Ils ont pour contrepartie un fait que M. Martinez de Hoz passe pudiquement sous silence : la considérable diminution du pouvoir d'achat des familles ouvrières. Elle pourrait, selon certains, avoir atteint 40 % en quatre ans. L'inflation annuelle qui était de l'ordre de 170 % en 1978 et pendant le première moitié de 1979 a permis de brouiller les cartes. Il est vrai qu'elle tend actuellement à diminuer.

L'assainissement auquel a procédé M. Martinez de Hoz a été parfois brutal, comme l'ont montré les faillites bancaires de la fin d'avril, et payé d'une régression sociale sans précédent. Il n'en est pas moins réel. Les conséquences politiques de cette situation commencent à se faire sentir. Les Etats-Unis, qui avaient, au nom de la « doctrine Carter », multiplié ces dernières années les remontrances, ont mis une sourdine à leurs critiques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Le nom du successeur du général Videla doit être connu en octobre. Il est vraisemblable que le général Viola sera désigné par les forces armées pour le remplacer.


PRESERVEZ VOTRE DOS FRAGILE
avec "PIRFLEX PIRELLI"
le sommier à lattes de bois articulé qui soutient particulièrement la colonne vertébrale et procure une relaxation totale.
PIRELLI a prévu des matelas en latex spécialement conçus pour ce genre de sommier.
RECOMMANDÉ PAR LE CORPS MEDICAL

LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
CAPELOU DISTRIBUTEUR
Seule adresse de vente : 37 Av. de la République - PARIS XI Métro Parmentier Tél : 357.46.35



Cette semaine
Métiers : où seront les réussites.

Les voies de la réussite sont aujourd'hui plus impénétrables que jamais. Par ces temps de disette de l'emploi, mieux vaut être au chaud : c'est-à-dire vendeur plutôt que producteur, petit plutôt que gros, salarié plutôt qu'indépendant, spécialiste plutôt que généraliste... Mais qui dit emploi ne dit pas forcément métier, et encore moins réussite.

Le Nouvel Economiste a recensé les terrains propices au succès : informaticien, certes, mais aussi boucher, bûcheron ou menuisier, cadre-voyageur, mais aussi maître-d'hôtel ou puéricultrice. Mieux vaut se préparer à la nouvelle économie qui sera plus sophistiquée, plus qualitative et plus mobile. Les gagnants seront les techniciens et même les super techniciens, les "qualiticiens", tous ceux qui travaillent à la préservation du "capital humain" et surtout ceux qui seront à la fois disponibles et mobiles. Le métier d'avenir le plus sûr est celui qui, d'abord, permettra de changer de métier.

Dans le même numéro : **Propriété : les Français sont tranquilles.**

Pas d'ombre pour les propriétaires. Un sondage exclusif de l'IFOP confirme la pérennité de la pierre et de la terre. Meilleur refuge que l'or, la Bourse ou la Caisse d'Epargne (71 %). A l'abri de tout risque de collectivisation (61 %). Une seule réserve : des règlements trop compliqués.

LE NOUVEL ECONOMISTE

Chaque vendredi.
Chez votre marchand de journaux.


هكذا سنة الاصل

# AMÉRIQUES

**États-Unis**

LA LEÇON DES ÉMEUTES DE MIAMI

## Noirs et Blancs continuent à vivre dans deux sociétés « séparées » et « inégales »

De notre correspondante

New-York. — Les trois jours d'émeutes raciales qui viennent de dévaster tout un quartier de Miami marquent-ils la fin de la trêve relative observée dans les « ghettos » depuis le milieu des années 60 ? C'est la question que de nombreux Américains se posent avec angoisse.

Le réveil brutal des luttes raciales n'étonne pourtant pas les spécialistes, noirs ou blancs, qui ont suivi le mouvement pour les droits civiques depuis ses débuts. Si d'incontestables progrès ont été réalisés pour l'intégration des vingt-six millions de Noirs dans la société d'abondance américaine, le nombre des « laissés pour compte » s'est aussi accru et la disparité des niveaux de vie s'est aggravée : en 1960, sept millions de Noirs vivaient au-dessous de ce que le gouvernement fédéral considère comme le « *niveau de pauvreté* », il y en a huit millions aujourd'hui. La crise économique qui sévit depuis deux ans touche surtout la population au niveau d'instruction limité et dépourvue de qualification professionnelle, c'est-à-dire essentiellement les Noirs. Tandis que le taux moyen de chômage se situe dans le pays aux environs de 7 %, celui des Noirs a été, au premier trimestre 1980, de près de 13 %. Chez les jeunes, il avoisine 35 à 40 %.

C'est peut-être dans le domaine des responsabilités politiques que les progrès ont été le plus marquant depuis les années 60. Et même 70 : en 1970, il y avait dix Noirs au Congrès (dont un sénateur), il y en a aujourd'hui dix-sept, mais, il est vrai, plus aucun sénateur. En 1970, il y avait quarante-huit maires noirs, il y en a aujourd'hui cent soixante-dix, dont certains administrent de grandes villes comme Washington, Detroit, Los Angeles, Atlanta, La Nouvelle-Orléans. Il y avait, en 1954, une centaine d'élus noirs à tous les échelons ; ils étaient mille cinq cents en 1970, ils sont aujourd'hui quatre mille cinq cents. Mais ils ne constituent encore que 1 % des élus du pays.

### La nouvelle bourgeoisie noire

Les progrès ont été surtout spectaculaires dans le vieux Sud ségrégationniste et raciste de tradition d'où la grande majorité des élus noirs sont originaires. Birmingham, en Alabama, qui connut des émeutes raciales parmi les plus violentes, a élu, il y a quelques mois, son premier maire noir.

Le nombre des Noirs a doublé dans les universités au cours des sept dernières années, mais ils ne constituent encore que 11 % de la population étudiante. La plupart des écoles primaires et secondaires publiques ont été « déségrégées », non sans troubles parfois, mais la commission fédérale des droits civiques estime qu'il y a aujourd'hui plus de ségrégation scolaire dans l'ouest et le nord des Etats-Unis que dans le sud : quelque cent cinquante districts scolaires n'ont toujours pas obéi aux injonctions fédérales, notamment à Los Angeles, San-Francisco, Detroit, Milwaukee et Boston, qui demeurent le théâtre de troubles raciaux sporadiques. Les écoles publiques des grandes villes sont restées en grande majorité peuplées d'écoliers noirs et pauvres, parce que les classes moyennes, noire ou blanche, préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles privées dont le niveau est meilleur.

Une nouvelle bourgeoisie noire commence à prospérer : entre 1958 et 1978, le pourcentage des Noirs membres des professions libérales est passé de 4 à 11 %, chez les cadres commerciaux et administratifs de 2,4 à 4,8 %. Les Noirs constituent 7 % des étudiants des écoles de droit qui mènent traditionnellement à des professions bien rémunérées. Quelque deux cents avocats noirs travaillent pour des firmes de Wall Street, dix mille des quatre cent quatre-vingt mille avocats américains sont noirs, et vingt-sept des six cent soixante-dix-huit juges fédéraux. A la télévision, la « percée » des journalistes noirs est spectaculaire. Mais si une famille noire sur neuf peut être aujourd'hui considérée comme faisant partie de la classe moyenne, le revenu moyen des familles noires reste à peine supérieur à la moitié de celui des familles blanches.

### Une double société

La principale leçon des événements de Miami est que tous ces progrès restent limités et fragiles. Après les émeutes de 1967 à Detroit (Michigan) et à Newark (New-Jersey), le président Johnson avait nommé une commission d'enquête dont le rapport indiqua que les désordres avaient eu plusieurs causes précises : des écoles publiques surpeuplées et d'un niveau très bas, des logements d'un confort très inférieur à la moyenne générale, une police brutale, répressive et en grande majorité blanche. Une justice discriminatoire, un fort taux de chômage, très peu de Noirs représentés dans les instances municipales, une aide sociale insuffisante et l'important facteur de tensions psychologiques constitué par l'existence de quartiers blancs prospères aux abords des « ghettos » noirs. La commission concluait son rapport par ces mots : « *Notre pays s'oriente vers une double société, l'une noire, l'autre blanche, séparées et inégales.* »

C'est à peu près la situation qui règne à Miami et dans nombre de grandes villes des Etats-Unis. A Miami, les Noirs constituent 15 % de la population, pour le reste presque également partagée entre les latino-américains, principalement originaires de Cuba, et les « Anglos » ; 13 % des Noirs sont au chômage, notamment parce que les immigrés cubains leur ont enlevé les emplois qu'ils occupaient traditionnellement dans l'hôtellerie, principale industrie de la ville. Le revenu moyen d'une famille noire est de 5 600 dollars par an, c'est-à-dire à peine au-dessus du revenu minimum établi par les services sociaux. Le revenu moyen d'une famille blanche de Miami est de 14 000 dollars par an.

Les événements de Miami, déclenchés par un verdict acquittant quatre policiers blancs soupçonnés du meurtre d'un agent d'assurances noir, paraissent avoir soudain réveillé la contestation raciale : il y a quelques jours, une femme porto-ricaine, interrogée à New-York après que son neveu eut avoué être l'auteur de l'assassinat d'un écolier blanc de seize ans, s'est écriée : « *De toute façon, il aura un procès truqué : pour avoir droit à un vrai procès, aujourd'hui, il faut être Blanc.* »

Le fait est que la plupart des émeutes noires qui ont éclaté au milieu des années 60 ont eu pour origine directe des relations tendues entre la communauté de couleur et la police locale. Or les municipalités ont actuellement de nouvelles difficultés à recruter des policiers noirs, en grande partie à cause du nouveau climat de méfiance qui s'est développé à l'égard des forces de l'ordre.

Au sein de la communauté noire, les sentiments sont ambigus : les responsables d'organisations qui ont pignon sur rue, comme l'Urban League ou l'Association pour l'avancement de la population de couleur (N.A.A.C.P.), admettent que les progrès ont été considérables depuis vingt ans, du fait, surtout, des lois fédérales, qui font de tout acte jugé raciste un délit, et du programme d'« *Affirmative Action* », qui offre un recours juridique contre toute forme de discrimination raciale, confessionnelle ou sexuelle.

Mais les dirigeants des grandes organisations noires notent que la discrimination n'a pas disparu : elle a pris des tours plus subtils. S'il est interdit de refuser de vendre ou de louer une maison à un Noir pour des raisons raciales, rien n'empêche un agent immobilier ou un promoteur d'instituer une réglementation qui découragera le plupart des candidats, à moins qu'ils n'aient des moyens économiques très supérieurs à ceux de leurs voisins potentiels. La vie professionnelle de haut niveau reste semée d'embûches pour les hommes et les femmes de couleur. Une consœur noire nous disait : « *Pour réussir quand on est une femme noire, il faut être meilleure qu'un homme blanc...* »

### Les héros sont fatigués

L'une des armes de choc de l'« *Affirmative Action* » a été l'institution de quotas pour les minorités dans les entreprises et les établissements d'enseignement. Mais ce système, qui a permis à de nombreux Noirs d'entrer dans des professions qui leur étaient jusqu'ici fermées, commence à provoquer des réactions. Après y avoir été favorables, nombre de Blancs, même libéraux, assurent que les quotas provoquent maintenant une discrimination à rebours et ouvrent les portes à des éléments peu faits pour les responsabilités qui les attendent.

Le calme relatif qui régnait depuis plusieurs années sur le front racial, périodiquement interrompu, notamment dans le sud, par des incidents violents mais brefs, a contribué à créer un faux sentiment de sécurité.

Pour M. Charles Hamilton, professeur de sciences politiques à l'université Colombia, et ancien compagnon de lutte de Stokeley Carmichael, l'apathie qui régnait ces dernières années dans la population noire a eu deux causes principales : la naissance d'une classe moyenne qui, heureuse et encore étonnée de son ascension sociale et économique, tend à se désolidariser des « ghettos », et surtout l'absence de leaders politiques comme les années 60 en ont tant produit. Les militants des grandes batailles pour les droits civiques, vieillis ou fatigués, souvent devenus sceptiques, se sont plus ou moins retirés. Si des hommes comme MM. Andrew Young, l'ancien ambassadeur aux Nations unies, ou le pasteur Jesse Jackson, de Chicago, ont une certaine audience, ils sont loin d'avoir l'ascendant d'un Martin Luther King.

L'époque, aussi, n'est plus la même : les luttes pour les droits civiques ont coïncidé avec la campagne contre la guerre du Vietnam et les grandes manifestations pacifistes. Toute une population de jeunes, Blancs et Noirs, militaient au coude à coude pour des objectifs parallèles. La guerre est finie, les droits civiques sont inscrits dans la Constitution, et les étudiants de 1980 pensent plus à leur diplôme et aux difficultés qu'ils vont avoir à trouver un emploi qu'à refaire le monde. L'apparition de la bourgeoisie noire dans tous les secteurs de la vie publique et professionnelle a aussi pu donner l'impression fausse à de nombreux Blancs que la promotion des Noirs était désormais sur les rails.

Mais les « ghettos » sont toujours là, potentiellement explosifs. D'autant que toute une nouvelle génération de jeunes Noirs, qui n'ont pas connu l'époque de la discrimination ouverte et légale, a le sentiment d'être totalement abandonnée des pouvoirs publics.

« *Il n'y a plus d'activisme politique*, dit M. Charles Hamilton, *mais il y a ce qui tient lieu de contestation : des délits de droit commun.* » De fait, la vie de « ghettos » reste émaillée de vols, de viols, d'assassinats et d'incendies volontaires. Les chos-


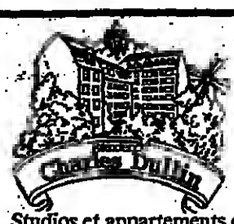

Paris est plein.
Une formule originale... les services d'un hôtel, les avantages d'un appartement.
Studios et appartements en location à la semaine, sans caution et sans formalités (kitchenette, téléphone direct, télévision couleur, ménage quotidien inclus).
Une adresse à retenir : Résidence Charles Dullin, 10, place Charles-Dullin, 75018 Paris Tél. 257.14.55.
Au pied de la Butte Montmartre, attenant au théâtre de l'Atelier.

Les cuisines Miele se regardent de près
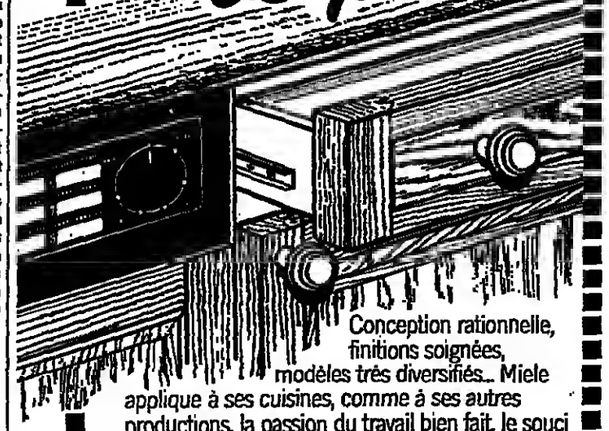
Conception rationnelle, finitions soignées, modèles très diversifiés... Miele applique à ses cuisines, comme à ses autres productions, la passion du travail bien fait, le souci de la fiabilité et de la robustesse.
Allez les voir chez :
MDS 5, boulevard Raspail 75006 Paris-Tél. 222.12.25. Métro : rue du Bac
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 19 h
Miele
La passion de l'exigence.

DIAMANT
Quand la parure devient placement
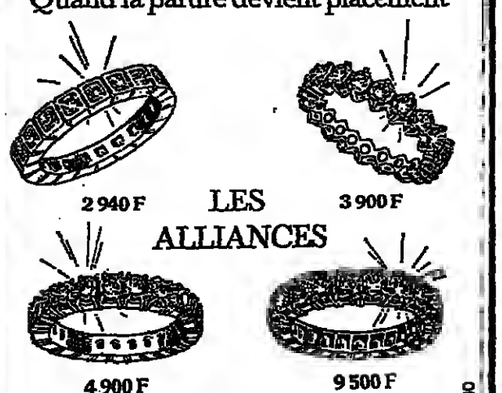
2 940 F LES 3 900 F
ALLIANCES
4 900 F 9 500 F
Crédit personnalisé sur demande.
MP
Joaillier-conseil
8, pl. de la Madeleine - 86, rue de Rivoli - 138, rue La Fayette
Tél. : 260.31.44
PUBLIVIT 4980

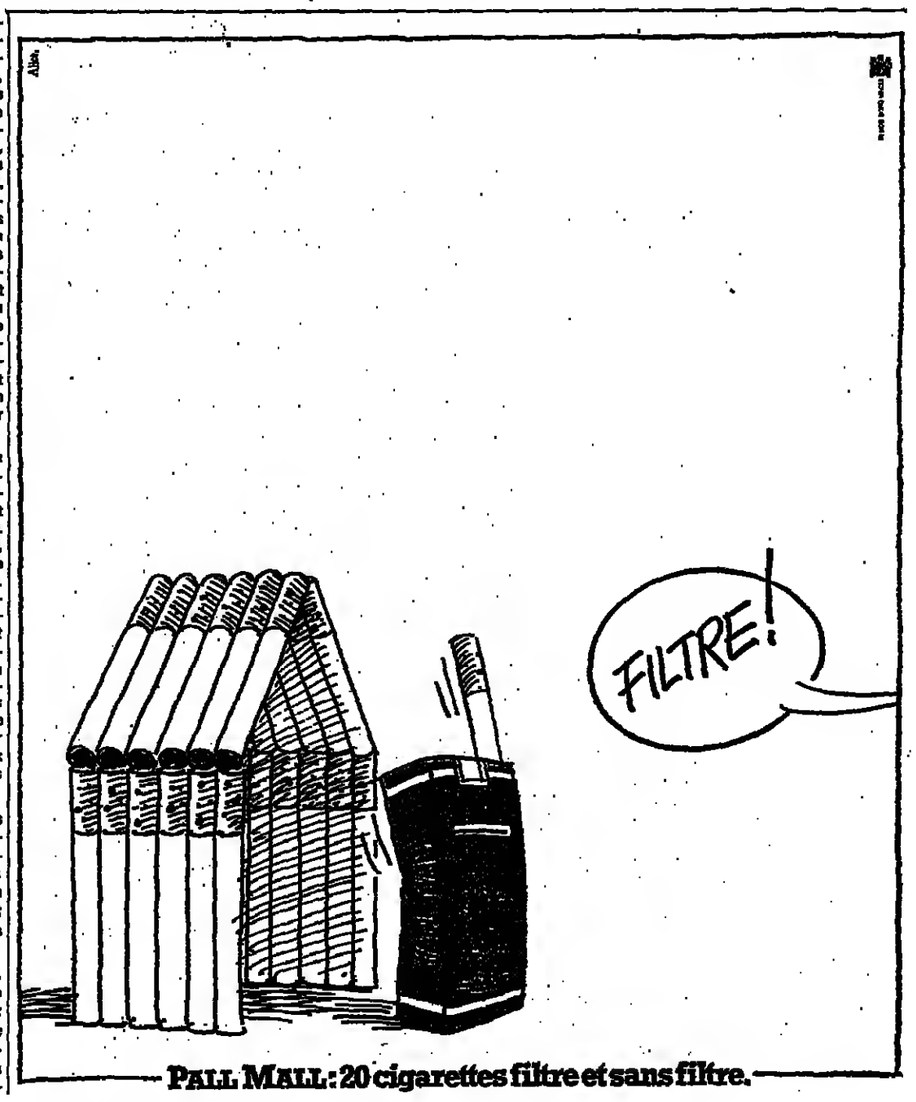

PALL MALL : 20 cigarettes filtre et sans filtre.

# DIPLOMATIE

LA FIN DE LA VISITE DE M. BARRE

## A Narvik, le premier ministre a rendu hommage au « courage exemplaire » du peuple norvégien

M. Raymond Barre a regagné Paris mercredi 28 mai en fin de journée après avoir assisté, en compagnie de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, aux différentes cérémonies organisées à Narvik à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire remportée par les troupes alliées sur les forces allemandes (« le Monde » du 28 mai). Le premier ministre a rendu hommage au « courage exemplaire » du peuple norvégien, ainsi qu'aux chasseurs alpins et aux légionnaires français qui participèrent à la bataille sous le commandement du général Béthouart. M. Barre a dit que la France et la Norvège attachent aujourd'hui « un grand prix à la détente qui a ouvert en Europe les voies du dialogue et de la coopération, mais qui ne saurait exclure la vigilance ». Il a assuré les Norvégiens « de l'amitié, de la confiance et de l'estime du peuple français ».

## *Le pèlerinage du vieux général*

*De notre envoyé spécial*

*Narvik.* — C'était la première fois qu'un premier ministre français était accueilli à Narvik. Pourtant, dans les vitrines des magasins du port, célébrant le quarantième anniversaire de la « *victoire inachevée* », ce n'était pas la photographie de M. Barre qu'on pouvait voir en ce mercredi 28 mai. C'était celle du général Béthouart, dont la présence aux cérémonies a quelque peu éclipsé dans le cœur des anciens combattants présents celle des représentants des différents gouvernements.

Le vainqueur de Narvik a aujourd'hui quatre-vingt-onze ans. Quand il est arrivé sur la modeste plage d'Ornes, à l'entrée de la ville, sur les lieux où les premiers légionnaires français débarquèrent le 28 mai 1940, les photographes n'eurent d'objectifs que pour lui. Appuyé sur sa canne, courbé sous son vieil uniforme, la démarche flageolante, le général a salué les drapeaux et les fanions des unités qui servirent sous ses ordres. Plusieurs détachements militaires lui ont rendu les honneurs. Il y avait là une compagnie du 6e bataillon de chasseurs alpins de Grenoble, la musique du 1er régiment étranger de la Légion, une garde d'honneur norvégienne et cinq matelots de la Royal Navy. Alentour, le paysage formait une carte postale : du soleil, du ciel bleu, des sommets enneigés. Derrière les stèles commémoratives, plusieurs bâtiments de guerre croisaient sur les eaux vertes du fjord Hergangs ; en tête une frégate britannique, en seconde position un aviso français, l'*Amyot-d'Inville*, puis cinq vedettes norvégiennes.

Dans l'assistance nombreuse, les quelque trois cent soixante « anciens de Narvik » venus de France échangent leurs souvenirs. L'un d'eux s'est approché du général Béthouart : « *Est-ce que ce pèlerinage ne vous fait pas rajeunir, mon général ?* ». « *Oui*, a répondu ce dernier, *mais mes jambes ne veulent pas suivre.* » On a alors avancé un fauteuil. Le général a fixé les eaux du fjord, silencieusement : « *Quand je suis ici, je pense à mon chef d'état-major qui a été tué là-dessous* », indiqua-t-il en montrant la plage de rochers en contrebas.

MM. Barre et Nordli sont enfin arrivés, tandis que quatre Starfighter F-104 traçaient de longs sillages noirs dans le ciel. Respectueusement, M. Barre se mit presque au garde-à-vous devant le vieux général. Tous deux échangèrent quelques banalités. Aidé par un général norvégien, le général Béthouart a déposé deux gerbes, l'une devant la stèle norvégienne, l'autre au pied de la stèle française. Le maire de Narvik a dévoilé une plaque : la lieu s'appellera désormais la « place des Anciens-Combattants ». La cérémonie s'est poursuivie au cimetière de la ville. Pour laisser à l'assistance le temps de gagner ce lieu, le cortège officiel est allé un moment en ville.

Le général, lui, s'est rendu directement au cimetière. Avec recueillement, il a parcouru le carré où sont enterrés les soldats français tombés à Narvik. Il a relu les noms inscrits sur les dalles funéraires. Des noms dont il se souvient, bien qu'il ne soit pas venu à Narvik depuis 1972. Il s'est penché longuement sur certaines dalles. Mais le terrain était incliné et on a avancé à nouveau le fauteuil. A quelques pas de là, un vétéran français a déposé un rameau sur la tombe d'un légionnaire, Herman Rink. « *Il avait quinze ans de service* », a-t-il dit à un jeune photographe qui portait un képi blanc. Pour le général, l'attente a été longue, trop longue. Légèrement incommodé, il a demandé qu'on le ramène un instant à son hôtel. Devant le fauteuil vide, le représentant d'une chaîne de télévision s'est inquiété de cette absence. Il avait prévu de cadrer son sujet filmé sur le général Béthouart. Ouf ! celui-ci est revenu. « *La ville a bien changé* », a-t-il déclaré.

Narvik est en effet aujourd'hui une ville vivante et florissante. Ce qui n'a pas changé, c'est la route du fer. Les trains déversent toujours sur le port le minerai de fer suédois qui fut l'enjeu de la bataille en 1940. Sur les quais, des enfants se promènent en mangeant des crevettes, tandis que là-bas, au cimetière, dans son fauteuil, un vieil homme recru de fatigue et de souvenirs, poursuit son pèlerinage sacré.

ALAIN ROLLAT.

### M. CARTER SE RENDRA EN YOUGOSLAVIE LES 24 ET 25 JUIN

Washington (*A.F.P.*). — Le président Carter se rendra en Yougoslavie les 24 et 25 juin prochain, à l'issue du sommet des pays industrialisés de Venise, a annoncé officiellement la Maison Blanche mercredi 28 mai. Ce voyage d'une semaine sera le premier en Europe du président Carter depuis un an.

Le président Carter fera également une visite officielle en Espagne les 25 et 26 juin, et au Portugal également le 26 juin, a confirmé la Maison Blanche. Avant le sommet de Venise, les 22 et 23 juin, le chef de l'Etat américain doit se rendre en visite officielle à Rome, les 19, 20 et 21 juin. Il sera reçu au Vatican par le pape Jean-Paul II le 21 juin.

### LE MINISTRE NORVÉGIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES FERA UNE VISITE A MOSCOU A L'AUTOMNE

*(De notre correspondante.)*

*Oslo.* — Le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Knut Frydenlund, fera, à l'invitation de son collègue soviétique, M. Gromyko, une visite en U.R.S.S. en automne. La date exacte n'a pas encore été fixée.

Dans le climat international actuel, la Norvège attache une grande importance à ce que le contact Est-Ouest soit maintenu, a déclaré M. Frydenlund, mercredi 28 mai. Il avait informé les partenaires de l'alliance atlantique de l'invitation reçue de Moscou, avant de l'accepter.

L'un des thèmes les plus importants qu'aborderont MM. Frydenlund et Gromyko concernera les négociations actuellement en cours entre Moscou et Oslo sur la délimitation du plateau continental dans la mer de Barents, en océan Glacial Arctique. Ces négociations durent depuis plusieurs années. Elles sont considérées par les autorités norvégiennes et par d'autres pays occidentaux comme ayant une grande importance politique, stratégique et économique.

La rencontre à Moscou sera le premier contact des ministres des affaires étrangères des deux pays depuis treize ans. C'était le tour du ministre soviétique de venir à Oslo. En invitant M. Frydenlund à Moscou, M. Gromyko lui a demandé de laisser de côté les impératifs protocolaires. — C.L.

● *Visite à Moscou du ministre suédois des affaires étrangères.* — M. Ola Ullsten devait arriver ce jeudi 29 mai dans la capitale soviétique pour s'entretenir avec M. A. Gromyko de la situation internationale, en particulier de la question afghane, et du désarmement en Europe. Il regagnera Stockholm vendredi soir. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — Le juriste soviétique de la commission internationale de l'O.N.U. qui a demandé le renvoi de son collègue afghan, M. Tabibi — avec lequel il collaborait étroitement jusqu'ici, — s'appelle M. Ouchakov et non M. Stakov (*le Monde* du 28 mai).

## M. Giscard d'Estaing reçoit les lettres de créance de quatre ambassadeurs

M. Giscard d'Estaing a reçu, mercredi 28 mai, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs de Chine, de Thaïlande, des Fidji et de Guyana.

### CHINE : visite à Pékin confirmée

Recevant les lettres de créance de M. Yao Guang, ambassadeur de la République populaire de Chine, le président de la République a confirmé qu'il se rendrait dans ce pays « *avant la fin de l'année* » et s'est prononcé pour le *renforcement du dialogue* au niveau politique entre Paris et Pékin. « *Dans le domaine politique*, a-t-il précisé, *nos deux pays sont attachés au principe de l'indépendance nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Je souhaite que la France et la Chine mettent à profit ces convergences pour renforcer leur dialogue et œuvrer plus efficacement au maintien de la paix.* » Après s'être félicité du « *développement sans précédent* » des relations franco-chinoises, le chef de l'Etat a souligné que la France était prête à apporter son concours « *au vaste effort de développement économique entrepris par Pékin* ».

[M. Yao Guang est né en 1921 dans la province du Shaanxi. Après des études supérieures, il a été nommé directeur adjoint du département des affaires d'Europe occidentale au ministère des affaires étrangères. Conseiller à l'ambassade de Chine en Pologne, directeur du deuxième département des affaires asiatiques, puis du département des affaires d'Europe et d'Amérique, il a été ambassadeur en Pologne, au Canada, au Mexique et en Egypte avant d'être nommé à Paris.]

### THAÏLANDE : le « sens humanitaire »

Répondant au nouvel ambassadeur de Thaïlande, M. Owart Suthiwart Narueput, M. Giscard d'Estaing a souligné que Paris, comme Bangkok, estime « *qu'un règlement pacifique fondé sur le respect de l'indépendance et de la souveraineté du Cambodge, est nécessaire pour assurer la stabilité en Asie du Sud-Est* ». Il a rendu hommage au « *sens humanitaire* » de la Thaïlande devant l'afflux des réfugiés sur son sol, ajoutant que la communauté internationale se doit « *d'alléger le fardeau que supporte votre pays* ».

### FIDJI : renforcer un climat amical et confiant

S'adressant à M. Nandan, premier ambassadeur à Paris des îles Fidji, M. Giscard d'Estaing a souligné « *la grande importance* » que la France attache au développement de l'Océanie, qu'elle désire voir évoluer « *dans l'harmonie et la paix* ». Il préconise un renforcement « *dans un climat amical et confiant* » des liens existant entre les Fidji et les territoires français du Pacifique.

### GUYANA : exploiter l'uranium

Répondant à l'ambassadeur de Guyana, M. Cedric Grant, le président de la République a souligné que la France était prête à accroître sa coopération technique avec un pays dont elle est voisine par ses territoires d'outre-mer. « *Les entreprises françaises*, a-t-il assuré, *sont prêtes à participer aux projets de développement de la Guyana, notamment dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation du minerai d'uranium.* »

### « INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE » : M. Schmidt a créé un climat de confiance, M. Giscard d'Estaing a fait l'inverse.

« *Il y a une différence considérable entre le projet de voyage du chancelier Schmidt à Moscou, bien préparé et largement soutenu, et la « conversation » hâtivement arrangée à Varsovie entre les présidents Giscard d'Estaing et Brejnev*, écrit l'*International Herald Tribune* du 29 mai. *Il est très nocif de créer l'impression que les pays occidentaux peuvent être divisés par une simple manipulation des leviers humains et économiques de la détente. Bien que l'Allemagne occidentale ait bien plus d'intérêts en jeu dans ces domaines, les consultations que le chancelier a eues avec ses alliés avant d'accepter l'invitation soviétique ont créé un climat de confiance dans le fait qu'il défendra leurs intérêts aussi bien que les siens pendant son séjour au Kremlin. Le geste de cavalier seul de M. Giscard d'Estaing a eu un effet exactement inverse. Il a encouragé l'impression qu'il y a un canon mal arrimé dans le camp occidental et que l'intérêt propre de la France peut être tourné contre ses alliés.* »

# EUROPE

## Union soviétique

SELON CERTAINES RUMEURS

### M. Brejnev aurait eu recours à une guérisseuse

*De notre correspondant*

Moscou. — L'état de santé de M. Leonid Brejnev est de nouveau pour les Soviétiques un sujet de conversation, mais il n'est plus une source de préoccupations. L'apparente bonne forme du chef de l'Etat et du parti soviétiques frappe ses interlocuteurs comme les simples citoyens qui le voient à la télévision : sa démarche a perdu son rythme saccadé pour redevenir plus souple, son élocution est plus aisée, son visage a retrouvé sa mobilité.

En quelques mois, la métamorphose est frappante, et les multiples activités et voyages du secrétaire général au cours des dernières semaines confirment cette impression. Sans doute M. Brejnev a-t-il pris des vacances prolongées en mars et en avril, mais si l'on en croit les rumeurs qui courent à Moscou, ce repos n'expliquerait pas tout. Le secrétaire général aurait trouvé un nouveau moyen de se soigner avec l'aide d'une guérisseuse de Tbilissi, Mme Djouna Davitachvili, qui aurait également comme patients d'autres membres du gouvernement soviétique.

Le bruit est-il sérieux ? Tout le monde le croit à Moscou, mais le « secret médical » interdit toute vérification. Toujours est-il que Mme Davitachvili, elle, est une femme sérieuse et connue, suffisamment, en tout cas, pour avoir été citée récemment dans un très austère article scientifique du journal *Troud* par un membre correspondant de l'Académie des sciences qui dirige un laboratoire sur les phénomènes para-psychologiques, radio-électriques et magnétiques.

#### Des candidats « extra-sensibles »

Ce laboratoire possède un appareil mesurant le « *champ biologique* » des êtres « *extra-sensibles* ». En utilisant les propriétés particulières de leur champ biologique très chargé en énergie, les extra-sensibles peuvent agir sur les plantes, sur les hommes et sur leurs maladies. Le laboratoire a, d'autre part, une fonction de formation et de vérification : dans son service, des « *extra-sensibles expérimentés* » mesurent non seulement l'énergie des champs biologiques, mais examinent la moralité, les qualités personnelles et psychologiques des candidats « *extra-sensibles* » qui veulent exercer leurs capacités.

Mme Davitachvili, qui possède une importante clientèle privée (le coût de la séance s'élèverait à 250 roubles), considère que chaque individu est entouré d'une biosphère qu'elle peut modifier par l'imposition des mains, en utilisant la bio-énergie de son propre champ biologique. Au mois de septembre dernier, lors du congrès de Tbilissi sur l'inconscient, sa conversation était très recherchée par les psychanalystes occidentaux.

DANIEL VERNET.

### Six membres de l'Académie des sciences française persistent à demander « le droit de rendre visite » à M. Sakharov

Six membres de l'Académie des sciences, MM. Jean Dieudonné, François Gros, Louis Michel, Jean-Claude Pecker, Francis Perrin et René Thom, ont demandé aux autorités soviétiques « *le droit de rendre visite à leur collègue* », M. André Sakharov. L'académicien soviétique, prix Nobel de la paix, a été relégué à Gorki depuis le 22 janvier dernier. Faite au début de mars, cette démarche a été portée à la connaissance de M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères. Elle n'a reçu aucune réponse, ni de l'ambassade soviétique ni du Quai d'Orsay (*le Monde* du 19 mars).

*Le 21 mai dernier* — jour anniversaire de M. Sakharov, qui est âgé de cinquante-neuf ans — quatre des demandeurs — MM. Gros et Pecker n'avaient pu se libérer — et plusieurs autres membres de l'Académie des sciences ont tenu une conférence de presse pour faire connaître les diverses démarches entreprises en faveur de M. Sakharov et la situation actuelle du savant. Ainsi M. Michel, après avoir rappelé que M. Sakharov est resté actif dans plusieurs domaines de la physique, a indiqué qu'à Gorki il n'a pas accès à la bibliothèque de l'Institut de physique, et qu'il n'a pas le droit d'envoyer des « préprint » en anglais de ses articles scientifiques à paraître — ce qui est pourtant un procédé normal en U.R.S.S. Cela dément les récentes affirmations de M. Alexandrov, président de l'Académie des sciences d'U.R.S.S., qui a récemment confié à un visiteur américain que M. Sakharov a été envoyé à Gorki pour lui permettre de travailler, alors qu'à Moscou il était entouré d'une clique d'étrangers qui le poussaient à violer les lois soviétiques, violation qui aurait déjà pu lui valoir cinq ans de prison.

M. André Guinier, président du comité des droits de l'homme de l'Académie des sciences, a rappelé que le président de l'Académie a écrit à son homologue soviétique, pour lui faire part « *de la profonde émotion provoquée par la mesure qui frappe André Sakharov* », et pour indiquer que l'Académie des sciences *est convaincue* que de telles mesures ne peuvent que nuire aux relations franco-soviétiques. Un message a été aussi envoyé aux six académiciens soviétiques qui sont membres associés de l'Académie des sciences françaises, leur demandant de ne pas prendre « *une décision irréparable* ». Aucune de ces démarches n'a eu de suite connue, mais des conversations privées indiquent que les scientifiques d'U.R.S.S. sont conscients du danger de dégradation de leurs relations internationales. Contrairement à ce *qu'on pouvait craindre*, M. André Sakharov n'a pas été exclu de l'Académie des sciences d'U.R.S.S. lors de son assemblée annuelle du 4 mai dernier, ce qui lui assure encore une certaine protection.

Lors de son passage à Paris, Mme Ruth Bonner, la belle-mère de Sakharov (qui se rend aux Etats-Unis pour passer six mois auprès de ses petits-enfants), a confirmé, le 28 mai, l'« *isolement total* » dans lequel vit son gendre, qui ne peut recevoir que la visite de sa femme. Cependant, il a vu à diverses *reprises des scientifiques soviétiques*, délégués par l'Académie des sciences de l'U.R.S.S., depuis la démarche des académiciens français. Mme Bonner a précisé qu'elle *rentrerait prématurément* des Etats-Unis si la situation de son gendre devait s'aggraver.

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez

## Grande-Bretagne

### Le verdict disculpant la police du meurtre de Blair Peach critique implicitement certaines de ses méthodes

*De notre correspondant*

Londres. — Au terme de près d'un mois d'audience, et après avoir entendu quatre-vingt-quatre témoins, le jury chargé d'assister le coroner (magistrat enquêtant sur une mort suspecte) a rendu son jugement dans l'affaire Blair Peach. Il a décidé que c'était bien accidentellement que ce jeune instituteur d'extrême gauche avait été tué au cours des échauffourées qui opposèrent, le 22 avril 1979, des manifestants à la police à Southall, dans la banlieue de la capitale (*le Monde* du 25 avril 1979).

Le texte de l'arrêt confirme implicitement que Blair Peach a été mortellement frappé sur la tête par un policier en uniforme, mais estime que la police a employé « *raisonnablement* » la force pour disperser les manifestants. Néanmoins, ce verdict s'accompagne de réserves et même de critiques indirectes à l'égard des brigades d'intervention policières, connues sous le sigle de S.P.G. (Special Patrol Group). Le jury recommande, en effet, un renforcement du contrôle des autorités policières supérieures sur les S.P.G., ainsi que des inspections régulières dans les locaux de ce groupe policier pour éviter l'emploi d'armes « *non autorisées* ». En effet, l'enquête avait établi que des matraques spéciales, des barres de fer, des marteaux et autres instruments avaient été découverts dans les dépôts des S.P.G.

Ainsi, le verdict ne met pas fin à une affaire qui suscita de vifs remous dans les milieux politiques et dans le public. La mort de Blair Peach provoqua, en effet, la mobilisation de diverses organisations d'extrême gauche qui, en liaison avec la famille de la victime, tentèrent en vain d'obtenir l'ouverture d'une enquête officielle sur le comportement des S.P.G., accusés de l'avoir délibérément tué. La longue enquête intérieure menée pendant des mois par Scotland Yard n'ayant pas permis d'identifier celui qui avait frappé l'instituteur, les autorités judiciaires décidèrent d'abandonner les poursuites contre X.

La compagne de Blair Peach, ainsi que les avocats de la ligue antinazie — mouvement qui était à l'origine de la manifestation d'avril 1979 — vont tenter maintenant, mais avec peu de chances de succès, d'obtenir l'annulation du verdict, tandis que le S.P.G., s'estimant disculpé, envisage de poursuivre en diffamation les organisations qui ont distribué des affiches représentant des policiers sous un grand titre : « Recherchés pour assassinat. » : En tout cas, le verdict entretient les doutes de larges secteurs de l'opinion sur les méthodes du S.P.G., cette unité policière d'élite composée de deux cents volontaires. Prenant les devants, les autorités ont déjà déclaré que les recommandations du coroner avaient été prises depuis longtemps en considération.

#### Les préoccupations de l'opinion

A peu près tous les journaux, même les plus favorables aux autorités, reflètent les préoccupations de l'opinion. Ainsi, le *Daily Mail* constate que « *toutes les méthodes du S.P.G. n'ont pas la confiance du public* », et il s'inquiète que des armes non autorisées aient pu être employées par les hommes du S.P.G.

*Le Daily Mirror* estime de son côté que « *le S.P.G. a été officiellement disculpé cette fois, mais il reste encore en procès pour l'avenir* ». Pour le *Times*, le verdict ne peut « *entièrement dissiper les doutes sur le rôle de la police* ».

L'importance prise par l'affaire Peach confirme, à l'honneur des Britanniques, que leur attachement à l'ordre public ne passe pas avant leur refus de toutes les formes de brutalités, notamment policières.

HENRI PIERRE.

# PROCHE-ORIENT

## LA NÉGOCIATION ISRAÉLO-ÉGYPTIENNE

### « Nous n'avons jamais été aussi proches d'un règlement qu'aujourd'hui »

estime l'ambassadeur d'Israël à Paris

« *Nous n'avons jamais été aussi proches d'un règlement qu'aujourd'hui* », a dit M. Rosenne, ambassadeur d'Israël à Paris, s'adressant, mercredi 28 mai, à la presse diplomatique française. L'ambassadeur s'est déclaré persuadé que les négociations israélo-égyptiennes sur l'autonomie de la Cisjordanie allaient reprendre. « *Je ne crois pas que l'impasse soit si grave* », a-t-il dit, en faisant remarquer que l'échec des négociations de Camp David avait *été prédit* par de nombreux observateurs au moment même où l'accord était conclu.

Les « *difficultés* », a-t-il dit, viennent de l'absence à la table de négociations de deux parties : la Jordanie et les Palestiniens arabes, et des encouragements qu'ils reçoivent de la part du Front du refus et des Européens dont « *les initiatives entravent le processus de paix* ». M. Rosanne a notamment reproché à l'Europe des Neuf d'« *exiger des conditions qui ne figurent pas dans les accords de Camp David* », comme l'autodétermination des Palestiniens et la participation de l'O.L.P. aux négociations. « *Le plus grave* », a-t-il dit, serait que l'Europe des Neuf entreprenne de changer la seule base possible de négociation, c'est-à-dire la résolution 242 du Conseil de sécurité.

Il appartient aux Palestiniens arabes de choisir leurs représentants à la négociation, a encore dit M. Rosenne, qui a justifié les sanctions prises contre certains maires de Cisjordanie par les impératifs de la sécurité. « *Des interlocuteurs valables* » se sont révélés, a-t-il dit, mais ils ont été exécutés par les terroristes. M. Rosenne se dit convaincu que d'autres se présenteront : « *Ça prendra un mois, cinq mois ou six mois*, a-t-il dit, *mais ça ira plus vite si l'Europe encourageait les parties à négocier.* »

## Iran

### Les « étudiants islamiques » demandent aux députés de se montrer fermes sur l'affaire des otages américains

Téhéran (*A.F.P.*). — Les « *étudiants islamiques* » qui occupent l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran depuis le 4 novembre ont adressé mercredi 28 mai une mise en garde aux nouveaux députés iraniens, leur demandant d'*adopter* une « *attitude de fermeté* » en ce qui concerne l'affaire des otages, et de ne pas se laisser intimider par les pressions du « *Grand Satan américain* » ou les menaces d'une nouvelle agression menée contre l'Iran.

« *La décision que vous prendrez au sujet des otages*, ont-ils affirmé dans un communiqué diffusé par la radio iranienne, *constituera un test du pouvoir islamique. Toute mesure qui s'écarterait des directives de l'imam Khomeiny réclamant le jugement et la punition des otages si le chah et ses biens n'étaient pas restitués à l'Iran devra être basée sur des raisons justifiables devant le peuple iranien.* »

Dans le discours qu'il avait prononcé mercredi au cours de la séance inaugurale du Parlement, le président de la République avait lancé un appel aux députés pour qu'ils règlent par le « *dialogue* » les « *graves problèmes économiques du pays* ». Cependant, avait-il ajouté, « *face à ceux qui refusent le dialogue, nous réagirons avec fermeté* ». « *Au Kurdistan, j'ai donné l'ordre aux forces armées de réagir avec fermeté. Le pouvoir de l'Etat a été rétabli à Sanandaj et maintenant à Baneh. Nous n'allons pas abandonner facilement ce qui nous a coûté tant de sacrifices.*

» *Le principe de la liberté des partis politiques est inscrit dans notre Constitution. Mais il existe des limites à cette liberté. Tous les groupes politiques doivent savoir que le seul moyen d'aider la population est d'en finir avec les affrontements et de donner le temps à la République islamique de résoudre les problèmes économiques du pays.* »

Sept trafiquants de drogue, dont un gendarme qui travaillait à la prison de Qasr à Téhéran, ont été exécutés mercredi matin. L'ayatollah Khalkhali, qui a été récemment chargé de mener la lutte contre le trafic des stupéfiants, a organisé mardi soir une vaste rafle dans tout Téhéran, acheminant les trois mille drogués arrêtés au cours de cette opération au champ de courses de Farahabad. Cet hippodrome avait été réouvert aux parieurs il y a trois semaines.

*Anomalie dans une révolution* puritaine qui interdit tapis vert, cartes, dés, loterie nationale, ce champ de courses était devenu le « *rendez-vous* » des « *flambeurs* » et des passionnés de jeux de hasard. Lors des deux jours d'ouverture hebdomadaire, le jeudi et le vendredi, on avait vu les enjeux atteindre 50 millions de rials (100 000 dollars). La réaction des religieux ne s'est pas fait attendre.

Dimanche dernier, une centaine de membres de l'« Association islamique ont envahi l'hippodrome, affirmant qu'il s'agissait d'un « *centre d'espionnage et de prostitution* ». Deux jours après, l'« *incorruptible patron de la lutte antidrogue* » décidait malgré les protestations du personnel de l'hippodrome de le transformer en « *centre de rééducation* » pour les drogués iraniens.

## Liban

### DES AFFRONTEMENTS ENTRE CHIITES ET PALESTINO-PROGRESSISTES ONT FAIT QUINZE MORTS ET TRENTE BLESSÉS A BEYROUTH.

*(De notre correspondant.)*

Beyrouth. — Une violente bataille a fait rage dans la banlieue de Beyrouth-Ouest durant la nuit de mardi à mercredi entre des miliciens chiites d'*Amal d'une* part et, de l'autre, l'aile gauche du mouvement national et certaines organisations de la résistance palestinienne, notamment le FLA (pro-iranien). Une trêve, intervenue durant la journée de mercredi a été rompue dans la soirée, alors que les combats avaient déjà fait quinze morts et trente blessés. Ce jeudi matin, les tirs avaient de nouveau diminué d'intensité, sans pour autant cesser. Les troupes syriennes de la FAD ne sont intervenues que dans une des zones de combats, après négociations avec les deux parties.

Le mouvement national affirme dans un communiqué être l'objet de « *provocation* » servant les desseins de la « *faction isolationniste (chrétienne, liée à Israël* ». A quoi Amal a répliqué, en soulignant que ses adversaires mettent « *systématiquement en doute* » sa position nationale et surtout son attitude constante d'appui à la cause palestinienne (...), ce qui a ouvert la voie à une confrontation avec la résistance.

Ces affrontements entre chiites et palestino-progressistes sont loin d'être les premiers. Plus graves et plus sanglants que les précédents, ils s'insèrent dans un état de confrontation quasi permanente à Beyrouth et au Sud-Liban : émaillés de nouveaux accrochages souvent sanglants, ils sont la résultante de deux phénomènes parallèles et d'ailleurs étroitement imbriqués : l'implantation des Palestiniens au Liban et l'émergence du chiisme. — L.G.


CLEF
MONDE ARABE
COURS AUDIOVISUELS
ARABE MODERNE
et MAGHREBIN
Intensif juillet
Inscription immédiate :
43, rue des BOURDONNAIS
75001 PARIS
Tél. : 261-78-50 l'après-midi

ANVERS Centre Mondial du
DIAMANT
Tous renseignements
vous seront communiqués
24 heures sur 24 au numéro
TEL. : 19.32-31/31-27-54
GENERAL DIAMONDS
FELIKAANSTR 92 ANVERS

VOLKOFF
LES HUMEURS DE LA MER
La leçon d'anatomie
Les derniers jours de l'Algérie française,
avec le baroud et le pétrole,
la torture et les trahisons
la guerre secrète
et les réglements de compte ...
Vingt ans après le drame algérien,
le grand roman que la France attendait
JULLIARD
L'AGE D'HOMME


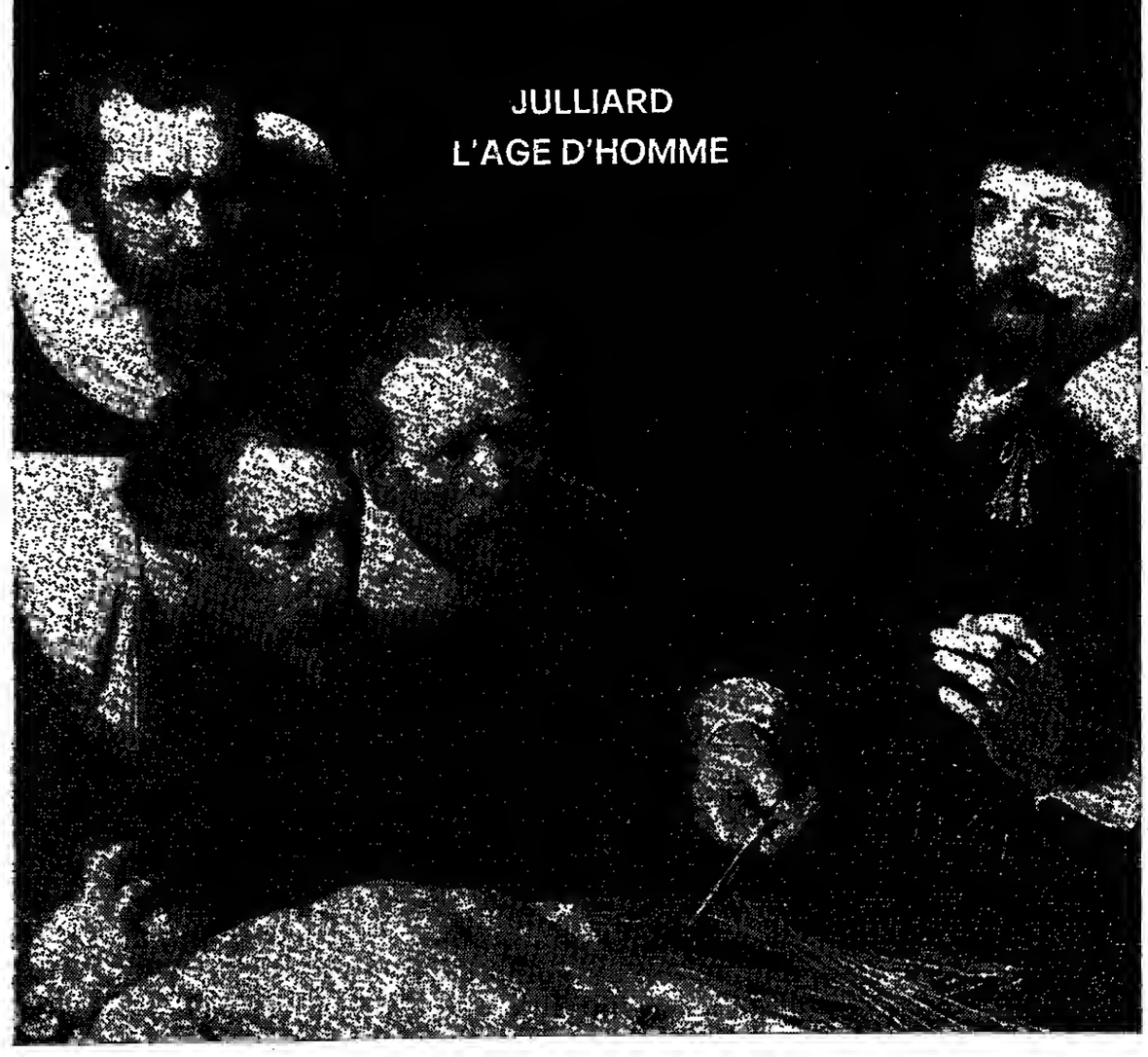

Le Monde

# politique

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

## M. Ducret continue de s'expliquer et de contredire M. Bonnet

**La commission parlementaire spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice a entendu, mercredi 28 mai, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à Paris, et M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale au moment de l'affaire de Broglie. M. Ducret a indiqué qu'il avait transmis, au mois d'avril 1976, à son supérieur hiérarchique, un rapport de police, daté du 1er avril, qui faisait état d'une affaire en préparation portant sur un trafic de faux bons du Trésor mais qui ne mentionnait pas, contrairement au second rapport daté du 27 septembre 1976, un projet d'assassinat dirigé contre le prince Jean de Broglie.**

M. Christian Bonnet n'a pas de chance. Chaque fois qu'il s'occupe des suites politiques de l'affaire de Broglie, le directeur de la police judiciaire, M. Jean Ducret, dément ses propos. M. Ducret l'avait fait le 21 mai, il a récidivé le mercredi 28 devant la commission spéciale chargée, à l'Assemblée nationale, d'étudier la proposition de résolution socialiste tendant à mettre M. Michel Poniatowski en accusation devant la Haute Cour de justice.

Le ministre de l'intérieur s'était placé dans ce mauvais cas le 9 avril dernier. Il avait alors juré, à la tribune de l'Assemblée nationale, *« avec gravité et sur (son) honneur »* que *« ni le préfet de police, ni le directeur central de la police judiciaire, ni le directeur général de la police nationale, ni le cabinet du ministre de l'intérieur de l'époque, ni le ministre lui-même n'ont eu connaissance »* de deux rapports de police, datés du 1er avril et du 27 septembre 1976.

Le premier faisait état de renseignements fournis par un indicateur selon lesquels un trafic de faux bons du Trésor *« portant sur plusieurs milliards de francs anciens »* était en préparation, au profit d'un *« gros bonnet »*. Le second évoquant la même affaire, désignait un *« propriétaire de grands restaurants parisiens »* et une personnalité *« exerçant une activité politique »* comme les commanditaires de l'opération. Il précisait *« qu'à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devrait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération bons du Trésor »*. Une note, datée du 24 septembre, placée en annexe de ce second rapport identifiait le restaurateur, M. de Varga, et l'homme politique, le prince Jean de Broglie — assassiné trois mois plus tard, le 24 décembre 1978 — ainsi qu'un *« expert financier »*, M. Allenet de Ribemont.

Le mercredi 21 mai, M. Ducret, entendu par la commission parlementaire spéciale avait révélé que ces deux notes, transmises par ses soins le 24 décembre 1976, après l'assassinat, à son supérieur hiérarchique, M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire, étaient connues, le 23 décembre suivant, des hauts responsables de la police et de M. Poniatowski, ministre de l'intérieur à l'époque. Il contredisait ainsi M. Christian Bonnet qui avait affirmé : *« Les deux notes n'ayant été transmises ni à l'autorité administrative ni à l'autorité judiciaire, la première ne saurait être accusée d'avoir caché quelque chose à la seconde. »*

Contestant cette interprétation des révélations de M. Ducret, le ministre de l'intérieur avait cru devoir publier une mise au point, le 23 mai. Il en ressortait que son engagement sur l'honneur ne portait que sur la période précédant l'assassinat. Mais M. Jean Ducret a indiqué à la commission, mercredi 28 mai, qu'il avait communiqué la teneur du premier rapport — celui du 1er avril — à son supérieur hiérarchique, dès le mois d'avril 1976, soit huit mois avant la mort de Jean de Broglie. Or M. Bouvier, directeur central de la police judiciaire, est l'une des personnes dont M. Bonnet affirmait le 9 avril qu'elle n'avait eu connaissance d'aucune des deux notes.

Cette nouvelle contradiction avec les propos tenus par le ministre de l'intérieur à l'Assemblée nationale est cependant atténuée par le fait que cette première note ne prévient pas d'un projet d'assassinat du prince de Broglie, dont le nom n'est d'ailleurs pas cité. Dans sa mise au point, M. Bonnet rappelait à ce propos une interview qu'il avait accordée le 30 avril à *la Dépêche du Midi* et dans laquelle il déclarait que M. Ducret *« s'était expliqué sur les raisons qui l'ont conduit à ne pas transmettre avant le jour du décès de Jean de Broglie les « notes faisant état de menaces de mort contre ce dernier »*.

### Curieux

Il est curieux que M. Ducret se soit empressé de transmettre la première note à son supérieur alors qu'il a négligé d'en faire autant avec la seconde, annotée de sa main, qui faisait état d'un projet d'assassinat dirigé contre un homme politique important. M. Ducret explique que ce rapport contenait des indications tellement fantaisistes qu'il ne pouvait pas être pris totalement au sérieux. Il est vrai que, dans l'annexe jointe, on soupçonnait les « individus » cités — MM. de Varga, de Ribemont et de Broglie — d'activités rocambolesques telles que *« trafic de véhicules Mercedes, trafic d'or avec la Suisse, trafic de faux dollars, trafic de drogue »*, etc. Le prince Jean de Broglie était crédité d'un mandat de *« sénateur (jardin du Luxembourg) »*, alors qu'il siégeait à l'Assemblée nationale. Son château était situé dans l'Eure-et-Loir au lieu de l'Eure. Ces erreurs ôtaient de leur crédibilité aux autres informations.

M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale à l'époque des faits, également entendu par la commission, ne s'est pas étonné du comportement de M. Ducret. Les informations contenues dans la seconde note lui paraissent relever plus du genre *« règlement de comptes »* de droit commun que de l'assassinat politique et il lui paraît « normal » que la police judiciaire ait tenté de les vérifier avant d'en faire part à la hiérarchie. D'autant que, selon M. Ducret, les filatures entreprises à l'époque, jusqu'au 8 décembre 1976, sur la personne de M. Simoné, à propos de *« projets de hold-up organisés par de petits truands »* n'avaient pas permis d'établir un rapport quelconque entre M. Simoné, impliqué ensuite dans l'assassinat du prince, et M. Jean de Broglie.

Rien, pour l'instant, ne permet donc d'établir que M. Michel Poniatowski ait eu connaissance des deux rapports de police avant l'assassinat. L'ancien ministre de l'intérieur l'a, d'ailleurs, toujours nié. M. Pandraud a contredit l'hypothèse qui nourrit le troisième chef d'accusation — non-assistance à personne en danger — de la proposition de résolution socialiste. Il n'a eu les deux rapports de police entre les mains que le 27 décembre 1976, trois jours après l'assassinat, a-t-il dit, confirmant ainsi les indications fournies la semaine précédente par M. Ducret.

M. Pandraud a également affirmé que la D.S.T. (Direction de la surveillance du territoire) n'avait jamais *« relevé aucune activité délictueuse imputable à M. de Broglie »* et que les services des renseignements généraux n'avaient recueilli aucun renseignement sur des menaces de mort dirigées contre Jean de Broglie.

A mesure que progressent les travaux de la commission spéciale, les représentants de l'opposition s'engagent plus avant dans les méandres de l'enquête policière et éprouvent la nécessité d'entendre de nouveaux « témoins ». Les socialistes ont demandé l'audition de l'inspecteur Roux, auteur des deux rapports. Les communistes y ajoutent celle de son supérieur hiérarchique, le commissaire Sirurguet, de M. Dufour, chef de la dixième brigade territoriale, et de M. Marcel Leclerc, commissaire divisionnaire à la brigade criminelle.

JEAN-YVES LHOMEAU.

● *« Je n'ai jamais été informé avant son assassinat des menaces qui planaient sur la vie de Jean de Broglie »* a réaffirmé, mercredi 28 mai à R.T.L., M. Michel Poniatowski. Toute cette affaire, a-t-il estimé, est une manipulation politique montée par *« des magouilleurs et des tripoteurs »*.

FACE AU MAIRE DE PARIS

## L'U.D.F. se prépare à l'offensive

*M. Roger Chinaud, député de Paris, a fait part mercredi 28 mai, de la « volonté offensive » de la fédération U.D.F. de la capitale, qu'il préside. Il a toutefois précisé que ce souci de « s'organiser en force » ne signifie pas que l'U.D.F. ait choisi « la voie de la guérilla systématique » contre le maire de Paris.*

*Il reste que l'objectif des giscardiens paraît être de préparer, dès maintenant, le terrain d'une candidature U.D.F. à l'élection municipale de 1983.*

*De son côté, M. Jacques Chirac ne reste pas inactif : il a poursuivi jeudi la visite du dix-septième arrondissement entamée mercredi.*

La gestation de l'U.D.F. dans la capitale a été particulièrement lente et difficile. M. Chinaud a d'ailleurs convenu que, depuis la fondation du *« parti du président »* à l'échelon national, celui-ci n'avait qu'*« une apparence de tissu »* à Paris : il n'était surtout présent que là où les giscardiens ont le plus grand nombre d'élus, c'est-à-dire principalement dans le seizième arrondissement. Dès lors qu'une fédération ainsi qu'un intergroupe U.D.F. au Conseil de Paris ont vu le jour, les moyens existent, selon M. Chinaud, d'une offensive de l'U.D.F. dans la capitale.

Celle-ci doit être organisée à trois niveaux. Un comité regroupant les conseillers de la capitale et les parlementaires a été créé ; son rôle doit être de coordonner l'ensemble des actions de l'U.D.F. Il existe également un groupe d'études, animé par M. Georges Mesmin, député (C.D.S.) et chargé de dresser l'inventaire des thèmes concernant la gestion de Paris, qui permettraient une mise à jour de l'ouvrage publié par M. Michel d'Ornano lors de la campagne pour les élections municipales de 1977 (1).

Enfin M. Yves Galland (rad.), membre de l'Assemblée européenne, est chargé d'organiser l'action militante. Il s'agit, dans ce domaine, de privilégier les adhésions directes à l'U.D.F., d'une part, parce que les composantes de cette formation sont faibles en effectif et, d'autre part, parce que M. Chinaud estime que la capitale est avant tout *« sensible aux grands courants politiques »*. Les électeurs parisiens, a-t-il estimé, ne comprendraient pas que les composantes de l'U.D.F. n'aient pas une *« attitude unitaire »*.

Il est difficile d'imaginer qu'une telle volonté offensive n'ait pas pour objectif la désignation d'un candidat U.D.F. aux élections municipales de 1983. *« Il est normal »*, a concédé M. Chinaud, *que nous soyons à même de présenter le moment venu nos propres options. »* Mais le chef de file des giscardiens de Paris a aussitôt précisé que cette question ne sera résolue qu'en mois de décembre 1982. Il a précisé : *« Le cas échéant, nous choisirons un unimateur parisien. »*

L'affirmation selon laquelle la capitale a besoin d'être dirigée par un maire *« à plein temps »* fonde l'un des reproches majeurs formulés par les giscardiens à l'encontre de M. Jacques Chirac, celui d'être trop peu présent.

L'U.D.F. se défend toutefois d'*« avoir choisi la voie de l'agitation ou de la guérilla systématique »*. *« Nous privilégierons nos propositions de fond »*, a précisé M. Chinaud. Le président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale s'est également défendu de considérer le R.P.R. comme l'ennemi prioritaire du mouvement giscardien dans la capitale ; il a affirmé : *« Il n'y a pas de place pour un monolithisme majoritaire, (...) nous ne chercherons pas d'autres alliés en dehors de la majorité gouvernementale. »*

### Deux séries de critiques

L'U.D.F. entend *« gérer fermement son offensive »*. Dans l'immédiat, celle-ci devrait se développer à partir de deux séries de critiques adressées à M. Chirac. Les premières concernent l'application du nouveau statut de la Ville. A cet égard, M. Raymond Long, président de l'intergroupe U.D.F. du Conseil de Paris, a estimé que, depuis l'arrivée de M. Chirac à la mairie de la capitale, *« il y a plus de désinvolture de la part de l'administration parisienne, car celle-ci n'a pas été prise en main »*.

M. Long a ajouté : *« Le pouvoir municipal se transforme à l'échelon du secrétariat général de la mairie et devient un pouvoir technocratique »*. De son côté M. Chinaud a souligné que l'information des élus dans les arrondissements *« ne s'est pas faite »*.

Les secondes critiques concernent le budget de la ville : les élus reprochent au maire d'avoir constitué une réserve financière excessive en vue des prochaines échéances électorales.

De son côté M. Chirac entend d'abord contre-attaquer sur le terrain. Depuis les élections européennes, le maire de Paris consacre beaucoup plus de temps à la gestion de la Ville. En outre, il se préoccupe désormais attentivement des conséquences électorales des décisions prises pour tel ou tel arrondissement. Il a d'ailleurs entrepris de visiter systématiquement tous les arrondissements ; c'est ainsi qu'après s'être rendu dans les dixième, neuvième, quatorzième et sixième arrondissements, il devait achever jeudi matin une visite de deux jours dans le dix-septième. Il entend ainsi affirmer qu'il ne privilégie pas, dans son action, les bastions du R.P.R. (comme le sixième arrondissement). Il se montre attentif au sort des secteurs dont on considère qu'ils peuvent être menacés par l'U.D.F. (le dix-septième) ou repris à la gauche (le onzième).

Enfin le maire de Paris mise sur la politique sociale qu'il met en œuvre dans la capitale. Il s'apprête, dans ce domaine, à proposer à la prochaine séance du Conseil de Paris, une série de mesures en faveur de la famille. Parmi celles-ci pourrait figurer l'attribution par la Ville, dans certaines conditions, d'une allocation égale à la moitié du SMIC pour la naissance du troisième enfant.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) *Une certaine idée de Paris* (Jean-Claude Lattès, éditeur).

## A l'Assemblée nationale : le règlement définitif du budget 1978

**Mercredi 28 mai, sous la présidence de M. BROCARD, (U.D.F.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1978.**

M. ICART (U.D.F.), rapporteur général de la commission des finances, déclare que par le biais de trois collectifs budgétaires, le déficit budgétaire prévisionnel de l'année 1978 a été porté à 29,8 milliards. Favorable à un accroissement des moyens de la Cour des comptes, le député des Alpes-Maritimes souligne ensuite : *« La physionomie du budget voté par les Assemblées est passablement modifiée en cours d'année par la voie réglementaire. C'est ainsi que les crédits ont connu une majoration nette de quelque 25 milliards de francs. Par ailleurs, les changements d'affectation par virements, transferts et répartitions ont atteint quelque 52,4 milliards de francs. »*

Abordant le problème des dépassements temporaires des crédits limitatifs, qui ont pour contrepartie de blocage à due concurrence d'autorisations budgétaires prévues sur d'autres chapitres, M. Icart déclare : *« J'observe que ce sont toujours les mêmes pratiques qui, chaque année, font l'objet des remontrances de la Cour des comptes, que cela n'y change rien et que, dans certains cas, elles s'aggravent. »*

Dans la discussion générale, M. SEGUIN (R.P.R., Vosges) évoque l'action de la Cour des comptes. Il note que ses observations sont souvent peu suivies d'effets et indique : *« On peut légitimement se demander si la juridiction ne se livre pas à un pur exercice de style et si nous-mêmes ne satisfaisons pas à une pieuse obligation. »* Abordant le problème des modifications apportées en cours d'exercice budgétaire à la répartition des crédits, notamment au moyen de virements et de transferts, M. Seguin propose que, dès lors qu'un virement ou un transfert prend un caractère répétitif, *« les crédits affectés par ce mouvement devraient perdre leur caractère de services votés »*. Il ajoute qu'il conviendrait que, périodiquement, le Parlement soit saisi d'un programme pluri-annuel concernant l'évolution des services votés, et précise que ce document pourrait être élaboré par la Cour des comptes.

M. GOLDBERG (P.C., Allier) déclare que le gouvernement réduit, dans le cadre du budget 1980, certaines dépenses et assure que cela cache une *« manœuvre électorale »*. *« Ces économies, explique-t-il, serviront à financer à l'automne un plan de « relance » que vous annoncerez à grand renfort de publicité et qui ne vous coûtera rien parce qu'il aura été financé par des détournements de fonds pour 1980. »*

M. EMMANUELLI (P.S., Landes) explique que le déficit public *« ne naît pas d'un plan industriel ou social actif, mais accompagne un désengagement de l'Etat et résulte du refus du gouvernement de combattre la crise, comme en témoigne son indifférence face au problème majeur du chômage »*.

M. Emmanuelli remarque notamment que, malgré *« les innombrables observations »* de la Cour des comptes, *« la procédure du virement permet toujours de payer des dépenses de personnel avec les crédits du chapitre « entretien des routes »*. Il ajoute : *« La Cour souligne que les fonds interministériels font l'objet de transferts, alors qu'ils devraient faire l'objet d'une répartition et que c'est en violation de la loi organique que l'assistance technique militaire aux Afars et Issas a été financée. »*

M. PORELLI (P.C., Bouches-du-Rhône) observe que le rapport sur les aides publiques à l'industrie, que remet chaque année le gouvernement au Parlement, *« ne constitue en aucun cas un document assez rigoureux pour permettre à l'Assemblée nationale de se faire une idée assez juste et précise de ce qu'a été l'effort exigé par les grandes entreprises de la part du Trésor public en matière d'aide »*.

### M. MAURICE PAPON : la clé de voûte de nos institutions

Répondant aux orateurs, M. PAPON, ministre du budget, met l'accent sur *« la qualité des prévisions budgétaires »* et indique, à propos des conditions d'intervention de la Cour des comptes, que les délais dans lesquels sont communiqués les documents comptables à la Cour sont *« difficilement compressibles »*. Il note que les effectifs de la Cour sont passés de deux cent sept en 1976 à deux cent quarante en 1978 et que ses dotations budgétaires ont augmenté de 18 % de 1979 à 1980. A propos des fonds de concours, M. Papon déclare : *« Il y a effectivement un problème dans cette affaire. »* Il ajoute qu'une réforme est *« en cours d'aboutissement »* mais que la tâche est difficile, étant donné qu'il y a quatre cents catégories de fonds de concours. Enfin, en ce qui concerne une éventuelle modification de la loi organique, le ministre du budget affirme : *« Les errements relevés en matière de gestion budgétaire ne justifient en aucun cas une modification de la loi organique »* qui, ajoute-t-il, *« est une clé de voûte de nos institutions financières »*.

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse notamment deux amendements identiques de MM. Emmanuelli et Seguin tendant à supprimer l'article 18, qui concerne les remises de dettes contractées à l'égard de la France au titre de l'aide publique par certains pays en développement. L'ensemble du projet est ensuite adopté.

● *Titre de docteur en pharmacie*

L'Assemblée adopte ensuite une proposition de loi de M. DELONG (R.P.R., Haute-Marne) tendant à modifier l'article L. 514 du code de la santé publique relatif à l'exercice de la pharmacie. Ce texte institue *« le diplôme français d'Etat de docteur en pharmacie »* qui se substitue au *« diplôme d'Etat de pharmacien »*.

● *Modifications du règlement*

Les députés adoptent une proposition de résolution de M. SEGUIN (R.P.R., Vosges) tendant à modifier les articles 87 et 91 du règlement de l'Assemblée nationale. Aux termes de ce texte, le ou les rapporteurs pour avis interviendront en cette qualité juste après le rapporteur de la commission saisie au fond (article 91, alinéa premier). Cette disposition permettra notamment au rapporteur pour avis de prendre part, ès qualités, à la discussion d'un texte sans que son temps de parole soit défalqué de celui de son groupe. Il est également prévu que les dispositions facultatives concernant l'intervention du rapporteur pour avis devant le commission saisie au fond deviendront systématiques, de même que l'insertion, dans le rapport de celle-ci, des observations de la commission saisie pour avis (article 87, alinéas 3 et 8 du règlement).

L. Z.

● *Conventions internationales*

L'Assemblée nationale a également adopté, sans débat, les projets de loi suivants : convention entre la France et le Venezuela afin d'éviter la double imposition en matière de transport maritime et aérien, signée à Caracas le 4 décembre 1978 ; convention générale sur la Sécurité sociale, du 17 décembre 1965, entre la France et la Tunisie, signée à Paris le 1er février 1978 ; convention générale sur la Sécurité sociale du 23 juillet 1965 entre la France et la Mauritanie, signée à Paris le 30 juin 1977 ; accord entre la France et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest relatif à l'établissement à Paris d'un bureau de cette banque et à ses privilèges et immunité sur le territoire français, signé à Paris le 4 avril 1979 ; convention du 8 juin 1978 entre la France et le gouvernement de S.A.S. le prince de Monaco, relative à l'exécution réciproque des peines d'amende et de confiscation et à l'échange de lettres afférant à cette convention.

## La discussion au comité central du P.C.F. a porté en particulier sur le problème de « l'unité »

La réunion du comité central du parti communiste, mardi 27 et mercredi 28 mai à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), se caractérise par son atonie. Ni le rapport de M. Gustave Ansart, membre du bureau politique (« le Monde » du 28 mai), ni celui de M. Paul Laurent, membre du secrétariat, n'apportent d'éléments nouveaux sur les sujets auxquels ils sont consacrés, soit, respectivement, la situation politique et l'état du parti. On constate même l'absence des « nouvelles décisions » relatives à l'activité interne du parti, que M. Georges Marchais avait annoncées dans un article de « l'Humanité », le 12 mai.

La seule décision prise par le comité central, du moins officiellement, aura été de convoquer pour les 11 et 12 octobre, la conférence nationale chargée de désigner le candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle. Les dirigeants communistes ouvrent ainsi, de manière explicite, la campagne présidentielle de leur parti.

Aussi bien est-ce à M. Marchais qu'il a été réservé de prononcer, ce jeudi soir à Malakoff (Hauts-de-Seine), le discours politique qu'on aurait pu attendre de M. Ansart. Celui-ci s'est borné, au cours de la conférence de presse qui a suivi les réunions du comité central, à indiquer qu'on y avait « beaucoup discuté de l'unité et de la critique qui doit l'accompagner ».

La conception d'une « unité » qui implique avant tout un « combat » étant celle à laquelle le P.C.F. se tient depuis bientôt trois ans, il est surprenant qu'elle réclame encore de longues discussions au sein du comité central. A moins que n'apparaissant, dans l'exécution, des difficultés, sur lesquelles les dirigeants communistes gardent publiquement le silence. — P. J.

M. Paul Laurent a déclaré que les effectifs du P.C.F. sont passés, depuis 1970, de trois cent quatre-vingt mille à un peu plus de sept cent mille adhérents, et le nombre global de cellules de dix-neuf mille à vingt-huit mille (celui des cellules d'entreprise progressant de cinq mille à dix mille). Le rapporteur a souligné que *« de nouveaux progrès sont nécessaires »* afin que le parti communiste *« soit mieux à même de faire face à toutes ses responsabilités »*, ce qui suppose *« la poursuite et l'amélioration de l'effort permanent de recrutement »*, mais aussi *« une attention accrue à l'amélioration de la vie et de l'activité de l'ensemble des cellules, à de meilleurs rapports des directions fédérales et de section avec toutes les cellules, des cellules avec l'ensemble des adhérents du parti »*.

M. Laurent a insisté sur le rôle de la cellule. *« Sans cellule active, a-t-il dit, pas de vie démocratique intense du parti, pas de diffusion de la presse et de la propagande communistes, pas de liaison profonde avec les masses populaires. En un mot, pas de parti révolutionnaire. »* Le rapporteur a invité les cadres du parti à veiller à ce que chaque cellule soit munie d'un *« bureau fonctionnant régulièrement »* et à apporter un soin particulier au choix des dirigeants de section. Il a annoncé qu'une *« grande impulsion »* sera donnée, à l'automne, aux stages organisés par les fédérations pour les secrétaires de cellule et les dirigeants de section.

M. Laurent a rappelé que l'activité du P.C.F. dans les entreprises doit être améliorée, de même que la diffusion de l'*Humanité* et le développement du Mouvement de la jeunesse communiste.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du comité central, M. Laurent a donné des précisions sur la procédure de désignation du candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle par la conférence nationale convoquée pour les 11 et 12 octobre. *« Comme nos statuts l'indiquent, a déclaré M. Laurent, le comité central proposera une candidature à la conférence nationale, mais il n'annulera pas du même coup les candidatures qui pourront se faire jour. Cette proposition, le comité central la défendra, mais les délégués à la conférence nationale auront tout le loisir de trancher. C'est le vote de la conférence nationale qui sera souverain. »*

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a souligné pour sa part : *« Notre parti est un parti différent des autres. Les batailles de groupes, de clans, les combats de chefs, les affrontements de tendances, n'ont pas cours chez nous. Un idéal et des objectifs communs nous réunissent, qui sont confirmés, précisés, lors de nos congrès, qui donnent lieu à un grand débat démocratique auquel sont associés tous les communistes. »*

Le Monde

# société

## Le débat sur le projet « sécurité et liberté »

### M. PEYREFITTE : un texte équilibré

TF 1 a diffusé, mercredi 28 mai, à 20 h. 20, une communication du gouvernement au cours de laquelle M. Alain Peyrefitte a notamment déclaré : *« Le gouvernement veut améliorer votre sécurité et vos libertés individuelles. Pourquoi a-t-il préparé un projet de loi intitulé « sécurité et liberté » ? Parce que nous assistons, depuis la fin des années 1960, à une montée préoccupante de la violence (...). Qui, parmi vous, n'a pas été touché, dans sa famille ou son entourage, par la violence. Certains, notamment parmi les femmes et les personnes âgées, en viennent à vivre dans la hantise des agressions individuelles (...)*

*» En face de cet accroissement de la violence, que pouvons-nous faire ? Il y a quatre ans, le président de la République et le premier ministre Jacques Chirac, soucieux de ce phénomène et désireux d'y trouver des remèdes, ont créé un comité national d'études de la violence, de la criminalité et de la délinquance. Ils m'ont placé à la tête de ce comité. Pendant quinze mois, nous avons effectué des enquêtes approfondies, pour mieux comprendre les causes du mal. Nous avons mis volontairement l'accent sur la prévention. Mieux vaut prévenir que guérir.*

*» Ces mesures de prévention étaient nécessaires. Mais la prévention ne porte ses fruits qu'à long terme ; et, devant la montée de la violence, il est impossible d'attendre.*

*» La peur du gendarme est le commencement de la sagesse, aujourd'hui comme hier. La sécurité exige* d'abord *que la force publique intimide les malfaiteurs. Le programme de Blois avait prévu le recrutement de dix mille gendarmes ou policiers en cinq ans. Ce programme est actuellement réalisé par le gouvernement. Encore faut-il que les policiers et les gendarmes se sentent soutenus par tous, par la justice, et par vous aussi. Or, dans la période même où la montée de la violence aurait exigé une plus grande fermeté, on a assisté à un affaiblissement de la répression.*

*» Sans doute les textes et la pratique sont-ils allés trop loin. Il ne faut pas le reprocher aux avocats, qui font très bien leur métier de défenseurs ; il est bon qu'ils puissent le faire efficacement et librement ; et notre texte non seulement ne diminuera pas les droits de la défense, mais les améliorera, malgré ce que certains essaient de faire croire dans un esprit partisan. Il ne faut pas reprocher non plus cette indulgence aux juges, qui sont pris dans un système qu'ils n'ont pas les moyens de réformer.*

*» Vos juges méritent votre confiance. Ils sont honnêtes, consciencieux, courageux, et le comportement pour le moins surprenant de quelques-uns ne doit pas jeter le discrédit sur leur immense majorité silencieuse. Mais ils ont besoin d'être soutenus et guidés par de bonnes lois.*

*» Des mesures concernant la procédure pénale vont garantir six libertés nouvelles que jamais aucun régime n'avait données en France. (...) Nous devons garantir et protéger les droits des victimes. Vous vous étonnez souvent que la justice semble manifester plus de sollicitude envers le criminel qu'envers sa victime. Or, si la justice se désintéresse des victimes, elle manque à sa première mission. Nous proposons aussi de limiter au strict minimum la durée des détentions provisoires. Avoir dix-huit mille personnes qui attendent en prison d'être jugées, ce n'est pas une situation dont nous puissions être fiers.*

*» Qu'est-ce qui maintient ces prévenus en prison ? Les longueurs de l'instruction. Il est donc essentiel de réduire au minimum ces longueurs.*

*» Nous savons que nous répondons ainsi à vos aspirations. Les parlementaires, députés et sénateurs, qui vous représentent, ont seuls qualité pour modifier ce texte. Le gouvernement acceptera qu'il soit amendé, à condition qu'il ne soit pas dénaturé. »*

#### A l'Assemblée nationale

M. Guy DUCOLONE, député communiste des Hauts-de-Seine, a évoqué mercredi 28 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, le projet de loi « sécurité et liberté » en demandant si ce texte, *« quasi unanimement critiqué »*, serait retiré de l'ordre du jour. M. Peyrefitte, garde des sceaux, a notamment répondu : *« Nous assistons depuis plusieurs semaines à une campagne puissamment orchestrée dont je n'hésite pas à dire qu'elle est inconvenante. Le jour même de l'adoption du projet de loi par le conseil des ministres, un journal du soir publiait un commentaire malveillant qui ne comportait pas moins de dix-sept erreurs prouvant que le commentateur avait sous les yeux non pas le bon texte mais un des nombreux états antérieurs de sa rédaction. Je n'ai d'ailleurs pas obtenu depuis de ce journal qu'il publie ma réponse. »*

« *Le lendemain*, a ajouté le ministre de la justice, *un syndicat de magistrats très minoritaire, — de plus en plus minoritaire, — connu pour ses positions extrémistes et dont le président est très proche de vous, M. Ducoloné, reprenait dans son communiqué l'ensemble des arguments de ce texte aux dix-sept erreurs. Un syndicat d'avocats de même inspiration et dont le président est également très proche de vous, faisait chorus. Devant cette agitation, deux ou trois organisations plus modérées ont cru devoir, à la longue, emboîter le pas, en application sans doute du principe « pas d'ennemis à gauche ». Mais, ce que l'on cache de façon scandaleuse, c'est que cette unanimité dont vous faites état n'existe pas, c'est que la position prise par certaines organisations prétendument représentatives ne reflète absolument pas l'unanimité des magistrats, des avocats et des professeurs de droit. »*

Affirmant que le *« Syndicat F.O. et le syndicat C.G.T. de l'administration pénitentiaire ont souligné les aspects positifs du projet »*, le garde des sceaux a déclaré, d'autre part, que, pendant que des manifestations avaient lieu mardi 27 mai à Paris (« *deux cents avocats sur quatorze mille, auxquels se sont mêlés quelques magistrats sur cinq mille quatre cents* »), les chefs de juridiction étaient réunis à la chancellerie. Il indique à ce sujet : *« Pas un n'a présenté d'objection à ces dispositions répressives. Plusieurs ont même regretté qu'elles n'aillent pas plus loin. (...) Mais il faut que je le dise, puisque personne ne le dit, l'unanimité des chefs de cour s'est faite sur le projet. »*

M. Peyrefitte a ajouté : *« Le Conseil d'État a approuvé massivement ce projet, ce qui n'est pas si fréquent. Un grand nombre d'avocats ont également une attitude positive à l'égard de ce texte, et s'ils souhaitent qu'il soit amendé, ils se refusent à ce qu'il soit enterré comme vous le voudriez. Face à l'affirmation ridicule d'une unanimité hostile, il ne suffit donc pas de parler de majorité silencieuse : c'est de majorité étouffée qu'il faut parler. »*

[Pour ne s'en tenir qu'aux propos visant « le Monde », il convient de rappeler :

1) Que si nous n'avons effectivement pas publié la réponse du ministre, c'est en exécution d'une décision de justice en date du 23 mai. La présidente du tribunal de Paris avait alors jugé que la lettre du garde des sceaux n'était pas conforme à la législation sur le droit de réponse. Le ministre n'a pas fait appel.

2) Que nous avons publié dans nos éditions du 22 mai un droit de rectification répondant à un article du 2 mai qui analysait le projet soumis au Conseil d'État. La « rectification » faisait état de treize erreurs, devenues à l'Assemblée dix-sept ! Nous avons fait... justice de cette prétendue rectification, qui comportait notamment trois citations tronquées, une rectification erronée, trois interprétations contestées, etc. Notre réplique n'a, elle, pas été contestée à ce jour. — Ph. B.]

#### MODIFICATIONS DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet de loi organique relatif au statut de la magistrature, que l'Assemblée nationale devait examiner, en troisième lecture, mercredi 28 mai, a été retiré de l'ordre du jour — pour la troisième fois — à la demande du gouvernement. Le différend, qui oppose députés et sénateurs porte sur la composition de la commission chargée de donner un avis sur l'avancement des magistrats. Les députés de la majorité souhaitent que les magistrats qui siègent à cette commission soient choisis sur une liste établie par leurs pairs. Les sénateurs, ainsi que le gouvernement, préconisent l'élection directe de ces magistrats. Le gouvernement a également retiré de l'ordre du jour de la séance du vendredi 30 mai le texte de la commission mixte paritaire concernant le projet de loi d'orientation agricole.

### DES JURISTES : une orchestration démesurée

*Onze juristes nous ont adressé le texte suivant :*

Une orchestration démesurée tente de faire croire que le projet de loi « sécurité et liberté » serait un texte « scélérat », violant les principes républicains, et contraire à tous nos préceptes juridiques. Les juristes soussignés affirment qu'il n'en est rien. Ils donnent l'assurance que ce projet, dans son aspect de droit pénal, vise surtout à la répression des actes de violence les plus graves ; et qu'il sert ainsi les valeurs démocratiques d'un État où les citoyens ont un droit constitutionnel à la sécurité de leur personne ou de leurs biens.

Les juristes soussignés déclarent aussi que le projet, dans son *aspect de procédure pénale*, sert les droits de la défense, qu'il lutte contre la durée trop longue de certaines instructions, et corrélativement, des détentions provisoires ; qu'ainsi la présomption d'innocence se trouve mieux défendue.

Les juristes soussignés soulignent enfin qu'aucun mouvement de propagande concertée ne peut être admis à limiter la liberté souveraine du Parlement pour adopter, modifier ou rejeter le projet de loi.

Ont signé ce texte, MM. Édouard Alexander, avocat au barreau de Marseille, ancien bâtonnier, André Decocq, *professeur* à l'université Paris-II, doyen honoraire de la faculté de droit de Lyon, Roland Drago, professeur à l'université Paris-II, Roger Jambu-Merlin, professeur à l'université Paris-II, président de la section de droit privé et des sciences criminelles, Henri Mazeaud, professeur émérite à l'université Paris-II, membre de l'Institut, Barthélemy Mercadal, professeur à la faculté de droit de Rouen, Claude Montigny, avocat à la cour de Paris, ancien membre du conseil de l'ordre, Michèle-Laure Rassat, professeur à l'université Paris-XII, Georges Reynaud, conseiller honoraire à la Cour de cassation, Gaston Stefani, professeur émérite à l'université Paris-II, Jean-Marc Varaut, avocat à la cour d'appel de Paris.

Toute personne qui désire se joindre à cet appel peut le faire en écrivant à M. Roger Jambu-Merlin, professeur de droit à l'université Paris-II, 10, avenue du Colonel-Bonnet - 75016 Paris.

#### Dans « l'Humanité »

### TRENTE-SEPT PERSONNALITÉS DÉNONCENT L'« HYPOCRISIE » DU TEXTE

L'Humanité *de ce mercredi 28 publie un appel de trente-sept personnalités contre le texte « sécurité et liberté » :*

Le projet Peyrefitte de réforme du code pénal est un projet hypocrite et dangereux. *Élaboré dans* le secret, soumis à la sauvette à la discussion du Parlement, il vise à porter un mauvais coup aux libertés individuelles et collectives.

Au nom de la sécurité, ce projet remet en cause certains aspects les plus positifs du droit français. C'est un projet rétrograde et antihumaniste. Son véritable objectif est d'aggraver la loi anticasseurs, de limiter le droit de grève dans les services publics, de porter atteinte aux droits syndicaux et politiques conquis par les travailleurs.

Nous appelons toutes celles et tous ceux qui sont attachés aux libertés et à la démocratie, à tout faire pour le mettre en échec.

Ont signé ce texte : MM. Gérard Alaphilippe, René Andrieu, Aragon, Louis Baillot, Achille Blondeau, Marcel Bluwal, Gilles Bobillard, Jules Borker, Paul Bouazzig, Jacques Chauvineau, Cueco, Louis Daquin, Guy Ducoloné, François Dutell, Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, MM. Guy Hermier, Joseph Jacquet, Jean-Pierre Kahane, Henri Krasucki, Claude Lamblin, Georges Lanoue, Charles Lederman, Emmanuel Maffre-Baugé, Claude Mazeu, Georges Montaron, Joe Nordman, René Nozeran, Jean Pacary, Gilles Perrault, Jacques Roux, Joseph Sanguedolce, Pierre Santini, Lucien Sève, Jean-Daniel Simon, Alfred Sorel, Michel Vovelle, Jean Wiener.

*Les signatures sont recueillies par* Mᵉ Charles Lederman, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, *Palais du Luxembourg*, 75006 Paris.

### M. Mitterrand défendra l'exception d'irrecevabilité à l'Assemblée

Au cours d'un « rassemblement pour les libertés » organisé mercredi 28, à Paris, par le parti socialiste, M. François Mitterrand a annoncé qu'il défendrait lui-même à l'Assemblée, au moment de la discussion du « projet Peyrefitte », l'exception d'irrecevabilité visant à écarter le texte comme contraire à la Constitution. Le premier secrétaire a précisé que les socialistes saisiraient le Conseil constitutionnel si le projet était voté.

M. Mitterrand a déclaré que ce projet *« fait pencher la balance de telle sorte que le fort reste le fort, avec, pour seule charge, de dominer le faible »*. Pour les socialistes, la *« précipitation »* du gouvernement *« montre que le législateur est peu sûr de lui-même »*.

L'hypocrisie du pouvoir se manifeste aussi, selon M. Mitterrand, dans l'institution d'un *habeas corpus* à la française. Outre le Royaume-Uni, précise le premier secrétaire, il existe un autre pays où *cet habeas corpus* est en vigueur : le Guatemala, *« qui se signale par la plus forte proportion de disparitions ces derniers mois »*. *« Je n'établis pas de comparaison entre la France et le Guatemala*, a ajouté M. Mitterrand, *mais entre* habeas corpus *et* habeas corpus. *Comment voulez-vous que je fasse autrement ? »*

*Les socialistes jugent le projet* Peyrefitte *« aberrant ». « Exemple*, a dit M. Mitterrand, *en donnant une gifle on commet une contravention passible de huit jours de prison. En menaçant de donner une gifle, on commet un délit passible de trois mois de prison. Le système de doublement des peines selon les circonstances de l'infraction, qui ne précise pas que ce doublement est limité une seule fois, aura ce résultat ; celui qui frappe un agent risque dix ans. (...) S'il le frappe avec préméditation, on double et il prend vingt ans. S'il le fait de nuit, il en prend quarante, mais si c'est avec préméditation de nuit et en réunion, il en aura pour quatre-vingts. S'il a en outre un canif dans sa poche, la peine passe à cent soixante ans. La peine double en effet lorsque l'infraction est commise de nuit. »*

### M. BARRE : un projet du gouvernement tout entier

*« Je suis très surpris qu'il puisse exister un doute sur la solidarité du gouvernement à l'égard de ce projet »*, a déclaré, jeudi 29, à l'Agence France-Presse, M. Raymond Barre, en réponse à une question sur les réactions et les polémiques suscitées par le projet Peyrefitte, et sur certaines informations concernant un manque d'unanimité au sein du gouvernement.

*« Je rappelle*, a poursuivi le premier ministre, *que le projet de loi « sécurité et liberté » a été délibéré et approuvé en conseil des ministres sous la présidence du président de la République. Il s'agit donc d'un projet du gouvernement tout entier. Ce texte est présenté au Parlement et défendu devant lui par M. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice. C'est bien naturel puisqu'il s'agit d'un projet de loi à caractère judiciaire, mais il a été déposé en mon nom, comme chacun peut le constater en prenant connaissance du document qui a été distribué aux députés. Sur la forme, vous voyez donc que les choses sont claires. »*

*« Quant au fond*, a conclu M. Barre, *je tiens à préciser que je considère comme indispensables les réformes que prévoit ce texte dans le domaine de la sécurité des Français et comme excellents les progrès qu'il comporte dans le domaine des libertés. »*

### Les arguments de la mère Denis

*(Suite de la première page.)*

Peut-on ignorer que c'est précisément pour cela que ledit M. *Jacques Chirac* juge aujourd'hui, en privé, le projet « sécurité et liberté » « *inadmissible* », contraire aux conclusions de la commission de révision du code pénal, et qu'il s'abstiendra de participer au vote parce que, désireux de voter contre, il ne veut pas qu'on puisse dire — ce que fait l'entourage du garde des sceaux — qu'il règle un compte avec lui ?

On a assisté à un affaiblissement de la répression, entendit-on encore. Est-ce en raison de cet affaiblissement que les prisons françaises renferment — pour 28 000 places — 40 000 détenus alors que ce chiffre n'était que de 29 000 au 1ᵉʳ janvier 1976 ?

*« Les permissions de sortir sont devenues un dû. »* La rigoureuse *loi du 22 novembre 1978*, annoncée comme décisive et qui les a réduites dans de sensibles proportions, serait-elle inefficace ? Qu'attendre alors du remède de cheval qu'on prépare à la société française ? Verra-t-on d'ici deux ans un autre projet qui, dans le *même temps*, condamnera des menées actuelles pour en annoncer un autre ?

*« Les parlementaires ont seuls qualité pour discuter de ce texte. »* Qui le nie ? Personne. Mais le garde des sceaux reconnaît implicitement que, dans la France entière, magistrats, avocats *et* juristes de toute obédience s'insurgent contre ce projet. Car, il n'est pas de précédent, dans les dix années écoulées, qu'un texte de caractère juridique ait à ce point provoqué un tel océan de protestation.

Ni le projet de réforme du régime des associations (qui alla jusqu'au Conseil constitutionnel, qui le censura) ni la loi anticasseurs n'ont réussi cette gageure de *réunir*, dans la *même* protestation, les modérés et les activistes, les avocats et les magistrats, les jeunes et les vieux, les Parisiens et ceux qui ne le sont pas, les aumôniers et les syndicalistes, les intellectuels et les autres, le P.C. et le P.S., bref à faire s'embrasser les frères ennemis, ou séparés, ou indifférents jusqu'alors aux soucis de l'autre.

*Le procédé de la « communication* du gouvernement » est, dans ces conditions, avant tout un aveu. Un *aveu de désarroi face* à des protestations qui sont d'origines trop diverses pour qu'on tente encore de les dire partisanes, sinon extrémistes.

*Cette* « communication », qui n'a que deux précédents en moins de deux ans, tente de faire *passer pour une grande cause* nationale un projet parmi d'autres, que ni les circonstances du temps ni les prétendues lacunes du code ne justifient.

Reste alors la plus médiocre des hypothèses, celle selon laquelle, faisant appel à la solidarité *gouvernementale*, le garde des sceaux attendrait non l'approbation, mais le sauvetage de son projet, c'est-à-dire, essentiellement, de son propre avenir. Les *communications* du gouvernement ont-elles été organisées à cette fin ?

PHILIPPE BOUCHER.


CHAQUE SOIR A LA TÉLÉVISION
DU 8 MAI AU 25 JUIN
HENRI AMOUROUX
raconte le drame de 1940 :
Le peuple du désastre
Lisez la série de
HENRI AMOUROUX
LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION
1/ LE PEUPLE DU DÉSASTRE (1939-1940)
2/ QUARANTE MILLIONS DE PÉTAINISTES (Juin 1940 - Juin 1941)
3/ LES BEAUX JOURS DES COLLABOS (Juin 1941 - Juin 1942)
4/ LE PEUPLE RÉVEILLÉ (Juin 1940 - Avril 1942)
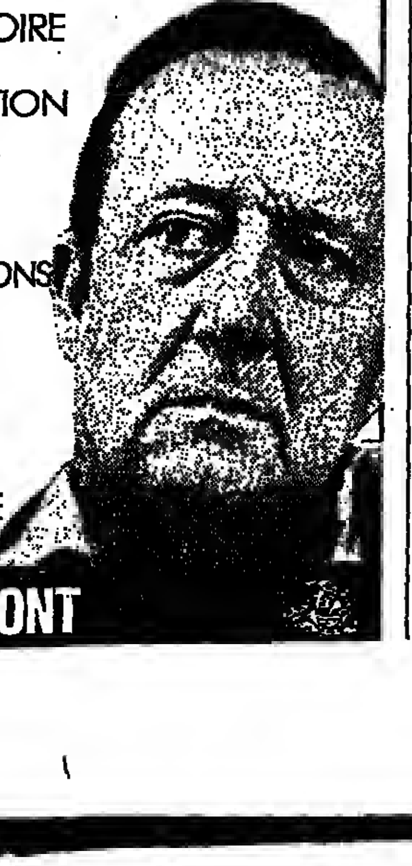
ROBERT LAFFONT

à lire
Jacques-Edmond GRANGÉ
Non assistance à peuple en danger ou plaidoyer anti-Malthus

C.C.A.
MARAIS TURENNE
Magasin principal
103 rue de Turenne
75003 PARIS
Tel 277-58.27
Vous propose UN CHOIX de : 75 BORDEAUX
60 BOURGOGNES
12 BEAUJOLAIS
25 CHAMPAGNES
150 SPIRITUEUX DIVERS
LES MARQUES LES PLUS PRESTIGIEUSES
Le C.C.A. vous offre un stock de base de 150.000 bouteilles qui lui permet de maintenir ses tarifs X temps passant outre diverses hausses, ce qui est le cas pour les CHAMPAGNES qui ne cessent d'augmenter. Actuellement nous vous conseillons (vente par 6) LANSON Brut "Black label" à 44,80 HEIDSIECK MONOPOLE Brut à 42,80 – Son ROSÉ 1973 à 52,50 – L. ROEDERER à 48,50 – LAURENT PERRIER à 49,50 Quant aux BORDEAUX (vente par 12) notre gamme est très étendue et débute à 10.80. BEL ORME 71 à 30,50 CITRAN 74 à 22.00, LEOVILLE BARTON 76 à 45.50. PHELAN SEGUR 76 à 39.00. Parmi les BOURGOGNES (vente par 6), VOSNE ROMANEE CHAUMES 76 à 67.50, SANTENAY 76 à 44,50. CLOS DE TART 74 à 79,00 et également des vins MERCUREY 76 à 35,50, BEAUJOLAIS VIL. 78 à 11.80. Tarif complet contre enveloppe timbrée.

(Publicité)
Révolution
« Nous vivons le temps des révolutions. »
N° 13
L'événement :
LE PAPE A PARIS
● Quelques souhaits en forme de bienvenue.
● Quelle église pour quel monde ?
● Cette Église de France qui déconcerte le Pape.
● Femmes dans l'Église : ni bonniches ni potiches.
● L'avis du Révérend Père Chenu.
● Émile Poulat, sociologue : entretien.
● Gaby Bonnand, président de la JOC : entretien.
Dans le même numéro :
● Le dossier spécial Languedoc-Roussillon.
Mais aussi :
● Thomson-C.S.F. : le conflit le plus long.
● Débat : premiers éléments d'une controverse utile : Michel Cardoze.
● Jean Ristat : entretien.
Chaque vendredi, le numéro : 7 F
EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS
Abonnement un an : 290 F - Étudiants : 235 F
Révolution, 15, rue Montmartre, 75001 Paris.
C.C.P. Révolution 4.260-51 E Paris.

# JUSTICE

Des journalistes poursuivent les auteurs d'un livre sur « Le Canard Enchaîné »

## Fichage et devoir d'édition

Le Canard enchaîné *se vend bien. Il n'y aura donc rien d'étonnant à ce que le label ait pu susciter des appétits, au prix de quelque détournement. On ne sait pas si publier un livre sur le célèbre et remuant hebdomadaire, victime d'une* « enquête de police », *était, comme l'affirme M. Jean Picollec, de son* « devoir d'éditeur ». *Mais on est sûr au moins d'une chose : c'est que l'entreprise ne ressortissait guère du devoir de la vérité.*

*Ce livre sent mauvais. Comme sorti d'une poubelle de basse police, de basse politique, de bas intérêts. Ou comme une compilation de ragots présentée avec le faveur rose parfaitement ambiguë et toujours payante de la dénonciation d'un scandale par une complaisante exposition des faits scandaleux.*

*De quoi s'agit-il ? Sous couverture bleu, blanc, rouge, comme une carte de police ou une carte de presse, les éditions Jean Picollec* « sortent », *le jeudi 22 mai, un ouvrage intitulé* Une enquête de police *sur le Canard enchaîné. Ce livre est entouré d'une bande-annonce, comment dire, prophylactique :* « Comment la police écrit l'histoire. » *Il est signé par deux co-auteurs, MM. Christian Plume et Xavier Pasquini. Cet ouvrage, comme l'indique son nom, est pour l'essentiel — 146 pages sur 225 — fait de la reproduction intégrale d'un rapport établi en 1972 par la direction des renseignements généraux à la demande de M. Raymond Marcellin, alors ministre de l'intérieur.*

*En tout cas, c'est ainsi que le présentent MM. Plume et Pasquini, qui ont réussi à se procurer une photocopie de ce rapport. L'exploit, il est vrai, n'est pas vraiment exceptionnel, puisque ce dossier a circulé dans Paris quelque temps sans trouver preneur. Tant semblait injustifié son intérêt. Tant, surtout, paraissaient éminemment suspects et contestables ces renseignements très particuliers recueillis par les Renseignements généraux sur les collaborateurs présomptifs de l'hebdomadaire. Car le rapport de police, donc la partie essentielle du livre — laissons de côté les pages consacrées par les deux auteurs à une étude d'ailleurs sommaire du* Canard enchaîné, — *est constitué en réalité de simples fiches de police. Des fiches fausses, truquées, truffées d'erreurs, d'amalgames, de rappels de faits amnistiés, de précisions attentatoires à la vie privée, d'accusations-rumeurs, etc. Quatre-vingt-dix fiches au total, celles des trente-cinq* « collaborateurs » *de l'hebdomadaire en 1972, et celles de cinquante-cinq* « informateurs et pigistes » *supposés.*

*Ces fiches sont plus que sujettes à caution. Le dossier* « comporte de nombreuses erreurs », *disent les auteurs eux-mêmes page 83 et, affirment-ils page 81,* « des erreurs de taille, certaines touchent l'identité des supposés informateurs ».

*Devoir d'éditer. Malgré ces erreurs de taille, et sans consultation des journalistes concernés, l'ensemble des fiches a été reproduit intégralement, nommément.*

*Six journalistes cités, Mlle Françoise Kremer, collaboratrice d'Europe 1, Mme Josette Alia et M. François Caviglioli, grands reporters au Nouvel Observateur, MM. Roger Colombani, rédacteur en chef adjoint du* Matin, *Claude Weuthier, rédacteur en chef à l'agence France-Presse, et Jacques Chièze, journaliste aux* Echos, *ont engagé une action en référé devant M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris. Les cinq premiers ont demandé, mercredi 28 mai, la suppression immédiate des fiches les concernant, le sixième la saisie de l'ouvrage.*

*M. Drai, après avoir indiqué qu'*« il n'y avait pas lieu à saisir le livre », *a ordonné par voie de référé* « la suppression ou l'occultation immédiate des photocopies de fiches de police concernant [les demandeurs] ainsi que des passages les faisant apparaître sur la liste des informateurs et pigistes de l'hebdomadaire. » *En précisant que* « l'éditeur, M. Picollec, devra procéder à toutes mesures pour la réalisation effective de cette injonction, le tout sous contrôle de Me Linée, huissier, et sous astreinte de 100 F par infraction constatée à partir du lundi 2 juin 1980 ».

PIERRE GEORGES.

● *Notre confrère Edward Behr,* collaborateur de *Newsweek international,* nous adresse une lettre relative au livre sur *le Canard enchaîné,* qui soulève une vive polémique (*le Monde* du 28 et du 29 mai). Il écrit : « *Je voudrais simplement dire ceci : je n'ai jamais été informateur, ni bénévole ni appointé du* Canard enchaîné. *Les rapports amicaux que j'entretiens avec la rédaction de ce journal sont des rapports de confraternité qui existent partout dans la presse libre, surtout entre professionnels qui se côtoient depuis des années. Etant donné le caractère inexact du rapport me concernant, l'unique raison pour laquelle je ne poursuis pas les responsables de cet affligeant* « non book » *est que j'estime qu'un livre d'une si risible indigence ne mérite pas la publicité que son éditeur, visiblement, souhaite.* »

AU PALAIS-BOURBON

## Vif incident entre M. Bonnet et M. Forni (P.S.) au sujet de la réouverture du casino Ruhl

M. Raymond Forni, député socialiste du territoire de Belfort, a évoqué, mercredi 28 mai, à l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, la réouverture des jeux au casino Ruhl de Nice (*le Monde* du 27 mai) « *sous la direction, a-t-il précisé, d'anciens collaborateurs immédiats de Fratoni (1) qui n'ont pas pu ne pas avoir pris part aux irrégularités de sa gestion et bien que de nombreuses dettes subsistent, envers le fisc notamment* ». S'adressant à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, il a ajouté : « *Ma question, à laquelle, l'expérience aidant, je ne vous demanderai pas de répondre sur votre honneur... est donc la suivante : Cette solution n'a-t-elle pas été inspirée par le souci d'être agréable à la municipalité de Nice, dont nul n'ignore les liens étroits avec l'ancienne direction du casino ?* »

En réponse, M. Bonnet a notamment indiqué : « *Je constate une fois de plus que le parti socialiste, qui se plaint que le gouvernement ne fasse pas ce qu'il faut pour assurer l'emploi, s'oppose à des décisions visant à rétablir l'emploi, directement ou indirectement.* » « *Mon Forni,* s'est ensuite exclamé le ministre de l'intérieur, *vous connaissez le milieu sans doute mieux que moi !...* »

Devant les vives protestations de l'opposition, M. Bonnet a ajouté : « *Il est normal qu'un avocat ait plus de relations avec le milieu qu'un ministre de l'intérieur : c'est dans la nature de sa profession.* » *Puis,* il a déclaré : « *La fermeture du casino, décidée le 9 novembre à la demande du ministre du budget, faisait suite à une requête qui avait fait apparaître de graves irrégularités et un lourd passif fiscal. Depuis, des engagements précis ont été pris à l'égard du Trésor public par le nouveau président-directeur général.*

» *La réouverture de l'établissement intéresse directement deux cent cinquante emplois et, indirectement, plusieurs centaines d'autres, dans le secteur hôtelier notamment. C'est pourquoi, compte tenu des engagements pris, le dossier a été réexaminé par la commission supérieure des jeux. Mais il va de soi,* a conclu M. Bonnet, *que le maintien de l'autorisation provisoire est accordé à l'exécution scrupuleuse d'engagements pris, et au respect de la législation sur les jeux.*

Reprenant la parole pour un « fait personnel », M. Forni, s'insurgeant contre « *les accusations graves* » du ministre de l'intérieur, a ajouté : « *Informez-vous, monsieur le ministre, vous verrez que je n'ai jamais défrayé ni les faits divers ni les chroniques scandaleuses, et que je n'ai aucun rapport avec le* « milieu ». *Si j'en avais, vous le sauriez. Si vous prétendez le savoir, je vous somme de vous en expliquer. Sinon vous me devez pour le moins des excuses !* »

M. Bonnet a alors répondu : « *Vous avez cru devoir, en commençant votre intervention, mettre en cause mon honneur (...). Vous ne vous étonnerez pas que, ayant fondé trente-cinq ans de carrière politique sur l'honnêteté, j'y aie été sensible !* » « *J'estime,* a-t-il ajouté, *n'avoir pas de leçons à recevoir de vous en matière de déontologie de la vie publique. Je n'ai jamais, moi, étant vice-président d'une commission, comme vous l'êtes de la commission Informatique et Liberté, et rapporteur devant elle, cru pouvoir, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, livrer immédiatement mes impressions sur certains sujets à un journal, en l'occurrence, sauf erreur, les Dernières Nouvelles d'Alsace, ce qui n'a pas manqué de choquer certains de vos collègues.* »

(1) N.D.L.R. — M. Jean-Dominique Fratoni est l'ancien P.-D.G. de la SOCRET, qui gère le casino Ruhl. Il est sous le coup d'un mandat d'arrêt depuis le 7 mars. Depuis le 19 mars, le P.-D.G. de la SOCRET est M. François Scarbonchi, ancien collaborateur de M. Fratoni.

LES SUITES JUDICIAIRES DES INCIDENTS DE JUSSIEU

## Un manifestant est placé sous mandat de dépôt à la demande du parquet

La chambre d'accusation a infirmé mercredi 28 mai l'ordonnance de M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction à Paris, qui avait laissé en liberté le 16 mai M. Frédéric Fouassier, vingt ans, étudiant en philosophie, après l'avoir inculpé de violences à agents et infraction à la législation sur les armes (*le Monde* daté 18-19 mai). La cour, présidée par M. Michel Renard, a décidé de donner satisfaction au parquet général en décernant contre le jeune homme un mandat de dépôt.

Accusé par des gardiens de la paix d'avoir jeté des barres de fer, des cocktails Molotov et des pavés sur le service d'ordre, le 14 mai, à 18 heures, à l'angle du boulevard des Invalides et de la rue de Grenelle, au cours de la manifestation des étudiants de Jussieu, M. Fouassier proteste énergiquement de son innocence. Il explique qu'il était simplement occupé à prendre des photos, utiles à la préparation du concours d'entrée au centre de formation des journalistes.

Ses défenseurs, Me Jean-Jacques de Félice et Irène Terrel, ont invoqué, en vain, les témoignages de ses amis et de ses anciens professeurs d'hypokhâgne ainsi que l'attestation d'un camarade qui se trouvait sur les lieux, M. Mathieu Brugidou. Ce témoin a affirmé que l'étudiant n'avait rien lancé sur les représentants de la force publique, qu'il avait été appréhendé uniquement parce qu'il photographiait, et qu'il a été matraqué, puis traîné jusqu'au car de police.

### Quatre mises en liberté

D'autre part, quatre des cinq jeunes gens écroués le 14 mai par M. Camille Gérard, premier juge d'instruction à Paris, après avoir été interpellés par la police les 12 et 13 mai lors des troubles survenus autour du centre universitaire Jussieu, ont été libérés mercredi 28 mai après audition des témoins et confrontation avec les policiers accusateurs. Ce sont deux lycéens de quatorze et quinze ans poursuivis pour avoir participé à l'édification d'une barricade, un lycéen de dix-sept ans accusé d'avoir lancé un projectile sur les forces de l'ordre et M. Jean Aboudarham, vingt-trois ans, étudiant en physique, accusé d'avoir jeté des projectiles et d'avoir tenté d'incendier un véhicule, mais qui, selon le témoignage d'un professeur, se trouvait, au moment des faits, dans une salle d'examens.

● *Une nouvelle discussion sur le « délit d'audience »* a eu lieu le 21 mai, à la chancellerie, entre les organisations d'avocats et M. Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur des affaires civiles et du sceau. La position du ministère de la justice sur une modification éventuelle de l'article 25 de la loi du 31 décembre 1971, relatif au « délit d'audience », est la suivante : le manquement des avocats à leurs obligations continuerait à être jugé par le tribunal devant lequel l'incident s'est produit, mais l'effet de la sanction ne serait plus immédiat. L'avocat bénéficierait d'un délai suspensif de quarante-huit heures pour saisir la cour d'appel statuant en matière disciplinaire. Les organisations d'avocats souhaitent que les délits d'audience soient jugés par les ordres (*le Monde* du 13 mai). La date d'une éventuelle modification législative n'est pas fixée.

● *L'attentat du palais de justice de Tours revendiqué.* — L'attentat commis le 26 mai contre le palais de justice de Tours (*le Monde* du 27 mai) a été revendiqué dans une lettre adressée à *la Nouvelle République* le 28 mai, par un « *Collectif révolutionnaire employé volontairement et souhaitant avidement l'autonomie populaire* ».

# FAITS ET JUGEMENTS

### Pierre Pourrat est condamné à dix ans de réclusion criminelle.

Lyon. — Pierre Pourrat, le « cerveau » présumé du « gang des Lyonnais », a été condamné à dix ans de réclusion criminelle, le 28 mai, par la cour d'assises du Rhône, pour « *complicité de vols qualifiés et association de malfaiteurs* » (*le Monde* du 29 mai). L'avocat général, M. de Bonnefoy des Aulnais, avait requis contre lui une peine de douze ans à quinze ans de réclusion.

Tout au long de son procès, l'accusé s'était efforcé de minimiser son rôle avec habileté. Le réquisitoire a donné lieu à quelques échanges parfois savoureux mais toujours courtois entre l'avocat général et l'accusé, très à l'aise dans sa nouvelle peau de « gentleman » : « *Ton évasion ne fut pas un chef-d'œuvre,* expliqua Pourrat, *c'est à la portée de n'importe qui, même d'un aveugle, de franchir un mur avec une échelle. Croyez-vous,* avait-il encore dit au commissaire Richard, aujourd'hui chef du S.R.P.J. de Versailles, *qu'un « cerveau » se serait servi de sa propre voiture pour commettre des hold-up, comme vous dites que je l'ai fait ?* »

L'image du « cerveau » devenue déjà plus floue après le réquisitoire, les deux défenseurs de Pierre Pourrat, Mes Pham-Dinh, de Villefranche-sur-Saône, et Pelletier, de Paris, ont eu la *tâche plus facile : « Mon client est un homme de cœur,* a affirmé Me Pham-Dinh, *victime des circonstances et de la société qui a toujours été dure à son égard, surtout au début de son existence.* » Le témoignage écrit du frère de l'accusé, Claudius Pourrat, mort la veille de l'ouverture du procès à Roanne, a probablement contribué à montrer Pierre Pourrat sous un autre jour, celui d'un « *souffre-douleur de tous les autres et, de plus, victime d'une mère indigne* ». — (*Cor.*)

### Un nationaliste corse arrêté à Paris.

La police a arrêté, mardi 27 mai, en un endroit de la capitale qui n'a pas été précisé, M. Alain Orsoni, vingt-cinq ans, militant nationaliste corse, qui avait été condamné par défaut, le 13 mai, par la Cour de sûreté de l'Etat, à *quatre ans* de détention, à l'issue du procès intenté à sept personnes pour association de malfaiteurs visant à substituer une autorité illégale à une autorité légale, atteinte à l'intégrité du territoire national, et, pour certains des inculpés, attentats à l'explosif (ou complicité) et détention d'explosifs (*le Monde* du 15 mai).

D'autre part, un nationaliste corse a été mis en liberté, mercredi 28 mai, par M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de M. Jean-Marie Lorenzoni, âgé de vingt-quatre ans, infirmier à Ajaccio, poursuivi pour avoir occupé l'hôtel Fesch à Ajaccio, lors des événements du début de l'année.

● *La demande d'extradition des Allemandes arrêtées à Paris.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a renvoyé au 4 juin l'examen au fond de la demande d'extradition de Sieglinde Hoffmann et d'Ingrid Barabass, arrêtées le 6 mai à Paris. Pour Régine Nikolaï, Karola Magg et Karin Kamp, l'audience a été fixée au 11 juin. Les avocats des cinq jeunes femmes, qui *sont soupçonnées* d'appartenir à des groupes terroristes, protestent contre l'isolement dans lequel elles sont maintenues à la prison de Fleury-Mérogis.

● *Le sort de M. Urbain Gallar,* Togolais poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion, n'est toujours pas fixé (*le Monde* des 1er mars et 4 avril). Le 28 mai, la dixième chambre de la cour d'appel de Paris a *rejeté* le déclinatoire de compétence qu'avait déposé le préfet de police, en faisant valoir que la légalité de l'arrêté était contestée par le prévenu qu'assiste Me Michel Baloup. L'affaire a été renvoyée au 25 juin. D'ici là, il est probable que le préfet aura saisi le tribunal des conflits, chargé de trancher les conflits de compétence entre les tribunaux judiciaires et les tribunaux administratifs.

● *Manifestation antinucléaire à Civaux (Vienne).* — Des manifestants, au nombre d'une centaine selon les forces de l'ordre, trois fois plus selon les intéressés, ont occupé le 28 mai le site où est projetée la construction d'une centrale nucléaire à Civaux (Vienne). C'est la première manifestation publique depuis l'annonce du projet en février dernier par M. René Monory, ministre de l'économie et président du conseil général de la Vienne. — (*Corresp.*)

### Vingt ans de réclusion pour l'auteur d'un double meurtre.

Grenoble. — La cour d'assises de l'Isère a condamné, mercredi 28 mai, un agriculteur âgé de vingt-huit ans, M. Henri Monteiller, à vingt ans de réclusion criminelle. Depuis la fenêtre de sa chambre, il avait tué à coups de carabine, le 11 octobre 1977, vers 20 h. 30, un rémouleur gitan, Noël Demestre, *quarante* ans, et son fils Darius, quatorze ans. Ils étaient venus lui rapporter des outils que M. Monteiller leur avait confiés la veille. Le fermier, qui était déjà couché, refusa de descendre pour recevoir sa marchandise et pour s'acquitter du prix demandé par N. Demestre.

Au cours de l'instruction et à l'audience, l'agriculteur expliqua qu'une discussion s'était engagée durant une vingtaine de minutes, discussion au cours de laquelle N. Demestre serait devenu agressif, proférant des injures et menaçant de mettre le feu à la ferme s'il ne descendait pas.

Monteiller est un homme malingre, *solitaire, dépressif.* Appelé dès l'école « *jambes de coton* », il fut pourtant dans sa ferme, un travailleur acharné. Cet agriculteur considéré par tous comme un homme « *très honnête* » et « *sans histoires* » est devenu brusquement le 11 octobre 1977 un meurtrier. Il a abattu d'abord le père qui tentait de regagner sa voiture, puis après être allé rechercher des cartouches dans sa chambre, le fils qui tentait de manœuvrer le véhicule pour prendre la fuite. « *Henri Monteiller n'était pas objectivement menacé. Il a tué deux hommes pour sauvegarder éventuellement ses biens. Ce drame traduit la folie de l'autodéfense* », souligna dans son réquisitoire l'avocat général, M. Pierre Truche. Il demanda à la cour de ne pas descendre au-dessous de vingt années d'emprisonnement.

L'avocat de l'accusé devait démonter dans sa plaidoirie la « *trouille viscérale* » de Monteiller et sa « *réaction raciste* » à l'égard de la communauté des gitans. Enfin l'incompréhension ancestrale entre les gens de la terre et ceux du voyage. *Cent cinquante* d'entre eux étaient venus assister à ce procès. A plusieurs reprises, la salle réclama « *la mort* ». — (*Corresp.*)

● *Sept personnes* au moins ont trouvé la mort dans l'incendie d'un hôpital à Achern, dans le Bade-Wurtemberg (R.F.A.). Le sinistre, qui a éclaté dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 mai, serait dû à un court-circuit.

● *Accident d'avion aux Canaries : dix morts.* — Un Hercules C-130 des forces aériennes espagnoles s'est écrasé au sol le 28 mai aux Canaries. Dix militaires ont été tués. Une panne de réacteur serait à l'origine de l'accident. — (*A.F.P.*)

### Peines de prison pour les trafiquants de faux pastis.

Le tribunal correctionnel de Valence (Drôme) a condamné, le mardi 27 mai, les auteurs d'un trafic de faux pastis de Montélimar à des peines allant de trente mois de prison ferme à quatre mois avec sursis. Ces faux pastis, fabriqué à partir d'alcool de bois (méthanol), avait causé la mort de trois personnes, l'hospitalisation d'une douzaine de consommateurs et le décès d'un couple (*le Monde* des 5 et 6 septembre 1979 et des 13 avril et 2 mai 1980).

MM. Yvon Giner, Joseph Sassu, Robert Dupeyré et Edmé Brouchoud ont été respectivement condamnés à trente mois de prison ferme, deux ans dont six mois avec sursis, trente mois dont six mois avec sursis et deux ans dont six mois avec sursis. Toutes ces peines sont assorties d'amendes allant de 2 000 F à 20 000 F.

Plusieurs des familles qui s'étaient portées partie civile ont fait part de leur intention d'interjeter l'appel, estimant « trop *clément* » le jugement du tribunal de Valence.

### Peine de mort : la commission des lois contre l'abolition.

La commission des lois de l'Assemblée nationale a continué, mercredi 28 mai, l'examen du projet de loi « sécurité et liberté ». Elle a rejeté un amendement de suppression de la peine de mort, présenté par Mme Colette Goeuriot (P.C., Meurthe-et-Moselle). Ce vote a été acquis par 17 voix contre 9 (P.C., P.S. et M. Philippe Séguin, député R.P.R. des Vosges) et 2 abstentions.

● *Le suicide de M. Demoulin.* — Le corps de Lucien Demoulin, ancien président du Club Perspectives et Réalités de Lyon, disparu depuis quarante-huit heures (*le Monde* du 27 mai), a été retrouvé le mercredi 28 mai dans un bassin de la centrale thermique d'E.D.F. à Loire-sur-Rhône, à une vingtaine de kilomètres au sud de Lyon. Une carte d'identité à son nom se trouvait dans son portefeuille. Le corps, qui ne portait pas de marques suspectes externes, a été transporté à l'Institut médico-légal de Lyon aux fins d'autopsie.

Peu avant sa disparition, Lucien Demoulin avait laissé dans à Lyon, vingt-deux lettres un hôtel du quartier de Perrache, d'adieu, dont une destinée à M. Raymond Barre, expliquant les raisons pour lesquelles il avait décidé de mettre fin à ses jours. Agé de cinquante-cinq ans, père de deux enfants, M. Demoulin était atteint d'un cancer généralisé. — (*Corresp.*)

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

PAR MIREILLE DELMAS-MARTY.
Peut-on croire à la justice pénale ou répressive à travers ses logiques et sa "magie" ou faut-il en rejeter le principe même? Autant de chemins que ce livre tente de suivre à travers une lecture de la loi et une analyse de divers faits, ceux de l'actualité, comme de l'histoire ou de l'observation ethnologique.
Collection "Droit d'Aujourd'hui". puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

JUSTICE

# La condamnation de Pierre-Charles Pathé

## *L'Union nationale des syndicats de journalistes «exprime son inquiétude»*

*L'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J., qui groupe les syndicats S.N.J., C.F.D.T., C.G.T. et F.O., a exprimé, le 27 mai, son inquiétude après la condamnation à cinq années de réclusion criminelle de M. Pierre-Charles Pathé, accusé d'« intelligences avec des agents d'une puissance étrangère » (le Monde daté 25-26 mai).*

*Dans un communiqué, l'U.N.S.J. estime que M. Pathé n'a pas été jugé « pour avoir transmis des renseignements secrets à des agents soviétiques, mais pour le contenu et les sources » des divers écrits qu'il a publiés. Ainsi, selon l'U.N.S.J., M. Pathé n'a pas été condamné « en tant qu'espion, mais en tant qu'agent d'influence et de « désinformation ». L'Union syndicale proteste contre un arrêt qui permettrait à une juridiction d'exception de décider, « dans l'arbitraire le plus total, ce qu'est ou n'est pas l'information », voire « d'emprisonner un homme, au nom de la raison d'Etat, pour la seule nature de ses convictions ».*

POINT DE VUE

## *Un danger pour les libertés*

par CLAUDE GRUSON (*)

LA condamnation de Pierre Pathé à cinq ans de réclusion criminelle est un drame (1). Un drame personnel : on n'emprisonne pas un septuagénaire pour plusieurs années sans mettre sa vie en danger. Un drame politique : la sévérité de ce jugement est stupéfiante.

Pierre Pathé avait consacré toute sa vie à comprendre son temps : à comprendre, non comme un spécialiste à vues étroites, mais comme un généraliste dont la vaste esprit était capable d'assimiler un ensemble très diversifié de faits. Il recherchait à cette fin des éléments d'explication, ceux qui sont largement diffusés et ceux que les idéologies ou les intérêts dominants maintiennent dans l'ombre. Il les recherchait à l'Est comme à l'Ouest, et a rencontré, dans cette quête, des Soviétiques.

Qu'il ait ainsi commis des imprudences, c'est certain. Elles ne diminuaient en rien la profonde honnêteté et la pertinence des analyses qu'il diffusait dans ses livres et dans les deux bulletins qu'il publiait : *CISEP*, il y a une quinzaine d'années ; *Synthèsis*, ces derniers temps et jusqu'à son arrestation, en juillet 1979.

M. Pierre Pathé a de la liberté d'information et d'analyse une conception très haute. L'exercice de la liberté est toujours dangereux. Quand il conduit à des imprudences, il est normal que celles-ci soient sanctionnées. Quand la sanction dépasse toute mesure, c'est la liberté elle-même qui est atteinte. En un moment où les hommes, plongés dans une crise indéchiffrable, s'interrogent avec angoisse sur les issues qui les schemineraient vers des perspectives de paix, de prospérité, de justice, l'atteinte à la liberté d'analyse compromet des intérêts essentiels.

La loi qui a été appliquée condamne précisément tout fait d'intelligences avec une puissance étrangère, lorsqu'il est « de nature à nuire à la situation militaire ou diplomatique de la France ou à ses intérêts économiques essentiels ». Qui a nui en l'occurrence à des intérêts essentiels ? M. Pierre Pathé, le bon analyste désormais réduit au silence ? Ou ceux qui veulent le faire taire ?

Je garde l'espoir que le président de la République percevra ce risque, graciera l'homme et l'invitera à reprendre son travail. Mais l'arrêt aura été rendu et les dangers qu'il comporte sont immenses.

(*) Economiste.

(1) Voir *le Monde* daté 25-26 mai.

DANS LE MORBIHAN

# La reconstitution «populaire» d'un viol

De notre correspondant

Vannes. — Joël Hemery, la trentaine, est plutôt petit et trapu, l'œil doux et la moustache abondante. Jusqu'au 21 avril 1977, il était mécanicien agricole. Aujourd'hui, il est détenu permissionnaire en ce week-end de Pentecôte. « *Ah ! c'est le mont Hersé* », dit-il, en parcourant du regard la butte rocheuse et rougeâtre couverte de genêts en fleurs et de pins aux tendres pousses. Le mont Hersé est une butte à laquelle s'accrochent quelques maisons, entre Saint-Congard et Saint-Grave, deux petites communes morbihannaises sur la route de Malestroit à Redon.

Joël Hemery le découvre comme la plupart des trois cents personnes qui l'entourent. C'est là que, selon les déclarations d'une jeune fille et d'après la justice, Joël Hemery, dans la nuit du 15 au 16 mai 1976, a violé une jeune enseignante. La jeune fille s'est arrêtée en réponse aux appels de phare d'un automobiliste en panne d'essence. Ils ont poussé la voiture, mais l'homme s'est fait pressant et, sous la menace d'une arme, a abusé d'elle dans un chemin bordé d'un fossé. En ce lundi de Pentecôte, Joël Hemery, condamné à quatre ans d'emprisonnement pour violences et voies de fait avec préméditation, puis à cinq ans par la cour d'appel de Rennes, est venu chercher la vérité avec les membres du comité de soutien qui réclament la révision de son procès.

Le chemin avec un fossé ? « *Il n'existe pas et n'a jamais existé* », clame au micro l'abbé Vicet, l'oncle de Joël Hemery, qui a pris la tête du comité et qui, aujourd'hui, guide sur les lieux les sympathisants et curieux pour cette reconstitution hors du commun. « *S'il n'y a pas de chemin avec un fossé, il n'y a pas eu viol, il faut donc réviser le procès.* » Joël Hemery passe à côté d'une pancarte : « *Joël est innocent !* » Sur ses épaules, il porte Sébastien, son troisième enfant, né alors qu'il était en prison avec les détenus de l'île de Ré depuis six mois. A ses côtés, sa femme et ses deux autres enfants, Bruno et Mireille, et puis des amis, beaucoup d'amis venus de Blain (Loire-Atlantique), sa commune, et des localités voisines.

Beaucoup de curieux de Saint-Congard. Depuis son premier interrogatoire par les gendarmes, Joël Hemery ne cesse de nier en bloc les faits qui ont conduit à sa condamnation. « *Si les gendarmes avaient fait leur travail, on n'en serait pas là. Et puis le jugement a été inadmissible. Vraiment, c'est dur, très dur,* dit le mécanicien agricole. *Aujourd'hui, ce qui compte, c'est d'obtenir la révision du procès et ma réhabilitation.* » Près de deux mille personnes dans soixante-douze communes de la Loire-Atlantique et des départements limitrophes réclament avec Joël Hemery cette réhabilitation.

Sur un plan des lieux, les propriétaires des terrains ont signé une déposition manuscrite confirmant que le chemin avec un fossé n'existe pas. Au terme de cette reconstitution « populaire », trois ceots personnes ont signé un procès-verbal individuel et une demande en révision du procès. En attendant, Joël Hemery sera mis en liberté conditionnelle le 1er septembre prochain.

LOUIS COQUIN.


berdy

le prêt-à-porter des grands

(1m85 à 2m15)

... et des costauds

86 avenue Ledru-Rollin - 12e
M° Ledru-Rollin/Gare de Lyon

79 avenue des Ternes - 17e
M° Ternes/Etoile

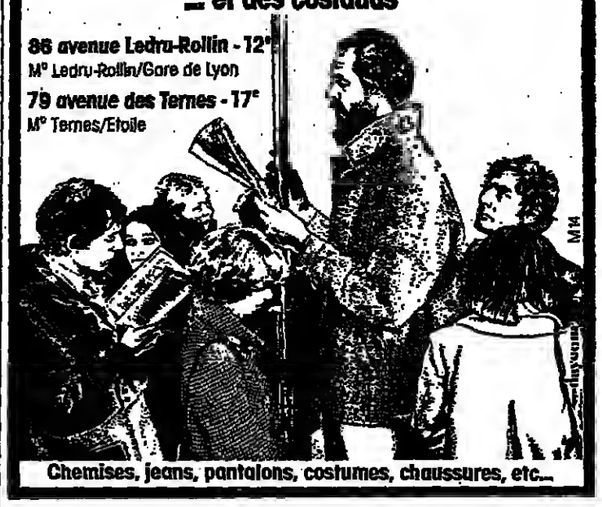

Chemises, jeans, pantalons, costumes, chaussures, etc...

fabricant

meubles de bureau

Quinzaine exceptionnelle

30 à 50 % de remise

*Quelques exemples :*

- Bureau ministre bois, 150x75..... 4.450 F 2.250 F
- Fauteuil direction pivotant..... 1.350 F 675 F
- Chaise dactylo à géométrie variable..... 880 F 440 F
- Table conférence bois, 8 personnes, *Forme tonneau*..... 4.250 F 3.100 F
- Lampe bureau..... 690 F 345 F

etc.

*9 h 15 à 19 h sans interruption*

357.30.37 BUREAUX et PROFILS S.A. 357.30.37

19, avenue de la République, 75011 Paris

CAMPAGNE RÉALISÉE PAR L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA LORRAINE.

# IL Y A LA LORRAINE DES MOTS. ET CELLE DES FAITS. LES LORRAINS ONT CHOISI.

La Lorraine, il y a ceux qui en parlent. Et il y a ceux qui la font. Ce ne sont pas forcément les mêmes.

Les Lorrains, 2.300.000 Lorrains, actifs, vivants, décidés, font la Lorraine d'aujourd'hui. Et préparent celle de demain.

Ils ne manquent pas d'atouts.

Leur dynamisme d'abord : les Lorrains forment la population la plus jeune de France. Leur capacité aussi : on trouve en Lorraine du mineur à l'agriculteur, de l'artisan à l'ingénieur, du technicien au chercheur, l'éventail professionnel le plus large. Leur détermination enfin : réalistes mais confiants, les Lorrains sont bien décidés à réussir l'avenir d'une région qu'ils aiment, leur région : La Lorraine.

*Des données précises et objectives, une documentation actualisée, voilà ce que vous trouverez dans le dossier Lorraine que nous avons constitué pour tous ceux qui veulent mieux connaître la région Lorraine.*

*Il est à votre disposition. Demandez-le à l'Association pour la Promotion de la Lorraine. BP 1100 - 57038 Metz Cedex.*

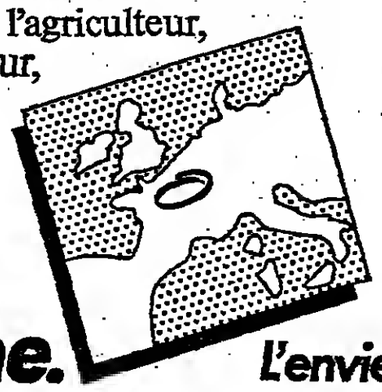

**La Lorraine.** L'envie de vivre. Les moyens de gagner.

# SCIENCES

## POUR PASSER DE 1,8 A 2,2 % DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

# L'accroissement nécessaire de l'effort de recherche doit-il être principalement à la charge des entreprises ?

**M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, devait exposer, ce jeudi 29 mai devant l'Assemblée nationale, la politique actuelle du gouvernement en matière de recherche. Cet exposé, promis depuis plusieurs années, mais qui n'avait encore jamais pu avoir lieu, sera suivi d'un débat sans vote.**

**En préparation au plan décennal de la recherche, certains groupes de travail s'interrogent sur les moyens propres à faire passer de 1,8 % à 2 % la part du produit intérieur brut consacrée à la recherche. L'un des documents produits, le rapport Fauroox, analyse quelques-unes des solntions possibles et notamment la mise en œuvre de mesures d'aide fiscale aux entreprises pour les inciter à accroître leur effort. La commission de recherche du Plan a récemment abordé ce débat. A cette occasion, l'Union générale des cadres, ingénieurs et techniciens (C.G.T.) pour marquer son opposition, a décidé, en plein accord avec la centrale syndicale, de ne plus y siéger.**

Comment faire croître, en quelques années, l'effort de recherche français de plus de 40 % ? En août 1979, un conseil des ministres décidait en effet que « *les crédits publics de recherche croîtront au cours des prochaines années, à un rythme tel que la part du P.I.B.* (produit intérieur brut) *de la France consacrée à la recherche se rapproche progressivement de celle atteinte dans les pays industrialisés de dimension comparable et les plus actifs dans la recherche* ».

Formulé ainsi, l'objectif peut paraître flou. Il est en fait plus précis dans les réflexions en cours, aussi bien dans les travaux préparatoires au budget de la recherche, au secrétariat d'Etat à la recherche et à la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.), que dans les réflexions des commissions du Plan : il s'agit de faire passer la part du P.I.B. consacrée à la recherche de 1,8 à 2,2 %. Elle serait alors du même ordre que l'effort de la République fédérale d'Allemagne, un peu supérieure à l'effort japonais (2 % actuellement) (1).

En combien d'années l'objectif doit-il être atteint ? Cinq pour les uns, dix pour les autres, sept paraissant être une bonne hypothèse de travail.

Si l'on considère une croissance annuelle du P.I.B. tenue pour vraisemblable, dans les travaux du VIII[e] Plan, de 2,8 %, c'est un accroissement, en francs constants, de plus de 40 % de l'effort de recherche qui est envisagé. A la D.G.R.S.T., on espère ainsi une croissance des crédits publics, en volume, de 7,5 à 8 % par an.

Faut-il faire assumer par les entreprises l'essentiel de l'accroissement de l'effort de recherche ? L'idée peut paraître séduisante : la libération des prix aidant, les industriels ont rétabli leurs marges bénéficiaires et leurs possibilités d'autofinancement. D'autre part, la rigueur budgétaire de l'Etat ne semble pas près de s'adoucir, comme en témoigne l'instruction de M. Raymond Barre à ses ministres de préparer leur budget pour 1981 en tenant compte d'une *baisse* de 20 % des autorisations de programme (*le Monde* du 11 mars).

Le budget de la recherche pour l'année prochaine ne souffrira probablement pas complètement des conséquences de cette instruction. Mais il paraît fort douteux qu'il puisse bénéficier d'une croissance de près de 20 % pour 100 francs courants qui, compte tenu de l'inflation attendue, serait nécessaire pour amorcer le mouvement vers l'objectif affiché.

Même si ce pouvait — heureusement — être le cas, la moitié du chemin resterait à faire : l'Etat ne finance que 58 % environ de la dépense intérieure de recherche-développement (DIRD), dont le montant total est estimé à 48 milliards de francs en 1980. Ce sont les entreprises qui financent les 42 % restants (environ 20 milliards de francs) (2). Leur part ne cesse d'augmenter depuis de nombreuses années, mais paraît ralentir sa croissance. Comment inciter les entreprises à accroître leur effort ?

Des solutions existent, estime un groupe de travail sur « *les perspectives et modalités* du *développement de la recherche industrielle* » réuni dans le cadre de la préparation du « *plan décennal de la recherche* », présidé par M. Roger Fauroux, directeur général de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson. Ce groupe estime, dans son rapport remis en mars à M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la recherche, que ce sont les entreprises qui devraient prendre à leur charge « *une part majoritaire de l'effort* » nécessaire. Compte tenu de la croissance du P.I.B., estime le groupe de travail, les dépenses de recherche et développement dans les entreprises devraient progresser de 13 milliards de francs d'ici à 1985, soit une croissance de près de 65 % en cinq ans.

### Une mesure fiscale

Il est patent que les milieux industriels semblent, depuis quelque temps, mieux prendre en compte la nécessité de la recherche dans leurs choix stratégiques à long terme. Concrètement, cet intérêt nouveau reste encore virtuel : un sondage rapide récemment effectué par la D.G.R.S.T. auprès des principales entreprises a montré que leurs dépenses de recherche pour 1980 ne s'étaient pas sensiblement accrues.

« *Un tel effort*, souligne justement le rapport, *ne doit pas être attendu des entreprises de façon autonome* ». En clair, le groupe de travail réuni autour de M. Fauroux estime qu'il faut des mesures nettement incitatives, et il en propose plusieurs, dont la plus importante est d'« *autoriser les entreprises à déduire du bénéfice soumis à l'impôt sur les sociétés une somme égale à la moitié de l'accroissement, en francs constants, par rapport à l'exercice précédent*, de *leurs dépenses de recherche-développement* ».

Une telle mesure fiscale, portant non sur l'effort de recherche lui-même, mais sur son accroissement, aurait sans doute un effet nettement incitateur et, psychologiquement, pulssant. Elle aurait entre autres l'intérêt, à l'intérieur des entreprises, de donner un levier puissant aux responsables des activités de recherche. Elle forcerait, d'autre part, les entreprises à mieux identifier ces mêmes activités.

Le groupe de travail a émis une autre recommandation financière, celle d'un doublement des moyens budgétaires consacrés aux contrats de programme du fonds de la recherche et à l'aide à l'innovation gérée par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR).

Une mesure fiscale du type de celle que suggère le rapport Fauroux, a-t-elle quelque chance d'être adoptée ? Le ministère du budget s'y opposera, comme en témoigne l'intervention, reproduite en annexe au rapport, du chef de service de la législation fiscale. Ce ne sera pas la première fois, puisque des mesures du même ordre ont déjà été écartées par le passé. Il reste que le secrétariat d'Etat à la recherche, tout comme le ministère de l'industrie, plaident en faveur de ce projet et ne désespèrent pas de se faire entendre à l'Hôtel Matignon et à l'Elysée, afin que puisse être atteint l'objectif ambitieux affiché pour les prochaines années.

XAVIER WEEGER.

(1) Si l'on veut jouer sur les mots, on peut affirmer que la décision du conseil des ministres implique un objectif *supérieur* à ces 2,2 %, puisque les pays *industrialisés de dimension comparable* ont, eux aussi, des objectifs en hausse : le MITI japonais espère qu'un taux de 3 % sera atteint en 1990. La République fédérale d'Allemagne, pour sa part, « affiche » 2,4 à 2,5 % en 1985.

(2) Les entreprises financent 42 % de l'effort de recherche, mais, compte tenu des contrats passés par l'Etat au secteur industriel, en dépensent plus : 29 milliards environ en 1980 ; en montant financier, 59 % des recherches sont effectuées par les entreprises.

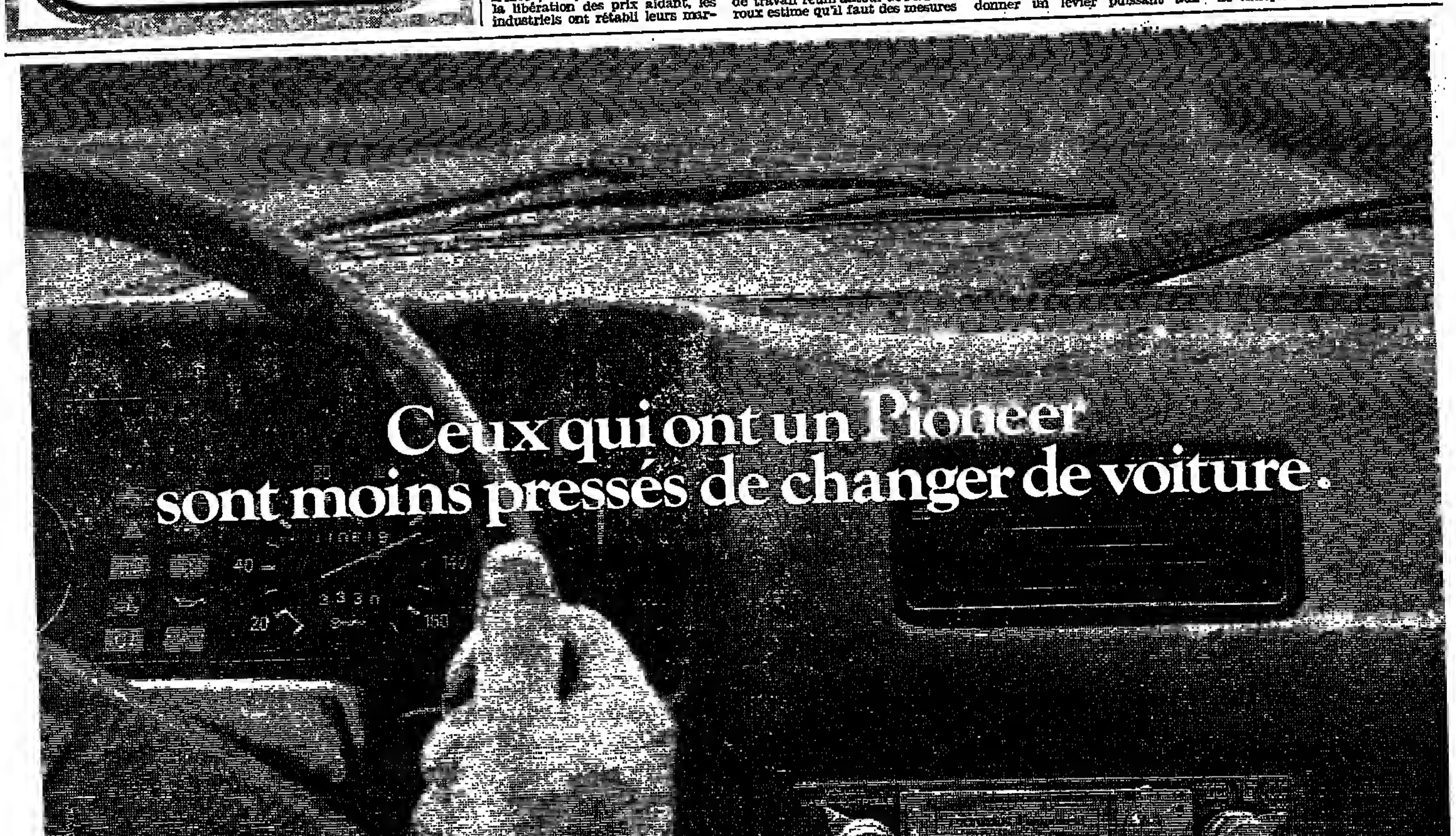


Hier, une voiture c'était un agrément, plaisir de conduire, ivresse de la vitesse, sentiment de liberté. Aujourd'hui, la voiture ce n'est plus rien de tout ça. Mais c'est beaucoup mieux.

Sur le tableau de bord, un combiné cassette Pioneer, sous le siège, un ampli 2 x 60 watts et sur la plage arrière, deux enceintes sobres mais vraiment puissantes.

Enclenchez votre cassette stéréo préférée et vous êtes transporté ailleurs, dans le monde de la Hi-Fi. Effleurez du doigt les touches électroniques Pioneer KEX-23, vous êtes au concert, vous êtes dans un auditorium.

Et si votre voiture est un peu fatiguée, peu importe. Le son Hi-Fi, le son Pioneer vous fait tout oublier. Vous comprenez pourquoi ceux qui ont un Pioneer sont moins pressés de changer de voiture.

Rien n'est trop beau pour votre voiture.

PIONEER AUTORADIO

# DÉFENSE

## La France invite cinq marines alliées à un exercice commun en Atlantique

Un important exercice naval et aéronaval, baptisé Suroît-80, aura lieu en Atlantique, au large des côtes françaises, du jeudi 29 mai au mercredi 11 juin. Sur l'invitation de la France, les marines de guerre de pays membres de l'OTAN doivent y participer.

Le vice-amiral d'escadre Paul de Bigault de Cazanove, préfet maritime de Brest et commandant en chef pour l'Atlantique, dirigera les opérations qui mobiliseront six mille marins, vingt-cinq navires de surface, cinq sous-marins et de nombreux avions.

Parmi les pays alliés invités, le Canada a décidé de déployer cinq navires (dont quatre frégates de 4.200 tonnes à pleine charge) ; la République fédérale d'Allemagne, quatre escorteurs de 2 750 tonnes ; le Royaume-Uni, deux frégates de 2 800 tonnes ; les Etats-Unis et les Pays-Bas, un bâtiment chacun. La modicité de la participation américaine met en relief, en revanche, l'importance de la coopération des marines européennes dans l'exercice français.

Cette manœuvre a pour thème principal la protection des voies de communication maritimes face à une menace aérienne, de surface et sous-marine.

### Division du travail en mer

« Suroît-80 » entre dans la série des exercices que les marins ont pris l'habitude de dénommer « Invitex », car ils font partie de ces manœuvres auxquelles des forces alliées sont associées sur l'initiative de la France. Il ne faut donc voir dans l'opération commandée par l'amiral de Cazanove — un ancien de la France libre — aucun indice d'une réinsertion possible de la France dans la structure militaire intégrée, même si, d'autre part, les relations entre la marine nationale et le commandement naval de l'OTAN peuvent être qualifiées de « normales » et de « satisfaisantes ».

Il n'en demeure pas moins qu'on assiste depuis quelque temps déjà à des tentatives — face à l'effort de défense soviétique — de certains alliés de la France d'obtenir que celle-ci accepte de mettre en place les mécanismes nécessaires à une coopération accrue et moins ambiguë avec l'OTAN.

L'argument principal consiste à faire observer à la France que, comme l'expliquait récemment le général norvégien Zeiner Gundersen, président du comité militaire de l'OTAN, les Soviétiques ont exercé des interventions ou, plus discrètement, des pressions militaires en Afrique, en Asie ou au Proche-Orient sans réduire d'aucune sorte la menace qu'ils appliquent sur les pays de l'Europe occidentale. A la différence, par exemple, des Etats-Unis, le partenaire majeur de l'alliance atlantique, qui s'interrogent sur leur capacité militaire à s'engager, le cas échéant, sur plusieurs fronts simultanément sans trop dégarnir leurs garnisons chez leurs alliés.

En juillet prochain, les Américains pourraient, croit-on savoir, informer les autres membres de l'OTAN de leur décision de compenser le déséquilibre croissant entre l'Est et l'Ouest, dans certaines régions du monde (l'océan Indien et le golfe Persique), par une augmentation de leur présence militaire appuyée ou non, sur place, par des modestes contributions navales de pays européens, comme la Grande-Bretagne ou la France.

« Ce « rééquilibrage » et ce redéploiement des forces, les Américains espèrent les réaliser sans trop prélever sur leur dispositif en Europe et, au besoin, en promettant de retransférer certaines des unités d'Asie ou du Moyen-Orient au bénéfice de l'OTAN le jour où le théâtre euro-atlantique serait en crise.

En clair, cela veut dire qu'il ne faut pas escompter l'accroissement important de la contribution américaine qui avait été précédemment envisagé en faveur de l'OTAN. Le fait que Washington ait choisi de retarder jusqu'en 1982 le déploiement des avions F-16 en Europe, pour mieux en équiper les armées de l'air israélienne et égyptienne, est symptomatique. Au contraire, il faut donc s'attendre que les Etats-Unis invitent leurs alliés européens à consentir un effort supplémentaire de défense.

Dans le domaine naval, l'idée qui prévaut est celle que le secrétaire américain à la défense, M. Harold Brown, avait lancée à l'automne dernier : une division du travail entre alliés pour la protection en commun des lignes vitales du ravitaillement maritime, une répartition des missions et, même, des équipements pour que chacun fournisse un effort complémentaire de celui d'autrui ; les Etats-Unis se réservant la tâche de la sécurité à longue distance.

L'idée a pu déjà paraître séduisante dans la marine nationale où l'on admet, après l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major, que chaque membre de l'alliance ne peut espérer sauvegarder sa part des échanges maritimes avec l'extérieur que dans la mesure où il acceptera de fournir aux côtés de ses partenaires l'effort militaire correspondant, faute de disposer des moyens propres à assurer, seul, sa protection navale.

Pour autant, coopération ne signifie pas intégration ou subordination des forces françaises à un commandement étranger. Mais les risques existent d'un certain révisionnisme sous la pression des événements. De l'aveu, cependant, des parlementaires membres de la commission de la défense de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale qui les ont interrogés récemment, les commandants de l'OTAN regrettent de ne pouvoir compter sur le dispositif naval français aussi sûrement que sur les forces affectées actuellement à l'OTAN par les autres pays de l'U.E.O.

JACQUES ISNARD.

### M. GISCARD D'ESTAING PRÉSIDERA UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DU SOLDAT INCONNU D'INDOCHINE.

M. Valéry Giscard d'Estaing présidera le samedi 7 juin, à 16 h., aux Invalides, une cérémonie en l'honneur du soldat inconnu d'Indochine, a annoncé, jeudi 29 mai, M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de l'Elysée.

A l'occasion de cette cérémonie, qui sera accompagnée d'une prise d'armes, le chef de l'Etat adressera un message aux armées.

La dépouille du soldat inconnu d'Indochine doit être transférée dimanche dans la localité de Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) où elle sera inhumée aux côtés de celle du soldat inconnu d'Afrique du Nord, en présence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a souligné mercredi 28 mai à Antenne 2 la nécessité « *d'un effort militaire français et d'un resserrement des liens — trop distendus — entre la France et ses alliés atlantiques* ». En tant que président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Lecanuet a indiqué qu'il ne savait pas encore s'il recevrait la délégation soviétique qui va venir en voyage officiel en France, car il entend « *marquer sa désapprobation à l'égard de l'U.R.S.S.* ». Après avoir approuvé la rencontre de MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, le président de l'U.D.F. a indiqué : « *Je ne pense pas que la participation de la France aux Jeux de Moscou soit une bonne chose.* »

# ÉDUCATION

## Le recteur de Paris suspend la décision du centre Jussieu d'admettre sans examen les étudiants étrangers

Le mouvement en faveur des étudiants étrangers continue à l'université Paris-VII (centre Jussieu). Le conseil d'université, par 16 voix pour, 14 voix à un autre texte et 7 refus de vote, a adopté mardi 27 mai une motion qui condamne et refuse d'appliquer le décret du 31 décembre 1979 dit « décret Imbert ».

Le conseil a décidé « *d'inscrire à l'université tous les étudiants étrangers dans les mêmes conditions que les étudiants français (...) sans la condition préalable d'un examen de français* ». Il s'engage à leur assurer « *le droit de redoublement et le droit de réorientation* », « *un enseignement de soutien linguistique* », « *une assistance juridique* » et à recevoir « *les demandes d'inscription des étudiants étrangers (...), ceci, entre autres, afin d'obtenir des préfectures concernées la régularisation des titres de séjour* ».

Appelant « *tous les universitaires à boycotter l'actuelle commission Imbert* » (commission nationale d'inscription des étrangers), le conseil d'université demande aux étudiants qui auraient déposé une demande d'inscription à Paris-VII *via* la commission nationale, « *de procéder à une inscription directe à l'université* ». A Toulouse, les universités Paul-Sabatier et du Mirail ont adopté des positions semblables.

La décision du conseil de Paris-VII a immédiatement provoqué un conflit avec le recteur-chancelier des universités de Paris, M. Pierre Tabatoni. Celui-ci a décidé mercredi 28 mai de suspendre la décision du conseil, conformément à l'article 10 de la loi d'orientation (1). Ce faisant, il suit les recommandations de M. Raymond Barre, énoncées devant les recteurs le jeudi 22 mai : « *Vous ne devez pas accepter que les conseils des universités décident contrairement aux décrets et aux lois en vigueur.* »

(1) L'article 10 de la loi du 12 novembre 1968 précise qu'« *en qualité de chancelier des universités de son académie* », le recteur peut suspendre les délibérations des conseils « *pour raisons graves, jusqu'à décision du ministre qui doit statuer dans les trois mois, après consultation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche* ».

● *Arrêt d'une grève de la faim des étudiants marocains à Marseille.* — Les six étudiants marocains qui observaient une grève de la faim à Marseille pour protester contre les mesures d'expulsion prises à l'encontre de M. Miloud Wadih, ancien responsable de l'Union des étudiants marocains (UNEM) de Marseille ont décidé de suspendre leur mouvement « *en raison des risques graves encourus par les étudiants* ». Une nouvelle manifestation de soutien était prévue ce jeudi.

● *Le prix Salem de mathématiques* a été attribué pour 1980 à Stylianos Pichoridès, du Centre de recherches nucléaires « Democritos » d'Athènes, pour des travaux sur les polynomes trigonométriques.

### L'UNIVERSITÉ DE CAEN EST FERMÉE JUSQU'À NOUVEL ORDRE

*(De notre correspondant.)*

Caen. — M. Max Robba, président de l'université de Caen, a décidé, le mercredi 28 mai, de fermer l'établissement et de suspendre les enseignants jusqu'à nouvel ordre. Il a pris cette décision à la suite de nouveaux incidents survenus dans la matinée du même jour. Pourtant, à l'exception de quelques disciplines littéraires, les votes des assemblées générales réunies par unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) la semaine précédente laissaient espérer une reprise des enseignements et des épreuves de contrôle indispensables pour permettre la validation de l'année.

Mais le mardi 27, en fin d'après-midi, une bonne partie de l'« assemblée générale centrale », qui comptait plusieurs centaines de participants s'est prononcée à main levée pour le boycottage des éventuels examens de juin. Le campus a ensuite donné de nombreux signes d'effervescence. Un petit groupe s'est emparé d'une centaine de rations du dîner dans un restaurant universitaire et a repris l'occupation du bâtiment de lettres où des dégradations ont été commises. Le lendemain matin, une vingtaine de jusqu'auboutistes ont fait irruption dans des salles de cours de sciences politiques et ont fait usage de grenades lacrymogènes. Deux étudiantes ont été fortement incommodées.

Ces actions, condamnées par la grande majorité des étudiants, ont entraîné la décision du président de l'université, la sécurité des personnes étant en cause.

D. M.

# RELIGION

## LA VISITE DU PAPE JEAN-PAUL II

### Retransmissions et commentaires

#### A LA TÉLÉVISION

● FR 3

*Jeudi 29 mai : 22 h*

« Soir 3 » : Page spéciale sur la religion en France (commentaire : Mgr Poupard ou Mgr Etchegaray et M. R. Rémond, professeur d'histoire à l'Ecole des sciences politiques) ;

*En direct du séminaire d'Issy-les-Moulineaux ;*

*Reportage sur le groupe Bayard-Presse, avec M. J. Gelamur et J. Duquesne, du Point.*

● TF 1

*Vendredi 30 mai : de 16 h à 18 h*

Arrivée du pape à Orly (commentaire : M. Anfrol) ;

Accueil par le président de la République, place de la Concorde (commentaire : Jacques Hébert) ;

« Te Deum » à Notre-Dame (commentaire : A. Fernbach).

● A 2

Arrivée à Orly. Cérémonie à Notre-Dame (commentaire : P. Harrouard, J.F. Six et L. Zitrone).

#### A LA RADIO

● FRANCE-INTER

*Jeudi 29 mai*

7 h 50 : « Parlons clair », de J. Paletou, avec Mgr Poupard.

13 h 20 : « Inter 13 », présenté par G. Denoyan, sur l'organisation et la signification du voyage du pape.

19 h 20 : « Le téléphone sonne » de D. Adès, avec Mgr Lustiger, évêque d'Orléans, le Père Moreau, P. Foncard et P. Delannoy.

● EUROPE 1

Mise en place d'une « radio de service », avec informations pratiques en association avec la préfecture de police. Commentaires de la visite du pape, Alexandre Fronty, François Pouchelet, le Père Berthier ; et, depuis les studios d'Europe 1, Jean-Claude Dassier et Jacques Duquesne, spécialiste des questions religieuses au *Point*.

19 h : L'invité de J.-C. Dassier : le cardinal Etchegaray.

● FRANCE-INTER

*Vendredi 30 mai*

6 h 15 : Chronique de Mgr Lustiger.

13 h 20 : « Inter 13 », de G. Denoyan, avec A. Gallichon, directeur du journal *Osservatore Romano*.

De 16 h à 19 h : Trois émissions spéciales présentées par J. Chancel.

● EUROPE 1

16 h 30 : En direct de la place de la Concorde, allocutions du pape et du président de la République.

20 h : En direct de l'Hôtel de Ville, allocution du pape.

● RADIO-MONTE-CARLO

13 h 10 : Mgr Etchegaray, invité du journal.

16 h 20 : En direct des Champs-Elysées, allocutions du pape et du président de la République.

### UN APPEL DE M. JACQUES CHIRAC

Le maire de Paris a lancé, jeudi 29 mai, un appel à la population de la capitale :

« *Parisiennes, Parisiens, le pape Jean-Paul II vient chez vous, chargée de tant d'histoire, la ville de Paris mesure ce qu'a d'exceptionnel la visite du souverain pontife. Vous saurez, par vos gestes de bienvenue, témoigner à l'illustre visiteur les sentiments de déférence et de joie de la capitale de la France. Ce sera pour tous l'occasion d'affirmer qu'après le temps de l'incompréhension est venu le temps du respect mutuel.*

» *Chacun d'entre vous, pour saluer le pape Jean-Paul II, pourra se rendre sur la place de l'Hôtel-de-Ville le vendredi 30 mai dans la soirée. Dans cette rencontre le peuple de Paris saura proclamer, par-delà les distinctions respectables de croyances et d'options, son attachement à la liberté et à la tolérance.* »

### Le 30 mai

### DES ÉTUDIANTS PROTESTANTS DÉPOSERONT UNE GERBE DEVANT LA STATUE DE COLIGNY

Les étudiants de la faculté libre de théologie protestante de Paris ont choisi le jour de l'arrivée du pape à Paris, c'est-à-dire le vendredi 30 mai, pour se rendre de la station de métro « Rome » à la statue de Gaspard de Coligny, au temple de l'oratoire du Louvre (1, rue de l'Oratoire, 75001 Paris). Ils déposeront une gerbe au pied de la statue de l'amiral, assassiné par les papistes dans la nuit de la Saint-Barthélemy.

Les manifestants seront revêtus de leur robe pastorale et chanteront des psaumes.

Par ce geste, qu'ils définissent eux-mêmes comme « modeste et burlesque », les étudiants entendent « manifester leur désaccord avec les options théologiques et morales du Vatican ; exprimer leur mécontentement vis-à-vis du tapage publicitaire qui accompagne les faits et gestes du pape, en particulier sa venue à Paris ; faire part de leurs réticences face à un œcuménisme souvent bêlant et appauvrissant ; et mettre une petite note d'humour dans la soi-disant gravité qui sied au voyage du pape et aux débats ecclésiastiques ».

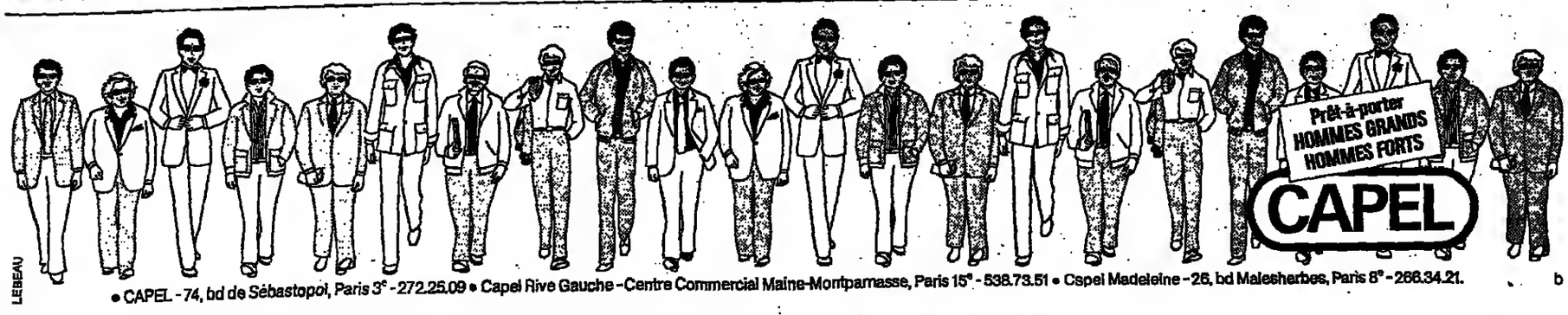

# ÉDUCATION

SELON UN PROJET DE DÉCRET

## Les directeurs d'école devront accueillir les élèves même en cas de grève du secteur public

**Deux projets de décrets, examinés ce jeudi 29 mai par le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.), concernent les directeurs et directrices des écoles maternelles ou élémentaires (1). L'un définit les conditions d'accès à la direction d'une école, l'autre les responsabilités administratives et pédagogiques de cette fonction. Les textes se heurtent à l'hostilité totale ou nuancée de plusieurs syndicats, notamment sur les dispositions qui précisent la responsabilité d'accueil des élèves, où certains décèlent une atteinte au droit de grève. D'autres textes devaient être discutés par le C.E.G.T., concernant en particulier les nouveaux programmes de seconde et la réforme du second cycle des lycées.**

En 1951 et en 1952, le Parlement avait émis le vœu que soit créé le « grade » du directeur, vœu resté sans effet. Le décret du 14 décembre 1965 renonce à la notion de grade et opte pour l'« emploi ». La nuance est importante : le grade correspond à une *catégorie dans l'échelle* de la fonction publique (instituteur, *professeur certifié*, inspecteur d'académie) ; il définit une qualification irrévocable. Il n'en va pas de même de l'emploi qui caractérise une fonction : chef d'établissement, directeur des services départementaux d'éducation. Fonction révocable sous certaines conditions.

Récemment encore, en 1977, puis en 1978, le R.P.R. a par deux fois tenté sans succès de faire adopter une proposition de loi tendant à créer un grade de directeur d'école, création que réclament le jeune Syndicat national autonome de directeurs d'école (SNADE) et l'Association des directeurs d'école chefs d'établissement (ADECE), mais non le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Les textes présentés au C.E.G.T. confirment la notion d'emploi pour les directeurs d'école de plus de cinq classes (maternelles ou élémentaires). L'inscription sur une liste d'aptitude reste obligatoire ; elle n'est plus académique, mais départementale. La liste est arrêtée chaque année par l'inspecteur d'académie, après avis de la commission administrative paritaire départementale.

*Pour être inscrit* sur la liste d'aptitude, l'instituteur titulaire n'est plus soumis à un critère d'âge (trente ans auparavant). Il doit avoir exercé pendant cinq années au moins (et non plus huit). Il ne subit plus d'entretien avec une commission académique, mais suit un stage de formation continue, ou bien justifie de deux années au moins de fonction de directeur dans une petite école de deux à quatre classes. L'inscription sur la liste d'aptitude n'est plus définitive ; sa validité est limitée à trois années au terme desquelles le candidat, s'il n'a pas été nommé par le recteur, doit solliciter sa réinscription. Comme le prévoyait le décret de 1965, le texte indique que « *les instituteurs nommés sur un emploi de directeur d'école peuvent se voir retirer cet emploi par le recteur dans l'intérêt du service* », après avis de la commission paritaire.

Le projet de décret sur les tâches du directeur à l'école précise le décret du 28 décembre 1976 pris en application de la « loi Haby ». Outre l'accent mis sur la réunion des équipes éducatives, la diffusion auprès des instituteurs des instructions et programmes officiels, les conseils aux jeunes maîtres et l'animation de l'équipe pédagogique, la nouveauté du texte tient en cette précision : le directeur « *est responsable de l'accueil des élèves auxquels il assure l'accès des locaux du service public d'enseignement aux heures prévues par le règlement de l'école. Il organise la surveillance des élèves* ».

### Service minimum ?

*Le ministère* du *l'éducation justifia ses textes par la nécessité de* « *clarifier les choses* », *da* « *restaurer da* façon claire le notion d'emploi avec *toutes ses conséquences* », *selon les propos de M Christian Beullac, le 23 avril dernier, aux inspecteurs départementaux. La clarification passa par une voie médiana entre deux choix radicaux : celui d'un directeur d'école blotti à vie dans l'inamovibilité de son grade, et celui d'un animateur d'une équipe d'éducateurs, égaux en responsabilités. Certains estimeront bien maigres les avantages concédés en échange d'un travail astreignant (encore qu'une revalorisation matérielle du traitement des directeurs, liée aux négociations sur le rémunération des instituteurs, ne soit pas exclue). D'autres dénonceront le risque pérennisé d'un emploi, conçu comme une échappatoire pour les maîtres à qui la face-à-face avec les élèves est devenu insupportable.*

*Le SNI-P.E.G.C. décèle dans les projets* du *décrets des* « *éléments positifs* » : *contrôle de l'inscription sur la liste d'aptitude par la commission paritaire, assouplissement de certains critères (suppression de la limite inférieure d'âge, au da l'entretien). Le Syndicat général* du *l'éducation nationale (S.G.E.N. - C.F.D.T.), pour sa part, s'alarme* du *tout ce qui, en le précisant, renforce le rôle du directeur.*

*Où l'hostilité devient totale, c'est, à propos des obligations d'accueil des élèves. M. Beullac n'avait pas caché ses intentions au moment des grèves d'enseignants, en mars et avril derniers. En raison de l'imprécision des textes, déclarait-il le 23 avril aux députés, certains directeurs se sont crus autorisés à fermer leur école. Cela, les familles ne l'acceptent plus (...) Il faut donc dissocier l'accueil des enfants et la grève des cours.* « *La grève : le mot était lâché, même s'il ne figure pas dans le projet de décret. Aux enseignants qui s'indignent, rappelant que la conscience professionnelle suffit dans la plupart des cas à pousser les directeurs, même s'ils sont grévistes, à ne pas laisser les enfants à la rue, le ministère répond :* « *Si l'obligation existe dans les faits, l'inscrire dans un texte ne mérite pas tapage !* »

*Seulement voilà. Les syndicats d'enseignants, tout en sachant parfois que l'efficacité des grèves dans le secteur public mérite examen, tout en reconnaissant, comme l'écrit M. Guy Georges, secrétaire général du SNI, que la grève* « *crée des dérangements* » *aux parents, n'acceptent pas qu'on touche da près ou de loin à un droit inscrit dans l'histoire et dans la Constitution. Ils craignent rien tant que le glissement progressif da la définition du « service minimum », ébauché avec la radio et la télévision. Les explications du ministre de l'éducation tombent sur un terrain où, de « projet Peyrefitte » en circulaire Bonnet sur les étudiants étrangers, les libertés ne sont plus cultivées avec discrétion.*

CHARLES VIAL.

(1) Il y avait, en 1978-1979, 15 220 écoles maternelles et 47 081 écoles élémentaires, dont 12 163 à classe unique. Sur ce total de 62 301 écoles primaires, environ 35 000 comptent plus de cinq classes.


L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS

6.000 enseignants qui, de la maternelle à l'Université, travaillent ensemble à promouvoir un enseignement du français renouvelé dans ses objectifs et dans ses méthodes.

*Dans sa revue*

LE FRANÇAIS AUJOURD'HUI

*a publié :*

N° 37 Un autre réseau : le technique
N° 40 Lectures de textes contemporains
N° 42 De la sixième à la troisième sans manuel
N° 43 Les contes
N° 45 Pratiques interdisciplinaires

Le numéro : 20 F

*Derniers numéros :*

N°° 46 et 47 : FENÊTRES SUR LA PRESSE
N° 48 : DES CLASSES DE FRANÇAIS avec un dossier Orthographe
N° 49 : L'HISTOIRE DANS LA CLASSE DE FRANÇAIS

Le numéro : 30 F

*Pour tous renseignements et commandes, s'adresser à :* AFEF, Secrétariat, réf. A. - B.P. 32-92310 Sèvres.



*Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en*

GRANDE-BRETAGNE
ÉTATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE

vacances POUR JEUNES 6e à terminale

OSFB

SESSIONS INTENSIVES POUR ADULTES toute l'année.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49



Comment réussir un séjour linguistique en Angleterre

en choisissant un organisme anglais réputé à Oxford

**Sélection rigoureuse des familles** : accueil chaleureux.
**Recrutement des professeurs anglais diplômés** ; classes à effectifs très réduits ; à Oxford cours individuels pour adultes étudiants.
**Choix de salles de cours** dignes de ce nom, l'environnement jouant un grand rôle dans le sérieux des cours.
**Equilibre judicieux travail/détente loisirs** avec activités sportives, visites culturelles, etc.

QISE
Oxford Intensive School of English
Bureau d'accueil en France
21, rue Théophraste Renaudot
75015 Paris - Tél. 533.13.02

COUPON A ENVOYER
M ____ M
Rue ____
Ville ____
désire recevoir la documentation complète sur les séjours linguistiques en Angleterre.



*Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant*

LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC

cours avec explications en français

*Documentation gratuite :*
EDITIONS DISQUES BECM
8, rue de Berri - 75008 Paris



Californie

Jeunes de 16 à 23 ans
1 MOIS
en famille américaine
Juillet 80

1890 F

Hébergement en famille. Programme de cours et d'activités.
Excursions à Disneyland, Universal-Studio, etc...
Même programme en Août :
Campus d'UCLA-Philadelphie-New-York-Washington

British European Centre
5, rue Richepance - Paris 8e
Tél. 260.18.34



*Parents ! Etes-vous à la recherche de l'école appropriée pour votre enfant ?*

La FÉDÉRATION SUISSE des ÉCOLES PRIVÉES

vous renseignera volontiers.

40, rue des Vollandes, case postale 171, CH. 1211 Genève 6, Tél. 1941/22/35.57.06.



COURS PRIVÉ MINERVA

*dans la plus belle campagne de France*

Jeunes gens - Jeunes filles
ANNÉE SCOLAIRE de la 6e au baccalauréat A,B,C,D
COURS ET VACANCES du 28 juillet au 23 août, ou du 25 août au 6 ou 12 septembre
Études - Sports - Loisirs
CHÂTEAU DE L'ÉPINE - 36 CIRON
Tél. (54) 37.95.81

*à Paris à l'orée du bois de Vincennes*

INTERNAT DE JEUNES FILLES

Internes garçons de la 11e à la 7e
Enseignements Élémentaire et Secondaire
4, av. de Verdun, 94 St-Maurice
Tél. : 368-02-20, 368-09-23
Métro : Charenton-Écoles


# SPORTS

FOOTBALL

## NOTTINGHAM FOREST A BATTU HAMBOURG (1-0) EN FINALE DE LA COUPE D'EUROPE DES CLUBS

*Madrid. — Pour célébrer son vingt-cinquième anniversaire, la Coupe européenne des clubs champions s'est offert un pèlerinage, mercredi 28 mai, au stade Santiago-Bernabeu. Au moment où le football du Vieux Continent s'est mis résolument à l'heure anglo-saxonne, il était bon de revenir dans cette arène de cent mille places qui accueillait son soixante-quinzième match européen, après avoir si longtemps symbolisé le prestige de l'épreuve et la domination absolue du Real Madrid.*

*Dommage que le public n'ait pas répondu à cet appel, puisque moins de cinquante mille personnes, venues pour plus de la moitié de Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne, ont vu Nottingham Forest défendre victorieusement son trophée conquis en 1979 en battant par un but à zéro Hambourg.*

De notre envoyé spécial

Dans ce stade où le moindre match de football est suivi par plus de soixante-dix mille *socios*, force est de constater que le public madrilène a boudé la finale. Faut-*il* voir dans ce phénomène une manifestation de dépit ou l'illustration du divorce entre le football anglo-saxon et celui des pays latins ?

Longtemps les Madrilènes ont pu croire au *miracle*. Leur Real, qui a retrouvé un peu de sa *superbe* au plan national — il est champion et va disputer la finale de la *Coupe contre* sa fillale, le Real Castilla — pouvait espérer être au rendez-vous. Qualifié pour les demi-finales, il avait battu Hambourg par 2 buts à 0, le 9 avril à Madrid, avant d'être balayé quinze jours plus tard, 5 buts à 1, par la puissance collective d'une équipe déchaînée comme la mer du Nord un soir de tempête. Rien ni personne ne pouvait ce soir-là empêcher, pour la troisième fois en six ans, une finale entre le champion d'Angleterre et celui de la République fédérale d'Allemagne, illustrant à merveille les nouveaux rapports de forces dans l'Europe du football.

Comment, en effet, ne pas se souvenir dans ce stade Santiago-Bernabeu que la Coupe d'Europe fut d'abord l'affaire des équipes latines ? Onze fois consécutives de 1956 à 1966, elles imposèrent leur virtuosité, leur technique et leur inspiration.

Puis de 1967 à 1974, toutes les finales donnèrent lieu à un dialogue nord-sud (sauf en 1970) où seul, le Milan Athletic Club put encore prendre le dessus, en 1969. Mais après 1974 plus aucune équipe latine n'est parvenue en finale de l'épreuve, si on excepte Saint-Etienne, dont le style était d'ailleurs typiquement anglo-saxon. Or, contrairement aux premières finales entre équipes latines, les six dernières ont donné lieu à des affrontements musclés et pauvres en buts, puisque quatre d'entre elles se sont achevées sur le même score de 1 à 0.

### Défense à toute épreuve

Nottingham Forest possède au plus haut degré les atouts indispensables pour réussir dans les compétitions européennes : l'état d'esprit, une défense à toute épreuve et une puissance physique qui permet de résister à tous les assauts.

Ainsi, quelques jours avant la finale Nottingham Forest avait perdu son avant-centre et meilleur buteur Trevor Francis, transféré l'an dernier pour 1 million de livres et victime d'une rupture des ligaments du talon d'Achille.

« *Ce n'est pas un coup si dur que ça*, dit aussitôt Peter Taylor, le manager du club. *Nous allons prouver que nous pouvons gagner sans lui. Son absence va stimuler ses partenaires.* » Cela se vérifia.

Tactiquement, le point fort de Nottingham est sa défense. Brian Clough, l'entraîneur, raconte que sa grand-mère lui disait toujours : « *Si tu veux garder ta maison, achète un bon chien* ». L'une des premières actions de Clough, à Nottingham, fut de faire venir, en 1977, pour une somme de 270 000 livres, le gardien de but Peter Shilton, élève, à Stoke City, du prestigieux Gordon Banks, et grand rival de Clemence en équipe d'Angleterre. Il ne l'a pas regretté à Madrid, où Shilton accomplit un sans-faute.

Devant lui, Brian Clough a pris l'habitude de tisser un double rideau de défenseurs ne laissant en attaque que Trevor Francis ou, en son absence, Garry Birtles. C'est du premier rideau défensif que se détachent le ou les joueurs chargés d'épauler Birtles en contre-attaque. Cette tactique s'est révélée à nouveau payante à Madrid, puisque, après une intense domination de Hambourg, John Robertson a ouvert la marque à la vingtième minute sur la deuxième attaque anglaise. Il ne restait plus qu'à tenir soixante-dix minutes.

Peu d'équipes auraient résisté, mercredi soir, à la puissance physique et au travail de sape des Allemands, assiégeant les buts de Peter Shilton. Mais, dans ce domaine, Nottingham possède avec ses deux arrières centraux, Larry Lloyd et Kenny Burns, deux tours de défense plutôt impressionnantes pour l'adversaire.

Finalement, c'est le dimanche 25 mai, en championnat, que Hambourg a peut-être perdu la Coupe d'Europe, quand son immense avant-centre Horst Hrubesch a dû quitter le terrain avec une forte entorse à la cheville. *Qui peut dire aujourd'hui ce qui se serait passé si, au lieu de rentrer à la mi-temps grâce à quelques piqûres, Hrubesch avait pu jouer tout le match en possession de tous ses moyens ?*

*Champion de seconde division* en 1977, champion d'Angleterre en 1978, champion d'Europe en 1979 et en 1980, Nottingham Forest fera-t-il école auprès de clubs désireux de s'illustrer en Coupe d'Europe dans les années 80 ? Ce ne serait pas la première fois qu'il serait copié, puisque ce sont les forestiers de Nottingham qui ont déjà apporté au football les protège-tibias (1874), le sifflet d'arbitre (1878), la tactique à trois demis (1885) et la barre transversale au lieu de la corde tendue entre les deux poteaux de buts (1891).

GÉRARD ALBOUY.

*ATHLÉTISME. — La Soviétique Nadejda Tkatchenko a établi un nouveau record du monde du pentathlon le 28 mai à Donetsk en réalisant 4 880 points, soit 41 de plus que son ancien record, en septembre 1977, qui était de 4 839 points. Les performances de Tkatchenko, qui avait été disqualifiée pour dopage l'anabolisant! après les championnats d'Europe à Prague, en 1978, ont été les suivantes : 13 sec. sur 100 m. haies, 16,86 m. au lancer du poids, 1,80 m. au saut en hauteur, 6,36 m. au saut en longueur et 2 min. 16 sec. 1/10 au 800 m.*

*CYCLISME. — La douzième étape du Tour d'Italie, Villapiana-Lecce (203 km), a été gagnée, le 28 mai, par le Français Yvon Bertin, coéquipier de Bernard Hinault, à la moyenne de 35,772 km-h. Au classement général, l'Italien Roberto Visentini a conservé le maillot rose. La troisième étape du critérium du Dauphiné libéré, Mâcon-Saint-Etienne (263 km), a été gagnée par Guido van Calster. Christian Seznec a conservé la tête du classement général.*

## LES VISITEURS DU PARC DES PRINCES

### Lyon à la merci de sa municipalité

Depuis 1976, l'Olympique lyonnais alterna les bonnes et les *moins* bonnes *performances*. Peu enclin à manifester beaucoup d'enthousiasme en périodes fastes, le public bouda ostensiblement son équipe lorsqu'elle ne joue pas les premiers rôles. Au point que l'opinion du damier carré des fidèles est que : « *Lyon ne mérita pas d'avoir una équipa professionnelle da football.* »

En première division depuis 1954, l'O.L. détient pourtant le record de longévité à ce niveau. Avec en prime trois victoires en Coupe de France et de nombreuses places d'honneur en championnat national. Mais ce temps-là est bien révolu. Le club lyonnais n'a jamais été aussi près de la relégation en deuxième division. Pour la dernière journée de la compétition 1979-1980, une victoire aux dépens du Paris-Saint-Germain lui était absolument indispensable pour éviter de jouer les barrages les 3 et 6 juin contre l'Olympique d'Avignon. Le *miracle* ne s'est pas produit le 27 mai au Parc des Princes. Après un but inscrit malencontreusement contre son camp par le Parisien Jean-Claude Lemoult à la trente-troisième minute, par deux fois l'allier Bernard Bureau (soixante-quatrième et quatre-vingt-huitième minute) crucifia la défense lyonnaise.

Dans les vestiaires, le ban et l'arrière-ban des dirigeants lyonnais — plus nombreux que de coutume — faisaient grise mine. A chaud, ils mesuraient les difficultés que n'allaient pas manquer de rencontrer leurs joueurs pour mater les Avignonnais, compte tenu du fait que la marge qui sépare les deux équipes a diminué ces derniers temps de manière considérable. Or, ils savent qu'un nouveau faux pas pourrait avoir de fâcheuses répercussions sur l'avenir du club. L'audience qu'a accordée, vendredi 23 mai, M. Francisque Collomb, maire de la ville, aux dirigeants lyonnais n'avait affectivement pas de quoi apaiser leurs craintes. Aussi laconique que possible, le communiqué final indiquait en substance que le maire étudierait les dossiers et déciderait des solutions qui paraîtront s'imposer pour le présent et l'avenir.

En clair, M. Collomb se réserve le droit d'annoncer à son heure si la municipalité continuera à soutenir l'Olympique lyonnais. Dans l'affirmative, cela impliqua la prise en charge des dettes du club (7 millions de francs) et l'octroi d'une nouvelle subvention qui, pour cette année, s'élevait à 1 900 000 francs. Tous comptes faits, on voit d'ailleurs mal comment il pourrait en être autrement. En 1977, la municipalité n'avait-elle pas participé activement à l'installation, à la tête de l'O.L., d'une nouvelle équipe da dirigeants qui, à l'époque, avait « *toute sa confiance* » ? En échange de cette ingérence dans les affaires du club, elle acceptait de l'aider financièrement, à condition que les « 5 *millions* de *francs* de *déficit* soient résorbés en *cinq ans* ».

Pour renflouer les caisses, Bernard Lacombe, Raymond Domenech et Jean-François Joden, trois joueurs internationaux, et non des moindres, ont dû s'exiler. En pure perte ! Mettre aujourd'hui la clé sous la porte da l'O.L. reviendrait donc, pour M. Francisque Collomb et *ses amis, à dresser un constat* d'échec.

Désireux d'en avoir le cœur net, le maire a chargé deux groupes d'experts de rechercher les raisons de la détérioration constante de la situation financière. Leurs conclusions ont été identiques : le nouveau comité de gestion n'a pas commis d'erreurs graves mais, dans une grande métropole, le football n'est plus viable dès lors que l'équipe locale est classée au-delà de la dixième place du championnat de France.

Fort de ce diagnostic, le docteur Jean Genety, adjoint au maire chargé des sports, estime que « *il est impossible que la municipalité d'une ville comme Lyon abandonne le football* ». Même si l'O.L. jouait la saison prochaine en deuxième division ? « *Il faudrait soutenir le club envers et contre tout dans la mesure où le football doit être considéré comme un service socio-culturel et où le centre de formation sera bientôt à même de fournir des éléments de valeur à l'équipe professionnelle* », dit encore M. Genety en précisant bien qu'il s'exprime à titre personnel.

Ulcéré par les critiques qui se sont abattues sur son équipe, Aimé Jacquet *n'a pas eu* le courage d'attendre ces jours meilleurs qu'on lui fait miroiter depuis qu'il a été parachuté dans cette galère. Il y a cinq ans : l'année *prochaine*, il entraînera les Girondins de Bordeaux et sera remplacé à l'Olympique lyonnais par M. Jean-Pierre Destrumelle.

JEAN-MARIE SAFRA.


*Parents ! Etes-vous à la recherche de l'école appropriée pour votre enfant ?*

La FÉDÉRATION SUISSE des ÉCOLES PRIVÉES

vous renseignera volontiers.

40, rue des Vollandes, case postale 171, CH. 1211 Genève 6, Tél. 1941/22/35.57.06.

TENNIS

## Les Internationaux de Roland-Garros

# Connors au bord de la défaite

Central comble, mercredi 28 mai, *pour la troisième journée des Internationaux* de Roland-Garros : c'est maintenant la règle quotidienne du *lleno absolu*, comme disent les Espagnols en parlant de leurs arènes, et c'est d'ailleurs *une corrida avec* cris, vociférations et divisions d'opinion du public à laquelle *nous* avons assisté pendant les trois heures et quart d'horloge que dura le match Connors-Caujolle, retourné en sa faveur par le champion américain et gagné finalement sur le score de 3-6, 2-6, 7-5, 6-1, 6-1.

*Jean-François Caujolle détient* la clé du jeu de Jimmy Connors : il *nous l'avait déjà démontré l'an dernier* quand il avait superbement accroché Connors sur le court n° 1 de Wimbledon, ne perdant qu'en quatre sets disputés, et il avait péremptoirement apporté la confirmation de sa maîtrise début avril en éliminant son *vis-à-vis* en deux sets secs au Tournoi de Monte-Carlo.

Mercredi, sur la scène *chargée* d'histoire de Roland-Garros, ce fut encore mieux, puisque le Français

**A LA TELEVISION**

TF 1 retransmet les principales rencontres de 11 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 50.

tint dans sa raquette à cinq jeux à deux, 30-40 sur le service adverse, *une balle de match (qu'il mit dehors)* dans l'effervescence qu'on devina.

*Ne retenant rien au fond du court*, pratiquant le jeu de défense dans tous les compartiments grâce à son envergure et répliquant par des balles rasantes sur les attaques forcenées de *Connors*, Caujolle *fit* mieux que maintenir la pression, il *finit* la gageure de forcer l'Américain à l'erreur en travaillant sans relâche son redoutable revers *à deux mains*, à la différence de Panatta l'avant-veille : *c'est* sans nul doute la *tactique* payante *pour un gaucher* possédant comme son adversaire de grands bras et de grandes jambes.

Deuxième évidence : Connors était dans un jour *off*, sans jus, sans inspiration, et quand il ne mettait pas ses répliques dans le filet ses balles *passaient à la vitesse d'un train* de marchandises, effet d'autant plus visible que Caujolle, d'une manière très avisée, ralentissait au maximum la cadence. Pourtant, même sur des discussions de points que le Français *avait provoquées le premier*, il ne perdit jamais ses esprits. Le dos au mur, il fit front, en bête de combat qu'il est, jusqu'à la fin de sa *remontée* victorieuse du *troisième* set.

N'allez pas croire, sur la sévérité du *score*, qu'après avoir *frôlé la* défaite la plus cuisante de sa carrière l'Américain *courut* au poteau où que Caujolle, qui avait frôlé, lui, la crampe, s'effondra soudain. Non, Connors resta empêtré dans ses erreurs et besogna, tout en prenant des *risques* fous, au cours de cette remontée où il reste impavide, au *milieu des manifestations qui interrompirent* le jeu à plusieurs reprises.

### Les nerfs de Caujolle

Car les *contestations* de Caujolle — *et c'est la troisième constatation*, regrettable celle-là — le *montrèrent sous un jour peu flatteur*, alors que, pendant près de deux heures, sa magnifique production, qui allait mettre à son palmarès une performance éclatante, lui avait valu l'admiration de tous.

On *conçoit* très bien que, soumis à une tension nerveuse *hors* du commun, dans la *rumeur* d'un stade lui-même survolté, le joueur qui a tenu la victoire dans sa poigne cherche par tous les moyens à garder la tête, *à* ne *pas* perdre sa « main gagnante ». De là à venir *contester* des *belles douleuses* de l'autre *côté* du filet, à argumenter avec l'*arbitre*, avec son adversaire, voire avec le public — lequel voit clair et a toujours raison — pour *finir par envoyer* de dépit une balle par-dessus les cintres, il y a une marge. *Nous avions reproché* sa mauvaise humeur à Panatta pour bien moins que *cela*.

Le soleil s'était voilé lorsque la dernière balle lui *jouée*. Et à peine l'avait-il *mise dehors* que Caujolle, sans remercier l'arbitre, *ramassa* ses *raquettes et disparut. O gestes* chevaleresques des grands anciens qui *firent* la gloire de ce central, les points donnés ou remis dans de grands éclats de *rire* par Borotra, la *tenue exemplaire de* Marcel Bernard, de Darmon ou de Jauffret...

*Par contraste*, en *début* d'après-midi, qui ne consacra pas officiellement l'opération « portes ouvertes » des années *précédentes*, mais qui fut *néanmoins* le *mercredi* des jeunes, la génération montante se comporta brillamment sur le terrain en la personne de Thierry Tulasne, seize ans et demi, battu avec les *honneurs* par Eddie Dibbs, le « boîtier » américain. Récent vainqueur à Rome de *Sandy Mayer* et de *Gerulaitis*, Tulasne produit pour son âge une extraordinaire impression de force musculaire, qu'atteste son *grand jeu lifté frappé* de *toutes ses* forces. Il a une prédilection actuellement pour le *jeu de fond*, grâce auquel il répliqua avec bonheur aux attaques les plus percutantes de Dibbs. Sa plus grande qualité paraît être la concentration et une sérénité *à toute épreuve*...

*OLIVIER MERLIN.*

### RÉSULTATS

**SIMPLES MESSIEURS**
(32es de finale)

Troisième tableau : Dibbs (E.-U.) b. Tulasne (Fr.), 6-4, 6-2, 7-5 ; Zugarelli (Ital.) b. Simonsson (Suède), 7-5, 3-0, ab. ; Gehring (R.F.A.) b. *Soares (Brés.)*, 4-6, 4-6, 6-3, 6-2 ; Ramirez (Mex.) b. Yuill (Afr. Sud), 6-4, 7-5, 6-0 ; Connors (E.-U.) b. Caujolle (Fr.), 3-6, 2-6, 7-5, 6-1, 6-1 ; Gildemeister (Chili) b. Lutz (E.-U.), 3-6, 6-7, 7-6, 7-6, 5-3, abandon ; Noah (Fr.) b. Clerc (Arg.), 6-4, 6-7, *6-4, 1-6*, 6-3 ; *Teltscher* (E.-U.) b. Warwick (Austr.), 6-4, 5-7, 6-4, 7-6.

Quatrième tableau : Gerulaitis (E.-U.) b. Auchlog (E.-U.), 6-1, 6-2, 6-1 ; McEnroe (E.U.) b. Hjertquist (Suède), 6-4, 7-6, 6-0 ; Taygan (E.-U.) b. *Fleming* (E.-U.), *6-3*, 3-6, 6-3, 7-6 ; Fibak (Pol.) b. Tim Gullikson (E.-U.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Naegelen (Fr) b. Rocavert (Austr). 6-4, 6-4, 2-6, 6-0 ; McNamee (Austr.) b. Grant (E.-U.), 6-3, 6-4, 6-1 : Kirmayr (Tch.) b. Kodes (Tch), 6-2, 6-2, 6-3 ; Bertolucci (It.) b. Mitton (Af.-Sud), 5-7, 6-3, 7-6, 3-6, 6-3.

**SIMPLES DAMES**
(32es de finale)

V. Wade (G.-B.) b. R. Tomanova (Tch.), 6-3, 6-2 ; H. Mandlikova (Tch.) b. M. Redondo (E.-U.), 6-3, 6-2 ; D. Fromholtz (Austr.) b. I. Romanov (Roum.), 6-3, 6-4 ; M. Simionescu (Roum.) b. E. Ekblom (Suède), 6-3, 6-4 ; W. Turnbull (Austr.) b. G. Lovera (Fr.), 7-5, 6-2 ; P. Delhees (Suisse) b. J. Durie (G.-B.), 6-2, 6-4 ; N. Schutte (P.-B.) b. C. Casabianca (Arg.), 6-4, 6-2 ; M. Jausovec (Youg.) b. D. Bellian (Fr), 6-0, 6-2 ; S. Hanika (R.F.A.) b. B. Jordan (E.-U.), 6-1, 6-1 ; I. Budarova (Tch.) b. G. Coles (G.-B.), 6-4, 7-5 ; A. Hobbs (G.-B.) b. P. Medrado (Brésil), 6-4, 6-1 ; P. Smith (E.-U.) b. K. Jones (E.-U.), 6-1, 6-2 ; *M. Piaterova (Tch.) b.* J. Harrington (E.-U.), 6-4, 6-2 ; D. Lee (Cor.) b. C. Khode (R.F.A.), 6-3, 7-5 ; L. Allen (E.-U.) b. M. Mesker (P.-B.), 1-6, 6-3, 6-1 ; R. Fairbank (Af.-Sud) b. L. Sandin (Suède), 6-4, 6-1 ; P. Teeguarden (E.-U.) b. Fabienne Thibault (Fr.), 7-6, 6-4 ; K. Horvath (E.-U.) b. K. Sands (E.-U.), 6-2, 6-3.

AUTOMOBILISME

# La crise entre l'autorité sportive et les constructeurs menace le Grand Prix d'Espagne

Rien ne va plus dans le petit monde de la formule 1 entre l'autorité sportive (FISA) et l'association des constructeurs (FOCA), si bien que le Grand Prix d'Espagne, qui devrait se disputer le 1er juin, paraît menacé.

Les mauvaises relations entre M. Balestre, président de la FISA, et M. Ecclestone, président de la FOCA, sont notoires. Toutefois, la crise entre *les deux « pouvoirs »* est devenue aiguë mardi 27 mai. M. Balestre a *annoncé que si* les pilotes qui n'avaient pas *assisté aux conférences* avant le départ des Grands Prix de *Belgique et de Monaco n'avaient pas* payé, avant le 1er juin, des amendes de 2 000 et 5 000 dollars, selon les cas, ils ne pourraient pas prendre le départ en Espagne.

Curieusement, cette menace de sanctions lancée contre quinze pilotes au total en toucherait effectivement trois, les Français Laffite, Pironi et Jarier, dont l'appel, à effet suspensif, a été rejeté par la Fédération française de sports automobiles, présidée également par M. Balestre.

Mercredi 28, avec M. Ecclestone, la FOCA a réagi : elle a mis en demeure la FISA de confirmer officiellement que le Grand Prix d'Espagne de formule 1, dans l'état actuel des choses, compterait bien pour le Championnat du monde, que tous les concurrents habituels seront admis au départ et que les points marqués seront acquis. Sans cette garantie, la FOCA se réserverait le droit de prendre l'initiative de boycotter le Grand Prix d'Espagne ou de prendre des mesures échappant à l'autorité de la FISA.

Naturellement, la FISA a fait savoir qu'elle ne céderait pas à l'ultimatum de la FOCA. Et les organisateurs du Grand Prix d'Espagne — qui ont partie liée financièrement avec la FOCA — *annoncent qu'ils accepteront tous* les pilotes.

● *Goodyear a l'intention d'abandonner la Formule 1.* — Le *manufacturier* américain de pneumatiques Goodyear a an*noncé le 24 mai à la Fédération* internationale du sport automobile (FISA) son intention d'abandonner la Formule 1. Goodyear, qui équipe tous les constructeurs, à l'exception de *Renault et de Ferrari* dont le fournisseur est Michelin, semble considérer que la limitation du nombre de pneumatiques utilisés *pour chaque grand prix se* heurte à trop de difficultés.

Goodyear a précisé à la FISA que son retrait serait effectif *« dans une période de temps raisonnable »* et que *« le contrat existant serait honoré »*. La firme américaine avait à plusieurs occasions déjà fait savoir que l'escalade des coûts devenait insupportable.


ROLEX
GENEVE

Lady Date : 8900 F
acier et or - 18 carats

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL
**Francis Javitt**
Bijoutier - Horloger - Orfèvre
Centre Commercial Tour Maine Montparnasse
75015 PARIS - 538.66.52
*1 heure de parking gratuit*
COMPTOIR D'ITALIE
13, avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICETRE
658.81.55 ouvert le dimanche

HONSY-DELAFOSSE & ASSOCIES

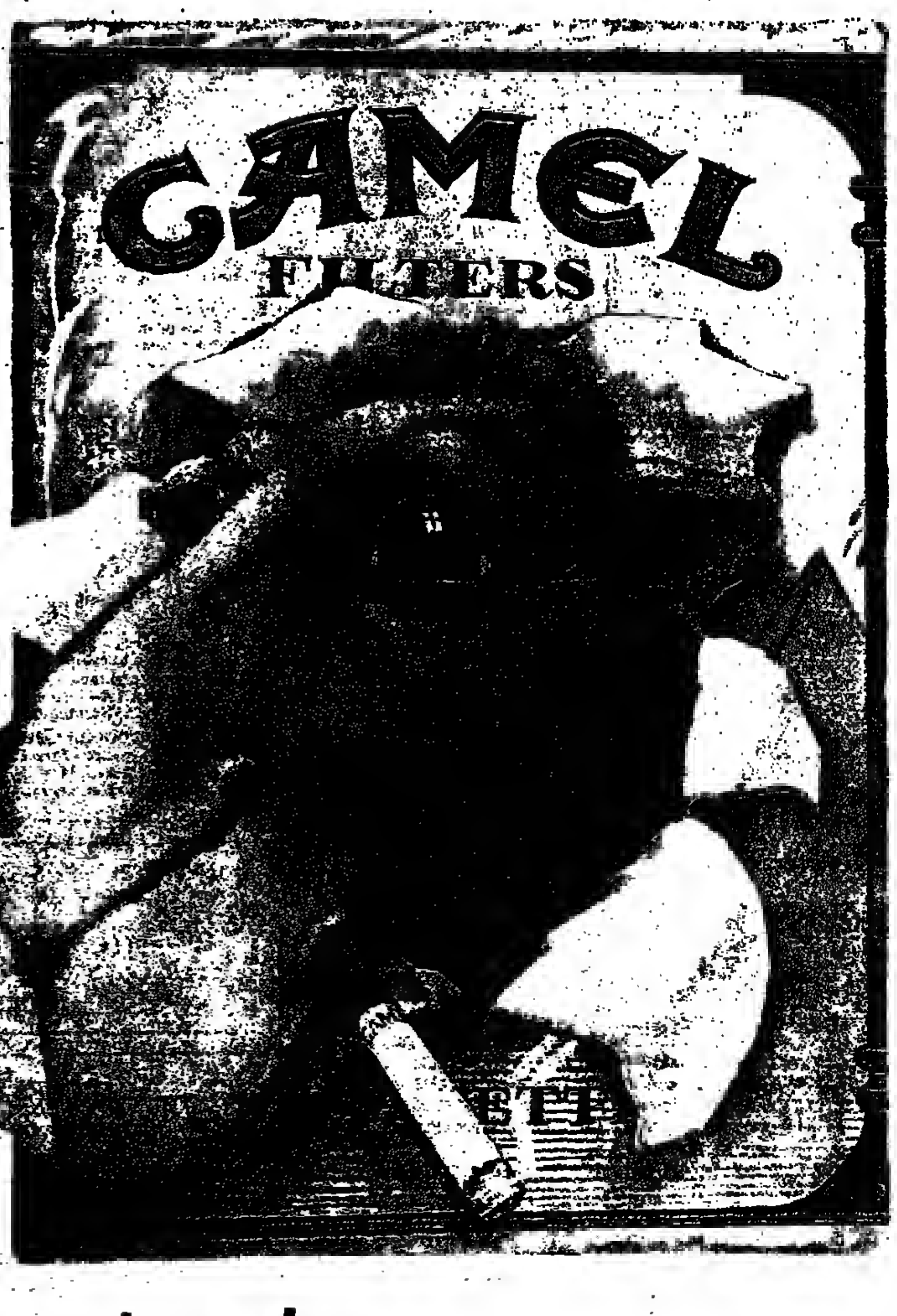


**Paquet rigide et paquet souple.**

# JEUX OLYMPIQUES

APRÈS LA PUBLICATION DE LA LISTE DES DÉLÉGATIONS ALLANT A MOSCOU

## Les États-Unis lancent un nouvel appel au boycottage

Le Comité international olympique (C.I.O.) s'y est repris à deux fois, mardi 27 mai, pour publier la liste des pays ayant accepté ou refusé l'invitation du *Comité d'organisation des Jeux de Moscou* (COJO). Outre les 85 délégations ayant répondu favorablement, le C.I.O a tout d'abord indiqué que 38 comités olympiques nationaux avaient décliné l'invitation et que 20 autres n'avaient pas *répondu*. Invoquant des difficultés de traduction entre Moscou et Lausanne le C.I.O. a ensuite rectifié ces listes en indiquant que 29 comités nationaux n'avaient pas accepté l'invitation et que 28 n'avaient pas *répondu*.

Ces modifications ne changeaient rien cependant au fond du *problème*. Ainsi il ressortait que six mois après l'appel au boy*cottage lancé par le président* Carter à la suite de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan, 28 comités olympiques européens, 26 africains, 16 américains, 13 asiatiques et 2 océaniens avaient accepté l'invitation du COJO *avant* la date limite du 24 mai.

Certes, le niveau de la participation apparaît actuellement inférieur à celui de Tokyo (94) en 1964, Mexico (113) en 1968, Munich (122) en 1972 et Montréal (83) en 1976. Toutefois, les organisateurs ont pris la précaution de dire que les *« retardataires »* ne trouveraient pas la porte du *village olympique fermée*. Le président du COJO, M. Novikov, a en effet estimé, mardi 27 mai, en commentant la publication des chiffres que *« certains des 29 comités ayant renoncé à participer aux Jeux ont l'intention de revenir sur leur décision »*. Quant à M. Popov, vice-président du COJO, il a estimé que *« les Jeux de Moscou seront des jeux à part entière »*.

*C'est* dire que les Soviétiques ne veulent attribuer qu'une médiocre importance au fait que 40 % des comités olympiques na*tionaux*, adhérents au C.I.O., seront absents de Moscou et que, notamment, trois délégations non *socialistes*, celles des Etats-Unis, de l'Allemagne *fédérale* et du Japon, qui avaient gagné à Montréal cent cinquante-huit des six cent douze *médailles* distribuées, feront défaut.

*C'est d'ailleurs sur le déséqui*libre des compétitions au profit des pays de l'Est qu'insistent actuellement les partisans du boycottage. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell, a *notamment relevé que* les délégations qui boycotteront les Jeux olympiques de Moscou cette année, avaient remporté, en 1976 à Montréal, 75 % des médailles d'or attribuées à des athlètes des pays non communistes, et que 50 % des athlètes des pays n'étant pas sous domination communiste seront absents des *Jeux* de Moscou

Aussi les Etats-Unis ont demandé à *« tous ceux qui pourraient avoir accepté prématurément »* de participer aux Jeux olympiques de Moscou, de *« revenir sur leur décision, à la lumière de la situation en Afghanistan »*, car, pour Washington, les réactions soviétiques à l'annonce du niveau de participation montrent bien que les Jeux ne sont pas seulement une affaire sportive.

D'ailleurs, l'action des Etats-*Unis en faveur de* compétitions de remplacement continue : l'association de boxe amateur du Kenya a annoncé le 27 mai qu'elle organiserait du 22 au 30 août un *tournoi* international patronné par le gouvernement américain avec la participation de boxeurs de R.F.A., du Japon, d'Egypte, du Ghana, du Zaïre et des Etats-Unis.

Dans les pays anglo-saxons, des pressions se poursuivent sur les mouvements sportifs qui ont accepté la participation, afin de les faire revenir sur leur position. Ainsi en Australie, la compagnie *Shell Australie* a retiré son soutien financier au comité olympique et la fédération de voile a annoncé qu'elle n'enverrait pas de sélection à Talin.

En France, le comité national olympique et sportif français (CNOSF) a décidé le 27 mai que sa délégation ne *prendra pas* part à la cérémonie d'ouverture des Jeux le 19 juillet. *De même, il a été décidé* qu'aucune mention *« France »* n'apparaîtrait sur les équipements des sélectionnés, mais seulement le coq campé sur les cinq anneaux olympiques, l'emblème officiel du CNOSF. Enfin *le CNOSF* a *réaffirmé* sa volonté d'observer la plus grande rigueur en matière de sélection. C'est *ainsi* que, par *exemple*, aucune sélection en sports collectifs ne devrait être retenue pour Moscou, du fait de forfait, même si elle a frôlé d'un rien la *qualification, comme* c'est le cas pour l'équipe de basket-ball. Le dernier mot *reviendra* à la commission du sport de haut niveau, que préside M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui doit se réunir le 12 juin prochain.

POINT DE VUE

## Modifier le règlement

par

MAURICE DOUBLET (*)

IL aura fallu que la participation des équipes sportives aux Jeux olympiques de Moscou de juillet prochain prenne l'allure d'une valse *hésitation (ira ? ira pas ?)* pour que l'on évoque enfin, d'une façon aérienne, les modifications substantielles à apporter à la charte de Coubertin.

La principale question qui semble se poser, c'est la dimension de cette grande compétition mondiale.

Plus de neuf mille athlètes auraient dû se trouver à Moscou et je fais fi de tous les accompagnateurs, de tous les responsables qui, professionnellement, doivent être *présents*. Il est impérieux de diminuer l'importance de cette rencontre. Des éliminatoires qui pourraient présenter *une* certaine flexibilité sur le plan de la localisation, et se situer par exemple au *niveau* des *continents*, *permettraient* de diminuer de plusieurs milliers le nombre des participants aux *éliminatoires* définitives.

Il conviendrait parallèlement de réduire le nombre des disciplines et surtout celui des épreuves et des médailles : deux cent cinq épreuves sportives, six cent quinze médailles. L'importance des dépenses, à la charge des contribuables de la ville et aussi de l'Etat qui reçoit, n'est plus *supportable*. La rigueur avec laquelle la réglementation est appliquée est lourde aussi de conséquences financières. Ce sont des constatations que j'ai été amené à faire personnellement lors de la préparation des Jeux d'hiver de Grenoble de 1968.

*Le problème de l'amateurisme et de l'exploitation* commerciale et publicitaire des Jeux ne doit-il pas être également posé ?

En deuxième lieu, tout ce qui peut exacerber les nationalismes doit être éliminé. Il a *été proposé de* remplacer les drapeaux nationaux par le drapeau olympique, de supprimer les *hymnes* des pays *participants*, *de* faire présider la cérémonie d'ouverture par le président du Comité olympique *international* — et non *point* par le chef d'Etat sur le territoire duquel se déroulent les Jeux. Ce *qui* me *semble* le plus important, c'est de faire en sorte qu'il n'y ait point de discours à tendance politique, de cérémonies ou exposés organisés latéralement aux compétitions proprement dites et qui, en réalité, sont inspirés par des considérations politiques.

En troisième lieu, la localisation des Jeux est à revoir. Le fait qu'une ville — *et* non point l'Etat — soit responsable de l'organisation des Jeux est pure apparence et même nocive. La disposition exigeant la caution des Etats n'est point sécurisante.

Il a été proposé par la France que la Grèce soit le siège permanent des Jeux d'été — *les frais engagés pour* l'installation et l'exploitation étant à la charge du Comité olympique international. *C'est* une *idée dont le* principe est assez séduisant. Encore mérite-t-elle d'être approfondie. L'organisation *en des stations différentes* des Jeux d'hiver, qui, eux, ne présentent pas les *mêmes* caractéris*tiques que* ceux d'été — tout au moins au niveau de la dimension et des conséquences qui en découlent, — serait *susceptible d'être* un stimulant correctif à la permanence des Jeux d'été en un même lieu.

Je suis prêt à suggérer d'autres mesures, mais, pour ne point allonger mon propos, je me contenterai de *faire* allusion à une réforme au moins aussi importante que celle relative à l'organisation et au déroulement des Jeux : c'est celle qui a trait à la modification de la composition et des attributions *du Comité* olympique international. Il s'agit d'un organisme dont la composition résultant de la cooptation a été, à plusieurs reprises, critiquée. Des dizaines et des dizaines de pays n'y sont pas représentés, aucune femme n'y a droit d'entrée, etc. Une trop grande partie du règlement est consacrée au protocole. Il serait *également intéressant* de connaître l'ampleur des ressources du C.I.O., l'utilisation qui est faite des *recettes* que *le* progrès — *il* n'a pas été en ce domaine négligé — a fait profondément évoluer.

(*) Membre de la commission franco-soviétique de préparation des Jeux, ancien préfet de l'Isère et de la Seine.

## « Médailles en chocolat » ?

Le président Carter n'est pas parvenu à faire des Jeux de Moscou de simples « *spartakiades* », autrement dit une simple confrontation entre athlètes des *pays* de l'Est. A l'exception de la R.F.A., du Japon et du Canada, aucune des grandes puissances sportives du bloc occidental n'a accepté de participer au mouvement de boycottage.

Les adversaires des Jeux de *Moscou*, à court d'*arguments* politiques et moraux, s'emploient donc, désormais, à démontrer que les compétitions seront sans valeur sportive puisque quelques-uns *parmi* les meilleurs athlètes du monde seront absents. Ce raisonnement a d'ailleurs *ébranlé* plusieurs dirigeants sportifs. Pour ne prendre que le cas de la France, les *cavaliers ont renoncé officiellement* à concourir, faute d'une opposition assez relevée.

*Peut-on dire, pour autant*, que les médailles glanées par les coureurs, les sauteurs et les lanceurs, sur *le* stade Lénine, seront « en chocolat » du seul fait de l'absence des Américains *ou des Allemands de l'Ouest* ?

Certes, il est regrettable que des athlètes figurant au sommet des hiérarchies mondiales dans plusieurs disciplines ne puissent *défendre leurs* chances. Toutefois il ne faut pas exagérer la portée de ces défections. Une performance de niveau mondial, un record, peuvent être établis à tout moment. Un titre olympique n'est décerné qu'une fois tous les quatre ans. C'est ce qui fait son prestige.

*Pour* décrocher une médaille d'or, il ne suffit pas d'avoir été le plus fort dans son domaine, il faut encore le prouver le moment venu dans l'enceinte olympique. Les Français devraient se souvenir à cet égard du cas de Michel Jazy.

De surcroît, tous les sportifs le savent bien, une victoire n'est jamais acquise d'avance. Les impondérables physiques, psychologiques ou *même* météorologiques d'une performance sont innombrables. A Moscou, les absents auront été écartés des podiums par des impondérables politiques. Encore une fois, on peut le regretter, mais cela n'enlèvera rien *a priori* à la qualité de la victoire de *ceux* qui *auront* choisi de participer. Seul le niveau de leur performance le jour J permettra d'en *juger*.

A. G.


**Apportez-nous vos idées, votre technicité, ou votre capital.**

Avez-vous une idée pleine de promesses, mais pas assez de financement pour en réaliser tout le potentiel ? Avez-vous la technicité ou un capital à investir dans un projet rentable *mais n'êtes pas* sûrs de la façon d'approcher les marchés arabes ?

Associez-vous à un partenaire privilégié et fort, capable de répondre à vos besoins et prêt à partager vos risques pour tous vos projets dans le Monde Arabe..

*Notre Adresse :*

"The Arab Investment Company"
Tel. : 4655444
Telex : 201011 ARBVST SJ
201230 TAIC SJ
P. O. Box : 4009
Riyadh - Saudi Arabia

**Nous pouvons beaucoup faire pour vous dans le Monde Arabe.**

TAIC est une institution financière unique en son genre :
elle est la propriété de quinze gouvernements arabes.

Ses cadres sont des experts arabes et internationaux.

Notre objectif est de développer tout projet rentable *capable de contribuer à la croissance* du monde arabe.

Nous pouvons assurer le Financement et partager les risques dans des projets appartenant aux domaines public ou privé...

Nous pouvons assurer *les* contacts nécessaires ou plus haut niveau du secteur public ou du monde des affaires et minimiser vos risques grâce à notre connaissance de la région et le professionnalisme de notre équipe.

*Nous pouvons beaucoup faire pour vous*
Nous pouvons doser pour vous la formule du bénéfice.

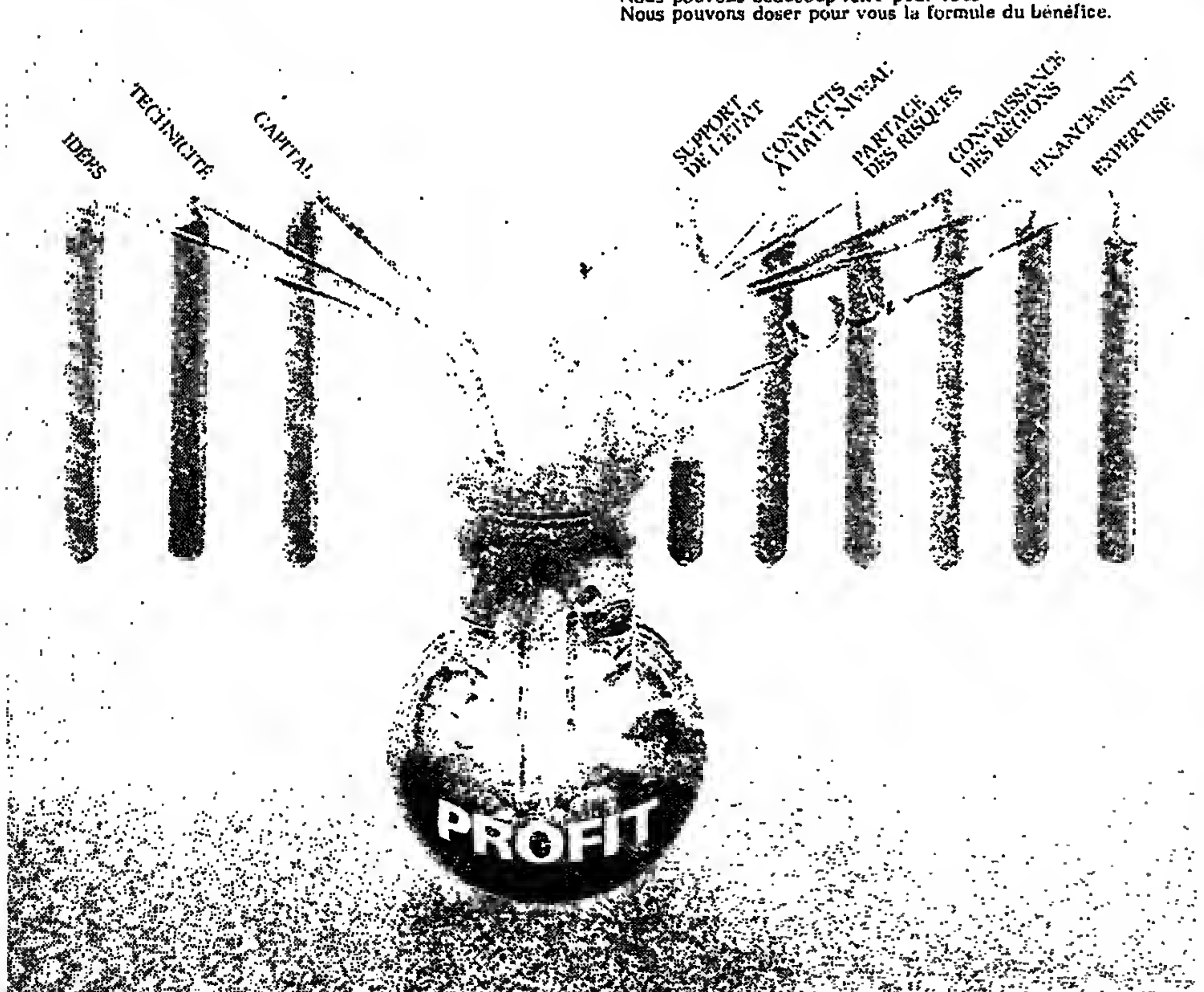




**LENTILLES DE CONTACT**

Un progrès fantastique pour les yeux sensibles avec les nouvelles lentilles américaines, souples, ultra-minces.
Adaptation par spécialistes. Repartez avec vos lentilles le jour même.

Promotion pour les moins de 30 ans · FORFAIT COMPLET **746 F.**
Uniquement sur présentation de ce bon avant le 30 6 80.
Laboratoires OSIRIS 21, avenue de Friedland - 8e - Tél. 563.55.99

# Le Monde DES LIVRES

## Quand l'Italie rit de ses misères

● *Les deux compères Fruttero et Lucentini mènent l'enquête.*

*Dessin de Bérénice Cleeve.*

LE commissaire Santamaria, ce Méridional froid à la moustache noire, finit toujours par plaire à une Turinoise comme il faut *(per bene)* dans les best-sellers policiers des deux compères Fruttero et Lucentini. Mais avant ce déshabillage soyeux, il a démêlé les fils d'une intrigue savamment sophistiquée, prenante et souvent drôle. Celle-ci est ontologico-criminelle ; direction déjà empruntée par un petit livre des auteurs, qui avaient traqué jusqu'à Delphes sur *le mode érudit et badin* la « signification de l'existence » pleinement incarnée et dotée de longues jambes croisées sur le trépied de la Pythie (édit. des Autres, 1975).

L'enquête de *la Nuit du grand Boss* se déroule à travers une Turin pétrifiée par le gel et comme sibérienne. Le commissaire Santamaria, plongé dans ses réflexions alors que la « volante » bleue et blanche de la police le conduit à l'une de ses innombrables vérifications, en dessine le rébus incongru : « *Dans sa tête s'entrechoquaient un pseudo passage secret dans une église pseudo-baroque, un carabinier à l'agonie qui écrivait du doigt un mot grec, Francesco Crispi qui mettait une fausse barbe pour jeter une bombe contre l'empereur des Français, un dirigeant de la Fiat qui préparait un cierge à la dynamite, un prêtre qui ressuscitait une hérésie antique, une caravane sadomasochiste sur les rives de la Stura, les yeux et le front purs d'une jeune fille bien élevée emmenés par un non moins pur mauvais garçon, dont la Porsche bondissait un peu partout sur le périphérique de Turin, un cardinal en civil qui...* »

Et voici F. et L. — toute l'Italie les connaît sous cette double initiale — à leur affaire : débrouiller un écheveau apparemment farfelu, mais d'une inattaquable logique, comme dans *la Femme du dimanche*. Comme — et c'est le secret du succès — dans la réalité politique et sociale de l'Italie d'aujourd'hui : cette fable à dormir debout, un feu d'artifice de paradoxes si bien admis qu'il faut un humour décapant pour en faire partir les salves. Avec Turin comme métaphore, car la ville chérie des auteurs — Fiat et Mafia exerçant leurs effets destructeurs sur l'ancienne capitale guindée, et y relâchant les ventres constipés.

Mais les acteurs sont bien ceux de la comédie italienne, mis en scène avec un brio étourdissant : les immigrés méridionaux, le petit peuple, les marginaux, la bourgeoisie la plus snob d'Europe, l'Eglise matoise et éperdue, les Pantalons intellectuels de la théorisation à outrance (un éditeur barbu et autoritaire est une figure très réussie dans la galerie du gauchisme incantatoire et ingénu).

F. et L. sont, avant tout, des professionnels, et leur histoire est remarquablement ficelée, même si, parfois, le procédé de fabrication est un peu trop visible. C'est le style : « *Quand la femme du mafieux entra, le commissaire eut l'impression foudroyante de se trouver face à face avec Son Eminence...* » Mais le lecteur ne boude pas son plaisir. A lui de découvrir comment Don Pezza, *curé de Santa-Liberata, simoniaque, hérétique et fornicateur, ressuscite la pensée gnostique jusque dans de minables orgies rituelles avant d'être rappelé devant le Grand Boss par la grâce d'un cierge piégé.*

On découvrira aussi comment un ingénieur lubrique de la Fiat, ramasseur de mégots directoriaux, met à mal la gestion informatique de l'entreprise avec une adresse diabolique mais est trahi par un magnétophone indiscret.

Reste à savoir si l'utilisation de la gnose pour caraméliser une pièce montée policière fera lire plus largement l' « infâme Basilide » dénoncé par saint Irénée. Ou si les Brigades rouges vont désormais faire exploser des objets du culte opportunément pourvus d'une mèche. Mais c'est le secret du Mafioso suprême, seul Dieu qui se profile à l'horizon d'une Italie décidée à rire de ses misères.

P.-J. FRANCESCHINI.

★ LA NUIT DU GRAND BOSS, de Fruttero et Lucentini. Grasset, 438 pages. Environ 55 F.

# APPROCHES DU JUDAISME

*La pensée juive est encore « inédite » en Occident. L'interprétation de l'Eglise qui voyait dans le christianisme l'avènement du judaïsme, a joué comme un écran opaque. Et cette pensée est à bien des égards, paradoxalement moins connue que la pensée bouddhique ou musulmane par exemple... Il faut donc saluer l'initiative de la jeune maison d'édition Verdier qui a commencé de publier, avec* le Guide des égarés, *de Maïmonide, les grands textes de la tradition juive.*

*Cette entreprise n'est pas la seule, puisque Stock et Lattès ont créé cet hiver des collections consacrées au même domaine. « Judaïsme Israël », chez Stock, présente, dans un format de poche (à des prix relativement modestes), la réédition de l'étude d'André Neher sur Jérémie, les Contes hassidiques, de J.-L. Peretz, ainsi que l'*Histoire du peuple juif, *de Cecil Roth, et* Paroles du Talmud, *par Ovadiah Camby. Lattès débute sa collection « Judaïques » avec deux rééditions : les* Contes du Talmud, *ainsi que* le Livre de la splendeur, *des pages du* Livre de Zohar, *choisies par Edmond Fleg.* ç

## De Jérémie aux «Contes du Talmud»

A TRAVERS son étude sur Jérémie, le plus véhément et le plus tragique des Prophètes d'Israël, André Neher situe le problème des rapports du *nabi* avec Dieu dans une dimension dramatique. Le trop-près ou trop-loin, mal de perspective, surtend le dialogue conflictuel entre Job et Dieu. Un malaise anxieux tout semblable ponctue les « pourparlers » du sombre prophète de malheur, Jérémie, avec l'ordonnateur de sa mission, au cours et au cœur de circonstances historiques funestes.

Au terme du « revers spirituel éternel » qu'annonce le prophète, se profile cependant l'horizon messianique de la rédemption, parce que le *futur* est déjà réalisé dans le présent ; « Par l'éblouissant éclairage que l'avenir jette dès maintenant sur la situation dans laquelle le monde se trouve aujourd'hui engagé, cette situation éclate. »

### Un titre trompeur

Le hassidisme a bonne presse aujourd'hui aux Etats-Unis, en Israël et même en France. Encore faut-il éviter certaines confusions. Tout ce qui porte un sombre chapeau rond ne procède pas pour autant du hassidisme. Ainsi, les récits de J.-L. Peretz ne s'inscrivent pas dans cette tradition, malgré leur titre.

De très authentiques histoires hassidiques ont été publiées en hébreu, en yiddish, en anglais et en allemand (dans l'œuvre de Martin Buber, notamment). Elles ne sont jamais dues à des écrivains professionnels. Elles furent contées par les rabbins, lors des festins sabbatiques, puis transcrites par leurs hassidim. Ce sont généralement des fables et des apologues où le lecteur rencontre des princes, des capitaines, des grandes forêts, des loups, des renards, des châtelaines, des anachorètes, des repentants et des âmes errantes. Dans les célèbres contes de Rabbi Nachman, les personnages ne sont même pas juifs et les paysages évoquent ceux du romantisme allemand. Mais tous ces récits sont imprégnés de la vision hassidique de l'homme, de Dieu et du monde, saisie mystique et cabalistique du mystère de la création.

Or rien de tel dans les histoires de Peretz, écrivain, « évolué » et bien de son temps : le tournant du siècle. Elles n'expriment que l'humanisme populiste et socialisant de l'écrivain yiddish moderne.

J.-L. Peretz (aïeul de l'écrivain français Georges Pérec) naquit dans une petite ville de Pologne en 1857. Comme beaucoup de ses semblables, il réussit à acquérir par ses propres moyens une culture générale, et s'évada ainsi de la tradition talmudique. Se sentant une vocation littéraire, il commença par écrire en polonais, passa ensuite à l'hébreu pour choisir enfin le yiddish. Il est considéré comme un des pères fondateurs de la littérature qui s'est faite dans cette langue. Il mourut en 1915, très célèbre dans le monde juif d'Europe orientale.

*(Lire la suite page 24.)*

ARNOLD MANDEL.

## *La littérature nucléaire*

● *Un genre nouveau qui suscite les faveurs et les frissons du grand public.*

LA psychose de la bombe — atomique, à la rigueur, puisqu'il est dit que nous ne prêtons plus, depuis longtemps déjà, attention aux armes conventionnelles — est-elle en train de gagner la France de 1980, un peu comme elle s'était emparée des Etats-Unis dans les années 50 ?

Même si le *phénomène* ne s'accompagne pas encore, comme jadis outre-Atlantique, de pleines pages de publicité pour tel ou tel abri anti-atomique, il mérite qu'on s'y arrête.

D'ailleurs, n'avons-nous pas, dorénavant, mieux qu'une « *force de frappe* » (dont il ne déplaît pas au chef de l'Etat d'évoquer, certains soirs à la télévision, la croissance mégatonnique) ?

Mieux que les plus hermétiques abris du monde ? : un embryon de « *littérature nucléaire* »...

Publié au début de l'année, le premier ouvrage de ce genre a fait grand bruit. Lancé comme il se doit pour une coproduction franco-américaine, il tient, depuis *quatorze* semaines, la première place au hit-parade du marché : bien « ficelé », parfait — et unique — dans sa catégorie, *le Cinquième Cavalier*, de Lapierre et Collins, restera comme un symbole des obsessions et des frayeurs de l'époque.

Son catapultage publicitaire avait été précédé de peu par l'apparition, beaucoup plus discrète, d'un ouvrage tout aussi significatif : *les Otages du président*, dû aux angoisses d'un haut fonctionnaire français. Car le thème des deux livres est le même : les dangers, les engrenages de la prolifération nucléaire, qui finira, après avoir contaminé la majorité des Etats, par permettre à quelques individus de faire chanter les plus grandes puissances, et même de déclencher les pires catastrophes.

En professionnels aguerris, Lapierre et Collins ont mis tous les atouts dans leurs manches : leur « héros » — le colonel Kadhafi — symbolise à la fois le terrorisme d'Etat et le terrorisme individuel ; il rassemble aussi sur sa personne les frayeurs et les fantasmes d'un Occident désemparé devant le réveil d'un nationalisme arabe mâtiné de révolutionnarisme. L'homme de Tripoli a d'ailleurs apporté tant et tant d'eau au moulin de nos deux auteurs qu'aucun critique, depuis la parution du *Cinquième Cavalier*, ne s'est interrogé sur ce qu'il pouvait y avoir d'incongru non seulement à choisir comme personnage central d'un roman un chef d'Etat en exercice, mais encore à le mettre en scène dans une fantastique partie de chantage criminel.

Rappelons le thème du *Cinquième Cavalier* pour ceux qui l'ignoreraient encore : Kadhafi, aidé par des militants extrémistes, fait cacher une bombe nucléaire dans Manhattan et menace de détruire New-York si les Etats-Unis n'obtiennent pas l'évacuation par Israël de tous les territoires occupés en 1967. Ce scénario, à notre connaissance, n'a même soulevé aucune protestation de la part de Tripoli...

### Un cri d'alarme

Fidèles à leur style « reportage », Lapierre et Collins évitent soigneusement le prêche. Ils se contentent, avec très grand soin du détail (qui n'a cependant pas dû leur demander quatre années de travail, comme ils aiment à le répéter), de développer leur intrigue jusqu'au dénouement — heureux : New-York sera sauvée. Le danger de la prolifération, lui, demeure.

Philippe Gisons, avec ses *Otages du président*, ne s'est pas donné comme but essentiel de distraire. C'est un véritable cri d'alarme qu'il lance. Reste à savoir si la technique romanesque était bien la plus adéquate, d'autant plus que l'auteur, pour illustrer sa thèse des deux terrorismes nucléaires, complique son intrigue, multiplie les personnages et finit par lasser le lecteur. L'idée de départ était pourtant simple : un président de la République française, mi-Pompidou, mi-Giscard d'Estaing, décide, sentant sa fin proche, de parvenir par le chantage nucléaire au désarmement général. Après avoir réuni à Paris tous les chefs d'Etat et de gouvernement concernés, il les menace de faire exploser une ogive nucléaire enfermée dans une valise s'ils se refusent à signer un traité en bonne et due forme.

JACQUES AMALRIC.

*(Lire la suite page 21.)*

### Beck, Duras, Roberts

## Nouvelle lecture

MOINS le public achète de livres, moins il lit — comme le bruit en court avec une insistance redoutable, — et plus les éditeurs proposent des produits volumineux, coûteux, lourds à l'estomac. On les comprend d'ailleurs, vu que poèmes et nouvelles continuent de mal se vendre.

Le déclin des budgets et des appétits culturels devrait mettre fin à ce paradoxe, et réhabiliter les textes courts à déguster lentement. Vers une « *nouvelle lecture* », comme on dit de la cuisine ? L'expression s'admettrait, s'il n'existait déjà une tradition du chef-d'œuvre ramassé, dont chaque mot compte et reste en mémoire. Ne donnerait-on pas des piles entières de « pavés » récents pour un *Paludes*, un *Monsieur Teste*, ou la *Plume* de Michaux ?

Cette semaine, oublions sagas et sommes de quatre cents pages, qui forment l'essentiel de la production, et jetons un œil aux plaquettes aérées, à l'ancienne. Comme le temps passe mieux, tout à coup ! Comme l'attention retrouve avec bonheur sa liberté de flâner entre les mots, et de les assembler à sa guise !

CETTE liberté, les textes de Marguerite Duras le postulant et la ménagent toujours, en instaurant d'entrée de jeu un rapport incongru avec l'espace et le temps ; d'où l'impression des étourdis qu'il ne s'y passe rien.

*L'Homme assis dans le couloir* ne raconte rien, en effet, de bien narrable. Le titre a tout dit. Et encore ! Dans le récit, l'homme n'existe qu'au conditionnel passé, de même que la femme couchée à ses pieds. Ils font l'amour, voilà tout. Les lecteurs qui ont besoin de rival aurvenant à l'improviste, de revolver dans la guéridon, ou d'explications touailleuses, les pauvres, évidemment... Les pauvres, de toute façon !

### *Par Bertrand Poirot-Delpech*

Il y a toujours plus intéressant dans *un livre* : c'est ce que suggère un substance Duras. Quoi ? Ce que chacun y voit, à partir de ce que l'auteur y a mis. Des lointains violets, par exemple ; des rizières conduisant à la *mer* ; plus près, de la *lumière si vive* qu'elle *fait cligner les yeux* ; une durée qui s'étire et se resserre. De l'immensité, aussi, la lente vitesse de la Terre qui tourne. C'est cela même ; comme dans le plan d'*India Song* où le soleil n'en finit pas de tomber, comme quand on suit le course oblique d'un *rai* de lumière à travers un volet ou sur un angle d'armoire, on croit parcevoir la lente vitesse de la Terre.

*En trente-six pages, qui dit mieux ?*

LES *Bêtes curieuses* n'a pas cette ambition. Jean-Marc Roberts s'amuse seulement à raconter comment le P.-D.G. d'une petite boîte d'assurances invite ses collaborateurs en week-end, pour leur annoncer le licenciement de six d'entre eux, désignés au hasard d'un jeu enfantin.

Déjà dans *Affaires étrangères*, qui lui a valu le Renaudot 1979, Roberts décrivait le patron tyrannique et bizarre d'une P.M.E. On ne sort pas de la pochade sur les relations de bureau, avec leurs cocasseries et leurs méchancetés. Il faudra bien que l'auteur s'impose un jour de fouiller ses sujets et de risquer davantage ses dons.

Mais ces derniers sont indéniables. La rapidité de l'observation et une espèce de bouffonnerie pince-sans-rire font bien éclater le sadisme absurde auquel conduit l'arbitraire patronal.

La « crise » commencerait-elle à inspirer les auteurs de fictions ? C'est au moins le dixième roman qui parle, ce printemps, de licenciements économiques ; sans compter le film de Resnais, *Mon oncle d'Amérique*.

AVEC Béatrix Beck, nous revenons à une littérature plus exigeante, pour ne pas dire : au poème en prose.

*Devancer la nuit* se présente comme les dialogues à bâtons rompus d'une nommée Anaïs, amoureuse de la vie, prosélyte de cet amour, et d'un nommé Alexis, tenté par le désespoir.

Aucune logique courante ne mène leurs coqs-à-l'âne. Les idées sur tout et rien se tirent par les cheveux. Il est question de Dieu, du plaisir de marcher pieds nus dans le rosée, ou des « cuirs » d'une servante, tels que « mourir d'embellia » ou d' « occasion intestinale ».

On songe aux obscurités péremptoires d'Alice, à des *nursery rythmes*, aux paradoxes têtus d'*un Dubillard*, d'un Pérec, d'un Tardieu, aux faux provarbes de Vialatte. Par-delà, on retrouve l'étrangeté de Michaux, la préciosité joueuse de Gide, le plaisir très français de faire image à toute vitesse.

Car la vrai sujet de ces *concetti* ourlés avec amour et humour, ce sont les mots. C'est à travers eux qu'Anaïs et Alexis goûtent le vie, *ils leur cherchent un sens*, comme on taquine le goujon sous un saule. La lecture-pêche : cette joie-là, aussi, on commençait à l'oublier !

★ DEVANCER LA NUIT, de Béatrix Beck, Grasset, 164 pages. Environ 36 F.

★ L'HOMME ASSIS DANS LE COULOIR, de Marguerite Duras, Editions de Minuit, 36 pages. Environ 15 F.

★ LES BETES CURIEUSES, de Jean-Marc Roberts, collection « l'Instant romanesque », Balland, 108 pages. Environ 28 F.

Jean DELAY
AVANT MÉMOIRE
(Paris, 1555-1736)
Tomes I et II
Il ressuscite avec plus de vie et de vérité qu'on ne l'avait jamais fait le passé de la capitale. Jean Chaunu
Lit-on une fois par lustre un livre d'histoire de cette qualité ? Pierre Goubert (Historama et Géographie)
Gallimard

SEUIL

Le bol d'air d'une O.S.

Dorothée Letessier

Le voyage à Paimpol

"Ce premier roman, pour le lecteur, c'est plus qu'une aubaine : une bénédiction."
Les Nouvelles littéraires

"J'affirme que *Le voyage à Paimpol* tranche sur la masse des premiers livres de ce printemps et par une qualité rare : l'exotisme... C'est une O.S. en personne qui prend la plume comme une grande et ne laisse pas à d'autres le soin de parler d'elle... Et le bol d'air qu'elle s'était promis, il est pour nous."
Bertrand Poirot-Delpech/Le Monde

Roman 160 pages

# la vie littéraire

## Un colloque original

*Conçu par un enseignant*, Olivier Gilberto de Leon, et organisé par l'U.E.R. d'études ibériques de l'université de Paris-IV, un *colloque international sur* le conte et la nouvelle dans les littératures latino-américaines d'aujourd'hui s'est tenu récemment à la *Sorbonne. Pour* la première fois, *comme* le soulignait le professeur Jacques Lafaye, universitaires français et étrangers, créateurs et lecteurs pouvaient *examiner* en commun l'évolution, les *aspects* et les perspectives d'une forme d'écriture particulièrement originale et féconde en Amérique latine. Exposés d'ensemble et études individuelles, discussions et *lectures de textes par* leurs auteurs devant un public nombreux et enthousiaste ont fait de ces rencontres une fête pour l'esprit.

Auprès d'écrivains bien connus en France — *Juan* Carlos Onetti, Augusto Roa Bastos, Julio Ramon Ribeyro, Eduardo Galeano, Daniel Moyano, Flor Romero de Nohra, — *intervinrent* d'*autres romanciers* dont l'œuvre significative reste à traduire. Certains nous ont donné leur définition « engagée ». Antonio Benitez Rojo (Cuba) : « *Mon conte c'est le fantôme de la colonie, la machette, l'esclave, le fusil de la révolution. L'amour.* » Antonio Di Benedetto (Argentine) : « *Pour moi, c'est mon pain grand comme mon couteau. Net et clair, il fait entendre le « clic » de son ressort. Expéditif, il ne divague* pas. *Son fil te blesse* ou *sème en toi.* » Manuel Mejia Vallejo (*Colombie*), *prix Nadal* 1963, est plus modeste : « *J'écris beaucoup de contes, mais je ne sais pas* ce qu'*est le conte : au mieux je le crée.* » — G. de C.

## Une philosophie de la chaussure

*Une fable du folklore turc évoque la longue patience nécessaire* au garçon ou à la fille en quête de l'âme sœur : ils doivent porter *des souliers de fer et marcher* jusqu'à ce que le métal soit usé ; alors, *mais* alors seulement, ils atteindront le bonheur...

Cette « *moralité* » figure dans l'album que Jean-Paul Roux a consacré à *la Chaussure* (Atelier Hachette/Massin, 119 p.). L'auteur y retrace l'histoire de la chaussure, sa fonc*tion esthétique*, son utilisation *littéraire*, *voire* politique avec Khrouchtchev. Richement illustré, cet ouvrage *propose même* une philosophie de la chaussure : « *Humble, souvent déchirée* par *les ronces, souillée par la boue* ou usée par *le frottement, la* chaussure, *mieux que d'autres objets à la gloire plus établie, atteste l'effort pour dominer la nature*, écrit J.-P. Roux. *Mais elle conte aussi l'orgueil, la vanité, le sentiment religieux, la crainte* du *surnaturel, le rêve, le goût du merveilleux* ou *tout simplement l'amour. Ainsi, au-delà de son destin dérisoire, la chaussure est capable de conduire l'esprit jusqu'à l'histoire des peuples et des civilisations.* » — R. J.

## Editeurs maghrébins

Au Maghreb, en dehors des institutions officielles (la SNED en Algérie ; le STED en Tunisie), il n'existe pas vraiment de maisons d'édition. *Au* Maroc beaucoup d'*imprimeurs* font de l'édition un peu en marge des commandes importantes du genre livres scolaires. Depuis quelques *mois*, une *maison* d'édition a été créée à Rabat. Il s'agit de la SMER (*Société marocaine* des éditeurs réunis) (3, zankat Ghazza, Rabat). Elle vient de publier *Etudes d'histoire marocaine*, un *recueil de textes de l'historien marocain*, professeur à la faculté des lettres de Rabat, Germain Ayache ; *les Arabes en France*, une étude sur l'immigration par le sociologue Mekki Bentaher. A. Khelibi, qui dirige cette collection, réédite son essai paru en 1968 chez Maspero, *le Roman maghrébin*. Ces ouvrages sont diffusés en France par Editions Etudes vivantes (19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, 75006 Paris).

Ceres-Production (8, rue Monplaisir, Tunis) est dirigée par un homme très dynamique, *Mohamed* Ben Smaïl, ancien journaliste et ancien haut fonctionnaire tunisien. Cette maison édite de très beaux livres sur le monde arabe (*la série* des « *Lumières de...* » est *particulièrement* belle). Après le succès de *Pèlerinage à La Mecque*, l'équipe de Ceres-Productions prépare un *livre sur les islams méconnus* et un important ouvrage sur *l'Art arabe contemporain*. Par ailleurs, le sociologue Abdelkader Zghal *dirige une collection* « Horizon maghrébin » où il a déjà publié trois titres : *Population et société au Maghreb*, de Moncer Rouissi, *l'Emigration maghrébine en France*, de Youssef Alouane, et *Système urbain et développement au Maghreb*, par un collectif. — T. B. J.

## Le premier Club du livre en Afrique noire francophone

Les Nouvelles Editions africaines (Dakar *et Abidjan*) *et les* Editions Clé (Yaoundé) viennent de lancer le premier Club du livre en Afrique francophone. Cette initiative devrait, selon M. Mamadou Seck, président-directeur général des N.E.A., « *mettre à la disposition d'un vaste public africain les meilleurs livres au meilleur prix* ».

Le Club a pour objectif essentiel de « *promouvoir le livre africain* et *la lecture* en *Afrique* » et de « *contribuer au rayonnement de la culture négro-africaine* ». Les membres du Club ont pour toute obligation l'achat de quatre livres choisis parmi les *titres publiés par* le Club *dans* l'année suivant l'adhésion. Ils reçoivent en contrepartie un livre gratuit pour leur premier achat et un livre gratuit pour quatre livres achetés en une ou plusieurs fois.

Pour son lancement, le Club propose au public *la collection* « *Ecriture africaine* », dont la première parution comporte les titres suivants : *Batouala*, de René Maran, *l'Aventure ambiguë*, de Cheikh Hamidou Kane, *le Vieux Nègre et la Médaille*, de Ferdinand Oyono, et *Contes et Lavanes*, de Birago Diop. D'autre part, le Club diffusera une publication *mensuelle* intitulée : *Livres d'Afrique* (B.P. 260, Dakar, Sénégal). — Ph. D.

# vient de paraître

### Romans

PIERRE-JEAN REMY : *Pandora*. — Des cantatrices disparaissent dans les chausse-trapes et les décors en trompe-l'œil de l'Opéra. Dans la veine de l'*Orient-Express*. (Albin Michel, 417 p.)

JEAN-PAUL FARGIER : *les Bons à rien*. — Les obsessions de la « nouvelle droite » mises en scène sur le mode de la dérision par un critique des *Cahiers du cinéma*. (Les presses d'aujourd'hui, 230 p.)

### Récit

ANDRE MORNAND : *Jeunesse confisquée*. — *Un témoignage* écrit à chaud, sur l'armée d'armistice, telle que la subirent les *jeunes gens incorporés* de 1940 à 1942. Sans les « corrections » que peuvent apporter l'histoire ou la mémoire. (La Pensée universelle, 205 p.)

### Lettres étrangères

IVO ANDRITCH : *La Soif et autres nouvelles*. — Onze nouvelles du prix Nobel de littérature yougoslave essentiellement connu ici par *Il est un pont sur la Drina*. *Traduit du serbo-croate par Jean* Descat. (L'Age d'homme, collection « Classiques slaves », 152 p.)

MIGUEL OTERO SILVA : *Lope de Aguirre, prince de la liberté*. — Un grand latino-américain à découvrir ici : né en 1908 au Venezuela. Il fait ici le portrait d'un *conquistador grandiose*, *rebelle* et fou. Traduit de l'espagnol par Guy Casaril. (Calmann-Lévy, 258 p.)

ANDRE BRINK : *Une saison blanche et sèche*. — Le quatrième roman de l'écrivain afrikaner, auteur de l'inoubliable *Un instant dans le vent*. Traduit de l'anglais par Robert Fouques-Duparc. (Stock, « Nouveau Cabinet cosmopolite », 362 p.)

### Critique littéraire

ANDRE ALLEMAND : *l'Œuvre romanesque de Nathalie Sarraute*. — Une exploration en profondeur de l'univers sarrautien. (A la Baconnière, Payot, 490 p.)

MARIE-CLAIRE DUMAS : *Robert Desnos ou l'exploration des limites*. — L'étude sous tous ses aspects d'une œuvre dont l'originalité a contribué à façonner le surréalisme des années 20, et aussi le portrait d'un intellectuel témoin de son temps. (Klincksieck, 680 p.)

### Biographie

JACQUES LAMALLE : *la Milliardaire rouge*. — Portrait, au-delà de la légende, de Jean-Baptiste Doumeng, dirigeant d'une quarantaine de sociétés et membre du parti communiste français. (J.-C. Lattès, 231 p.)

### Témoignage

GASTON MONNERVILLE : *Vingt-deux ans de présidence*. — Le témoignage de celui qui fut le deuxième magistrat de l'Etat sur la politique des IVe et Ve Républiques. (Plon, 477 p.)

### Philosophie

LUCIEN SEVE : *Une introduction à la philosophie marxiste*. — Fruits de cinq années de travail, un examen vigilant et une synthèse de la philosophie marxiste, suivis d'un vocabulaire philosophique. (Editions sociales, 718 p.)

MARX : *Manuscrits de 1861-1863*. — Dans ces textes inédits, Marx expose pour la première fois de façon développée, sa théorie de la plus-value. (Editions sociales, 394 pages.)

MANUEL DE DIEGUEZ : *le Mythe rationnel de l'Occident*. — Une psychanalyse de la raison occidentale et une plongée dans l'inconscient de la logique. (P.U.F., 112 p.)

### Essai

DAVID HALBERSTAM : *Le pouvoir est là*. — A partir de l'histoire de quatre géants des médias américains, une analyse ambitieuse de la prise de pouvoir par la presse des Etats-Unis. Traduit de l'américain par Denise Meunier. (Fayard, 622 p.)

NICOS POULANTZAS : *Repères*. — Centrés sur le problème de l'Etat, des textes peu connus ou introuvables par un théoricien de la pensée marxiste récemment disparu. (Maspero, 184.)

### Document

FRANCIS PISANI : *Muchachos*. — Notre collaborateur donne le « journal d'un témoin de la révolution sandiniste », au Nicaragua. (Ed. Encre, 366 p.)

### Histoire

JEAN DECARREAUX : *Moines et monastères à l'époque de Charlemagne*. — L'influence des moines, « précepteurs de l'Occident », dans la constitution du pouvoir civil et leur contribution à la renaissance carolingienne. (Tallandier, 356 p.)

GEORGES LIVET, ROLAND MOUSNIER ET COLLABORATEURS : *Histoire générale de l'Europe*, de la préhistoire à nos jours, ouvrage conçu dans le but de participer à la construction européenne. (Presses universitaires de France. Trois volumes de 550, 600 et 575 pages.)

HARRISON E. SALISBURY : *la Neige et la Nuit*. — Une histoire de la révolution russe, par un *journaliste américain spécialiste* des questions soviétiques. Deux volumes : *la Révolution en marche*, 380 p., et *la Révolution d'octobre*, 370 p.)

### Guide

JACQUES BONNET : *Guide du mercredi*. — Cinq cents idées et trois mille adresses pour mieux utiliser les loisirs et meubler l'oisiveté des Parisiens de trois ans au... troisième âge. (Editions Garnier, 520 p.)

# en poche

## La confession masquée

VOICI *encore une réédition* de *De l'amour*. Bien qu'elle vienne après beaucoup d'autres, on ne résiste pas à cette occasion de relire le texte de Stendhal et *de* s'en inspirer à *nouveau*. Dans cette époque de mœurs *médiocres*, où se *pratique*, paraît-il, l'amour expéditif — je te prends, tu *me prends*, on se quitte, — *il est réconfortant et délicieux* de redécouvrir avec quel raffinement Stendhal dépeint les émois et les désarrois de la passion. En 1819 et 1820, on se donnait encore, il est vrai, le *loisir d'aimer*. On accordait à ce luxe le temps qu'il *méritait*.

Dans la *préface* de cette édition, *Victor del Litto fait* ressortir le caractère autobiographique de *De l'amour*. C'est un livre, dit-il, de même sorte que le *Journal*, les *Souvenirs d'égotisme* ou la *Vie de Henry Brulard*. Dans *les premiers mois* de 1818, à Milan, Stendhal avait rencontré Matilde Viscontini, qu'il avait aimée aussitôt d'une *manière immodérée*. Hélas ! au printemps de 1819, il commit une indiscrétion qui ne lui fut jamais pardonnée. Le 7 juin, pour s'excuser, il écrivit à la jeune femme : « *Je suis dominé par* une *passion funeste qui ne me laisse plus le maître de mes actions*. » Toutes ses lettres restèrent sans effet. Comprenant qu'il avait perdu Matilde, Stendhal voulut exprimer son désespoir dans une œuvre de fiction. Mais il ne mena pas très loin ce texte, qu'il intitulait *Roman*. La *crainte* que le public *milanais n'y reconnût* son aventure avec Matilde le découragea de continuer. *Puis*, le 29 décembre 1819, il pense qu'il pourrait évoquer son expérience dans un traité assez général *pour n'être pas indiscret*. C'est ainsi qu'il entreprit, avec *De l'amour*, une confession masquée. Victor del Litto a réuni, à la fin de ce volume, des documents qui soutiennent son interprétation : les lettres de Stendhal à Matilde, les quelques pages de *Roman*, et divers *passages d'œuvres plus tardives*, où le souvenir de la jeune femme s'impose encore.

« *Il faut que l'amour meure* », écrit Stendhal. Pourtant, il *a gardé* la *nostalgie* de Matilde et, sans doute, le regret des tourments qu'il avait éprouvés en *le désirant*. Mieux valait souffrir — pensait-il — que *ne* rien ressentir. Son ambition farouche *préférait les désordres qu'entraîne un* sentiment excessif à la disgrâce morose des jours sans émotion.

FRANÇOIS BOTT.

★ DE L'AMOUR, de Stendhal. Préface et notes de Victor del Litto. Folio, 564 pages. Environ 18 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *les Horreurs de l'amour*, roman de Jean Dutourd (Folio, deux volumes). Env. 18 F et 18 F.

# en bref

● LES XXVIIes RENCONTRES INTERNATIONALES DE GENEVE, qui portaient sur l'éducation, font l'objet aujourd'hui d'une publication aux éditions A la Baconnière, de Neuchâtel, sous le titre « Former l'homme ? ». On y retrouve des textes et des entretiens d'Irving Fetscher, Yvan Vandor, Guy Kouassigan, Claude Lefort, Marc Richelle, Richard Sennett, etc.

● L'EXCELLENTE COLLECTION « LA DECOUVERTE », chez Maspero, publie « le Devisement du monde » (2 tomes), de Marco Polo, et les « Voyages dans l'Amérique équinoxiale » (2 tomes), d'Alexandre de Humboldt. Dans son ouvrage, on le sait, Marco Polo fournit un témoignage unique sur les richesses et la civilisation de l'Asie du treizième siècle. Quant aux textes de de Humboldt, extraits de ses essais, ils n'avaient pas été réédités en France depuis le siècle dernier. Ils dressent le tableau de la société coloniale espagnole du début du quatorzième siècle et constituent une nouvelle découverte de l'Amérique servie par un esprit encyclopédique.

● UNE NOUVELLE COLLECTION, « L'ESPRIT JUNGIEN », paraîtra désormais aux éditions Seghers. Dirigée par Joëlle de Gravelaine et Michel Cazenave, elle donnera la parole à des psychologues ou des chercheurs s'inspirant de l'œuvre de Jung. Dans le premier volume publié : « La femme essentielle », le docteur Pierre Solié propose une psychanalyse de la féminité.

● LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE, dans le cadre de l'exposition qu'elle consacre (jusqu'au 27 juillet) au tricentenaire de la Comédie-Française, présente, en liaison avec l'INA, dix émissions télévisées d'archives consacrées à la maison de Molière. Séances à 13 h. 30 et 15 h. 30 à la Bibliothèque nationale, petite salle des commissions, jusqu'au 22 juin (deux cycles : du 2 au 8 juin et du 16 au 22).

● L'ASSOCIATION « LES AMIS DE MILOSZ » organise, comme chaque année, une manifestation à Fontainebleau, pour l'anniversaire de la naissance du poète.

Cette manifestation, qui aura lieu le dimanche 8 juin 1980, commencera par une réunion, à 11 h. 45, au cimetière de Fontainebleau où Milosz est inhumé ; des poèmes de Milosz seront lus. Elle se poursuivra par un déjeuner à l'hôtel de l'Aigle Noir, à l'issue duquel la comédienne Christine Sandre dira des poèmes. Les frais de participation au déjeuner s'élèvent à 70 F par personne et seront réglés à l'entrée de la salle.

● LE CENTRE D'ETUDES FEMININES DE L'UNIVERSITE DE PROVENCE organise les 11-13 juin 1980 un colloque universitaire à l'occasion du cent cinquantenaire de la naissance de Louise Michel. (Renseignements : CEFUP, 29, avenue Robert-Schuman, 13100 - Aix-en-Provence).

● LE PRIX DE POESIE ANTONIN ARTAUD a été attribué à Gérard Le Gouic, de Quimper, pour son recueil géographique « Fleuve », au cours des journées de poésie de Rodez. Il a été aussi décerné le Prix Voronca à Claude Barrère, de Toulouse, pour son manuscrit « Vue probable », et le Prix Claude-Sernet est allé au poète marocain Tahar Ben Jelloun pour son recueil « A l'insu du souvenir » (Maspero).

## société

# Travail, enfance, misère

● *Quand l'école demeure un privilège...*

VOICI un ouvrage que certains lecteurs incrédules feront bien de commencer par le milieu. C'est là qu'ils trouveront un dossier de documents photographiques démontrant, s'il en était besoin, l'absolue nécessité de l'étude écrite par Christiane Rimbaud. Il ne s'agit pas, en effet, de s'apitoyer sur quelques cas d'exception, mais de dénoncer un mal universel. Cinquante-deux millions d'enfants (*et sans doute plus*) travaillent sept jours sur sept, douze mois sur douze, dans des conditions *inhumaines*, et beaucoup en mourront dans les dix années à venir.

Premier exemple : ce petit Mauritanien noir (quatre ans peut-être) acheté par une famille maure, où il restera comme esclave. De sa petite main, il tire sur une corde au bout de laquelle un chameau se rebiffe. Quelques feuilles plus loin, on voit ces enfants lybiens qui s'affairent autour d'un puits indispensable à l'irrigation. Puis on découvre un groupe de fillettes marocaines de sept ans tissant un tapis. Sur une double page, au premier plan, une énorme brouette saute aux yeux, incongrue, en plein centre d'un paysage lunaire. Derrière, la poussant comme il peut, un petit Voltaïque (guère plus de six ans). La légende nous apprend que, dans le Sahel désertique, on emploie ainsi les enfants pour le transport des bouses de vache destinées au glacis des poteries.

L'exploitation sans pitié des faibles forces des gamins serait-elle un symptôme spécifique de la crise africaine ? Non point. Car voilà une procession d'enfants transportant des briques à La Paz (Bolivie), une mince forme blanche charriant des dalles dans un cimetière (*Mexique*), des jones écrasant leur jeune porteur (Pérou), des mineurs en miniature aux épaules coincées entre les genoux, neuf heures par jour (Colombie).

A quelques milliers de kilomètres de là, un garçonnet ayant tout juste l'âge d'entrer à l'école maternelle (s'il y en avait) trie des ordures (Inde), un jeune natif de Lahore (Pakistan) répare une dynamo.

Mais revenons en Europe, continent privilégié : un pré-adolescent s'affaire dans une fonderie (Italie), un gireur de six ans court, chargé de tout son matériel (Espagne), un Bengali est arrivé à sa machine à coudre (*Angleterre*), trois blondinets posent des rails dans une mine (*Allemagne*). La cause est jugée. Christiane Rimbaud n'exagère pas dans son titre, et, en fait de travail, il faudrait souvent dire mort lente, si ce n'est torture.

Mais l'ouvrage n'est pas seulement un répertoire de ces tristes pratiques internationales. Après une *étude historique* du problème, l'auteur tente, en effet, d'en analyser les causes profondes. *Il s'agit* là d'un mal à la fois économique et culturel : « *Dans les pays pauvres, le développement économique n'arrive pas à suivre la poussée démographique. Chômage et sous-emploi sévissent partout, et la misère est telle que, dès son plus jeune âge, l'enfant doit travailler. En bref, c'est un cercle vicieux : « La pauvreté entraîne le travail des enfants qui aggrave le chômage, casse les salaires, et les parents sont si misérables qu'il font travailler leurs enfants.* »

Quel remède espérer alors ? L'évolution de l'Europe au dix-neuvième siècle est instructive. Au siècle dernier, celle-ci a connu, elle aussi, cet engrenage désespérant. « *Sans les enfants à bon marché, écrivait-on, les usines vont faire faillite et la misère sera pire.* » En fait, l'histoire a *démontré* le *contraire*. Car l'interdiction d'employer des enfants a obligé les usines à se moderniser et à assainir leur gestion. A l'heure actuelle, un objectif plus limité, mais plus réaliste *peut-être, tout* au moins en ce qui concerne le tiers-monde, semble s'imposer : protéger les conditions de vie et de travail de ces enfants, qui se trouvent maintenant sans défense aucune.

Sur un sujet ingrat, douloureux, qui n'a guère jusqu'à présent inspiré les sociologues de tout poil, préférant, on les comprend, traiter de thèmes plus légers, Christiane Rimbaud apporte — dans une forme concise et vigoureuse — des renseignements et une réflexion dont il faudra absolument tenir compte. A moins que la fin de l'Année dite de l'Enfant ne dispense désormais de tout autre effort... (1).

ÉVELINE LAURENT.

★ CINQUANTE-DEUX MILLIONS D'ENFANTS AU TRAVAIL, par *Christiane Rimbaud*. Ed. Plon, 199 pages. Environ 62 F.

(1) Voir aussi sur ce même problème un numéro spécial du *Monde de l'éducation* (septembre 1978). Il réserve une large place à un examen approfondi, dans les pays « évolués », du travail précoce.

**ROBERT LAFFONT**

Sous le titre : **MEDECINS SANS FRONTIERES/LA OU LES AUTRES NE VONT PAS**, les Editions Robert Laffont annoncent la publication, *à la rentrée, d'un livre d'Yves* Laurent qui racontera toute l'aventure de « Médecins sans frontières » à travers le monde. La réalisation de cet ouvrage a été *confiée à Robert* Laffont par « Médecins sans frontières » à la suite d'une décision de la direction collégiale de l'association.

Henri COING et Christine MEUNIER-CASTELAIN

**« Insécurité urbaine ? »**

**Une arme pour le pouvoir »**

*Une étude d'une très grande finesse sur la réaction sociale à l'insécurité ; à travers le discours: du pouvoir, des médias, des mentalités profondes.*

(Anthropos, 240 pages.)

SEUIL

**Maurice Roche**

*MALADIE MELODIE*

*"Maladie Mélodie* se vendra comme des petits pains en l'an 2000..." Gérard Guégan / Les Nouvelles littéraires

144 pages. Collection "Tel Quel" dirigée par Philippe Sollers

MEME SUR TON LIT DE MORT JE VIENDRAI TE FAIRE L'AMOUR

## politique-fiction

# Un glaçon pour la guerre froide

AVEC Arnaud de Borchgrave, de *Newsweek*, et Robert Moss, de *l'Economist*, la taupe — cet espion « dormeur » que ses chefs réveillent quand il atteint une haute responsabilité chez l'adversaire, — la taupe a fait des petits. Partout, partout. La taupe de John Le Carré incrustée dans les services secrets de Sa Majesté paraît archaïque dans sa solitude. Dans *l'Iceberg*, Borchgrave et Moss détectent ces sales bêtes jusque dans les sphères gouvernementales et les médias.

Bien sûr, le K.G.B. tire les ficelles. Il influence « *l'opinion publique occidentale à la fois par le désinformation apportée aux gouvernements et aux faiseurs d'opinion, et surtout par un certain nombre d'actions menées sur les médias* ». Le gouvernement américain est alors paralysé « *par le critique* »...

Les exécutants de cette sombre trahison : les taupes d'abord, puis, manipulés par les premières, les « agents d'influence » comme disait récemment à la télévision française un ancien patron de la C.I.A., et, enfin, les « idiots utiles » chers à Lénine, c'est-à-dire ceux qui servent sans le savoir les intérêts soviétiques.

Mais après avoir été un « idiot utile », Robert Hockney, un jeune journaliste américain, démasque le gigantesque complot et sauve l'Amérique de John Wayne. A sa suite, nous découvrons le Vietnam en guerre, les Etats-Unis en crise et, en Europe, l'immense filet tendu par le K.G.B. L'action s'étale des années 60 aux années 80, après l'élection du successeur de Jimmy Carter à la présidence des Etats-Unis.

Comment est-on arrivé à cette corruption fantastique des médias ? Les patrons de journaux ont recruté à la légère : « *Les débutants sortis droit de la presse d'avant-garde étaient engagés par pur caprice, malgré leur manque total d'objectivité.* » Et ces débutants, contribuant volontairement ou non à la désinformation, s'opposaient à la guerre du Vietnam... On a trop écouté ces libéraux facilement convaincus par ceux qui « *insultaient leur pays* ». Par exemple, Milligan, séneteur libéral : « *Il y avait pas mal d'inconscience dans la façon de penser de Milligan, qui refusait de voir le moindre danger dans le communisme mondial et considérait que le seul ennemi à craindre pour ses compatriotes était les Etats-Unis eux-mêmes...* » « *Il haïssait le complexe militaro-industriel de son pays ainsi que le C.I.A...* » Il estimait que les ennuis de son pays étaient « *la conséquence inévitable du soutien de dictateurs dont personne ne veut* ». Cet « anti-américain » sera, lui aussi, débusqué ainsi que ses complices, malgré le démantèlement de la C.I.A. et le départ des vétérans du F.B.I. écœurés « *par le nouveau régime libertaire* ».

Les auteurs ont parsemé leur récit de personnages à clef dont on retrouve sans mal les modèles : tels ce de Montrose, chef des services secrets français ; ce président des Etats-Unis qui pourrait bien être Carter ; cette Tessa, actrice américaine et militante contre la guerre du Vietnam ; ce journaliste australien et communiste, etc. Ils se sont ainsi inspirés d'événements réels en les reliant entre eux pour donner une crédibilité évidente à leur propos.

C'est bien là qu'apparaît toute l'ambiguïté de la politique-fiction, qui impose des thèses que leurs auteurs n'ont pas besoin d'argumenter et d'exposer à la réfutation comme dans un essai. Et *l'Iceberg*, qui développe une conception manichéenne — critiquer le politique américaine, c'est faire, consciemment ou non, le jeu de Moscou, — est un ouvrage très politique, un glaçon pour la guerre froide.

Composé selon les bonnes recettes avec du sexe par-ci, du suspense par-là et des ambitions littéraires si effacées qu'elles n'effarouchent personne, *c'est le* genre de livre vite vendu, vite lu, vite oublié. Mais comme il est publié simultanément dans trois pays et qu'il bénéficie de la notoriété de ses auteurs, *l'Iceberg* connaîtra une large audience auprès des partisans de l'Occident musclé et de ceux qu'obsède l' « ennemi intérieur ».

BERNARD ALLIOT.

★ L'ICEBERG, d'Armand de Borchgrave et Robert Moss, traduit par Anne Françoise et Sylvette Gleize. J.-C. Lattès-Tallandier, 395 pages, 65 F environ.

# La littérature nucléaire

*(Suite de la page 19.)*

Mais l'affaire se complique du fait d'un groupe de terroristes auquel est lié, par petite amie interposée, le fils du président. New York et Paris feront finalement les frais des deux opérations...

Il faut, en conclusion, signaler aux auteurs que tenterait la politique nucléaire fiction, qu'elle fleurit dans certains pays, à commencer par les Etats-Unis. Voici des années que les librairies et les drug stores offrent en effet à l'Américain moyen, pour quelques dollars à peine, le grand frisson nucléaire et l'illusion de la complicité avec les grands de ce monde. Plusieurs auteurs de « *nuke fiction* » se sont même fait un nom, tout à fait à juste titre. Citons en premier lieu Paul Erdman, le père de l'un des chefs-d'œuvre du genre, *The Crash of 79*, sorti en 1975, repris un an plus tard en Grande-Bretagne et, bien sûr, toujours superbement ignoré en France (1).

Le héros de *Crash* n'est autre, pourtant, que le chah d'Iran, en plein délire mégalo-nucléaire. Les ennemis héréditaires de la politique-fiction triompheront : le chah, c'est vrai, n'a pas survécu politiquement jusqu'en 1979. Ils auront été la fois tort et raison. Tort surtout, car la politique fiction ne prétend pas décrypter l'avenir, lire dans le marc de café, mais plutôt, à partir d'un scénario géostratégique, pousser une hypothèse plausible jusqu'à sa logique ultime.

Autre « crime » qui sera sans doute reproché à Paul Erdman et à ses semblables : un sens certain de l'humour, une touche d'érotisme (*mais pensons* quelques instants à la légende qu'un Henry Kissluger, par exemple, a complaisamment bâtie autour de sa personne) et la ferme volonté de ne pas moraliser, puisque ces « contes nucléaires » sont suffisamment éloquents par eux-mêmes.

Edward McGhee et Robin Moore n'échapperont pas, eux non plus, aux critiques de juges trop crispés. Leur « best seller » — puisque le genre, pour être reconnu, ne saurait tolérer que des ventes massives — est pourtant exemplaire. *The Chinese Ultimatum*, publié également en 1978 (2) et tout aussi inconnu en France que *The Crash of 79*, développe, lui aussi, une possibilité historique parfaitement concevable jusqu'à ses conséquences ultimes. Le titre de l'ouvrage est suffisamment significatif pour qu'on n'ait pas à résumer un excellent « scénario », dont la ressemblance des principaux protagonistes avec des personnalités existantes n'est nullement fortuite. Un détail, cependant, pour ceux qui craignent aujourd'hui une réconciliation des deux Allemagnes : le coup de poker chinois auquel nous assistons confirme leurs pires frayeurs...

JACQUES AMALRIC.

★ LES OTAGES DU PRESIDENT, de Philippe Gisors. Le Seuil, 249 pages. Environ 42 F.

★ LE CINQUIEME CAVALIER, de Dominique Lapierre et Larry Collins. Laffont, 461 pages. Environ 65 F.

(1) *The Crash of 79*, par Paul Erdman. Sphere Books Limited, London.

(2) *The Chinese Ultimatum*, par Edward McGhee et Robin Moore. Sphere Books Limited, London.

GREG

ACHILLE TALON et L'ESPRIT D'ÉLOI

25e album

une pyramide de gags

chez votre libraire

DARGAUD ÉDITEUR

Au-delà des mythes et des modes Lire les Antilles aux

Editions Caribéennes

Des images vraies de nos régions

*Romans - Poésie*

- SOLEILS DE TOUTE LIBERTE A. Melon-Degras *(poésie)*
- QUAND LA NEIGE AURA FONDU, Joseph Zobel *(roman, suite de La Rue Cases Nègres)* haïtiennes célèbres)
- ZOUNE CHEZ SA NINNAINE, J. Lhérisson *(deux célèbres audiences haïtiennes)*

*Etudes et Quotidien*

- LA CUISINE CREOLE AMAIGRISSANTE, docteur Delannay *(diététique culinaire)*
- ESPACE CREOLE 4, G.E.R.E.D. *(revue de sociolinguistique)*
- IDENTITE ANTILLAISE, J. Lirus *(les Antillais se regardent)* Psychologie
- LES LIEUX DE LA MERE DANS LES SOCIETES AFRO-AMERICAINES, F. Gracchus *(la mère antillaise)* Psycho.
- TERRE-DE-HAUT DES SAINTES, J.-L. Bonniol *(Antillais ou Bretons ?)*
- LES TRAVAILLEURS ANTILLAIS, GUYANAIS, REUNIONNAIS EN LUTTE, C.F.D.T. *(Droit à la différence)*
- HAITI : LIBERALISATION ! SHANGO. Disque 33 tours, brochure.

*Jeunesse - Artisanat, etc.*

A PARAITRE :

- DES BAKAGOUINS A LA LANGUE ANTILLAISE, L.-F. Prudent *(la créole)*
- LE COLIBRI BLANC, J.-L. Baghio'o *(roman)*
- ECONOMIES INSULAIRES DE LA CARAIBE. J. Crusol, sortie juin 1980. 352 pages.

Envoi du catalogue sur demande EDITION-DIFFUSION 5, rue Lallier, 75009 Paris tel. 285-32-34

Rêve d'ailleurs et désir d'autrement

diane de margerie

"Les accords et les désaccords du cœur... Par-dessus encore, les imaginations du corps. Le lieu de cette alchimie considérable et indécise, c'est la femme! ...Un beau livre bourré d'images à vous couper le souffle." Hubert Juin. Le Monde.

Diane de Margerie. Ailleurs et autrement. Nouvelles. 208 pages.

FLAMMARION

# nouvelles

## Un genre pour notre époque

*Nabokov, Italo Calvino, Nathalie Sarraute, Diane de Margerie... Depuis quelques semaines, voici des nouvelles à foison. Bonne nouvelle ! Depuis le temps qu'en France on fait grise mine au genre — et les éditeurs ne sont pas les moins responsables en la circonstance, — va-t-on découvrir qu'il correspond exactement au besoin des gens pressés, surcoccupés ? Saisissons la chance quand elle passe, nous tous qu'un récit ramassé, nerveux et bien bouclé enchante comme un saut périlleux réussi.*

*« Récit »... Le mot a jailli de la plume traîtreusement. Depuis des lustres qu'on en discute, il est clair qu'une « nouvelle », un « récit » et un « conte » sont bel et bien des exercices de haute voltige différents. S'en tiendrait-on au seul substantif de « nouvelle », quel rapport entre ce que nous proposent, baptisé de la même manière, un Maupassant et un Mérimée, une Katherine Mansfield et une Colette, toujours à la limite, elle, du « court roman » quand elle se jette dans le courant des nouvellistes ? — G. G.-A.*

## La maison japonaise de Jehanne Jean-Charles

● ***L'art de l'étrange.***

ENTRER dans les nouvelles de Jehanne Jean-Charles, c'est pénétrer dans une maison japonaise, au milieu d'un jardin ; sur les murs, en trompe l'œil, le paysage continue ; où sont les limites de l'une, où commence l'autre, impossible de le déterminer exactement. Des panneaux glissent. Le décor change, le volume des pièces et leur usage également. Des personnages qu'on n'avait pas vus sont là, bien présents, d'autres, qu'on aurait cru toucher, disparaissent.

Fantômes ? Parfois. Fantasmes ? Cela se peut. Imagination qui folâtre pour compenser les dérapages du cœur ? Ou vision du cœur, précisément, plus aiguë que celle dont nos yeux nous gratifient ? Avec cette conteuse-là, tout est possible.

Question de style ? Sûrement, le sien serré, brusque, avec des détentes félines, bien aiguisé pour faire couler le sang, même s'il s'agit de sirop de groseilles. Moins cruelle, en effet, que dans ses précédents recueils — *Les plumes de corbeau* restant le plus célèbre, — elle laisse sa part à la tendresse, aujourd'hui, et l'éclat de rire fuse, parfois, au bout du fantastique. C'est dire la variété de son talent.

Elle court sur les très courtes distances : deux pages, dix au maximum, elle va au plus pressé, trois lignes pour le décor (et encore !), deux mots pour silhouetter un personnage, des dialogues au minimum. On a, tout de suite, la chamade au cœur. « *Qu'est-ce qui va bien pouvoir se passer ?* »

Il se passe que deux petites filles dénichent, dans un grenier, la robe d'une tante, morte jeune, qui a été inhumée justement dans ce flot de tulle isabelle ; ou qu'une jeune belle, disparue depuis vingt ans, vient prendre place à table chaque jour dans la maison où elle fut aimée, mais seuls la voient ceux qui y croient, ou ceux qui ne sont pas au courant de son histoire ; ou encore qu'un microclimat, circonscrit au-dessus d'une propriété, transforme une femme en oiseau. Là, c'est un chat jaloux, qui parvient à chasser, patte de velours, l'amant de sa maîtresse, et là un autre chat, jaloux encore, qui fuit la demeure où est né un bébé trop envahissant. Quiproquos. On ignore, jusqu'à la dernière seconde, qu'il s'agit de chats.

A l'inverse, cette Estrelita *qu'on a prise, à en entendre parler, pour une jument*, se révèle être une jeune fille. Un divan qui serpente, voluptueux, dans un salon se transforme en une sorte de tarasque dévoreuse ; deux enfants font échouer un amour ; une adolescente voue sa mère, qui a grossi, aux gémonies, et la récupère de justesse. Un prénom, involontairement monté aux lèvres, révèle tout un passé mal enfoui...

On galope, à pas pressés, dans l'étrange avec des pincements d'angoisse délicieux. *Comment* fait-elle, la diablesse qui nous mène et nous malmène ainsi, tambour battant, pour nous laisser ravis d'avoir été roulés, et marqués d'une forte empreinte ? C'est son secret et il est bien à elle, rien qu'à elle, ose-t-on écrire, sans grands risques de se tromper.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **VOUS AVEZ DIT HORRIBLE ?**, de Jehanne Jean-Charles. Ed. Jean Goujon, 250 pages. Environ 35 F.

## La récréation de Georgette Elgey

● ***Les mœurs bourgeoises dans un recueil de portraits.***

INCREVABLE bourgeoisie. On la croit hors jeu, on en parle au passé, on la brocarde, la bafoue, la renie, et pourtant jamais elle ne s'est mieux portée. Contestataire, traditionnelle, voire libérale avancée, elle s'adapte aux goûts de chacun, se personnalise comme on dit, sans pour autant renoncer à ses principes. D'où tire-t-elle sa force ? Sans doute de son invincible bonne conscience. Elle n'a de compte à rendre qu'à elle-même. Peut-on rêver juge plus indulgent ?

Survient Georgette Elgey, la plume entre les dents. Avant d'aborder *le troisième tome de son Histoire de la IVe République*, qui a connu un retentissant succès, elle s'est accordé une brève récréation en écrivant *Anonymes*. Il s'agit d'un recueil de portraits et d'anecdotes dont l'auteur garantit la nature imaginaire, mais qui nous semblent pourtant criants de vérité. Des noms nous brûlent les lèvres, celui du grand brasseur d'affaires qui a poussé à la perfection l'art de manipuler autrui, celui de la bête à concours, énarque, polytechnicien, qui renonce à la fortune pour sombrer dans « la cloche », celui de l'épouse dont la fringale d'amour se nourrit de songes creux, celui de l'empereur de la pâtée pour chiens.

« *Erreur*, proteste Georgette Elgey, *je les ai tous inventés ou transposés. Tant mieux s'ils paraissent vivants, c'est la preuve que je suis capable de me lancer dans le roman comme j'en ai, depuis si longtemps, le désir.* »

Chacun des personnages nous livre en effet son « mini roman » qui tient en quelques phrases si nettes qu'on les dirait gravées. *Nous circulons* parmi les « *gens bien* » qui dînent en ville, s'habillent chez Old England, se marient à Saint-Sulpice, font leurs courses chez Smith ou chez Fenchon. Les qualifiera-t-on de « rétros » parce qu'ils ont parfois un valet de chambre, souvent un confesseur et toujours un notaire ? Sourira-t-on de leurs disputes d'héritage, de leur horreur des mésalliances ? Les accusera-t-on de « penser bassement », comme Flaubert le reprochait déjà à leurs ancêtres ?

A ceux qui crient : « *Haro sur le bourgeois !* », Mme Elgey réplique en désignant les transfuges, les rebelles, qui s'évadent de leur milieu. Mais à quel prix ! *Voyez ce professeur* à l'Institut catholique qui attendit d'avoir soixante-seize ans pour épouser sa maîtresse enfin veuve ! Ou cette mère de famille répudiée par ses enfants parce qu'elle osa céder aux élans de son cœur. Nul ne badine impunément avec la respectabilité. Elle ne s'incline que devant le veau d'or, encore y met-elle de la mauvaise grâce, comme en témoignent les délicates négociations des contrats de mariage. Faut-il en rire ou en pleurer ? Les *Anonymes* se contente de décrire ces mœurs sordides.

« *Sordides ?* s'étonne l'auteur. *Ce sont celles de l'écrasante majorité des gens. Qui n'est pas peu ou prou bourgeois ?* »

Mais qui a le courage de l'admettre ? C'est le prochain que chacun se plaît à reconnaître dans ce livre-miroir, le prochain dont chacun savoure les ridicules. Et lui, l'imbécile, ne se doute de rien ! Il devrait pourtant savoir que les historiens ont la vérité chevillée au corps et que Mme Elgey n'a jamais transigé avec l'exactitude. A dix ans déjà, elle entamait sa carrière de chroniqueuse, avec *le Journal d'une petite fille pendant l'exode*. Sans doute ne dépassa-t-elle pas la seconde page, mais elle récolta, engrangea, digéra tout ce qui passait à sa portée. Et, aujourd'hui, elle n'a qu'à puiser dans *ses souvenirs*.

« *De faux souvenirs* », dit-elle. Soit, mais qu'il sont ressemblants !

GABRIELLE ROLIN.

★ **ANONYMES**, de Georgette Elgey. Grasset, 156 pages. Environ 36 F.

## La qualité d'un regard

AVEC Renée Brock, ni coups de poing ni coups de théâtre et à peine d'effets de surprise, ce ressort essentiel des nouvelles brèves : la qualité d'un regard, seulement, posé sur les êtres sans appuyer, comme une caresse. Un regard de femme. « Les femmes, ça voit toujours des tas de trucs. » Des tas de truca, en effet. La télé, qui usurpe les rêves, barre la route aux confidences, disloque les familles ; le centaine d'ongles que cela fait à couper, mains et pieds, quand on a cinq mioches, le jour où on les leur taille ; un âne conduit par un gamin et leurs ombres jumelles effilées par le soleil bas, dans le couchant de la sierra Blanca, un poème ; et comment peut faire mal un mot innocent, maladroitement dardé au milieu d'une joie.

Aucune mise en scène, ici, ni prépéretif. Tout est comme dans la vie, sage et gris, avec des illuminadons soudaines. Pas d'être, non plus, en état de crises, dans ces moments paroxystiques qui amènent à la surface le fond des cœurs, le lie des pensées. Ceux que Renée Brock observe à la dérobée avouent leur désarroi furtif par un muscle qui tressaille ou un sanglot avorté qu'elle seule, dirait-on, saisit. Des couples passent, qui se sont aimés et défaits et se retrouvent pour se perdre, d'autres, unis par l'habitude, mais boiteux, on le voit le temps d'un soupir. Derrière l'accord des cœurs et l'accord des corps, fugaces, vibrent les désaccords infimes des sensibilités qui sont le pain quotidien de cette sublime monstruosité : un homme et une femme vivant ensemble.

L'émotion naît de rien, transmise par des procédés si simples et naturels qu'ils ont l'air banals : un art lisse et limpide. Sans bruit, comme elle écrivait, Renée Brock est morte, au milieu du mois de mars dernier.

G. G.-A.

★ *CEUX DU CANAL*, de Renée Brock. Le Cherche-Midi éditeur, collection Point, 263 pages. Environ 45 F.

## Les champions mystiques de Guy Lagorce

LA littérature sportive est rarement décevante. Les auteurs qui se sont essayés dans le genre ont su en général accorder leur style avec la grâce et le souffrance des gestes qu'ils décrivaient. C'est sans doute que l'entreprise de l'écrivain et celle du champion se ressemblent. Elles requièrent l'une et l'autre le supériorité de le « forme » sur le « matière ». Elles sont des tentatives pour vaincre la pesanteur.

On se souvient du portrait d'Al Brown par Jean Cocteau, du combat de boxe dépeint par Ernest Hemingway, dans *50 000 dollars*, et de la course cycliste relatée par Roger Vailland, dans *325 000 francs*. Guy Lagorce ne se montre pas indigne de ses devanciers. Cet ancien coureur de 100 mètres fait preuve, dans ses nouvelles, de la même vélocité que naguère sur le cendrée. Les brèves distances conviennent à son tempérament. Il a gardé l'allure énergique de ses beaux jours d'athlète. Sa manière s'impose par une grande âpreté.

La première de ses nouvelles évoque, précisément, une finale olympique *sur 100 mètres*. On y ressent la peur qui atteint les champions comme « une maladie », lorsqu'ils sont dans l'attente, et leur volonté féroce de tout donner, lorsqu'ils se trouvent lancés dans la course. Comme l'aventure mystique, celle-ci demande qu'on se dépense entièrement. Elle veut aussi, qu'on reste séparé de soi-même, *afin de maîtriser tous* ses gestes. « *Je suis le passager de mon propre corps* », dit joliment le narrateur. Lagorce a mis dans son texte une tension tragique. Certes, c'est un jeu qui nous est dépeint, mais un jeu cruel où les sentiments qu'on porte à l'adversaire sont impitoyables.

Le tragédie se terminera d'une manière dérisoire, comme dans cet autre récit, dont le héros, un boxeur vaincu, rêve d'une revanche qu'il n'obtiendra jamais... parce qu'il est à la retraite depuis longtemps, et qu'il va se laisser mourir. Le coureur de 100 mètres, le boxeur et presque tous les autres personnages de Lagorce cachent une même solitude, car c'est le prix de leur aventure extrême. Ils confirment le jugement de Barbey d'Aurevilly qui sert d'épigraphe au livre : « *Il y aura toujours de la solitude pour ceux qui en sont dignes.* » — F. B.

★ **LES HEROIQUES**, de Guy Lagorce, Julliard, 223 p., 43 F environ. L'auteur a reçu, pour cet ouvrage, le prix Cazes et le Soncourt de la nouvelle.

## Pierre de Boisdeffre écrivain de la nuit

● ***Six nouvelles qui remontent le cours du temps.***

SI Pierre de Boisdeffre, naguère, est descendu avec la lampe du critique parmi « les écrivains de la nuit », n'était-ce pas parce qu'il se sentait l'un d'eux ? Mais quel écrivain, *plus ou moins*, n'en est pas ? Simplement, les plus absolus appartiennent à deux espèces : ceux qui s'engloutissent dans la jouissance du néant ; ceux qui s'enfoncent dans la nuit pour la traverser. C'est à la seconde famille que se rattache l'auteur des *Nuits*, un recoeil de nouvelles, le troisième livre de fiction de Pierre de Boisdeffre.

Une femme va se tuer. Le narrateur lui parle. Il lui dit : « *Tu es seule.* » C'est la clef de cette vie dont le film accéléré va se dérouler. Les gens de bien ont tenu à l'écart cette fille trop belle et trop libre. Elle a fait peur aux hommes qui l'aimaient. Son vice éclatant : être vivante. Et le narrateur, l'auteur, si vous voulez : « *Tu as échappé pour toujours à notre petit monde corrompu. Tu n'as pas voulu vieillir au milieu des guenons et des cloportes.* » Puis il met le comble au scandale : « *C'est pour des rimes comme la tienne qu'un homme, qui se disait fils de David, est descendu voici deux mille ans dans les rues de Jérusalem...* » Cet homme-là, nous allons bientôt le retrouver.

La nouvelle suivante est presque symétrique : un suicide encore ; un homme couvert de femmes va mourir lui aussi d'un manque, ou d'une insuffisance d'amour : mais qui sont en lui. Cet écrivain qui décide de quitter la partie parce qu'il a perdu — nous sommes en 1945 — et veut pourtant avoir eu raison, tout le monde en reconnaîtra le modèle : Drieu.

*Troisième histoire* : un vieil homme et une petite fille sont seuls à s'aimer. Ce grand-père est bien ingénu, entre ses deux idoles, Waldeck-Rousseau et Anatole France. Il se prive de l'enfant pour l'envoyer « *dans un de ces collèges des Etats-Unis où la science que l'on apprend n'est pas celle des livres mais celle du bonheur et de la liberté* ». Maintenant, le vieil homme va mourir. « *La mort ! toujours la mort...* », comme chante Carmen. Vous auriez tort de sourire : cette musique-là est une des grandes musiques de nuit. Et le livre s'y accorde. D'ailleurs cette nuit provinciale est la seule des six qui s'achève sur l'entrée de la vie et du bonheur.

Ce n'est pas sans intention qu'elle est datée de Pâques. Et que la suivante — qui ouvre le second volet du recueil — sera *la Nuit de Jérusalem*, datée, elle, de 33 ap. J.-C. Celle-là, l'auteur doit la regarder, sans sacrilège, comme la nuit d'amour par excellence. De la villa où Mardochée donne à souper au procurateur de Judée entouré de hauts fonctionnaires, de coloniaux distingués et d'intellectuels grecs, on aperçoit au loin, dans le soir d'orage, trois gibets d'où les soldats déclouent les crucifiés. Ce fait divers obsède étrangement les convives. Puis vient *la Nuit d'Alexandrie* pour César et Cléopâtre ; la dernière, *la Nuit d'Athènes*, est celle où Socrate boit la ciguë.

Avec la seconde partie de son livre, Pierre de Boisdeffre vient ajouter des pages d'un bel éclat à cette part du roman d'aujourd'hui dont Marguerite Yourcenar avait donné un modèle, et qui rapproche de nous des figures, des sociétés d'une autre ère, jusqu'à les rendre contemporaines de notre angoisse.

Ce n'est pas par hasard que l'écrivain et son récit remontent de notre passé très proche jusque dans « la nuit des temps ». Vieilles métaphores usées, et inusables parce que rassurantes : à l'autre horizon on nous peint toujours l'avenir aux doigts de rose. Le lecteur de ces *Nuits* risque d'être rappelé à une vérité plus inquiétante : la nuit des temps n'est pas derrière lui, elle est devant.

YVES FLORENNE.

★ **LES NUITS**, de P. de Boisdeffre. Plon, 224 pages. (LES ECRIVAINS DE LA NUIT, même éditeur.) Environ 43 F.

## La magie sombre de Jacques Chessex

● ***Le plaisir d'un conteur.***

SUR la vingtaine de volumes d'une œuvre déjà riche, deux seulement sont appelés « romans » et le plus connu est *l'Ogre* : dans sa prose, Jacques Chessex est d'abord un conteur, sans quitter le poète qu'il est. Ces nouvelles sont encore des contes, ou plutôt un long conte raconté à soi-même, *pour sortir de soi* ou se révéler à soi. Brefs récits ou rêveries, faits de l'étoffe des rêves, et ces rêves-là sont souvent carnivores : des « restes de la nuit », comme il l'écrit, dans celui où il rejoint Poe et les grands nécrophiles.

Le plus berceur est encore l'histoire de Pierre Stein — homme de pierre ou enchanteur de pierres, cet Orphée qui s'enfonce on ne sait où, en quête de l'ombre bien-aimée qui l'appelle et dont il faut que se perdent, pour qu'elle soit enfin retrouvée, la forme, la substance, et jusqu'au nom et au souvenir. Comme tous les contes, ceux-ci sont cruels, mais nulle baguette magique n'en vient métamorphoser la fin. *Magie sombre* (ou rouge : sexe et sang) — avec d'intenses illuminations comme celle, quasi cathare, d'Antoine-Elie Paganin — dans les enchantements de la destruction, de la mort, du néant. Vous voilà rassurés : des contes qui sont bien à la couleur du temps. Le conteur, tout à son démon et à son art, y prend un plaisir extrême où le lecteur fasciné (s'il l'est) se laisse engloutir, avec ce rien de résistance qui rend plus aigu le plaisir. — Y. F.

★ **OU VONT MOURIR LES OISEAUX**, de J. Chessex. Grasset, 238 pages. Environ 34 F.


**Important Editeur Parisien**

recherche pour ses différentes collections

manuscrits, inédits de romans, poésie essai théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat. Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

**...et pourtant, dit Madeleine, Phnom Penh est si merveilleusement calme.**

Lisa peut tout demander à Lara sauf de quitter le Cambodge car c'est son pays, sa passion, sa drogue.

LOUP DURAND

**JARAÏ**

Une vaste fresque historique aux personnages prodigieusement attachants. JARAÏ est un très grand roman d'aventures, dense, captivant, inoubliable.

roman denoël

**COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN**

Edition d'une plaquette historique par les anciens Volontaires de la France Libre

Prochainement, la FRANCE célébrera le 40e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

A cette occasion, l'ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES, regroupant ceux qui répondirent à cet appel, vient d'éditer une plaquette qui retrace les grands épisodes de l'Histoire de la France Libre.

Ce document, largement illustré, rappelle les grandes dates de cette épopée, de Londres à Brazzaville, de Bir-Hakeim à Tunis, du Tchad au Rhin, mais aussi des réseaux de la Résistance.

Cet ouvrage est en vente, sur place ou par correspondance :

ASSOCIATION DES FRANÇAIS LIBRES

59, rue Vergniaud, 75013 PARIS. - Tél. : 588-72-52

au prix de 40 F, chèque bancaire ou C.C.P.

étude

*Approches du judaïsme*

# Maimonide, «l'aigle de la synagogue»

● ***Tradition juive et philosophie grecque.***

LE *Guide des égarés* reste la figure de proue du courant philosophique de la pensée juive. Comme le titre l'indique, celui que l'on surnomma « l'aigle de la synagogue », Maimonide, y tentait de conforter dans le judaïsme ses contemporains séduits par la philosophie grecque. Mais loin de condamner cette dernière, il tenta de conjuguer l'aristotélisme, alors prépondérant, et la tradition juive. Sa rationalisation du judaïsme souleva de violentes controverses dans le monde juif, notamment du côté d'un fort courant de la Kabbale. Il y eut même dans le sud de la France des autodafés de ses livres. Mais son œuvre monumentale finit par l'emporter, sans doute parce que Maimonide fut aussi un grand codificateur du Talmud. L'influence de Maimonide fut directe sur la philosophie de Duns Scott et de Thomas d'Aquin.

Cette nouvelle édition de la traduction que Salomon Munk avait faite au dix-neuvième siècle s'accompagne du *Traité des huit chapitres* que Franklin Rausky nous présente comme « le premier traité de psychologie et de psychothérapie de l'histoire ».

Dans la pensée juive du Moyen Age, Maimonide restera le chef de file du courant du compromis rationaliste, parallèlement à Yehuda Halevi, dont le *Livre du Kuzari* tentait de fonder l'universalité du judaïsme sur son originalité dans la pensée. Vivant en Espagne et en Egypte, écrivant en arabe et en hébreu, Maimonide eut une influence considérable dans tout le monde juif séfarade, le centre du judaïsme à l'époque.

Pourquoi rééditer Maimonide aujourd'hui ? Celui-ci, mais d'une façon moindre car infiniment plus enraciné dans le judaïsme, tenta la même entreprise que Philon d'Alexandrie ou, d'une certaine façon, Spinoza : ouvrir le judaïsme à la tradition grecque, en les acclimatant l'un à l'autre. Il fut sans nul doute l'unique cas où le judaïsme préserva ce qui lui est essentiel, en évitant sa réduction pure et simple à l'idée grecque.

Ces tentatives ont toujours surgi à des époques-charnières de l'histoire de l'Occident et elles fondent, comme dans les cas précités, une ère nouvelle (pour Philon, dix siècles de théologie chrétienne, pour Maimonide, une part importante de l'époque précédant la Renaissance, et pour Spinoza, la modernité). Il ne fait pas de doute que nous vivons aujourd'hui une telle époque : alors, il est tout à fait « normal » que la figure de Maimonide se profile à l'horizon et qu'elle séduise beaucoup...

C'est une illustration des mêmes tentatives qu'il faut voir dans le second livre de la collection « Les dix paroles » : *Pour une éthique-Dieu* de Jean Zacklad, qui porte sur l'enseignement de la Kabbale. Le problème posé par cet ouvrage est très ancien. La pensée cabalistique est-elle réductible à la pensée philosophique ? L'intempestif peut-il être saisi dans les rets de l'actuel ? Il faut peut-être se rendre compte que la mère juive des « recettes de la cuisine juive », si peu en honneur ici, porte en elle la « mère juive ontologique » dont on nous fait l'apologie pour nous dire aussitôt qu'il faudrait des années pour la définir... Mais il faut saluer en ce livre l'impressionnant et original effort intellectuel qui s'y déploie et y voir un signe important parmi tout ce qui nous laisse augurer d'un renouveau de la méditation sur la Kabbale, dans toute la richesse de ses courants, même de ses divergences, en cette terre de France qui fut l'un de ses hauts lieux au Moyen Age.

SHMUEL TRIGANO.

★ **LE GUIDE DES EGARES**, de Maimonide. Ed. Verdier. Coll. « Les dix paroles ». 11229 Lagrasse. Environ 125 F.

★ **POUR UNE ETHIQUE-DIEU**, de Jean Zacklad. Même éditeur. Même collection. Environ 35 F.

## Une somme de connaissances

POUR tout savoir sur le « monde juif », le très beau livre réalisé sous l'égide du Fonds Mercator d'Anvers, et sous la direction d'Elie Kadourie, arrive à point. Constituant une véritable somme de culture juive, cet ouvrage se présente comme une encyclopédie qui, grâce à une approche pluridisciplinaire, aborde l'ensemble des thèmes distinctifs du judaïsme, en seize articles solidement documentés, rédigés par des universitaires anglais, américains et israéliens.

Le « monde juif » est replacé, avant tout, dans son histoire : avant l'exil ; la Bible ; les juifs et les grandes puissances de l'Antiquité ; la Diaspora (en Espagne, dans l'Europe médiévale, en Islam depuis le sixième siècle) ; le judaïsme dans le monde moderne ; le sionisme. L'histoire des idées et des arts occupe également une large place grâce à des textes sur le Talmud et la Mishna, qui montrent bien le lien entre le théologie et l'histoire, le mysticisme et le mouvement des lumières (Haskala). Autant de chapitres où l'ensemble des problèmes est traité le plus scientifiquement et le plus lisiblement possible, avec un esprit qui, autant que faire se peut, semble dénué d'esprit partisan.

Pour chacun des sujets abordés, une admirable mise en page met en parallèle le texte avec une iconographie sur papier glacé, en noir et en couleurs, d'une extrême qualité, tant dans le choix que dans la reproduction (un index détaillé rend le livre très facilement utilisable). On reste fasciné par un temps où les inscriptions étaient bilingues, hébreu-arabe, dans les synagogues d'Espagne ; par un temps où les rabbins de Russie insistaient pour qu'on dise avec ferveur la prière au souverain, en expliquant que, malgré les pogromes, on devait toujours souhaiter longue vie au tsar, puisque son successeur serait sûrement pire que lui...

N. Z.

★ **LE MONDE JUIF. REVELATION, PROPHETISME ET HISTOIRE.** Sous la direction d'Elie Kedourie. Fonds Mercator, Anvers. Diffusion Garnier, 328 pages, 436 ill., 135 en couleurs. Environ 215 F.

## OUVRAGES REÇUS

**Alexandre Safran.** — Israël dans le temps et dans l'espace. Les « thèmes fondamentaux de la spiritualité juive », par le grand rabbin de Genève (Payot, 403 pages).

**Théophile Grol.** — Grands moments de l'histoire juive. « De l'antiquité à la naissance de l'Etat d'Israël » (les Editeurs français réunis, 326 pages).

# Manières d'être juif

QU'EST-CE qu'être juif, dans la France de 1980 ? C'est, d'abord, se dire juif. Deux livres récents, tous deux construits à partir de reportages et d'entretiens, concluent dans le même sens : il n'est plus possible de prétendre, comme Sartre, que aaul le regard de l'autre — en l'occurrence celui de l'antisémite — crée le juif. Ce dernier n'est pas seulement exacité par la haine ou le mépris qui l'entourent. Et même s'ils ont conscience d'être les héritiers d'une douloureuse histoire qui est loin d'être finie, beaucoup de juifs d'aujourd'hui sont fiers de leur judéité, la cultivent, la revendiquant, l'assument avec bonheur.

A l'heure où cette affirmation nouvelle, particulièrement sensible chez les jeunes, prend facilement une coloration politique (comme dans les polémiques récentes sur le « vote juif », par exemple), il est intéressant de revenir à ces deux livres, pourtant fort différents, pour y reprendre contact avec une réalité sociale en fin de compte mal connue. Dans *le Jeune France juive*, Luc Rosenzweig donne la parole à des hommes et des femmes qui n'ont pas connu l'Holocauste mais qui — instituteurs, psychanalystes ou commerçants — vivent au jour le jour les problèmes de leur temps et ont tous découvert, il y a peu, qu'un lien affectif fort les unissait à l'idée d'Israël. Certains d'entre eux — Alain Geismar, notamment — ont effectué la traversée du gauchisme et se considèrent à tout jamais comme des mergineux : les autres, même s'ils se disent mieux intégrés, n'en sont pas moins déchirés par une sorte de contradiction latente, en eux, entre Occident et Orient. Pourtant, ils arrivent à vivre cette contradiction et même à en tirer une sorte d'enrichissement qui illumine, de l'intérieur, leurs confessions.

Le livre de Dominique Schnapper se situe sur un plan beaucoup plus théorique. Il s'efforce de distinguer trois catégories sociales au sein de la communauté juive : les « pratiquants » (ceux qui n'ont jamais rompu avec la tradition ou qui y sont retournés récemment), les « militants » (ceux qui assimilent résolument identité juive et Etat d'Israël), enfin ceux qu'on pourrait appeler — comme ils se nommaient eux-mêmes au siècle dernier — les « Français de confession israélite » : juifs assimilés ou aspirant à l'être, mais qui gardent néanmoins le sentiment très vif de leur singularité historique, symbolisée par le drama d'Auschwitz.

Cette classification manque peut-être de flamme, mais elle aide à mieux comprendre la diversité de la communauté juive française — la plus importante d'Europe, — traversée par de profonds antagonismes qui, de temps à autre, relont surface. Pourtant — et Dominique Schnapper le montre bien, — « pratiquants », « militants » et « israélites » continuent de partager, que ce soit par la religion, la politique ou une vague mémoire collective, un même sentiment de leur différence. Condamnés par l'histoire à réfléchir sur leur identité, les juifs ne sont-ils pas tous, par définition, des sociologues-nés ?... C'est en tout cas la conclusion à laquelle ces deux livres, chacun par se voie propre, ne manquent pas de conduire.

C. D.

★ « **JUIFS ET ISRAELITES** », de Dominique Schnapper. Gallimard, coll. Idées. 283 pages. Environ 38 F ; « **LA JEUNE FRANCE JUIVE** », de Luc Rosenzweig. Editions libres Hallier, coll. Illustrations. 192 pages. Environ 41 F. A signaler la réédition du livre d'André Harris et Alain de Sedouy « **JUIFS ET FRANÇAIS** » dans le Livre de poche.

## De Jérémie aux « Contes du Talmud »

*(Suite de la page 19.)*

Le présent recueil de Peretz contient quelques très beaux contes, comme celui qui s'intitule *les Trois Présents*, glorification poétique et poignante de la fidélité et de la force de caractère juives, dans la persécution et le martyre.

La littérature yiddish, phénomène-météore, a évolué avec une très grande rapidité. Certaines proses de l'illustre fondateur paraissent un peu simplistes par rapport à la subtilité psychologique, la polyphonie et la polychromie qu'on trouve dans les récits d'un Isaac Bashevis Singer. Cependant, la lecture de Peretz est une bonne introduction pour quiconque souhaite se familiariser avec un patrimoine en péril.

∴

Précédés d'une courte préface de feu Edmond Fleg et d'une très substantielle et pénétrante introduction du poète Claude Vigée, les *Contes du Talmud* nous offrent une vision du monde, de l'homme et de Dieu, qui atteint l'universel, à travers la notion de la centralité spirituelle d'Israël. On trouve dans ces contes une grande mobilité psychique et intellectuelle. Le dépassement y devient la loi de la démarche.

Ce dépassement s'accomplit, en particulier, par les voies de l'émerveillement, de la stupeur. Voici une des paraboles qui figurent dans ce choix de *Contes du Talmud* : « *Dans le monde à venir, Dieu apportera le penchant mauvais (c'est-à-dire l'impulsion au mal) et il l'immolera en présence des Justes et des méchants. Aux Justes, le penchant mauvais apparaîtra comme une haute montagne. Aux méchants, il apparaîtra comme un cheveu de la chevelure ; et ceux-ci pleureront et ceux-là pleureront. Les Justes pleureront et diront : « Comment avons-nous pu dominer une montagne aussi élevée ? » Les méchants pleureront et diront : « Comment n'avons-nous pas pu dominer un cheveu de chevelure ? » Et Dieu s'étonnera avec eux.* »

Un Dieu étonnant, c'est dans l'ordre des choses ! Mais un Dieu étonné, on ne le trouve que dans le Talmud.

Ce Talmud, tant calomnié par les antijuifs, dédaigné par les « éclairés ». Jean Elleinstein n'a-t-il pas déclaré récemment qu'il n'y comprenait rien et se sentait plus d'affinités avec Astérix. Quant au bon roi Saint Louis, au zénith de sa gloire de justicier, il en fit brûler tous les exemplaires disponibles sur la place de Paris...

ARNOLD MANDEL.

★ **JEREMIE**, par André Neher. Stock. Environ 30 F ; **CONTES HASSIDIQUES**, de J.-L. Peretz, traduction de M. Gutermann. Stock. Environ 30 F ; **CONTES DU TALMUD**, de Léon Berman. J. Cl. Lattès. Environ 30 F.

Au grand soleil de la peinture et de l'amitié

**HÉLÈNE PARMELIN**

**Voyage en Picasso**

Le mot voyage convient seul à ces aventures extraordinaires à travers un couple, à travers la peinture, à travers l'approche de la mort. L'auteur nous fait entrer, comme personne ne pouvait le faire, dans le comportement multiforme de Picasso et dans le climat de sa création continue.
Enfin, il donne du grand peintre des images superbes dont personne n'a jamais eu connaissance et qui confèrent à ce livre un caractère d'exception.

ROBERT LAFFONT

APRÈS
*L'arbre blessé* (1885-1928). *Une fleur mortelle* (1928-1938).
*Un cri sans oiseau* (1938-1945). *Ma maison a deux portes* (1945-1965).

HAN SUYIN

*La moisson du phénix*

de 1966 à 1979

Stock

**CADMOS**

*Cahiers trimestriels publiés par le Centre Européen de la Culture et l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes de Genève*
Directeur : Denis de Rougemont - Rédacteur en chef : André Reszler
Troisième année - N° 8 — Printemps 1980

**Utopie et terreur**

Textes réunis par André Reszler et George Steiner

| | |
|---|---|
| André Reszler/ George Steiner | Avant-propos. |
| George Steiner | Le futur du verbe. |
| Pierre Boutang | La Souveraineté contre l'utopie. |
| Ion Vianu | Les utopies psychiatriques. |
| Bernice Martin | Utopisme et juvénilité. |
| Jean Servier | L'utopie et le mort. |
| Gilles Lapouge | Utopie et hygiène. |
| Denis de Rougemont | Utopie, technique, Etat-nation. |
| André Reszler | Utopie et terreur. |
| Fabrizio Frigerio | Une Europe en noir et jaune. |

**Le débat européen**

| | |
|---|---|
| Jean Freymond | La construction politique de l'Europe ou le trahison d'un rêve. |
| Eugène Horber | Vivre en province dans l'Europa d'aujourd'hui. |

Abonnement annuel (4 numéros) 70 FF.
Paiement des abonnements : Banque Populaire Suisse Genève 139660/0.
Rédaction et administration : 122, rue de Lausanne, CH-1211 Genève 21
Téléphone : (022) 32-28-03.

maisons paysannes et vie traditionnelle en **AUVERGNE**

LUC BREUILLÉ - RICHARD DUMAS
PATRICE TRAPON - ROLAND ONDET

L'OUVRAGE DE REFERENCE SUR LE PATRIMOINE BATI ET LA CULTURE POPULAIRE AUVERGNATE

488 pages
150 relevés
556 photos
24 photos hors texte couleurs

148 relevés - 214 croquis et schémas

Prix 335 F franco

Nom.....
Prénom.....
Adresse complète.....
.....
Ville.....
Code postal.....
Règlement par chèque joint
Facture sur demande

CREER à la Carline
63340 NONETTE

Sélectionné pour
LE PRIX RTL - GRAND PUBLIC -

**PAUL CHALAND**

**Maman-veuve**

roman

Photo H. Emig

Un vrai régal, un éclat de rire emballé dans un voile noir. A la fois tragique et brûlant de joie de vivre.

*Christine Arnothy*

ROBERT LAFFONT

NOUVEAU — VIENT DE PARAITRE

« TRISMEGISTE »
LIBRAIRIE SPÉCIALISÉE PAR CORRESPONDANCE
50, rue de Crimée M 1, 75019 PARIS

CATALOGUE 4.000 TITRES
d'ouvrages disponibles en Français et en Anglais sur
L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE
DES ORIGINES AU VII^e SIECLE

Moyen-Orient, Perse, Egypte, Grèce, Rome, Préhist., Celtes, etc. Histoire, civilisat., archéol., arts, religions, écrits, etc.
Véritable « monument » bibliographique qui passionnera les spécialistes, profess., amateurs, collection., etc.
ENVOI PAR RETOUR contre 10 F en timbres remb. première commande (Etranger dispensé).
NOM (Maj.).
Adres. compl.

ARTCURIAL
LIBRAIRIE
UNE VRAIE LIBRAIRIE D'ART CONTEMPORAIN
7000 titres français et étrangers disponibles.
Catalogues sur demande
9, avenue Matignon Paris 8. 359.29.81
mardi au samedi de 10 h 30 à 19 h 30

Salon du vieux papier de collection
Livres, Cartes postales, Gravures, Bandes dessinées, Affiches, Journaux, etc
Attention !
24 MAI - 1er JUIN
ancienne gare de La Bastille
Lisez "TROUVAILLES"

vient de paraître en librairie
ARGILE
cahiers trimestriels de poésie
directeur : CLAUDE ESTEBAN
XXII
JEAN FRÉMON
*Le temps des choses*
ALAIN RÉMILA
*La réciproque amoureuse*
SALVATORE QUASIMODO
*A la nuit*
PHILIPPE LACOUE-LABARTHE
*Phrase 3*
VERA LINHARTOVA
*Précis d'une percée*
PHILIPPE DENIS
*La rescision*
CLAUDE ESTEBAN
*Traduire*
ERNST MEISTER
*Flux et pierre*
avec des dessins de
BERNARD MONINOT
128 pages - 8 illustrations
le numéro 40 F
l'abonnement annuel 100 F
MAEGHT EDITEUR
13 rue de Téhéran 75008 Paris

SAMEDI 31 MAI A 20 H. 30
Centre culturel de la Rose-Croix AMORC. 199, rue Saint-Martin, 75003
« SYMBOLISME, TEXTES SACRES et EXTRA-TERRESTRES ».
Grande conférence publique de Jimmy GUIEU.
Part : 20 F.

Combien de fois avez-vous dit:
J'arrête de fumer ?
Par l'application de découvertes récentes en psychologie clinique, il est non seulement possible de cesser de fumer en trois jours, mais également de ressentir tout de suite le plaisir de ne plus fumer.
Par son «Behaviour Modification Programme», le Dr Alfred Jones, de Grande-Bretagne, docteur en psychologie, a aidé des milliers de personnes à cesser de fumer. C'est un traitement qui ne nécessite pas

la pose d'une agrafe, qui ne provoque pas de choc, qui ne demande pas de suivre un régime, et qui se passe de pilule. De plus, il n'est pas onéreux, bien qu'il s'agisse d'une des méthodes les plus efficaces développées jusqu'ici.
Nous vous ferons très volontiers parvenir des informations plus complètes sur le «Behaviour Modification Programme», sur simple demande de votre part au
Dr Alfred Jones, Case postale 375, 1211 GENEVE 3, Suisse.

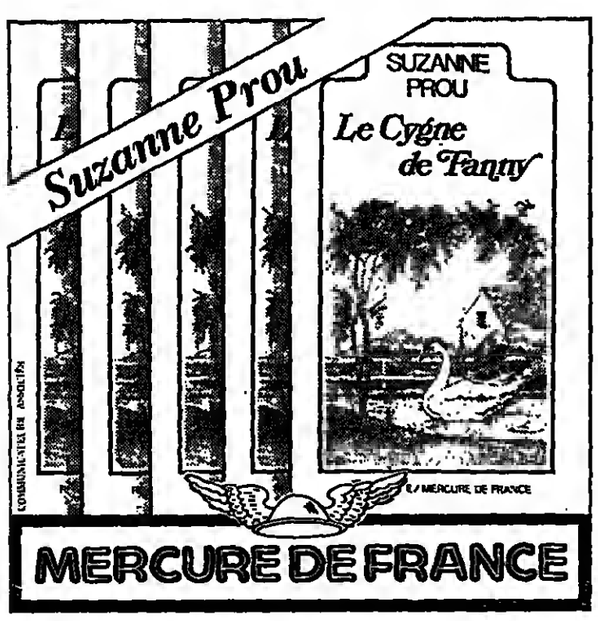


J. WINDENBERGER - A. LEBAUBE - J.-P. DUMONT
D'Autres Images
L'URSS:
A L'OMBRE DES HEROS
« Ils ont parcouru vingt mille kilomètres en U.R.S.S. Ils expriment ce qu'ils ont vu et ressenti, mais leur regard n'est pas celui d'un naïf. »
LE QUOTIDIEN DU MEDECIN
« Ils ont su éviter les simplismes manichéens qui veulent ne voir que l'enfer ou que la promesse du paradis : en ayant terminé leur livre alourdi ou se sent non seulement mieux informé mais encore plus équilibré dans un jugement qui doit savoir toujours faire la part des choses. »
LEO HAMON - LE MONDE
ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris
1980
Le prix public du livre est 55 F T.T.C.
chez tous les libraires ou à :
49, rue Héricart, 75015 Paris

# lettres étrangères

## *Un «almanach» russe en français*

● ***Les insurgés de « Métropole ».***

JANVIER 1979. Reprenant une tradition russe du dix-neuvième siècle, vingt-trois écrivains, poètes, critiques, chansonniers, philosophes — célèbres ou débutants, — se sont *réunis pour* publier, à Moscou, un « almanach littéraire ». Sans politique, sans manifeste, sans esprit de chapelle ou de clan, mais aussi sans se soumettre à une quelconque censure. (Voir les articles de Daniel Vernet du 25 janvier, des 4-5 février, du 16 février, du 6 mai et du 22 décembre 1979.)

L'importance de l'événement est difficilement intelligible pour un lecteur occidental, habitué à subir le feu roulant d'une production littéraire aussi disparate qu'incongrue : on imagine mal qu'un blâme jeté par le gouvernement sur la *Nouvelle Revue française* ou sur *Tel quel*, par exemple, assorti d'une virulente campagne de dénigrement et de menaces, pourrait aboutir à priver certains collaborateurs de leurs moyens d'existence !... A Moscou, pourtant, la naissance de *Métropole* apparut au contraire comme un événement dont le retentissement dépassa bien vite le plan de la littérature pour prendre la forme d'une petite chasse aux sorcières.

Une chasse aussi pour se procurer l'objet du délit : les huit premiers exemplaires dactylographiés circulèrent, se multiplièrent, passèrent les frontières, avant d'être *imprimés en russe* aux Etats-Unis (ce qui valut au directeur de la maison Ardis, Carl Proffer, de ne pas recevoir son visa pour la Foire du livre de Moscou 1979).

### La magouille et le bâton

La parution de *Métropole* en *français* chez Gallimard, l'éditeur qui, le premier en date et avec le plus de constance, s'est attaché à faire connaître chez nous les littératures soviétiques, officielles et non officielles, nous rend enfin témoins de ce procès littéraire et extra-littéraire fait aux « *meneurs* » de *Métropole*. Pourquoi un tel scandale ? Ayant réunit des textes disparates, inégaux, qui offrent le caractère commun d'avoir été refusés par la censure, d'avoir « *voyagé* » dans diverses revues et « *d'être bien connus des rédactions légales* » les auteurs ne revendiquent qu'une chose : le droit de créer librement.

« *Faisant métier de littérature*, prévinennent les auteurs, *nous maintenons qu'il n'y a pas d'occupation plus gaie et plus saine que d'écrire et que d'offrir au lecteur ce que nous avons écrit* » ; constatant que la vie culturelle soviétique « *souffre d'un mal chronique que l'on pourrait définir comme une aversion pour le dissemblable* » et déplorant que « *les œuvres hors module soient condamnées à errer sans toit, parfois durant des années* », les gens de *Métropole* ont donc décidé, eux, ces sans-abri, de mettre un toit au-dessus de leur tête. Ils l'ont intitulé *Métropole*, symbole visible au-dessus de la littérature du souterrain, « *hutte plantée dans notre métropole sur le meilleur des métropolitains du monde* »...

Les responsables de la publication — Vassili Axionov, André Bitov, Victor Erofeiev, Fazil Iskander et Evguéni Popov — *subirent immédiatement* l'attaque en règle de l'Union des écrivains qui les accusa d'apporter de l'eau au moulin des ennemis de l'Union soviétique et de la détente. Les deux plus jeunes et les deux moins connus, Popov et Erofeiev (nés respectivement en 1946 et 1947), furent *bientôt exclus pour « valeur littéraire insuffisante »*.

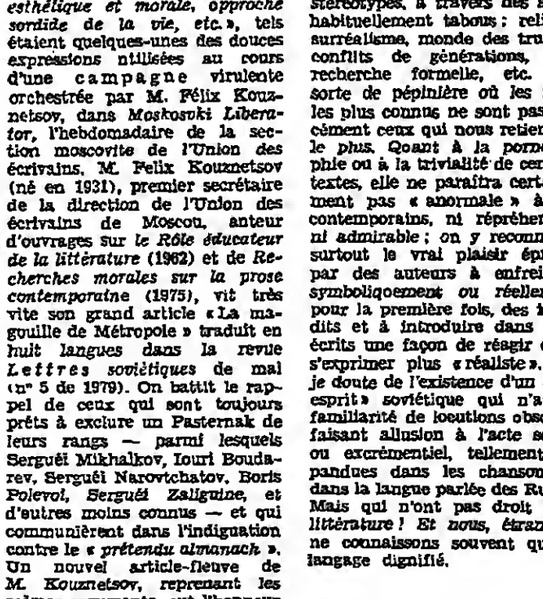
De bas en haut : Evguéni Popov, Vassili Axionov, Victor Erofeiev, vus par Cagnat.

« *Mensonge, magouille, immoral gribouillage, organisateurs pris la main dans le sac, vulgaire provocation politique, médiocrité esthétique et morale, approche sordide de la vie, etc.* », tels étaient quelques-unes des douces expressions utilisées au cours d'une campagne virulente orchestrée par M. Félix Kouznetsov, dans *Moskovski Liberator*, l'hebdomadaire de la section moscovite de l'Union des écrivains. M. Felix Kouznetsov (né en 1931), premier secrétaire de la direction de l'Union des écrivains de Moscou, auteur d'ouvrages sur *le Rôle éducateur de la littérature* (1962) et de *Recherches morales sur la prose contemporaine* (1975), vit très vite son grand article « La magouille de Métropole » traduit en *huit langues dans* la revue *Lettres soviétiques* de mai (n° 5 de 1979). On battit le rappel de ceux qui sont toujours prêts à exclure un Pasternak de leurs rangs — parmi lesquels Serguéi Mikhalkov, Iouri Boudarev, Serguéi Narovtchatov, Boris *Polevoi, Serguéi Zaliguine*, et d'autres moins connus — et qui communièrent dans l'indignation contre le « *prétendu almanach* ». Un nouvel article-fleuve de *M. Kouznetsov*, reprenant les mêmes arguments, eut l'honneur de la *Gazette littéraire* du 19 septembre ; intitulé « Lettre à cinq Américains », il répondait vigoureusement à un télégramme de soutien à Popov et Erofeiev, envoyé par Edward Albee, Arthur *Miller, William Styron*, John Updike (1) et Kurt Vonnegut.

En décembre, le jour anniversaire de la naissance de Joseph Staline, Vassili Axionov, un des auteurs les plus célèbres de sa génération, en *U.R.S.S.* et à l'étranger, annonça que, devant le refus de réintégrer ses deux amis, il démissionnait après dix-huit années de l'Union des écrivains, et qu'il se préparait à émigrer. Mais, sans doute, l'histoire de *Métropole* n'est-elle pas encore terminée...

Le lecteur, alléché par ce parfum de scandale, restera perplexe à la lecture de l'« almanach », tel qu'il vient de paraître en français dans une très honnête traduction réalisée par une équipe d'une vingtaine de traducteurs, les meilleurs actuellement en langue *russe*. De scandale, point. Pas plus que de « *sexopathologie* », de provocation *inavouable* ou de *mets* « qui fait vomir » (*dixit* Serguéi Mikhalkov) !...

Mais un très gros numéro de revue qui ne semble en rien inférieur au fameux « *niveau littéraire* » de l'ensemble de la production soviétique, et qui donne, dans un fouillis volontaire, sans classement, un ensemble de textes qui reflètent des opinions philosophiques et esthétiques très diverses hors des stéréotypes, à travers des sujets habituellement tabous ; religion, surréalisme, monde des truands, conflits de générations, sexe, recherche formelle, etc. Une sorte de pépinière où les noms les plus connus ne sont pas forcément ceux qui nous retiennent le *plus*. Quant à la pornographie ou à la trivialité de certains textes, elle ne paraîtra certainement pas « anormale » à nos contemporains, ni répréhensible ni admirable ; on y reconnaîtra surtout le vrai plaisir éprouvé par des auteurs à enfreindre, *symboliquement ou réellement*, pour la première fois, des interdits et à introduire dans leurs écrits une façon de réagir et de s'exprimer plus « réaliste ». Car je doute de l'existence d'un « *pur esprit* » soviétique qui n'ait la familiarité de locutions obscènes faisant allusion à l'acte sexuel ou excrémentiel, tellement répandues dans les chansons et dans la langue parlée des Russes. Mais qui n'ont pas droit à la *littérature ! Et nous, étrangers*, ne connaissons souvent que le langage dignifié.

### Les meilleurs de leur génération

Cet « almanach des familles » sorte de salade russe, offre donc un condensé des préoccupations des écrivains russes d'aujourd'hui. Le plus jeune, Piotr Kojevnikov, né en 1952, est publié pour la première fois et rafraîchit joliment le thème des émois adolescents (*la Mélodie de nos journaux*) ; le plus âgé, Semion Lipkine (né en 1911), est un très bon poète, membre du l'Union depuis 1934, qui traduit des épopées kalmoukes, tadjikes, kirguizes, et donne ici quelques remarquables exemples de son talent.

Des poètes comme Bella Akhmadoulina ou André Voznessenski, des romanciers comme Axionov, Bitov, Iskander, Vissotski. Autant de noms qu'on suit là-bas avec passion, qui étaient considérés officiellement — jusqu'à *Métropole* — comme les meilleurs de leur génération, ceux dont les éditeurs étrangers se disputent les droits et qui, selon une vieille formule d'Axionov, « *rapportent des devises comme le caviar* ». Pourquoi alors discréditer ce qu'on a de meilleur ?...

D'autant plus que le lecteur errera dans ces sept cents pages comme un explorateur découvrant l'âme profonde, la face cachée d'une littérature. Recommandons-lui surtout de ne pas rater les savoureuses nouvelles d'Evguéni Popov *Treize récits à la douzaine* et de les déguster comme un concentré de matière vivante observé avec une bienveillance ironique. « *C'est là que nous vivons* », disait déjà un autre écrivain, qui va émigrer lui aussi, Voïnovitch, absent de ce numéro un de *Métropole*. On pourra également écouter la voix du poète-chansonnier, Vissotski, puisque certaines chansons de l'« almanach » ont été enregistrées par lui sur disque (Polydor 2473 077), ou entendre en russe les vers de Iouz Alechkovski, intégrés en 1975 par Dina Vierny dans son disque de « Chants des prisonniers sibériens d'aujourd'hui » (Pathé-Marconi C 068-96179) on traduits en français pour Yves Montand, qui chante *le Mépot de la Kolyma* (Philips 9101289).

### Un voyage à ne pas manquer

Finalement, c'est une profonde tristesse qu'on ressent devant ce témoignage venant d'un monde fermé, enfermé, ignorant du vingtième siècle, qui confond l'art et l'hygiène et qui traite Erofeiev de « *pornographe de l'esprit* » parce que son héros (?) étudie des graffiti dans les toilettes (le père de l'écrivain, ambassadeur à Vienne, immédiatement sanctionné, a été rappelé à Moscou). Un monde qui veut faire croire que les vingt-trois auteurs (2) sont des dissidents, des ennemis politiques, alors qu'ils sont des insurgés de la littérature. Un voyage à ne pas manquer, où toutes les routes sont ouvertes.

NICOLE ZAND.

★ *Métropole*, par Akhmadoulina, Alechkovski, Axionov, Batkine, Bitov, Erofeiev, Gorenstein, Iskander, Karabtchievski, Kolevnikov, Koublanovski, Lipkine, Lissnianskaia, Popov, Sakitine, Rein, Rozovski, Sapguir, Trostnikov, Vakhtine, Voznessenski, Vyssotski, et John Updike, invité d'honneur. Traduit du russe par une équipe. 740 pages, Gallimard. Environ 100 F.

(1) John Updike a offert à l'équipe de *Métropole* un extrait de son dernier roman, *le Putsch*.

(2) Un des auteurs, Arkadi Arkanov, a été supprimé de l'édition française de *Métropole*, un recueil de ses nouvelles — y compris les deux de l'« almanach » — était paru en France après que l'agence soviétique VAAP en eut officiellement vendu les droits (Voir critique dans *le Monde* du 19 juin 1979).

IMAGES OBLIQUES
*Nous avons entrepris de constituer la plus importante collection d'images érotiques de tous les temps et de tous les pays.*
*Un catalogue descriptif (44 reproductions) et tous renseignements pour adhérer au CLUB DU LIVRE SECRET sont envoyés contre toute demande accompagnée de 10F. pour frais.*
OBLIQUES - B.P. n° 1 - LES PILLES - 26110 NYONS - FRANCE.
NOM :
ADRESSE :

NATIONALISME SANS NATION ?
(La Bolivie (XIX° et XX° siècle)
D. Demelas
16 × 24/232 p./ill./broché
I.S.B.N. 2-222-02678-4.
Documentation gratuite sur demande
Editions du CNRS
15, quai Anatole-France, 75700 Paris

## Khlebnikov redécouvert

BIEN qu'il eût été éclipsé par Maïakovsky — dont l'œuvre, moins théoricienne, est plus facilement cernable, — Vélimir Khlebnikov (1885-1922) reste sans doute le plus grand poète russe du vingtième siècle. De ses écrits, fragmentaires et dispersés, mais qui remplissent quand même quatre volumes de cinq cents pages chacun, seule une infime partie commence d'être traduite en français. Il faut donc saluer la petite anthologie que Christian Bourgois vient de publier sous le titre : *la Création verbale*.

On y trouve aussi bien des textes théoriques que des poèmes, savamment traduits par Catherine Prigent. Celle-ci a eu bien du mérite, car Khlebnikov utilisait parfois une sorte d'espéranto poétique, qu'il appelait « langue transmentale » (en *russe* : zaoum), faite de combinaisons inouïes entre syllabes et de jeux de mots dignes de Joyce ou de Pound.

Œuvre prophétique, qui se situe dans le courant général du futurisme, mais absolument originale par bien des aspects : entre autres, l'intérêt de Khlebnikov pour la linguistique naissante, sa curiosité pour les recherches logiques ou mathématiques, et sa philosophie de l'histoire, centrée sur l'idée que des événements semblables se reproduisent tous les trois cent dix-sept ans ! Mais attention : on ne se débarrassera pas de Khlebnikov en déclarant qu'il était fou... — C. O.

★ **LA CREATION VERBALE de Velimir Khlebnikov. Traduit du russe par Catherine Prigent. Préface de Christian Prigent. Collection « TXT », 238 pages. Bourgois. Environ 41 F.**

هكذا سند الاصل

# édition

## Les «amitiés littéraires»

*Si vous aimez Geeton Leroux, Louis Pergeud, Han Ryner, Gabriel Vicaire, mais aussi Jacques Cherdonne, Roger Nimier, Victor Charreton ou Germain Nouveau, vous n'êtes plus seul. Il vous suffira d'envoyer votre contribution à l'une de ces nombreuses associations d'amis (1) qui, avec bien des difficultés parfois, entretiennent le souvenir, la présence, l'œuvre d'un écrivain élu entre tous. Elles ressemblent souvent à celui ou à celle qui les inspire: cénacles, selons littéraires, sectes, clubs, ou réunions de camarades. On peut se moquer de leurs querelles, railler leur culte, mépriser la valeur de leurs travaux, s'en méfier, comme Léautaud, il n'empêche que, dans une époque où la littérature passe aux yeux des marchands de livres pour être seulement un «mauvais créneau», elles ont bien du mérite, sinon tous les mérites.*

*Nous avons choisi plusieurs de ces «amitiés littéraires», subjectivement sans doute, en fonction de l'intérêt que leur auteur nous semble présenter. Pour en montrer aussi la diversité et voir comment un héritier, une amie, un passionné, un jeune militant des lettres, entourés ou non de fanatiques, peuvent faire du bon travail.*

*Toutes les associations ne sont pas irréprochables. Les Cahiers des amis de Rimbaud sont inaptes. Les Amis de Louise de Vilmorin doivent intimider ceux qui ne sont ni prince, ni académicien, ni président de quelque chose. On peut relire Zola, Gide, Balzac, Proust, Péguy en s'épargnant la lecture des bulletins de leurs amis. Mais quand il s'agit de publier des inédits, de fournir de la documentation ou de célébrer un centenaire, les associations sont encore le moyen le plus efficace d'aboutir, souvent le seul.*

*Il faut donc faire le tri entre les manieques de l'érudition, les universitaires obnubilés par leurs travaux, les adorateurs et les héritiers abusifs, et avoir le courage de se plonger dans ces annales, ces cahiers, ces actes de colloques. Ce matériau littéraire, malgré d'innombrables scories, correspond à une activité intense, clandestine, parfois provinciale, qui finit par obtenir au grand jour des résultats appréciables.*

*L'action d'un éditeur courageux ne suffit pas toujours à relancer un auteur. On l'a vu dans le cas d'Albert Paraz et de Julien Blanc, que Belland et Latès s'obstinèrent à rééditer. Il faut aller contre la mode et la marée toujours montante des nouveautés. Les amis des uns et des autres, ayant un pied dans l'Université, le journalisme, harcelant les éditeurs, mobilisant les volontés, peuvent élargir l'audience d'un écrivain oublié, prolonger et redéfinir son message. C'est un des buts que les associations déclarent viser. Comment y parviendraient-elles sans la curiosité et les critiques de tous, vous ou moi, n'importe qui?*

**RAPHAEL SORIN.**

(1) La librairie Diffusion université culture (45, rue Rémy-Dumoncel, 75014 Paris) a organisé la deuxième Semaine des «amitiés littéraires». Elle souhaite devenir une sorte de «boîte aux lettres» des associations.

### *Le Centre national des lettres:*

## «Des interventions ponctuelles»

**Le C.N.L. (8, rue Dufrénoy, 75016 Paris) accorde des subventions pour des expositions sur le livre, des rencontres d'écrivains, des colloques, des animations. Depuis 1975, il gère une «aide aux activités littéraires». Marie Delteil est l'interlocutrice des associations qui y déposent leur dossier.**

«EN 1976, nous avons donné des subventions à cent onze associations. Toutes ne sont pas des «Amitiés littéraires». Les subventions vont de 1 000 à 10 000 francs, la moyenne tournant autour de 5 000 francs, ce qui permet de financer environ 50 % d'un cahier. Les sociétés nous donnent un dossier comprenant leur nombre d'adhérents, le rapport d'activités de l'année écoulée, un budget prévisionnel, avec recettes et dépenses. Une commission compétente de huit membres se réunit trois fois par an et apprécie la qualité du travail de la société ou l'importance de l'écrivain dont elle s'occupe.

Il y a très peu de refus, le nombre relativement peu élevé de candidatures, une centaine, permettant de bien répartir le budget dont nous disposons. La troisième commission de 1979 a accordé des subventions à quinze sociétés, sur dix-sept demandes. La dernière a eu lieu en mars 1980 et a examiné une cinquantaine de demandes. Chaque année, nous enregistrons de huit à dix associations nouvelles. Nous n'avons pas de fichier général des associations, et j'espère pouvoir en réaliser bientôt un, en consultant les listes d'associations déposées dans les directions régionales des affaires culturelles. Pour le moment, notre rôle reste un peu passif. Nous attendons les demandes au lieu de les susciter. Pourtant, certaines associations, dès leur formation, font appel à nous. Nos interventions restent ponctuelles et servent surtout à «boucher des trous».

### *Me Zylberstein:*

## «Place aux œuvres»

**Avocat à la cour, Jean-Claude Zylbereteln est conseil juridique de la Société des lecteurs de Jean Paulhan.**

«TROIS sortes d'écueils requièrent l'attention du juriste attaché à l'épanouissement d'une société littéraire. Le premier touche à l'existence et aux ressources de l'association. Une société n'a pas besoin d'être déclarée conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901 pour exister ni pour fonctionner. Les avantages de la déclaration tiennent à une capacité, juridique et financière, élargie. Seule l'association déclarée est susceptible de recevoir une subvention publique. Dans ce but, l'association recherchera l'agrément administratif national, régional ou local. Et, surtout, mais seulement après trois ans d'existence, sa reconnaissance d'utilité publique qui permet de recevoir dons et legs, et pas uniquement des cotisations.

En second lieu, il faut reconnaître que les éditeurs sont plus sensibles aux revendications d'un auteur vivant qu'à celles du bureau d'une société littéraire. Dans le cas où les héritiers délèguent à celui-ci la tâche de publier des cahiers d'inédits, voire des rééditions et des œuvres complètes, on peut avoir recours à l'exigence, posée par la loi du 11 mars 1957, d'une exploitation permanente et suivie pour empêcher que ne disparaissent des catalogues les œuvres de l'auteur concerné. Enfin, il y a le cas des héritiers abusifs. Le droit moral des auteurs, qui comporte des prérogatives permettant d'interdire la réédition d'une œuvre antérieure (droit de repentir) ou la divulgation d'un inédit, se transmet selon une hiérarchie originale prévue par la loi sur le droit d'auteur. C'est ainsi que les amis de Roger Gilbert-Lecomte ont obtenu, contre la gouvernante du père de ce dernier, l'autorisation de publier sa correspondance. Tout un arsenal se trouve mis à la disposition des sociétés littéraires. Il n'est besoin que de courage et d'entêtement pour l'utiliser. Tant pis si quelques vanités ou intérêts s'y trouvent bousculés au passage. Place aux œuvres!»

### *Robert Gallimard:*

## Sauver les écrivains du «purgatoire»

**Les éditeurs hésitent à prendre en charge des cahiers ou des bulletins. Flammarion édite les Cahiers Colette et Jules Romains. Grasset se charge des Cahiers François Mauriac et des Cahiers Jean Giraudoux. Albin Michel continue les Cahiers Romain Rolland. Seul Gallimard rend de façon suivie des services à bon nombre de sociétés. Robert Gallimard définit la politique de sa maison.**

«NOUS n'avons pas de politique systématique dans ce domaine. Deux ou trois sociétés seulement sont domiciliées chez nous. Nous publions les Cahiers Paulhan, Saint-Exupéry, Gide, Cocteau, Claudel, Valéry, etc., et nous soutenons, par exemple, les Cahiers Larbaud ou Audiberti, qui se font en dehors de nos éditions. Les liens personnels avec les auteurs et leurs héritiers jouent un grand rôle dans nos choix. Ils les limitent aussi. La famille d'Albert Camus n'a pas voulu d'association, elle discute avec nous de l'opportunité de la publication de tel ou tel inédit, dans les Cahiers ou la Collection blanche. Même chose pour Céline. Les Cahiers se font en dehors de toute association. Nous sortons les Cahiers Marcel Proust sans la participation des Amis de Proust. Dans l'ensemble, ces publications sont peu rentables, sauf exceptions, comme les derniers Cahiers de Gide. Elles s'inscrivent dans un travail énorme de mise à jour, de sauvetage et d'entretien des œuvres, et les sociétés jouent un rôle que nous ne pourrions jamais assurer seuls. Mais les Amis de Vialatte, ou de Rivière, produisent trop pour que nous soutenions toutes leurs initiatives. Et nous devons penser déjà à des Cahiers Berl, ce qui alourdira encore cette charge que nous nous faisons un devoir de supporter. Les écrivains passent presque toujours par le «purgatoire». Nos collections «L'imaginaire», en publiant Calet ou Fourré; «Folio», en sortant Marc Bernard, demain Pierre Herbart, contribuent aussi à sauver, parfois même de leur vivant, des écrivains qui ne méritent pas de sombrer.»

### *Jacques Rivière et Alain Fournier:*

## «Un révélateur plus qu'un créateur»

**L'Association des amis de Jacques Rivière et Alain-Fournier a été créée en 1975, pour le cinquantenaire de la mort de Rivière (1). Le noyau initial de l'Association comprenait des amis de l'ancien directeur de la N.R.F., Arland, Cassou, Gaston Gallimard, Malraux, Ponge, Jouhandeau, et des universitaires, Jean Gaulmier, Auguste Anglès. Le secrétaire général est Alain Rivière, le fils de Jacques Rivière et le neveu d'Alain-Fournier. Il résume, ci-dessous, le travail qu'il accomplit.**

«MA mère, Isabelle Rivière, était opposée à l'idée de créer une association. Elle s'occupait de tout et elle a édité au moins 80 % de l'œuvre de son mari et de son frère. A sa mort, en 1971, je me suis retrouvé devant mes responsabilités et j'ai décidé de les assumer entièrement.

Notre association a quatre cent quarante membres, dont une centaine à l'étranger. Nous publions trois ou quatre bulletins par an et des plaquettes, comme *Au pays d'Alain-Fournier*. J'organise aussi un «voyage au pays d'Alain-Fournier», durant trois jours, au moment de la Pentecôte, en souvenir de la rencontre d'Alain-Fournier et d'Yvonne de Galais.

Mais c'est le fonds Rivière qui est le plus important. Il comprend vingt-six correspondances, avec Gide, Claudel, Proust, etc., dont une part doit encore être publiée chez Gallimard. J'ai une correspondance Lhote-Fournier-Rivière, prête à la publication, qui n'a pas encore convaincu un éditeur. Ma collaboration avec Fayard a été brutalement interrompue par le décès d'Orengo. Nous avons des relations avec les associations Claudel, Valéry et Gide, et des réunions communes avec les Amis de Péguy. Je veux mettre à jour et, d'une certaine façon, perpétuer le rôle qu'a joué mon père dans la vie intellectuelle de son temps. Il était plus un «révélateur» qu'un «créateur», un rouage presque invisible qui, faute de donner vraiment une œuvre, nous laisse une présence et un exemple.»

(1) Les Amis de Jacques Rivière et d'Alain-Fournier, 31, rue Arthur-Petit, 78220 Viroflay.

### *Jules Verne:*

## *L'exploration d'un continent*

**La Société Jules-Verne a été fondée en juillet 1935 (1). Mise en sommeil, elle renaît en 1966. Le docteur Dumas est son président depuis 1969. Le comité d'honneur rapproche des écrivains, des savants et des explorateurs: Brion, Chamson, Orcel, Tazieff, Victor, le comité de direction, des professeurs et des fervents: Gondolo de la Riva, Vierne, Raymond, Compère.**

«JE n'ai aucun lien avec la famille de Jules Verne et je ne suis pas né à Nantes! déclare le docteur Dumas. Mais je suis un passionné, comme bon nombre des quatre cents membres de l'association. Nous avons des adhérents dans le monde entier, au Canada, en U.R.S.S., aux Etats-Unis; des universitaires qui font autorité, mais aussi beaucoup de jeunes. La famille nous fait confiance et nous travaillons avec le musée Jules-Verne dont s'occupe Mlle Courville. Notre bulletin en est au numéro 50. Il est tiré à cinq cents exemplaires. Nous rééditons aussi les bulletins d'avant-guerre.

Le travail à accomplir est énorme! Verne était un continent inconnu et nous avons démoli deux préjugés qui pesaient sur lui: ce n'est pas un écrivain pour la jeunesse ni un auteur d'anticipation. Pensez qu'il n'y a pas encore d'édition complète de ses œuvres et que le Poche, pour des raisons commerciales, n'a pas publié les romans les moins «publics» qui sont aussi souvent les plus intéressants. La Sorbonne se rue dessus mais il a fallu attendre cent ans pour qu'on le prenne au sérieux. Il y a une spéculation effrénée sur les originales, fort compréhensible; ce sont de beaux objets Napoléon III. J'en ai une bibliothèque pleine. Mais ce que je souhaite avant tout c'est de pouvoir lire un jour la correspondance de Verne avec son éditeur, Hetzel, ou avec Dumas. On verra quel homme c'était!»

(1) Société Jules-Verne, Mme C. Compère, 149, rue de Rouen, 80000 Amiens.

### *Alexandre Vialatte:*

## «Il se serait moqué de nous»

**L'Association des amis d'Alexandre Vialatte a été créée en décembre 1972 (1). Elle a pour but de «perpétuer le souvenir d'Alexandre Vialatte et de prendre toutes initiatives propres à mieux faire connaître sa vie et son œuvre». Elle publie les «Cahiers Alexandre Vialatte», dont cinq numéros sont parus. Mme Ferny Besson, la secrétaire générale, nous a donné ces précisions.**

«NOS *Cahiers* tirent à quatre cents exemplaires. Nous préparons un *Cahier 6*, consacré au roman inachevé de Vialatte dont son fils Pierre a retrouvé le manuscrit. Mis à part ce *Comille et les grands hommes*, il y a beaucoup d'inédits, notamment des nouvelles qui seront reprises dans *Badonce et les créatures*, chez Julliard. Les deux volumes de chroniques, *Dernières Nouvelles de l'homme* et *Et c'est ainsi qu'Allah est grand!*, ne représentent qu'une partie de ce qui reste à découvrir dans ce domaine. Vialatte a donné neuf cent dix textes rien qu'à *la Montagne!*

*Je travaille en ce moment à sa biographie, pour Jean-Claude Lattès. Je l'ai bien connu, je l'ai vu écrire un bon nombre de ses textes. Pourtant sa vie, sur bien des points, reste très mystérieuse. Jo n'arrive pas encore à m'expliquer pourquoi, à dix-sept ans, il a trouvé son ton unique, son style si particulier. On m'écrit de partout à son sujet. Des thèses sont en préparation. Il se serait certainement moqué de nous, si occupés à sa gloire... mais sans méchanceté aucune.»*

(2) Les Amis d'Alexandre Vialatte, 28, rue des Plantes, 75014 Paris.

## *L'allure de Nimier*

*AVOIR du ton*, c'est donner une expression légitime à ses sentiments, ou c'est *légitimer sa manière d'écrire par les émotions qu'elle trahit. Roger Nimier avait du style, et du caractère, quand son époque, déjà, oubliait ces vertus. Il savait que la littérature demande une morale, et qu'elle s'avilit dès qu'elle se relâche.*

*Le revoici dans le premier numéro des Cahiers que lui consacrent ses amis (1). On y trouve deux inédits de l'écrivain: un Dictionnaire réunissant les portraits de quelques auteurs, et l'esquisse d'un Traité d'indifférence, où le lecteur reconnaît aussitôt la manière de Nimier — sa promptitude, son art de surprendre, et ces «impudeurs de la noblesse», qu'il prête à André Suarès. On a souvent parlé de son insolence, mais il avait surtout l'audace de ne penser presque jamais comme tout le monde. «Un certain orgueil, écrivait-il, nous dit bien que les remords des autres, nous ne les éprouverons pas.»*

*Nimier refusait de nourrir des ambitions timorées: il les voulait dévorantes. C'était, comme André Suarès, «un nihiliste qui [détestait] le néant», car il se partageait entre l'indifférence et la passion. Mais son époque, déjà, redoutait les «naturels excessifs». «L'idée qu'on se fait de la nature, en France, déplorait-il, c'est qu'elle pousse si qu'elle est verte.» — F. B.*

(1) Ce numéro 1 des *Cahiers Roger-Nimier*, édité par une Association du même nom, rassemble notamment des textes de Geneviève Dormann, Gérard Guégan, Jean-Marie Rouart, Pascal Sevran, Pierre Boutang, Roland Laudenbach, et diverses informations. 190 pages (8, rue de Varenne, 75007, Paris).

### *Pierre Louys:*

## «Un cobaye de choix»

**L'Association des amis de Pierre Louÿs (1) a déjà publié des inédits, des correspondances et des témoignages. En outre, trois membres de son comité directeur, Jean-Louis Meunier, Jean-Paul Goujon et William Théry ont lancé les éditions «A l'écart», avec des textes d'Auriant, Hugues Rebell, Rachilde et Darien. William Théry expose la tâche que ses amis et lui ont entreprise.**

«LORSQU'EN mars 1977 un triangle géographico-épistolaire de fraîche date (Avignon-Reims-Séville) donna naissance au premier *Bulletin des amis de P.L.*, notre projet fut exposé sans ambiguïté: il s'agissait, pour nous, de faire de l'histoire littéraire une discipline vivante qui aiderait à la connaissance d'écrivains oubliés. Pierre Louÿs fut un cobaye de choix.

Je me souviens de m'être livré à une petite enquête auprès de certains écrivains contemporains. Michel Tournier, pour ne citer que lui, me répondit que P.L. n'aurait de place dans l'histoire littéraire que pour avoir été l'ami de Gide, de Wilde et de Paul Valéry! Nous avons voulu aller à l'encontre de tels préjugés mais... nous n'avons pas, après trois ans d'existence, la centaine d'adhérents qui nous serait nécessaire pour continuer.»

(2) Les Amis de Pierre Louÿs, La Croix-Ignon, 35310 Mordelles.

## *De Tourgueniev à Saint-Simon*

**Ces associations publient des cahiers qui méritent le détour:**

**ASSOCIATION DES AMIS D'IVAN TOURGUENIEV. Pauline Viardot et Maria Malibran. 100, rue de Javel, 75015 Paris.**

**ASSOCIATION DES AMIS DE VALERY LARBAUD, 15, rue du Maréchal-Foch, 03200 Vichy.**

**ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA DIFFUSION DE L'ŒUVRE DE GEORGE SAND. Bibliothèque Pablo-Neruda, 15-17, place Beaumarchais, 36130 Echirolles.**

**SOCIETE SAINT-SIMON. François Fornel, 21, avenue Montaigné, 94170 Le Perreux.**

POUR COMPRENDRE LA MONNAIE lire MECANIQUE DES MONNAIES Jacques RIBOUD préface H. Guitton Editions de la RPP 17 avenue Gourgaud 75017 Paris 267.05.43 Diffusion Armand Colin

CONNAISSANCE DES LANGUES DU MONDE anglais: britannique et américain, allemand, arabe, breton, espagnol, italien, japonais, occitan: languedocien et gascon, russe... Cours avec explications en français. Documentation gratuite: EDITIONS DISQUES OMNIVOX M 8, rue de Berri - 75008 Paris

créez votre entreprise à nous de vous fournir SIEGE SOCIAL (de 90 F à 300 F par mois) PERMANENCE TELEPHONIQUE SECRETARIAT et démarches administratives G.E.I.C.A. 66 bis, rue du Louvre Paris 2 Tel. 296 41.72

FABRICANT — VENTE DIRECTE COUVERTS ARGENTÉ ET INOX ORFEVRERIE Garantie 25 ans s/couverts argentés Réargenture FRANOR 70 R. AMELOT 75011 PARIS TÉL. 700.87.94 - Fermé le samedi

# fête

*LE RENDEZ-VOUS DU 1er JUIN*

## Petits sous, grand cœur

*C'est en joignant beaucoup de tendresse aux quelques francs de leur tirelire que les enfants feront le plus beau des cadeaux. A chacun d'en trouver selon sa bourse.*

### Jusqu'à 20 francs

Pour *parfumer* l'armoire, *un* sachet de lavande en toile pastel, *5 francs* (Laurence Roque). Un petit plateau rond, *en métal*, est décoré *d'une* vieille affiche *anglaise*, 11 *francs* (British Reject Shop). *Un petit bloc-notes porte*ur *se* couverture *l'inscription* « *Bonne fête, maman* », 11 francs (Munier). Pour le voyage, une housse à *chaussures* en *tissu* imprimé, 12 francs (Laurance Roque). Une petite souris à l'air futé, *en feutrine rose, rouge ou* verte, sert de pique-épingles, 12 francs (Mille Fêtes).

*Un minuscule carnet de* téléphone, à glisser dans la poche ou le sac, 13 francs (Le Papeterie). *Un mini-cache-pot* à cactées et sa soucoupe *sont en* faïence *noire*, 15 francs (*Quatre-Saisons*). Un petit pot avec couvercle, en verre craquelé vert, *contient une bougie parfumée*, 15 francs (Mille Fêtes). *Un gobe*let en verre est décoré de pommiers *roses*, 16,50 *francs* (Moduz). *Très art-déco, un porte-clé* en forme d'initiale est en *métal* laqué rose pâle, fuchsia ou violet, 19 francs (La Papeterie) ; *dans le même boutique, un petit* carnet a sa couverture per*semée* de *mini-cœurs* rouges, violets *ou bleus*, 20 *francs*.

### De 20 à 50 francs

*Un* étui en bois blanc, ressemblant à *un* long plumier, *sert à ranger des aiguilles à tricoter*, 22 *francs* (*Quatre-Saisons*). Pour faire *soi-même* un bijou, des perles ou des petits coquillages et une *monture* sont réunis dans *une* éprouvette ; les boucles d'oreilles, 23 *francs*, le collier, 39 francs (Munier). Une *grande* tasse à thé est en faïence *anglaise à décor* fleuri, 25 francs (British Reject Shop).

Une amusante tortue en terre cuite, retournée sur le *dos*, sert de vide-poche, 35 *francs* (Moduz). Un petit flacon à parfum, pour le sac, est en nacre et *métal* argenté, 37 francs (Bonnefête). *Un cadre de* format carré *ensemble de céramique* blanche l'espace prévu pour *une* petite photo ronde, 39 *francs* (*Mille Fêtes*). Une pochette en tissu*torchon* à carreaux, *montée* sur *une baguette*, se fixe *au* mur de la cuisine pour ranger des recettes, 45 francs (Quatre-Saisons). Une boîte à *ouvrage* est capitonnée d'*un* tissu imprimé exclusif, 50 francs (Laurance *Roque*).

### De 50 à 80 francs

Deux bougeoirs de table, en *porcelaine* blanche, *sont ornés de colombes*, 51 francs (Bonnefête). Présenté dans un étui *de carton* glacé *noir*, un tout petit stylo à bille doré avec sa recharge et *une chaîne pour* le porter au cou, 52 francs (La Papeterie). Une théière-gag, *en céramique*, est *une* tête de « *gentleman* », avec chapeau *melon* et cravate club, 55 francs (*British Reject Shop*). Un coussin carré écru est décoré des fruits rouges de l'été, 55 francs (*Moduz*).

*Un recueil de poèmes*, chansons et proverbes est consacré aux *mamans*, 59 francs (Munier). Dans une boutique d'objets anciens il y a de jolies boîtes à pilules, à partir de 60 francs (*Mère-Grand*). *Une pochette en* tissu, à porter en bandoulière, est réalisée *en* patchwork formant *un* paysage, des papillons ou des fleurs, 70 francs (Mille Fêtes).

### De 80 à 100 francs

Une étagère de maquillage, avec *miroir*, est décorée de tubes de rouge à lèvres en trompe l'œil, 80 francs (Munier). Deux moïnsaux *en céramique* blanche — pour le sel et le poivre — sont *réunis sur un* plateau carré, 88 francs (Moduz). Un vide-poche en forme de cornet, *en plastique rose*, vert ou ton écaille, s'accroche au *mur*, 90 francs (Bonnefête). Une page d'herbier (dix plantes au choix) sur beau papier blanc est *montée* en sous-verre et présentée dans *un* carton noir, 95 francs (La Papeterie). Une tasse à café est *en fine* porcelaine peinte à la main, 100 francs ; *et* des petits cadres rectangulaires sont bordés de métal argenté ou émaillé, style rococo, 100 francs (Mère-Grand).

JANY AUJAME.

★ Laurence Roque, 68, rue Saint-Martin, 75004 Paris ; British Reject Shop, 2, rue François-Ponsard, 75018 Paris ; Munier, 87, avenue Niel, 75017 Paris ; Mille Fêtes, 60, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris ; la Papeterie, 203 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ; Moduz, 1, rue Cantex, 75004 Paris ; Bonnefête, 134, avenue du Roule, 92200 Neuilly ; Mère-Grand, 96 rue Raynouard, 75016 Paris.

PERLES, MONTRES ET BONZAI

## *Au fil des vitrines*

*Le* BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE *organise une véritable pêche aux perles, spécialement importées du Japon dans leurs coquilles. Pour 59 F, on trempe une épuisette dans un aquarium pour choisir son huître de quatre ans, contenant une ou plusieurs perles. On les perce et les monte sur place sur une simple bélière de vermeil (90 F), en bagus ou en pendentif sur chaîne. Signalons qu'au même rayon tous les bijoux en or bénéficient d'une réduction de 20 % jusqu'au 1er juin.*

*La boutique « Christ » du* PRINTEMPS *Haussmann et de Vélizy étale en vrac des masses de perles de culture japonaise, qu'on peut donc assortir pour un collier en chute, « choker », ou sautoir.*

ANDRÉA PFISTER *(4, rue Cambon et Forum des Halles) s'inspire de la forme et des couleurs de bonbons sciduiés en boucles d'oreilles, broches et colliers, à assortir aux carrés de crêpe de Chine (de 40 à 360 F).*

*Des petites broches, chez* BURMA, *représentent des papillons, fleurs de cristal, oisillons ou autres animaux figuratifs, dorée et scintillants à souhait (autour de 75 F).*

FRIED FRÈRES *accroche la lumière, avec des colliers, des clips d'oreilles et des bracelets sur élastique en boules translucides, multicolores ou nacrées (de 60 F à 250 F dans les grands magasins).*

JACQUES GAUTIER *étend sa collection de bijoux-parfum aux papillons. Ainsi une broche d'émail bronze sur argent et cristal cache-t-elle un mini-flacon de son parfum « Omeï ». Son carré d'émail tavori est monté en coulant cravate, et il reprend son thème géométrique en barrettes à petits carrés, genre mots croisés (à partir de 280 F), 36, rue Jacob.*

*Le platine fait un retour en force dans les montures de bijoux, dus en partie à la hausse de l'or.* OLIVIER DE PERCIN *le moule en boules qu'il mêle à des perles ou des pierres dures en colliers ras-du-cou (chez Fred, 6, rue Royale).*

BOUCHERON *propose un cœur en écaille liséré d'or, portant en son centre un motif de même forme, orné d'une initiale (1 700 F).*

VINA, *au Forum des Halles, assemble avec bonheur des bijoux d'Orient et d'Occident, à tous les prix. C'est un peu le caverne d'Ali Baba... bien rangée. Ainsi les œuvres uniques des frères Mazio, joailliers libanais de grand talent, personnages d'or et de diamants, météorites ou ardoises en pendentifs ou bagues, voisinent-elles avec de charmantes petites boîtes en marqueterie d'ivoire indien. Il y a aussi des laques du Vietnam, des cloisonnés chinois et des pierres dures mexicaines, ainsi que des turquoises sur argent, travail des Indiens d'Arizona ou du Colorado, enfin de l'ambre de la Baltique.*

*Toujours plus perfectionnées, les montres à quartz se doublent maintenant de réveils é carillons, comme les derniers* COLLINS, *à lecture digitale, marquant l'heure, minutes, secondes et centièmes de seconde ainsi que les décalages des fuseaux horaires, 290 F chez les horlogers.*

*Chez* JAZ, *le réveil-radio à quartz, trois gammes d'ondes, existe en noir ou en genre argent brossé (env. 495 F). Le dernier modèle de montre à chiffres analogiques romains se met à l'heure par correcteur électronique sur poussoir incorporé dans le boîtier (env. 320 F).*

CHARLES JOURDAN *ponctue de rivets dorés les ettaches de son modèle à quartz à cadran rectangulaire et bracelet d'acier (2 450 F).*

*Chez* KELTON, *les montres mécaniques sont vendues entre 99 F et 155 F, tandis que les* TIMEX *offrent des formes rondes, ovales ou carrées arrondies en quartz analogique (à partir de 165 F).*

*Toujours à quartz et cadran analogique, chez* YEMA, *une montre-gousset ressemblant à celles des premiers mécaniciens des chemins de fer est présentée sur sa chaîne, à enrouler autour d'une bretelle ou d'une ceinture, male à cadre « champagne » ou nacré. Le boîtier et les aiguilles sont plaqués or (580 F chez les horlogers-bijoutiers).*

LAURA ASHLEY *ajoute à son importante collection de boîtes fleuries et de trousses de toilette des sacs polochons géants, à fond dur amovible, à poche extérieure et poignées longues (200 F). Des tabliers de jardin sont plastifiés ou non (66 et 75 F), tandis que des robes-tabliers sans manches opposent des fonds profonds aux rayures éclatantes (taille unique, 115 F). Des coussins à housses amovibles sur glissières (80 F) sont ronde ou carrés. Signalons la boutique deuxième choix, 94, rue de Rennes, où se trouvent les fins de collections, les tissus de prêt-à-porter et de décoration.*

DAIMARU *au C.I.P., porte Maillot, reste une des meilleures adresses dans les premiers prix. Les bou-quets « bonzai » en pâte de verre mesurent quelque 18 centimètres : cerisiers en fleur, chrysanthèmes blancs, camélias, entre autres, ne demandant comme entretien qu'une douche d'eau froide quand elles s'empoussièrent (145 F). Viennent d'arriver les boîtes à bijoux musicales en bois laqué noir doré (de 150 à 350 F). Pour l'apéritif au jardin, de grandes boîtes ovales tiennent les verres qu'on posera sur le couvercle-plateau à deux rayures et poignées recouvertes (95 F). Encore des plateaux granités noirs, carrés ou ovales, à dessins dorés de camélias, cigales ou papillons (25 F), enfin des gants de ménage en tricot blanc (4,50 F).*

NATHALIE MONT-SERVAN.

### Mamans gourmandes

**NEUHAUS, le chocolatier belge du Forum des halles, prépare des pots de fleurs en chocolat et praline (35 F), ainsi que des masses de pâtes d'amandes traitées en trompe-l'œil de toasts, croissants, brioches, fruits ou légumes.**

**JADIS ET GOURMANDES, 27, rue Boissy-d'Anglas et 28, boulevard de Port-Royal, collectionnent les productions artisanales en chocolat amer, lait, et blanc, notamment en plaquettes moulées à dessins naïfs (11 F), chocolat amer noisetté et petits sujets pour bonbonnières.**

**HEDIARD est en pleine expansion, dans plusieurs directions. L'ancien importateur de produits exotiques de la place de la Madeleine est présent dans tous les centres commerciaux importants de la région parisienne avec ses spécialités : moutardes, conserves, confitures, sirops et fruits frais, séchés, confits ou en pavés. Il s'attaque maintenant au chocolat en plaquettes, « napolitains », croquettes rondes et petits déjeuners. Trois parfums assoient la gamme dans des produits de qualité : amer, amer au café et lait, sous emballage cannelle rayé de vert et rouge (sur la base de 80 F le kg).**

**Les nouveautés surgelées sont élaborées dans le même esprit : celui du traiteur. Aussi les canettes sauvages aux griottes, les ris de veau à la crème, les filets de bar au fenouil et le lapin sauce moutarde sont-ils cuisinés par des spécialistes de la surgélation et vendus en portions généreuses à des prix raisonnables. — N. M.-S.**


*Fête des mères*

les petits cadeaux du Club Simon

Vaporisateur plantes Porcelaine de Paris (3 décors) 120 F

Un des plus grand choix de cadeaux sur 800 m². 2 niveaux

Porcelaine, faïence, verrerie, orfèvrerie, étain, coutellerie.

le Club Simon

Un seul magasin dans Paris. 57, 59, 61 Bd MAGENTA PARIS 10e METRO GARE DE L'EST

JACQUES GAUTIER

a créé

Le papillon « OMAI » est une broche en bronze argent et cristal dont les ailes cachent un flacon de parfum.

650 F.

36, rue Jacob, Paris 6e 260-84-33

1980 LA MONTRE EST DEVENUE PARURE... NOZEROY PRÉSENTE LES PLUS RÉCENTS MODÈLES

BAUME & MERCIER GENEVE 1830

NOZEROY

15 rue Tronchet - PARIS 8e Métro et parking Madeleine

Chiaparelli

Boutique

PARFUMS, FOULARDS, BIJOUX, SACS

de 25 F à 600 F et plus...

21, place Vendôme

OUVERT TOUS LES JOURS DE 10 HEURES A 19 HEURES

FÊTE DES MÈRES

CAFETIÈRES ÉLECTRIQUES françaises - italiennes

ÉLECTRO-MÉNAGER Sèche-cheveux - Miroirs

BROSSERIE - COUTELLERIE

CADEAUX - GADGETS UTILES

DIDIER-NEVEUR

39, rue Marbeuf - Tél. BAL. 61-70

20, rue de la Paix, PARIS-8e - 2e

Ouvert du lundi au samedi. 9 à 19 h.

FÊTE DES MÈRES, FÊTE DES PÈRES ?

Un cadeau original pour moins de 100 F :

LES MERVEILLES DE LA CUISINE AFRICAINE

Un magnifique livre de recettes, illustré de splendides photos couleurs. Des plats savoureux, des recettes amusantes pour les soirées réussies, et de joyeux barbecues.

LES MERVEILLES DE LA CUISINE AFRICAINE

304 pages, 32 photos couleurs

EDITIONS J.A., chez votre libraire

Jean Dinh Van

7, rue de la Paix, Paris

expose

les bijoux de

30 mai-12 juin 1980

Cesare

6 Royale de Fred.

Les accessoires deviennent des bijoux.

FRED 6, rue Royale, Paris 8e. Tél. 260.30.65. Le Claridge, 74, Champs-Élysées. Hôtel Loews, Monte-Carlo. Aéroport d'Orly. Beverly Hills. Houston.

aspirateur Hitachi CV 2000

puissant, économique, silencieux.

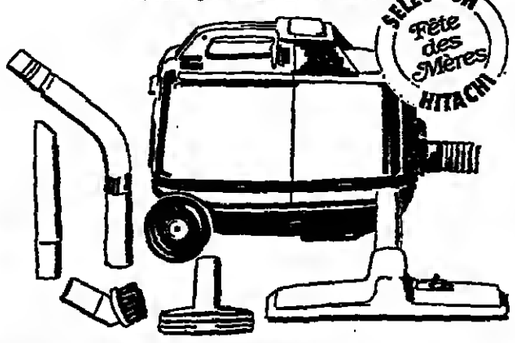


Puissant : 800 watts, aspiration 31,6 litres/seconde.
Economique : se passe de sacs-papier et ne consomme que 0,8 KWh. Filtre à nettoyage automatique.
Silencieux : le moteur spécial fabriqué par Hitachi n'atteint que 60 décibels (la plupart des appareils de ce type atteignent environ 70 décibels).

HITACHI

Documentation à HITACHI FRANCE (Radio-Télévision-Electroménager) S.A. 8, boulevard Ney - 75018 PARIS - Tél. 201.25.00

LA BAGAGERIE®

FÊTE DES MÈRES

Pour les premiers rayons du soleil, un sac plein de charme, bandoulière, logeable, en veau souple, toutes teintes mode : 359 F

Paris : 13, rue Tronchet • 41, rue du Four • 74, rue de Passy Tour Maine-Montparnasse • Lyon : La Part-Dieu.


هكذا صفحة الأصل

# fête des mères

*LES RUBANS DE L'AVENUE MONTAIGNE*

## Foulards, sautoirs... et couturiers

*Tous les couturiers s'attachent à proposer des petits cadeaux à l'occasion de la fête des mères : bijoux fantaisie, foulards, petite maroquinerie, mouchoirs et gants. Les paquets cadeaux peuvent devenir d'imposants rubans, entre 100 francs et 250 francs. Aussi avons-nous choisi quelques exclusivités avenue Montaigne et rue du Faubourg-Saint-Honoré.*

*Marc Bohan de* CHRISTIAN DIOR *a créé un carré de crêpe de chine représentant les « nymphéas » de Claude Monet, dans les tons de bleu iris, vert et rose, portant une cartouche. Il est vendu 540 francs à l'entrée du musée Claude-Monet, à Giverny (Eure) et 30, avenue Montaigne, une partie du prix étant versée à la fondation Claude-Monet.*

HERMES, *par le simple procédé du plissage en diagonale, donne un aspect nouveau et un relief changeant à ses célèbres carrés (380 francs).*

*En dessous de 100 francs,* LANVIN *borde de cuir une pochette à glissière siglée en toile marine ou bordeaux (90 francs). Le mouchoir imprimé se vend 25 francs pièce.*

*Enfin,* JEAN-LOUIS SCHERRER *a choisi des tons délicatement givrés pour ses sautoirs de cristal dégradés en rose et vert ou turquoise, mauve et fuchsia (250 francs), 51, avenue Montaigne et 31, rue de Tournon.*

NINA RICCI *(39, avenue Montaigne) propose une gamme importante d'objets et d'accessoires de 35 francs à 175 francs, dont un charmant mini-poudrier en émail formant pendentif, sur une cordelière de soie coordonnée.*

CHANEL, *31, rue Cambon, reste fidèle aux traditions de « Mademoiselle », avec des boucles d'oreilles à partir de 280 francs, les sautoirs à 600 francs et un camélia blanc à piquer au revers d'un tailleur, 180 francs. Les sacs matelassés sont vendus de 790 francs à 1 460 francs, et on peut même faire exécuter en haute couture la serviette de « dame ministre ».*

SERGE LEPAGE, *29, rue Cambon et 8, rue Vignon, lance une série d'amours jouflus en pendentifs, boucles d'oreilles et fermoirs de sacs (à partir de 75 francs, à assortir éventuellement aux grands châles de soie jacquard imprimés fuchsia et bleu, marine et turquoise, brique sur écru).*

*Encore des écharpes et des carrés chez* EMMANUEL UNGARO, *2, avenue Montaigne et forum des Halles, en coloris profonds à impressions de fruits (de 100 francs à 600 francs).*

*Enfin,* YVES SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE *voile de châles de coton à grands dessins géométriques ses maillots de bain, aussi agréables à porter en paréos que drapés en turbans (440 francs). Les pendants d'oreilles géants en cristal se suffisent à eux-mêmes (370 francs), avec les robes du soir décolletées sur lesquelles on enfile un sac à cordelière de passementerie (à partir de 770 francs).*

N. M.-S.

(Dessin de PLANTU.)

## Quoi de neuf dans les parfums ?

*Déjà quelques nouveautés chez les parfumeurs en 1980 : « L'Eau » de* CARON *se révèle printanière dans son éclat de pamplemousse, bergamote, mandarine et citron, avec des évocations de sous-bois et de fleurs douces, dans un superbe flacon taillé au carré.*

*« White Linen »* d'ESTREE LAUDER *annonce la chaleur des fleurs d'été, dans un mélange doux qui sied particulièrement aux blondes.*

GIVENCHY *lance aussi son « Eau », pour capter la source des produits alcooliques de parfumerie à taux de T.V.A. réduite.* HERMES *détaille, en pochettes de douze, ses mouchoirs imprégnés de cologne (15 francs). Nous avons déjà parlé d'« Eau de Fleurs » de* NINA RICCI. *Quelques parfumeurs renouvellent aussi leurs flaconnages, notamment* GUY LAROCHE *qui présente son « Eau Folle » en boules de billard géantes à atomiseur incorporé. « Bal à Versailles » de* JEAN DESPREZ *se déverse en flacons et en atomiseur strict et rond.*

*Mais la tête des mères, c'est aussi le moment des produits pour le bain : de « Chloé » de* KARL LAGERFELD *à « Vôtre » de* CHARLES JOURDAN *et* YARDLEY, *toutes les marques dont* CHANEL, GUERLAIN, LANVIN, CHRISTIAN DIOR, YVES SAINT-LAURENT, LANCOME, ROGER ET GALLET, GRES *et* ROCHAS *proposent des savons, des bains moussants, des talcs, désodorisants et lotions pour le corps, en coffrets ou séparés.*

*Dans les marques plus populaires,* VILLAGE *offre « Heather », aux senteurs de bruyères. Les « Eaux Fortes » de* PARFUM PAYSAGE *sont signées Nicky Verfaillie, en ravissants flacons verts à l'ancienne dans une gamme de sept essences naturelles pour permettre à chacun de recréer le jardin secret de son enfance : graines d'angélique, baies d'églantines, brins de merjolaine, au féminin ; bois de cèdre, écorce de bouleau et racines de bruyère au masculin, enfin bourgeons de cassis pour les jeunes.*

*Pour la mère au bureau,* LIPSTICK, *43, rue de Rennes, propose toute une série de trousses et de coffrets de maquillage dont ceux d'*ELIZABETH ARDEN *à glisser dans un tiroir, ainsi que les modèles de* SOUSTIEL, *de 75 à 110 F, le mini-pupitre noir ou rouge, à tiroirs et cases multiples pour la salle de bains.*

*Non loin, 40, rue Saint-Sulpice,* BEAUTE DIVINE, *le plus merveilleuse boutique d'objets et d'accessoires anciens et modernes pour la salle de bains. On y trouve des crèmes adoucissantes pour le bain au miel, amandes ou noix de coco (57 F), des paniers de savons d'invités (38 F), des boîtes à savon et porte-savons en couleurs vives d'alu (26 F), enfin des porte-pinceaux en verre, pâte de verre ou cristal (à partir de 46 F).*

*Les brosses à dos en pures soies sur manches de bakélite transparent ou fumé (145 F) sont posées sur de merveilleuses serviettes en fil damassées et frangées à l'ancienne. Il y a des gants de crin de mulet (145 F) doublés de jersey de coton et tricotés à la main comme ceux en mélange de bœuf et cheval (170 F). Des balayettes de toilette sont d'une superbe simplicité en aluminium et plastique (160 F).*

*Et pour orner les selles de bains sans fenêtres, de charmants bouquets de fraisiers en fleurs voisinent avec des plantes de tissus lavables (à partir de 38 F).* — N. M.-S.

# Des livres pour un cadeau

### *Les boutiques les moins chères*

Au moment de se mettre en chasse pour dénicher, au meilleur prix, le cadeau de la fête des Mères, l'excellent guide de Sylvie Santini, *Acheter moins cher à Paris*, rassemble, par arrondissement et par rubrique, les boutiques, grossistes, « discounters », entrepôts pratiquant les taux de marge les plus raisonnables dans tous les domaines de la vie quotidienne. La plupart de ces adresses recoupent autour des Halles, dans les quartiers centraux, mais aussi dans le seizième, cinquième et quinzième. Un livre à offrir, mais aussi à garder pour soi.

★ *Acheter moins cher*, éd. Balland. 47 F environ.

### *Couture traditionnelle*

Qui ne rêve, devant les étalages de tissus, d'apprendre à coudre ? C'est décuplabilisant quand on ne travaille pas et permet de s'habiller à moindres frais. Jany Keller et Juliette Juillard, expertes en la matière, proposent la *Couture toute simple* à celles qui savent à peine enfiler une aiguille, en gommant toutes les complications superflues. Leurs modèles, en effet, sont réalisés à partir de formes géométriques : carrés, rectangles, triangles et ronds.

★ *La Couture toute simple*, éd. Hachette. 30,80 F environ.

### *Beauté des cheveux*

C'est à Lucienne Mathieu et à sa sœur Juliette, Juliette Bouhier, que deux générations de Parisiens doivent la santé et la beauté de leurs cheveux. Leur ouvrage, *Toujours de beaux cheveux*, en donnent la méthode et le mode d'emploi, particulièrement bien expliqués. A essayer toute seule, à moins de prendre rendez-vous dans leur salon, 159, boulevard Haussmann.

★ *Toujours de beaux cheveux*, éd. Encre. 42 F environ.

### *Le décor de bain*

En moins d'un siècle, la salle de bains est passée d'un luxe réservé à quelques privilégiés à une installation techniquement très au point. C'est sans doute pourquoi, aujourd'hui, on cherche en plus à la décorer, à la meubler, à en faire une vraie pièce de l'appartement. Un grand album consacré aux salles de bains présente cent trente-cinq photographies en couleurs qui sont autant de réponses visuelles aux questions qu'on se pose sur les harmonies de couleurs des revêtements, les formes des appareils sanitaires, les astuces de rangement et l'éclairage de ces nouveaux « salons » de toilette.

★ *Salles de bains*, éd. Massin. 34,50 F environ.

### *Un jardin à la fenêtre*

Le moindre balcon peut être suffisant pour reproduire un jardin en miniature. Mais au lieu de fleurs, pourquoi ne pas y faire pousser des plantes pour se soigner ? C'est ce que proposent les quatre auteurs du *Balcon médicinal*, ouvrage tout à la fois d'herboristerie et de jardinage. Les malaises de notre époque, de l'hypertension au manque de sommeil, sont atténués (sinon guéris) par des plantes, et celles-ci peuvent être cultivées devant une fenêtre. Ce gros livre passe en revue une centaine de plantes médicinales et les dispose en dix balcons à thème : respiration, diurétique, antifatigue, etc.

★ *Le Balcon médicinal*, éd. Stock, 75 F environ.

### *Anniversaire du temps*

Les jours de la vie sont marqués d'événements dont on aimerait garder le souvenir. *Anniversalys, au fil du temps* est à la fois un livre d'or familial et un éphéméride. Habillé d'une couverture cartonnée ton or, ce gros volume de près de huit cents pages est imprimé sur du papier de quatre couleurs, pour différencier les saisons. Chaque jour de l'année comprend deux pages : à gauche, un calendrier de l'histoire des hommes — illustré de photos et de croquis — et, à droite, une page vierge où noter les moments importants de son existence ou les fêtes à souhaiter.

★ *Anniversalys, au fil du temps*, Ed. Succès, 88 F environ.


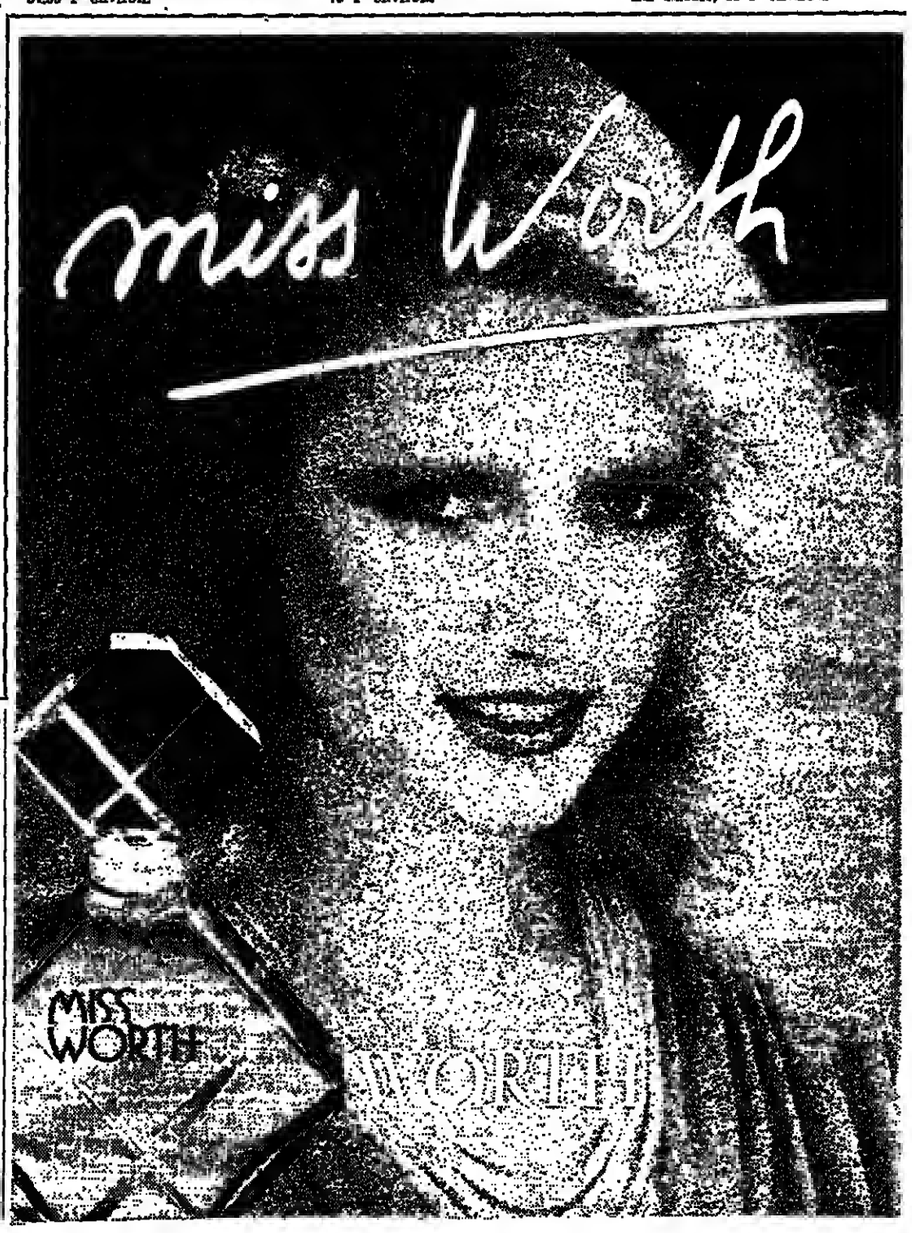


1er JUIN
Fête des Mères

LANCEL
une marque d'affection
PARIS • Opéra • Rond-Point des Champs-Elysées
• 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot
• PARLY 2 • VELIZY 2 • CRETEIL-SOLEIL
• LYON • NICE • STRASBOURG • AJACCIO • ST-ETIENNE

AUX TORTUES
FÊTES DES MÈRES
MINIATURES SUR IVOIRE
LAMPES CHINOISES
VASES ET COUPES CLOISONNÉS
PIERRES DURES
IVOIRES CHINOIS et JAPONAIS
NETSUKES anciens
BIJOUX, IVOIRE, ECAILLE
CORAIL, AMBRE, NACRE
et PIERRES DURES
55, boulevard Haussmann
(angle rue Tronchet)
265-56-74

# INFORMATIONS «SERVICES»

## RÉTROMANIE

## Les papivores

Lorsqu'un collectionneur de *tableaux*, de *monnaies* ou de faïences fait disperser ses trésors sous le marteau d'ivoire, il est permis de s'interroger sur les causes d'une telle décision, et sur les mobiles qui l'ont incité pendant de si patientes années à recueillir de si précieux objets. Il sait bien que le tout vaut plus que chacune des parties, et que le temps *sécrète de fructueuses* plus-values. L'amour de l'or serait-il plus fort que l'amour de l'art ?

Mais il arrive que la dure nécessité provoque de *déchirantes séparations*, comme ce fut le cas pour Roger Peyrefitte qui *liquida successivement* ses monnaies, ses œuvres antiques, ses livres *classiques et polissons*. « *Je vends par amour* », disait-il le cœur gros. Et c'était vrai. C'est encore en invoquant la nécessité que Jean Elleinstein met en vente ses livres, autographes, journaux et documents politiques (1). Il s'en explique dans la préface du catalogue : « *Cette vente n'a pour moi pour seule raison* et comme seule *justification que de me donner plus d'indépendance* ». Et, selon lui, le plaisir individualiste que nous éprouvons de garder de vieux documents exprime finalement un besoin de propriété.

Mais il y a aussi la cohorte des chercheurs qui acquièrent leur titre de propriété dans ce *nouveau champ* de fouille des rétromaniaques qui s'appelle « *les vieux papiers* ».

Il semble au premier abord, que, dans *ce* domaine *encore* mal défriché, où l'intérêt intellectuel vaut plus que son support de papier, le désir du collectionneur soit éloigné de toute intention spéculative. Quand à la curiosité d'esprit s'ajoute *l'élan* du cœur, le *virus* de la collection vous emporte. *On se* passionne *pour* les autographes, les documents historiques, les assignats, les brevets militaires, les billets de banques démonétisés, les images d'Epinal, les cartes anciennes, les affiches, les vieux journaux en tous genres, les illustrés ou les bandes dessinées. Chacun *cherche à tout prix ses racines* de papier.

### Cent cinquante mille cartophiles

C'est pour faciliter les recherches des papivores que se tient deux fois l'*an*, dans l'ancienne gare de la Bastille ou ailleurs, le « *Salon* du *vieux papier* de *collection* » (2). *Le premier* du *genre*, en 1976, ne réunissait qu'une quarantaine d'exposants, et le public était plutôt maigre. Le prochain groupe cent cinquante marchands et attend des dizaines de milliers de visiteurs.

Les journaux d'autrefois tiennent toujours une place privilégiée, mais d'autres spécialités s'intègrent dans le domaine des *vieux papiers, qui a toutefois* ses limites. Dans le sens le plus *large*, il *englobe tous* les papiers qui servent de support *à un écrit* ou *à un* graphisme, de l'autographe à l'affiche reproduite à d'innombrables exemplaires. Mais les timbres n'en font pas partie, qui sont depuis longtemps inventoriés et catalogués. Et non plus les livres qui relèvent de la bibliophilie réservée aux libraires spécialisés. Cependant, toutes sortes d'ouvrages imprimés et reliés *sont les bienvenus, tels qu'*almanachs, guides, livres géographiques, *régionalistes*, *gastronomiques* ou scientifiques, illustrés *pour* enfants *et* albums de bandes dessinées. Les vieux papiers sont un peu à la bibliophilie ce que la brocante est à la noble antiquité.

*Curieusement*, les disques 78 tours sont acceptés dans la *famille* des *vieux papiers*, *cousins* de cire, porteurs des rengaines *oubliées que chantaient* nos grand-mères, et dont les notes et les paroles imprimées à l'encre violette se peuvent encore retrouver pour une confrontation sur les feuillets *fanés* des éditions musicales d'avant-*guerre*.

On sait que les cartes postales sont descendues des greniers *en rangs serrés pour* raviver la mémoire collective d'un peuple endormi. *Prodigieux* phénomène : les « cartophiles » sont passés de quinze mille à cent cinquante mille en moins de cinq ans. Et les cartes les *plus rares, conçues par* des artistes célèbres, vont de record en record. Une carte illustrée de Toulouse-Lautrec qui valait 50 F en 1975 a bondi à 2 000 F en 1977 et se négocie aujourd'hui plus de 5 000 F à New-York, car le *marché est* international. Mais les argus Fildier ou Neudin cotent encore des milliers de charmantes cartes régionales de 10 à 100 F.

Les photos anciennes commencent à leur tour à attirer les amateurs : portraits d'art, portraits de famille, souvenirs en uniformes ou œuvres signées de grands photographes : une photo d'Alexandre Dumas par Nadar a trouvé preneur à 12 400 F le *mois dernier* dans *une* vente à Fontainebleau. Mais les portraits *anonymes sont accessibles pour* quelques dizaines de francs.

Les actions, obligations et titres périmés font aussi l'objet d'enchères stupéfiantes : 23 000 F *pour une action* espagnole du dix-septième siècle. Mais d'in*nombrables titres de sociétés* peuvent entrer dans le portefeuille des *collectionneurs débutants* pour moins de 20 F. On peut rêver aussi sur les cartes géographiques de pays exotiques ou sur les cartes illustrées des départements français (choisir de préférence les Levasseur rehaussées de couleurs), de 40 à 80 F.

*Les* affiches *lithographiques* sont recherchées par d'ardents collectionneurs : placards de music-hall, affiches de produits de consommation, publicités pour l'automobile ou la « petite reine », affiches de cinéma se vendent de 100 *francs* pour les anonymes à plus de 2 000 francs pour les grandes signatures de Cheret, Capiello, Mucha ou Steinlen.

Quant aux journaux politiques et satiriques qui forment le gros de la troupe, ils offrent un champ immense d'investigation. *Les quotidiens* du *siècle* dernier se négocient encore à petits prix. *La Lanterne*, de Rochefort, ne vaut pas plus de 30 francs le numéro. Mais *l'Aurore*, du 13 janvier 1898, avec le fameux « *J'accuse* », de Zola (dont le titre est d'ailleurs de Clemenceau), approche de 2 000 francs. Les quotidiens de notre siècle valent de 10 à 20 *francs* selon *l'état et* surtout selon la nature de l'événement, avec une plus-value pour les faits divers sanglants, la locomotion, les sports, les catastrophes ferroviaires. Un marchand astucieux, qui a compris que l'événement imprimé était pour certains un moyen de s'identifier, est en mesure de trouver, dans son stock fabuleux, le *journal* du jour de votre naissance (2).

### Le neuvième art

Enfin la bande dessinée baptisée le neuvième art, après le cinéma et la télévision, a fait une entrée fracassante dans les vieux papiers. Le prochain Salon consacre une exposition aux « grands personnages de la B.D. d'expression française », de « Zig et Puce » (1925) à Astérix. S'il *est vrai que* « Tintin au pays des Soviets » a bien vieilli, *puisqu'il a atteint 5 800 francs* à l'hôtel Drouot, de nombreux albums, où les plus de quarante ans retrouvent leur âme d'enfant, tels que « Félix le Chat » ou « Bécassine », sont encore accessibles de 150 à 200 francs. Mais les « bédéphiles », qui ont leur festival et leurs assises, n'ont pas fini de faire monter les prix. Ils ont aussi *leur propre revue (le Collectionneur de B.D.)*, leurs *guides*, leurs *argus*, leurs *catalogues* de cotes (3), comme les *philatélistes et les cartophiles* — ce qui ne traduit pas seulement le désir de connaître les prix, mais laisse déjà percer des arrière-pensées mercantiles, voire spéculatives.

Les vieux papiers subissent aussi l'accélération de l'histoire. On commence à rechercher *Hara-Kiri*, qui vient d'avoir vingt ans. A peine une génération, *vingt ans déjà ! A chacun* ses racines de papier, à chacun son rêve *en image, l'œil fixé sur le* rétroviseur de la fusée qui nous emporte vers l'an 2000. Vingt ans seulement !

GERSAINT.

(1) Vente des 29 et 30 mai 1980, par Mes G. Loudmer et H. Poulain, en leur hôtel des ventes, 73, rue du Faubourg-Saint-Honoré. *Experts* : Mme Vidal-Megret et M. Th. Bodin.

(2) *La Galcante*, 43, rue de l'Arbre-Sec, 75001. Tél. 260-12-65.

(3) *Guide de la B. D.* (Horus 1979). Catalogue encyclopédique des B. D. de collection. Guide-Argus 1980. Editions de l'amateur.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-05-80 A 0 h G.M.T.

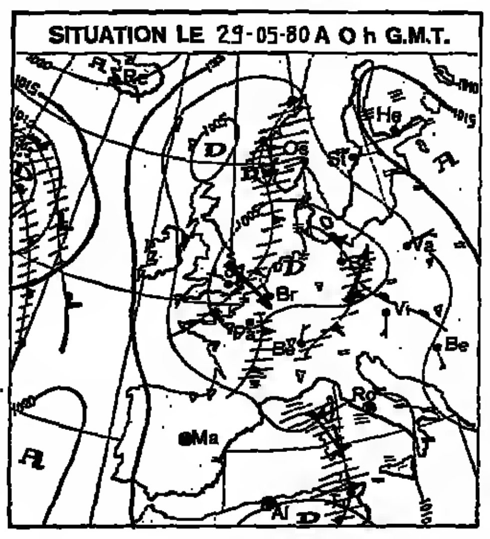

PRÉVISIONS POUR LE 30-V-80 DÉBUT DE MATINÉE

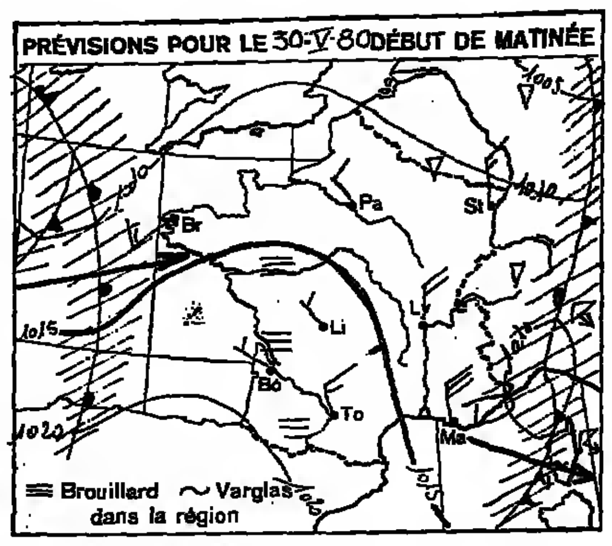


PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

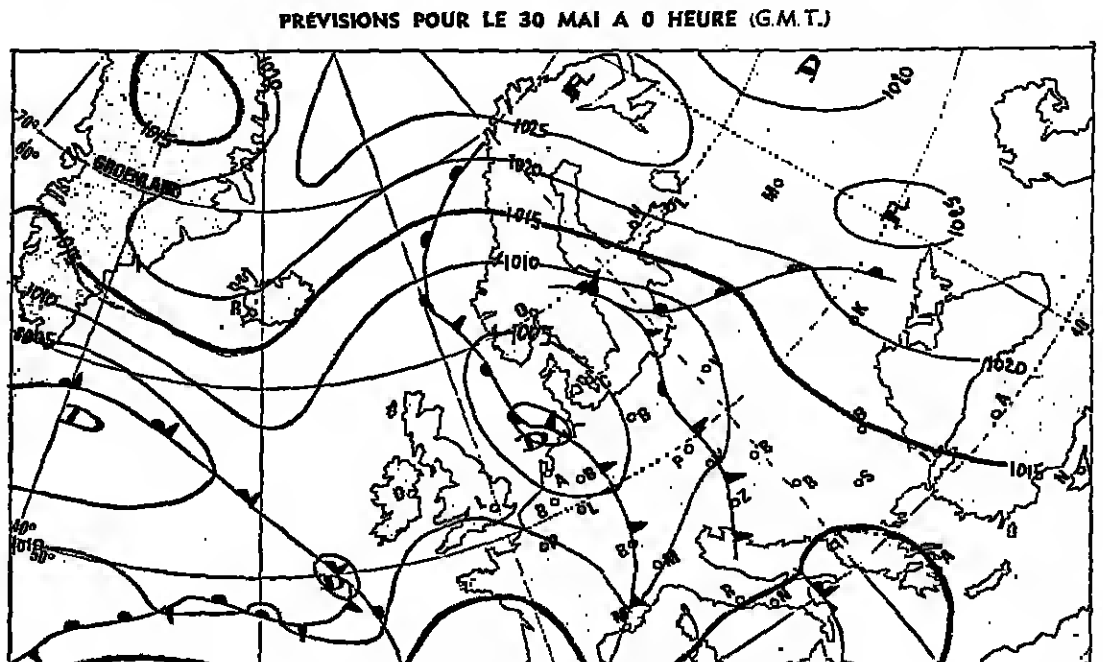

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 29 mai à 0 heure et le vendredi 30 mai à 24 heures :**

L'air froid et instable qui circule autour de la zone dépressionnaire de la mer du Nord s'atténuera. L'accalmie dans les précipitations sera de courte durée car de nouvelles perturbations venues de l'Atlantique aborderont les côtes *européennes* le *soir*.

Vendredi, le temps sera encore instable le matin du nord de l'embouchure de la Seine aux Vosges, aux Alpes et à la Corse, avec des averses, qui pourront encore être accompagnées d'orages sur le Sud-Est et la Corse. Dans la journée, les averses tendront à cesser, et des éclaircies un peu plus belles se développeront.

Sur le reste de la France, le temps *sera nuageux avec des éclaircies*. Des brouillards affecteront nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest dans les premières heures de la *matinée. L'après-midi et le soir*, le ciel se couvrira de la Bretagne aux Landes, où de nouvelles pluies débuteront. Dans la nuit, ces pluies progresseront lentement vers l'est.

Les vents, de nord-ouest, faibliront, sauf sur les régions méditer*ranéennes, où ils seront assez forts* à forts ; ils tourneront au secteur sud près de l'Atlantique et se renforceront le soir.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mai ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 20 et 13 degrés ; Biarritz, 15 et 11 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 15 et 8 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 16 et 8 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 18 et 9 ; Marseille, 19 et 12 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 17 et 10 ; Nice, 19 et 13 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 14 et 8 ; Perpignan, 20 et 9 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 11 degrés ; *Amsterdam*, 19 et 9 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 26 et 14 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 37 et 21 ; îles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 21 et 11 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 20 et 11 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 17 et 11 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 23 et 17 ; Palma-de-Majorque, 18 et 9 ; Rome, 20 et 13 ; Stockholm, 18 et 9 ; Téhéran, 32 et 15.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 2 681**

*HORIZONTALEMENT*

I. Doivent être mises quand il y a des poussières. — II. Traiter comme un régicide. — III. Des filles qui n'avaient pas l'habitude de courir. — IV. Préfixe ; Bout de bois. — V. Symbole pour un métal brillant ; Va souvent avec tôt ; Centre sidérurgique. — VI. Possédé ; Point de départ d'un *grand fleuve*. — VII. Part de l'édenté ; Bien éclairé. — VIII. Apport de la moitié. — IX. Peut consister en une nouvelle mise de *fonds*. — X. Conquit l'Espagne. — XI. Quelque chose à louer ; Abréviation.

VERTICALEMENT

1. Eclate souvent en une minute ; Peut être éprouvé par celui qui tourne. — 2. Au nord du Taurus autrefois ; C'est parfois le futur quand il est petit. — 3. Chef étranger ; N'a aucun respect pour le patron. — 4. Pour un profane, peut ressembler à la guigne ; Coule en Alsace. — 5. Peuvent se reconnaître à leurs trompes ; Bon quand on débite beaucoup. — 6. Ville du Cher ; Certain est *mal fichu* ; A *redouter par* celui qui tient la barre. — 7. Patrie *de philosophes* ; *Fit poser* bien des gens. — 8. Possessif ; L'ennemi des Hébreux. — 9. Note ; Met à plat.

**Solution du problème n° 2 680**

*Horizontalement*

I. Horlogers. — *II. Ecoute* ; Eu. — III. Erodé. — IV. Irrésolu. — V. *Taon* ; *Maie*. — VI. Ain ; Dents. — VII. Tente. — VIII. Erre ; No. — IX. Ocre ; *Clos*. — X. No ; Varice. — XI. Suie ; Usés.

*Verticalement*

1. Hésitations. — 2. Oc ; Raie ; Cou. — 3. Ronronner. — 4. Lu ; En ; Trêve. — 5. Otés ; Der. — 6. Géromé ; Ecru. — 7. Oland ; Lis. — 8. Réduit ; Noce. — 9. Sue ; Es ; Osés.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 29 mai 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le taux de la taxe perçue au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles ;

● Fixant la composition et les règles de fonctionnement du conseil de discipline des praticiens à temps plein et à temps partiel des établissements d'hospitalisation publics régis par les décrets du 24 août 1961, du 3 mai 1974 et du 8 mars 1978 ;

● Portant revalorisation des montants des prêts aux jeunes *ménages* et *instituant* un *montant* de prêts majoré au profit des jeunes familles.

UNE DELIBERATION

● Du 1er avril 1980 portant adoption d'une recommandation relative à la mise en œuvre du droit individuel d'accès aux fichiers automatisés.

**Le Monde**
DIMANCHE
Au sommaire du prochain numéro :
**QUAND LE KIBBOUTZ PREND DU VENTRE...**
Le kibboutz, symbole d'une communauté socialiste austère, a vieilli. Plutôt mal, selon certains.
**Enquête en Israël de Dominique Pouchin**
**LA « POMPE » DE LA PETITE A LA GRANDE ÉCOLE**
La tricherie s'est généralisée dans l'enseignement. Le copiage en est toujours la base traditionnelle. Mais l'ingéniosité des élèves est sans limite.
**Enquête de M. Colas, B. Spitz et A. Wickham**

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 30 MAI**

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, av. des Gobelins, Mme Allaz.

« La sculpture romane », 15 h., place du Trocadéro, Musée des monuments français, Mme Garnier-Ahlberg.

« L'Arc de triomphe de l'Etoile », 15 h., au pied des ascenseurs, Mme Meyniel.

« Le tricentenaire de la Comédie-Française », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Oswald.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h., métro Louvre, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie et le palais de justice », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Camus).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Vieux Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (*Le Vieux-Paris*).

## CONFÉRENCES

9 h. 15, 18, rue Chaptal : « De la méthode dans les sciences » (Société des études renaniennes).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Henry de France : « Possibilités et limites de la radiesthésie » (Université populaire de Paris).

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « L'initiation selon la théosophie » (Loge unie des théosophes), entrée libre.

S'HABILLER EN **ENTREPOT** OU COMMENT FAIRE DES **ECONOMIES !**

13, Rue Dieu, c'est le Paradis le Paradis des Chasseurs de prix au Royaume du *PRET-A-PORTER GRIFFÉ*

A l'Entrepôt **FRANCK BERAL** sur **1 500 m²**, on peut s'habiller au *féminin* comme au *masculin en* Prêt-à-Porter Griffé.

A côté d'un département classique, on trouvera toutes les créations de la mode. Mais les prix, eux, sont alignés sur ceux des *grossistes ! Le secret :* l'achat en direct chez le fabricant, ce qui vous permet de faire des économies réelles pouvant aller jusqu'à 35 % et plus. Un aperçu des prix : des vestes en cachemire et laine à 300 F ttc, des *costumes pure laine* à partir de 500 F ttc, des jupes de 100 F à 150 F ttc, des tailleurs deux-pièces à 380 F ttc, etc.
Le tout à l'avenant.

**Mais pour avoir accès à ces super affaires, encore faut-il montrer carte blanche : une carte d'achat, que seuls un Comité d'Entreprise ou un Service Social peuvent valider de leur cachet. Mot de *passe pour devenir client : être* salarié. Il faut appartenir à une société de plus de dix salariés ou à une collectivité.**

Les membres des professions libérales, sur justification de leur activité, sont également reçus avec bienveillance.

Huit usines alimentent ce grand entrepôt de 1 500 m² qui offre aussi un département "enfants" et "chaussures".

*Pas de vraies vendeuses*, mais des hôtesses formées à la plus douce école, celle de la courtoisie !

On notera enfin que les Entrepôts Franck Beral sont agréés par la FNAC.

Entrepôts FRANCK BERAL
• PARIS : 13, rue Dieu 75010
*Téléphone : 209.03.00*
Métro : République
• LYON : 31 bis, rue Bossuet 69006
Téléphone : 852.53 71
Métro : Foch

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

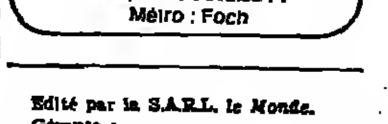

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

*Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.*

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

# culture

## THÉATRE

### SANKAI JUKU

Paris-Nancy-Paris : le groupe Butoh de Sankaï Juku présente au Carré Vaugirard de Silvia Monfort, à partir de ce jeudi 29, le nouveau spectacle qui complétait le programme japonais du Festival (*le Monde* du 27 mai) : *Graine de cumquat*, adaptation libre du titre original qui signifie, paraît-il, *« le petit garçon au crâne rasé »*.

Les cinq danseurs du groupe ont rasé leur crâne, leur peau poudrée de blanc évoque les douceurs froides de l'opaline, leurs ongles sont peints en rose. Ils racontent les rêves du petit garçon, sa plongée au cœur d'un monde pré-humain. En ce temps-là vivaient des poissons qui étaient à la fois mâles et femelles, ils se sont séparés en deux, se sont cherchés, se sont joints, ont enfanté.

Les cinq hommes, presque nus, se déhanchent, leurs pagnes de tissu rugueux glissent et les dévoilent. Leurs faces sont cachées par des formes ravagées en papier. On dirait que leurs têtes ont été arrachées. On dirait des fleurs carnivores qui se seraient elles-mêmes dévorées. Ils vibrent d'une énergie intense qui retient les élans de leurs muscles, leurs mouvements sont doux et lents. Ils ont à présent des visages de poupée, ils jouent les mouvements précieux des artifices de séduction. *Ils jouent les jeux de l'accouplement, du repos et de la guerre.* Un nain-oiseau, sans bras ni ailes, creusé par un sourire sans joie, bascule dans de la poussière jaune. L'enfant, pendu par les pieds à une banderole rouge, tourne très blanc dans une lumière de nuit fond...

Deux heures d'un récit sans paroles qui mêle la grâce noble de danses rituelles, le maniérisme canaille du music-hall, la violence d'un érotisme qui va au-delà de la sexualité, les grondements des percussions, les fioritures de musiques occidentales frelatées, et le silence. Le poids, le cri du silence jailli des bouches ouvertes, triangles noirs trouant les peaux blanches. Deux heures à en perdre le souffle, voyage extraordinaire.

Sankaï Juku bouleverse notre perception, la hiérarchie de nos valeurs, comme son maître Kazu Oono, première révélation du Festival de Nancy, homme intemporel qui réunit dans son corps de soixante-quinze ans l'enfance et la sagesse, et qui dansera à Paris, au parvis de la Défense, les 5 et 6 juin, *Hommage à la Argentina*, et, le 7 juin, *la Table*.

COLETTE GODARD.

★ Sankaï Juku, Carré Vaugirard, 20 heures.
★ Kazu Oono, parvis de la Défense, 5, 6, et 7 juin, 20 h. 30.

## « WOYZECK » et « SUICIDE » à Beaubourg

*Voyages en vidéo*

Le Centre Georges-Pompidou invite, jusqu'au 14 juin, deux spectacles d'André Ligeon-Ligeonnet : *Suicide*, d'après une nouvelle de Peter Handke, et un *Woyzeck*, qui vient de participer au Festival de Nancy, où le style *clean* du jeune metteur en scène lyonnais — veston pied-de-poule, chemise blanche, cravate rayée, cheveux roux coupés court — tranchait sur les élégances Fripes-Puces qui règnent toujours là-bas. Ligeon-Ligeonnet harmonise son apparence à la matière toute neuve, lisse et artificielle, qui est au centre de son travail : la bande vidéo.

Dans *Suicide* (*le Monde* du 25 octobre) il saisit les spectateurs au moment où ils entrent dans la salle. Dès qu'ils sont en place, il les met face à eux-mêmes, à la projection en noir et blanc de leurs doubles. Il fait défiler des paysages qui se répètent et se complètent sur plusieurs écrans, ce qui donne un effet de travelling continu, d'errance guidée par des musiques dures, et par le récit de Peter Handke. Les images plates sont opposées à de fastueux tableaux statiques, dévoilés à intervalles réguliers, composés d'objets simples, ensorcelés par les ombres et les couleurs fragiles. L'inanimé prend vie et s'impose la présence calme de la beauté.

Dans *Woyzeck*, les visages reproduits en gros plan sur les petits écrans cernent un frêle personnage — Jacques Angeniol — perdu en lui-même. Les bourreaux de Woyzeck ont la force brutale et joviale, insistante, des *images bariolées que la télévision matraque quotidiennement*. Lui, dans son costume étriqué, se dilue, tourne autour d'un trou noir. Sa voix timide parvient déformée, amplifiée par un micro. C'est comme si l'on pénétrait à l'intérieur d'une tête malade, vidée par l'angoisse, et que l'on entendait résonner les paroles enfermées, rejetées par les bruits de l'extérieur.

La réalisation de *Woyzeck* est à la fois plus aboutie et moins personnelle que celle de *Suicide*. Ligeon-Ligeonnet en reconnaît le recul. Pourtant, il tient à ce qu'il appelle la « vidéoscénographie » : *« Un terrain vierge, dit-il, qui se trouve à l'échelle de notre temps, des ordinateurs, de la photocomposition, de la hi-fi, de la musique sonorisée. Je ne l'utilise pas comme un gadget, je travaille avec, comme d'autres le feraient avec des marionnettes, et je veux la faire travailler avec un comédien. Ce n'est pas de la télévision ni du cinéma, c'est un décor, une ambiance. Je suis d'une génération — il a vingt-six ans — née avec l'électronique, et la vogue des festivals. L'électronique n'est plus seulement une curiosité, elle doit se mettre au service de ma sensibilité, de mon imagination. Pour moi, le théâtre, comme cela se passe dans les festivals, doit se confronter et s'ouvrir aux autres arts... Le théâtre doit sortir de ses limites. »*

C. G.

★ Centre Georges-Pompidou, 20 h. 30.

### « LES ENFANTS DE GALILÉE »

A la Cité universitaire, le Théâtre des Deux-Rives, de Rouen, présente une pièce sur Galilée, assez didactique, claire et vivante.

*Une première partie* expose les découvertes scientifiques de Galilée, et ses réflexions philosophiques qui semblent démarquées des *Méditations* de Descartes. Avec des poids, des pendules, les acteurs se livrent à des travaux pratiques de démonstration.

*Le décor est frais*, les costumes colorés, les acteurs enjoués, et ce cours de physique est plus amusant qu'au lycée, mais la pièce devient tout de même moins austère dans la *seconde partie*, rappel des luttes de Galilée avec l'Inquisition.

*Les dialogues*, francs du collier, prennent surtout appui sur les *Dialogues et lettres choisies* de Galilée, publiés chez Hermann, et sur le *Galilée*, de Kouznetsov, publié aux *Editions Mir*, à Moscou, deux ouvrages qu'il faut lire.

MICHEL COURNOT.

★ Cité universitaire, 20 h. 30.

## PETITES NOUVELLES

■ Le concours international de piano *Claude-Debussy*, de Saint-Germain-en-Laye, a distingué deux artistes, Jozsef Takacs (Hongrie) et Marie-Françoise Marrouflet (France), qui ont reçu ex aequo le premier prix. Mireille Faye-Mora (France) a obtenu le prix du Centre de documentation Debussy.

■ Un colloque visant à la création d'une *communauté* culturelle méditerranéenne réunira « hommes de culture et de sciences », à Marseille, du vendredi 13 au dimanche 14 septembre. Selon Jack Lang, délégué du parti socialiste à la culture et initiateur de cette manifestation, cette communauté s'efforcera de « faire contrepoids à l'hégémonie culturelle atlantiste ». Un séminaire sera organisé les 12 et 13 septembre, à l'abbaye de Saint-Maximin. Et, le 14 septembre, une grande fête populaire aura lieu sur le Vieux-Port. La charte constitutive de la communauté y sera présentée.

## EXPOSITIONS

### Picasso à New-York

*Une superproduction*

**Il pousse des ailes nouvelles aux grands musées de New-York en ce printemps 1980. La grande voiture du Moma, en cours de construction sur la 53e Rue, et la rétrospective Picasso, qui clôt le premier cinquantenaire de ce musée, ont porté de l'ombre à celles toutes neuves du Met et du Guggenheim.**

*Le Metropolitan Museum de New-York inaugure cette semaine l'American Wing (l'aile américaine), véritable musée dans le musée consacré à l'art national, avec une spectaculaire salle en verrière due aux architectes Kevin Roche et Dinkeloo, ouvrant sur près de 15 000 mètres carrés de cimaises de peintures, de sculptures et de mobilier, depuis la fondation de l'Etat il y a deux cents ans. Peu auparavant, le musée avait dédié les nouvelles salles André Meyer (du nom du mécène qui a financé leur aménagement) à la peinture du dix-neuvième siècle, assez opulente pour constituer une étonnante succession de salles pavées de chefs-d'œuvre de Degas, Courbet, Corot, Cézanne, Renoir (les Enfants de Mme Charpentier !), sans parler des Goya, Ingres et David...*

#### 2 millions de dollars

*De son côté, le Guggenheim, un peu plus au nord sur la 5e Avenue, vient, lui aussi, d'ouvrir au public une aile nouvelle, modeste en dimension, mais nullement en chefs-d'œuvre de peinture moderne. C'est la première salle permanente de ce musée, qui consacrait jusqu'à présent son activité aux expositions temporaires. Des tableaux de Picasso et de Braque, de Chagall, de Delaunay et de Léger, de Klee et de Kandinsky, installés à demeure, précèdent les splendides cimaises en spirales de l'architecture de Wright, où deux cent cinquante peintures et sculptures des collections généralement peu montrées, faute de place, font l'objet d'une exposition jusqu'au 2 novembre.*

*Mais, naturellement, c'est la rétrospective Picasso, l'exposition à 2 millions de dollars, comme on dit ici, qui fait courir tout New-York. Car, dans l'esprit du public, avant d'être une manifestation artistique, c'est d'abord un événement. Un événement préparé de main de maître. Depuis des mois, on sait, à travers les journaux, qu'une exposition comme il n'y en a jamais eu et comme il n'y en aura jamais plus va avoir lieu, au Moma, avec Guernica, le tableau en instance de départ pour le Prado à Madrid, qu'il ne quittera plus, ainsi que trois cents œuvres de le dation Picasso, encore en vacance, en attendant l'aménagement de l'hôtel Salé à Paris.*

*Les musées de France ont tenu à saluer l'anniversaire du Moma avec une générosité toute particulière, puisqu'elle a abouti à transférer à Manhattan une part importante du futur musée Picasso. Si bien que cette rétrospective est finalement une coproduction franco-américaine, qui a été l'occasion de la plus parfaite entente entre le directeur du département des peintures et des sculptures du Moma, M. William Rubin, et M. Dominique Bozo, conservateur du musée Picasso, qui ont codirigé cette rétrospective.*

#### La foule et l'ordinateur

*Mais on peut dire que tous les musées et collectionneurs sollicités ont envoyé, sans rechigner, les plus beaux fleurons de leurs collections Picasso au Moma, qui a vidé la totalité de ses collections pour consacrer le musée entier à un monstre de créativité, voulant réaliser un exemple de ce que devrait être une grande rétrospective exigeante, intelligente, aussi complète que possible, et en tout cas assez suggestive pour donner à voir l'œuvre d'un artiste par un jeu savant de rapprochements stylistiques. Bref, pour clore en beauté cinquante années de vie d'un musée qui a fait beaucoup pour la culture « muséale » moderne, depuis sa fondation en 1930.*

*Il n'était nullement besoin de la parade de danseurs en costumes inspirés par l'œuvre de Picasso dont un débonnaire cheval de corride, le jeudi 22 mai, jour de l'ouverture, sur Park Ave, au coin de la 62e Rue pour attirer l'attention des gens. La file d'attente s'étirait sur la 53e Rue et encerclait le bloc de maisons jusqu'à la 5e Avenue. Pour la première fois on ne peut aller au musée spontanément, selon son humeur : il faut louer d'avance. La demande est telle qu'on a dû automatiser la location selon le système Ticketron (le Monde du 16 avril). Le nombre des visiteurs a finalement été fixé à 7 000 par jour à raison de 600 par heure, chiffre estimé optimum pour permettre aux visiteurs qui ont la chance d'entrer au musée de voir l'exposition dans des conditions décentes.*

#### Le refus soviétique

*Dès les premiers jours, 250 000 droits d'entrées sur les 800 000 lixés pour la durée de l'exposition jusqu'au 16 septembre ont été vendus. La direction du Moma prévoit que, d'ici peu, la rétrospective sera visitée à guichets fermés. L' « événement » ici, c'est que, au-delà de la qualité d'ensemble de cette exposition qui réunit le meilleur de toutes les collections du monde, il y a pour le public américain quelque trois cents œuvres qui n'avaient jamais traversé l'Atlantique. Et trente autres qui n'ont jamais été montrées nulle part, quasi inconnues, ne figurant même pas dans le catalogue raisonné de Zervos. Ce sont des rescapés des ateliers du peintre, comme cet ensemble de Baigneuses appartenant à l'héritage de Marine et dont le musée Picasso possède un drageon en bronze. On y trouve les Picasso du musée de Barcelone, jamais sortis du palais de Aguilar, même pour la rétrospective de 1966, comme l'étonnant tableau Science et charité peint par un jeune élève de la Lonja qui, à quinze ans semblait doué pour l'académisme...*

*Aussi impressionnante soit-elle, cette rétrospective ne répond pas cependant à toutes les ambitions de ses organisateurs. Une clause draconienne a coûté les très beaux Picasso des périodes bleue et rose de la collection Chester Dale appartenant à la National Gallery de Washington : si le musée de Washington passait outre aux conditions de cette donation, il risquait de perdre ses trésors ! De plus, le Moma a payé un lourd tribut à la dégradation des relations américano-soviétiques. Les accords pour les douze tableaux du musée Pouchkine et de l'Ermitage, signés il y a quelques mois entre le directeur du musée américain, M. Oldenburg, M. W. Rubin et les autorités soviétiques, n'ont pas été honorés en raison du boycottage américain des Jeux olympiques. Les œuvres de l'année 1908 comme la Driade et les Trois Femmes, tableaux qui suivent les Demoiselles d'Avignon de 1907, et qui préparent plus décisivement la géométrisation cubiste, font le plus cruellement défaut. « Mais, souligne M. William Rubin, qui remarquera cette absence hors quelques historiens de l'art ? »*

*Le refus de ces douze Picasso (qui figurent toutefois dans le catalogue) n'est que la pointe de l'iceberg d'une rupture plus profonde des accords culturels américano-soviétiques. Trois autres expositions, dont les trésors de l'Ermitage à la National Gallery de Washington et ceux de Géorgie au Met, ont été suspendues, d'autant que le département d'Etat s'est abstenu de signer les documents de non-saisie en cas de détérioration des relations entre les deux pays, document qui protégerait ces prêts d'une mésaventure comparable aux fonds iraniens. Pour les Picasso, on a essayé jusqu'au dernier moment d'infléchir la position des Soviétiques. M. Hubert Landais, directeur des Musées de France, a tenté, sans succès, une démarche auprès des autorités soviétiques. Heureusement les Tchécoslovaques ont, pour leur part, envoyé leurs Picasso de la collection Vincens Kramar, critique d'art et ancien conservateur de la Galerie nationale, presque tous de première importance pour la période cubiste. Il semble que nul n'ait songé, au Kremlin, à téléphoner en Tchécoslovaquie pour retenir les Picasso de la Narodny. Au Moma on s'en félicite d'autant que l'« autoportrait » de 1907, collectionné par Kramer, illustre et le couverture du catalogue et l'affiche de l'exposition !*

#### Des subventions des grandes corporations

*Si cher qu'ait coûté cette rétrospective, il semble bien que ses recettes balanceront ses dépenses, grâce, notamment, aux droits d'entrées portés à 4,5 dollars pour les huit cent mille visiteurs prévus, et au catalogue, tiré à 150 000 exemplaires, vendus 20 dollars (45 dollars pour le volume cartonné). Mais aussi aux subventions des grandes corporations (I.B.M.) et aux dispositions légales américaines qui font assurer, par le gouvernement, les œuvres d'art prêtées par les grands musées pour les premiers 50 millions de dollars. C'est cette loi qui rend possible l'organisation des superproductions « muséales ». Sans elle, le coût des assurances serait tel — plus du double ! — que les musées américains seraient paralysés.*

#### Les sautes d'humeur du marché de l'art

*On peut, à cet égard, observer que simultanément aux grandes expositions s'ouvrent à New-York les grandes ventes de printemps. Alors que l'inflation est au plus haut et la récession grandissante, les enchères ont atteint des chiffres records. Même chez les directeurs de grands musées on se déclare incapable de voir clair dans les sautes d'humeur du marché de l'art. Tout se passe comme si l'action culturelle des institutions contribuait, involontairement, à activer le marché. Et cela d'autant que les musées eux-mêmes sont les premiers à surenchérir. Ainsi, l'exposition Picasso stimule-t-elle le marché des Picasso, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre de quelque importance. Faut-il s'étonner qu'au moment où s'inaugurait la rétrospective du Moma, la vente aux enchères de l'Acrobate rouge assis les bras croisés, de Picasso, 1923, ait fait, chez Parke Bernet, 3 millions de dollars, payés justement par un musée de Tokyo ?*

« Si la vente avait eu lieu un peu plus tôt, dit un directeur de musée à New-York, il est probable que les organisateurs de l'exposition Picasso auraient eu plus de mal à emprunter des œuvres chez les collectionneurs, qui auraient eu tendance à demander de plus grandes estimations pour les assurances. Ce qui aurait entraîné l'augmentation des coûts de l'exposition et finalement l'impossibilité de réaliser cette rétrospective. »

JACQUES MICHEL.

[Le Museum of Modern Art réserve cent billets par jour de l'exposition Picasso aux touristes étrangers. Se présenter directement au bureau d'information en évitant la file d'attente. Entrée : 4,5 dollars.

Au Metropolitan Museum of Art, l'American Wing et la galerie de peintures du dix-neuvième siècle, les récentes découvertes archéologiques en Chine (jusqu'au 9 juillet) et l'admirable exposition des chevaux de Saint-Marc (jusqu'au 8 juin).

Au Guggenheim Museum, collection permanente exposée pour la première fois avec ses Chagall, ses Kandinsky, ses Léger, ses Klee...

Jet'am, filiale d'Air France, organise des voyages charter Paris-New-York d'une durée de sept jours pour 2 290 F (2 290 F pour les moins de vingt-huit ans).]

■ L'Association des amis du Centre Georges-Pompidou, qui comprend deux cent quatre-vingt-un membres, vient de renouveler son bureau, dont le président est M. Edouard Balladur et le vice-président, M. Elie de Rothschild.

### LES ORIENTATIONS DU FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a présenté mercredi 28 mai, au cours d'une conférence de presse, les orientations du Fonds d'intervention culturel, arrêtées la veille par un comité interministériel, pour le deuxième semestre 1980 et l'année 1981. Une double amélioration sera apportée au fonctionnement de cet organisme, a indiqué M. Lecat.

Sur le fond, l'action sera concentrée sur quatre programmes majeurs qui ont pour thèmes : la promotion des nouveaux usages du patrimoine (patrimoine industriel, patrimoine local), l'expression culturelle des personnes handicapées, le soutien aux initiatives culturelles dans les banlieues et les grands ensembles, le développement de la vie culturelle du milieu rural. A ces quatre programmes s'ajoute le programme expérimental de « formation du jeune téléspectateur actif ».

Sur la forme, l'instruction des dossiers sera pour partie décentrée.

LA CANNE A SUCRE
BAB 23.25
DINER-SPECTACLE

## CINÉMA

### « THE BUDDY HOLLY STORY », de Steve Rash

Bien sûr, *The Buddy Holly Story* sacrifie les détails biographiques à l'anecdote, mais c'est justement ce qui fait le charme de ce film tonique, destiné, finalement, à tous les publics. L'histoire de l'une des grandes figures du rock n'roll, revue et corrigée à la manière hollywoodienne, un peu comme ces pellicules qui, autrefois, contaient l'aventure extraordinaire de ces jeunes héros quittant leur petite ville pour conquérir le monde avec le charme de leur voix et la foi immodérée en leur musique.

Il est vrai que la vie de Buddy Holly, parti avec son groupe, les Crickets, de Lubbock, une petite ville du Texas, pour devenir une légende dans l'univers du rock, ressemble à l'une des plus belles romances adolescentes. Grâce à la fantastique performance de Gary Busey, les photos, si souvent idéalisées, du chanteur prennent vie au rythme d'un film souvent drôle et porteur de couleurs, de situations, d'une sensibilité, évocatrices d'une époque. La ressemblance est trouble: les lunettes, bien sûr, mais aussi le sourire qui découvre de grandes incisives, les cheveux bouclés, la silhouette svelte, les attitudes scéniques et jusqu'à la voix et le jeu de guitare. Car c'est lui qui chante et interprète les compositions réenregistrées pour l'occasion. Gary Busey, qui mène parallèlement à sa carrière d'acteur (*The Last American Hero*, *A Star is born*) celle de musicien — il a tenu la batterie au côté de Leon Russel et joue actuellement de la guitare avec son groupe Teddy Jack Teddy, — est très convaincant.

Si plusieurs des meilleures chansons de Buddy Holly sont absentes du film, c'est que Steve Rash, le réalisateur, et Freddy Bauer, le producteur, ont dû se passer de la collaboration de Norman Petty, le producteur des Crickets, qui en possède les droits et voulait diriger la réalisation. Et peu importe si les Crickets, de leur côté, ont renié *The Buddy Holly Story*, car l'auteur de *That'll Be the Day*, de *Not Fade Away*, d'*It's so Easy* et de tant d'autres titres repris par tous les grands groupes de rock n'roll, ce musicien cité par les Beatles comme leur principale influence, cet homme, qui est mort à l'âge de vingt-deux ans après avoir connu un succès international, apparaît comme un héros de fiction exaltant. Sa création, oubliée par certains de ceux qui l'ont vécue, ignorée par les plus jeunes, n'en ressort que plus vraie, et sa légende retrouve son actualité.

ALAIN WAIS.

★ V.O. : Action-Christine (6e), Parnassien (14e) ; V.F. : Eldorado (10e).

### Les années 70, Balthus, l'art tchécoslovaque... à la Biennale de Venise

*La trente-neuvième Biennale des arts visuels de Venise s'ouvrira le 1er juin. Pour marquer le début d'une nouvelle décennie, les organisateurs ont voulu rassembler les œuvres qu'ils estiment les plus significatives des années 70. Les trente-deux pays participants (la Chine populaire fait son entrée cette année, tandis que l'Union soviétique est absente) exposeront les artistes de leur choix dans les pavillons nationaux, tandis que quarante-sept peintres et sculpteurs sélectionnés par la Biennale et provenant surtout des Etats-Unis, de France et d'Allemagne seront exposés dans le pavillon central des jardins de Castelli. En prolongement de cet « art des années 70 », l'exposition « ouvert 80 » devrait donner un aperçu des nouvelles tendances à travers les œuvres de trente-sept jeunes artistes réunis dans les entrepôts de sel du quartier des « zattere ».*

*Outre ces deux vastes expositions, une série d'autres manifestations seront disséminées dans Venise : à Ca Pesaro, L'art tchécoslovaque moderne des musées de Prague permettra de prendre connaissance de l'apport de ce pays à l'art contemporain, notamment à travers les œuvres de Kupka et de Gottfriund. Une section sera dédiée à Vincent Kramer, directeur des musées de Prague pendant plus de vingt ans et grand spécialiste du cubisme. On pourra voir des Picasso, des Derain et des Braque provenant de sa collection personnelle.*

*Les Vénitiens rendront hommage à l'un des leurs, le peintre Mario de Luigi, fondateur de l'Ecole libre des arts plastiques de Venise, en organisant une rétrospective de ses œuvres dans l'ancienne église San Stae. Une autre église déconsacrée, San Lorenzo, a été choisie pour présenter les activités du Centre d'art plastique (CAPC) de Bordeaux, à l'entrepôt Lainé.*

*Au début du mois de juillet s'ouvrira dans l'aile napoléonienne du Musée Correr, place Saint-Marc, une exposition dédiée à August Strindberg, non pas l'auteur dramatique, mais le peintre, le photographe et même l'alchimiste qu'il fut aussi.*

*Mais, de toutes ces expositions de l'été vénitien, la plus attendue est sans doute celle du peintre Balthus, dans le « Scuola Grande » de Saint-Jean-Evangéliste, un lieu voulu par le peintre lui-même, qui, bien qu'il soit fortement lié à l'Italie, où il a passé de longues années en tant que directeur de la Villa Médicis, n'y avait jamais exposé. C'est à son successeur à la Villa Médicis, Jean Leymarie, qu'on doit cette exposition, qui réunira une trentaine de tableaux, parmi lesquels plusieurs sont inédits.*

YANJA LUKSIC.

ODEON THEATRE NATIONAL (325.70.32)
du 6 au 15 juin
CREANCIERS
d'August Strindberg
MISE EN SCENE Jacques BAILLON
AVEC FRANÇOIS CHAUMETTE — JACQUES TOJA — CATHERINE HIEGEL
10 représentations exceptionnelles

TEP 797.96.06
jusqu'au 9 JUIN
SEMAINE DE LA CRITIQUE
FESTIVAL DE CANNES 1980

Lundi 2 juin : « Acteurs de province », de Agnieszka Holland (Pologne).
Mercredi 4 juin : « Histoire d'Adrien », de J.-P. Denis (France).
Jeudi 5 juin : « Aller jamais retour » (Portrait d'un ivrogne), de Ulrike Ottinger (R.F.A.).
Vendredi 6 juin : « Best Boy », de Ira Wohl (E.-U.).
Samedi 7 juin : « Le plan de ses dix-neuf ans », de Mitsuo Yanagimachi (Japon).
Dimanche 8 juin : « Immacolata et Concetta », de Salvatore Piscicelli (Italie).
Lundi 9 juin : « Babylone », de Franco Rosso (Gr.-Bretagne).

Bourg-la-Reine
CATHERINE RIBEIRO + ALPES
Vendredi 30 mai à 21 heures
Salle Municipale : Bd Joffre
R.E.R. BOURG-LA-REINE
Location au CAEL : 633-76-96

STUDIO SAINT-SEVERIN
maasai
de Jean-Noël LEVATON et Jean-Claude LUYAT

IRCAM et ensemble intercontemporain
saison 1980/81
40 concerts
3 séries d'ateliers
56 compositeurs
Stravinsky par Boulez
abonnements
brochure sur demande :
EIC 9, rue de l'Echelle
75001 Paris - tél. 260.94.27
M.
adresse

maison rouge
théâtre de la pépinière

THEATRE PRESENT
A L'AMPHI, à partir du 29 mai
15 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Le Théâtre de la RESISTANCE - CHILI présente
LES LIVRETS DE L'ENFER
d'ENRIQUE BUENAVENTURA
Avec ce nouveau spectacle la Cie s'emploie, par la poésie, l'humour, le rire, la parodie, à effacer l'image d'un peuple écrasé.

BOUFFES DU NORD
à partir du 3 juin
giovanna marini
Annalisa Di Nola
Tata Di Nola
Lucilla Galeazzi
LOC. 239.34.50 - 3 FNAC - COPAR

TH. FONTAINE
LA STAAR

« Ce mini portrait qui fait énormément rire mais qui émeut aussi est une grande réussite »
Michel DOKAN - France Soir
« MAGALI NOEL une star plus star que jamais, fait au Théâtre Fontaine, un one-woman show extraordinaire »
Dominique BOSSELET - RTL
Location 874.74.40 et Agences

DERNIÈRE LE 31 MAI
DU MIME A LA DANSE
ISAAC ALVAREZ
et les
COMÉDIENS MIMES DE PARIS
Mémoire en Blanc
21 heures
TH. ST-MEDARD
14, rue Censier - Paris (5e)
Stages d'expression corporelle
Régie : 98, avenue Gambetta, 78400 CHATOU.
Rens : 331-44-84

Théâtre des quartiers d'Ivry
Centre dramatique de Nanterre
à partir du 31 mai 1980
BERENICE
Mise en scène d'Antoine Vitez
Au Théâtre d'Ivry
672 37 43 et 3 fnac

OPÉRA-COMIQUE
SALLE FAVART
VENDREDI 20 JUIN 1980 A 20H30
CONCERT MOZART-ROSSINI
PAR
L'ÉCOLE D'ART LYRIQUE
DU
THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA DE PARIS
ORCHESTRE DU THÉÂTRE NATIONAL DE L'OPÉRA
SOUS LA DIRECTION DE SYLVIO VARVISO
LA LOCATION COMMENCE A PARTIR DU 7e JOUR PRÉCÉDANT LE SPECTACLE

# SPECTACLES

## théâtres

### NOUVEAUX SPECTACLES

Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h. 30 : Princesse Brambilla.
Centre Pompidou (277-12-33), 30 h. 30 : Woyzeck.
Deux-Portes (361-24-51), 30 h. 30 : Tartuffe.
Lucernaire (544-57-34), 20 h. 30 : Ad astra per aspera.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : les Livrets d'enfer.

### Les salles subventionnées

Opéra (742-57-00), 20 h. : Récital M. Freni.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? (dernières).
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-Concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Du côté des îles.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : les Veleines.
T. E. P. (797-96-06), 30 h. 30 : Odeta ; Brecht.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : la Résistance (débat) ; 20 h. 30 : Démonstration spectacle (atelier théâtre).
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Danse Buto.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Barbara Hendricks. 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theatre.

### Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 30 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Amélia.
Antoine (208-77-71), 30 h. 30 : Ta bouche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bossu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Carrefour-de-l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : les Dernières Heures de Babylone. — Force 7 (365-16-27), 30 h. 30 : Rue Apodaca. — Epée-de-Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Chapelle Saint-Roch (722-86-01), 30 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.
Cirque d'Hiver (700-12-25), 20 h. : le Bossu.
Cité internationale, Resserre, 30 h. 30 : les Enfants de Galilée. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Dunois (584-72-00), 30 h. 30 : Victor s'en mêle.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : la Staaar.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 30 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
El Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendue; 30 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Idée fixe ; 22 h. 15 : les Visages de Lilith. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance.
Marigny (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : Grugru, quand le théâtre rencontre le cinéma.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Festival d'expression non professionnelle.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Loi sur les corps.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### Jeudi 29 mai

T. A. I. - Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : Trio pour deux canaris.
Théâtre d'Altair (339-08-76), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre Duncan (326-99-35), 30 h. 30 : Zéro ou la Pornographie du savon (en anglais).
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : Pinter and Co. ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-15-76), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Cafessaion (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : T. Berlanda, P. Duden ; 22 h. 30 : B. Balp et J. Aveline ; 23 h. 30 : J. Mouuens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Home ; 23 h. : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 21 h. 30 : C. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-30-06), 30 h. 30 : Mémoires de deux guitares ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Ecume (542-71-16), 23 h. : A. Tome.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Rue des Six-Boutiques ; 22 h. 30 : May Bartram.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 21 h. : Josy Moss et Agouman ; 23 h. : Atlantico.
Le Marche-Pied (636-72-45), 20 h. : Génies en impuissance.
La Mirandière (329-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 23 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
Le Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas.
Splendid (887-33-82), 20 h. 30 : 13 515 francs.
Sonpep (278-27-54), 21 h. 30 : Architruc.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : E. Roudo ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : la Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Passe-moi l'sel ; 22 h. 30 : Didier Keminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Dans le mot « cou », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

### Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-83), 20 h. 30 : Eve Griliquez, J.-P. Lahore.
Confluences (387-67-38), 20 h. 30 : Musique violette.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : G. Elbaz ; 20 h. 30 : J. Bertin.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. : Geneviève Paris et Michel Rivard.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Tailla.

### La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : K. Saporta, M.-C. Gheorgiu.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 18 h. 30 : Mémoire en blanc ; 21 h. : Compagnie I. Alvarez.
Hôtel Saint-Aignan (277-35-78), 21 h. : Amours et reflets d'amour.
Théâtre Oblique (355-02-94), 18 h. 30 : Ma, danse rituel ; 30 h. 30 : Compagnie la Main.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Ensemble chorégraphique de Vitry.

### Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : B. Witczak, P. Adam (Mozart, Franck, Dvorak, Grieg) ; 21 h. : Trio d'anches Ozi.
Salle Cortot, 21 h. : A. Fritsch, J. Simon, J.-Y. Thibaudet (Haydn, Beethoven, Brahms, Ravel).
Radio-France, studio 106, 18 h. 15 : Berliner Solisten (Martinet, Rivier, Eisler...).
Salle Gaveau, 30 h. 30 : Orchestre du Conservatoire de Paris, dir. P. Stoll (Klein, Schumann, d'Indy).
Cité internationale des arts, 21 h. : K. Muto, A. Gasparian (Charpentier, Eccles, Ibert, Robert).
ASCA, 20 h. : H. Bellanger (Chopin, Debussy, Liszt).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboim, sol. J. Baker (Mendelssohn, Mahler, Beethoven).
Salle Pleyel, 12 h. 30, 15 h et 18 h. 30 : A. Queffelec (Chopin) ; 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Delogou (Weber, Rachmaninov, Beethoven).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : R. Fontanarosa (Bach).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : P. Gottlieb, J. Darlington (Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms, Strauss).
Chapelle de la Sorbonne, 21 h. : A. R. El Bacha (Bach, Mozart, Schumann, Prokofiev).
Ranelagh, 20 h. 30 : E. Pischer (Beethoven).
Eglise luthérienne du XIIIe, 20 h. 30 : Ensemble la Stravaganza (Haendel, Telemann, Boismortier).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : A. Ollivier, S. Aragona, N. Henon (Boismortier, Haendel, Mozart, Devienne).
Temple d'Auteuil, 20 h. 30 : K. Besson, J. Beillard (airs de cour en France aux seizième et dix-septième siècles).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h. 45 : Chorale Y. Dulac, Orchestre J.-P. Gonzales (Bach).
Eglise américaine, 20 h. 30 : S. Kelly (Chopin, Brahms, Beethoven, Prokofiev).
Eglise Saint-Merri, 21 h. : G. Chanut (Bach, Sor, Ponce).

### Jazz, pop, rock, folk

Bataclan (700-30-12), 21 h. : Lievaux Transfo.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Dany Doriz Sextet.
Chapelle des Lombards (236-63-11), 23 h. 45 : Salsa musique.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : E. Louiss Trio.
Gibus (700-78-88), 22 h. : les Démodés.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Carey Bell.
Palais des sports (828-40-90), 20 h. 30 : J. Geils Band.
Petit-Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Thomas, P. Galas, P.-Y. Sorin.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Trio A. Holdsworth.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : R. Franc.
Théâtre Noir (797-85-14), 30 h. 30 : José Di Toux.
Opéra-Night (296-89-88), 23 h. 30 : Groupe Tamis.

### Dans la région parisienne

Boulogne. T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Claude Nougaro.
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52), 20 h. 30 : Maîtrise et Cantilen de la ville de Bois-Colombes.
Créteil, M. J. C. Village (899-38-03), 20 h. 45 : la Mort de Olen ?
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Trémele.
Meudon, C. C. M. (626-41-20), 21 h. : Musique de chambre.
Montreuil, Studio Berthelot (587-38-01), 20 h. 30 : Nous irons tous à Capella.
Le Perreux, C. C. (365-09-11), 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Saint-Maur, Théâtre (883-14-67), 21 h. : la Vie de l'homme.
Saint-Ouen-l'Aumône, Salle des fêtes (030-94-19), 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Mozart, Roussel, Dukas).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Chorégraphies en liberté.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar (772-38-80). La révolution est glacée.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 20 h. 30 : Haute surveillance ; Huis clos. — Petit Sorano, 21 h. : Chants et paroles du roi Behanzin.

CHAILLOT
Après le triomphe au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis du meilleur spectacle étranger de l'année
HAUSER ORKATER
Regardez les hommes tomber
SALLE GÉMIER
17 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
du 4 au 26 juin. Location ouverte : 727.81.15.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Quartier sans soleil, de S. Yamamoto ; 19 h. : les Tricots, de C. Guillon ; la Gloire posthume du général S., de J.-F. Goyet ; les Indiscrétions criminelle d'Antoine Padoue, de Tra Capri di Locri (collectif).
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Faena, de H. Rios ; El Pueblo, de C. Saguier ; 17 h., Hommage à J.-M. Straub et D. Huillet : Introduction à la musique d'accompagnement..., d'A. Schoenberg ; Chronique d'Anna-Magdalena Bach ; 19 h., Cinéma japonais : Daibosatu Toge, de K. Okamoto.

### Les exclusivités

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABCE, 2e (236-55-54).
LA BALLADE DE LA FECONDUCTRICE (Fr.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA BANDE DU REX (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE, Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v. f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v. f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
BLACK JACK (A., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e 525-27-06) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
C'ETAIT DEMAIN (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-31) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

### Les films nouveaux

QUE LE SPECTACLE COMMENCE, film américain de Bob Fosse (v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
SATURNE III, film américain de Stanley Donen (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Murat, 16e (651-99-75).
AU-DELA DE LA GLOIRE, film américain de Samuel Fuller (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50 70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70).
DETECTIVE COMME BOGART, film américain de Robert Day (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LE CHAT ET LE CANARI, film américain de Radley Metzger (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
THIRD WORLD PRISONNIER DE LA RUE, film français de Jérôme Laperrousaz : le Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

L'OLYMPIA
BRUNO COQUATRIX présente
ANNA PRUCNAL
2, 3 et 4 Juin
Location au théâtre de 11 h à 22 h. Par Téléphone : 742.25.49. Dans les agences.

# SPECTACLES

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), mer., vend., dim., lundi.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Ventôme, 2e (742-97-52).
L'ENTOUROULOUPE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Clef, 5e (337-90-90).
FANTASTICA (Can.-Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (723-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74).
FILM COURT DE A A Z (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
GIRLS (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-30) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GIMME SHELTER THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-78-37).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
HAIR (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
INTERDITS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JOUR OE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-45-90) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A. v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
MARATHON D'AUTOMNE (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), jeu., sam., mar.
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
MASSAI (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), H/Sp.
MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (A., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MOTEL ROUGE (All., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA REVOLUTION DE LA CONFITURE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48).
SCUM (Ang., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE SEXE DES ANGES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SIMONS BARRES OU LA VERTU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
S.O.S. TITANIC (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TESS (Fr.-Brit., v. ang.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOM HORN (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Broadway, 16e (527-41-16).
UN COUPLE TRES PARTICULIER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575 - 79 - 79) ; Caméo, 9e (246-66-44).

## Les grandes reprises

ACCIDENT (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.f.) (**) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
DUEL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LE GRAND EMBOUTEILLAGE (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE GRAND BLOND AVEC UNE CHAUSSURE NOIRE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).
LES HAUTS OE HURLEVENT (A., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INCROYABLE RANDONNEE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Bac, 2e (236-83-93) ; La Royale, 8e (265-47-62) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gobelins, 13e (328-23-44) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Espace - Gaité, 14e (320-30-34) ; Studios Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 6e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
MONTY PYTHON, SACRE cGRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LES POETES OE LA NUIT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE PARRAIN (nos 1 et 2) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE PROCES FARADINE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
LES 400 COUPS (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99).
LES RAISINS DE LA COLERE (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
LE SEXE FOU (It., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
SOEURS DE SANG (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
TOMMY (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

## Les festivals

B. TAVERNIER, J. Cocteau, 5e (354-47-62) : les Enfants gâtés.
HOMMAGE A HITCHCOCK (v. o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Life Boat. — Studio de la Harpe-Enghetta, 5e (632-08-40) : la Maison du docteur Edwards.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : l'Impératrice Yang Kwei Fei.
CLASSIQUES DE L'HORREUR (v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34) : l'Oiseau au plumage de cristal.
SOUVENIRS D'EN SUISSE, Studio 43, 9e (770-63-40) : Jonas...
J. TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête, les Vacances de Monsieur Hulot, Mon oncle.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v. o.), 13 h. : Fellini Roma ; 14 h. 5 : Amarcord ; 18 h. 15 : Gentleman Jim ; 17 h. 5 : Portier de nuit ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 (+ 24 h.) : The Rocky Horror Picture Show.
CINEMA JAPONAIS (v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), en alternance : le Goût du saké ; la Vengeance d'un acteur.
J. DOILLON, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), en alternance : les Doigts dans la tête ; l'An 01.
G. CARLES, Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) en alternance : la Vraie Nature de Bernadette ; les Corps célestes.
F. ASTAIRE - G. KELLY (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Ziegfield Follies.
A. RESNAIS, Olympic, 14e (542-67-42) : Muriel.
J.-L. GODARD, Une histoire du cinéma, Action - République, 11e (805-51-33) : Rac les masques.
SERIE MELOS ET GRANDS ORAMES, Denfert, 14e (354-00-11) : Corps à cœur.
RETOUR AU WESTERN, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Billy le Cave.
LES MARX BROTHERS, (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : les Marx au grand magasin.
SAM FULLER, (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Les maraudeurs attaquent.
CHARLIE CHAPLIN, (v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42) : les Lumières de la ville.

## Les séances spéciales

ALICE N'EST PLUS ICI (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), 16 h. (et S., D.).
LA BALLADE OE BRUNO (All., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), J., 21 h.
CINE-BOUFFE CANNES 80, Centre culturel de l'Abbaye, 6e (354-30-75), le 29, 21 h.
LE COUP OE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Tourelles, 20e (636-51-98), Ma., 21 h.
LE DROIT OU PLUS FORT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (et S., D.).
LE'EPOPEE DU RAMAYANA (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h.
L'EVANGILE SELON SAINT-MATTHIEU (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (et S., O.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (et D.).
LES LARMES AMERES OE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (et S., D.).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 13 h.
SYBIL (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), L., 14 h. 15 et 20 h.


nouveau
drouot

hôtel des ventes • 9 rue drouot • 75009 paris
téléphone : 544 38 72 • télex : drouot 270 906

Sauf indications particulières les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 heures à 18 heures.

LUNDI 2 JUIN (Exposition samedi 31 mai)

S. 4 - Gravures anc., tabix Extrême-Orient, meubles, tapis d'Orient. Me Godeau, Solanet, Audap.
S. 6 - Dessins, tabix mod., art 1900, art déco. Me Oger. Me Dumont.
S. 7 - Affiches. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 10 - Tableaux modernes. Me Boisgirard, de Heeckeren. M. Hellebranth.
S. 14 - Porcelaines, faïences anc. Mes Peschetteau, Peschetteau-Badin. M. Vandermeersch.
S. 15 - Art africain, beau mobilier. Me Wapler.

LUNDI 2 et MARDI 3 JUIN (Exposition samedi 31)

S. 5 - Objets d'Extrême-Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G. et T. Portier.
S. 8 - à 11 h. et 14 h. 15 - Monnaies et sceaux. Mes Lanzin, Guilloux, Buffetaud, Taillieur.

MERCREDI 4 JUIN (Exposition mardi 3)

S. 2 - Bijoux, orfèvrerie anciens et modernes, métal argenté, monnaies d'or. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. H.-D. et J.-P. Fromanger.
S. 6 - B. bijx diamants, rivière de diam. Argent anc. Monnaies/médailles Louis XIII, Paris, 1641. Me Millon.
S. 7 - Beau mobilier d'ép. Affiches de Mucha. Me Neret Minet.
S. 8 - Faïences et porcel. anc. Mes Couturier, Nicolay. M. Lefebvre.
S. 14 - Estampes et tableaux mod. Mes Lanzin, Guilloux, Buffetaud, Taillieur. Mlle Calsac.
S. 16 - Mbles, timb. Me Rondu.

MERCREDI 4 et JEUDI 5 JUIN (Exposition mardi 3)

S. 10 - Bibliothèque d'un amateur champenois. Livres anc., rares et précieux. Mes Godeau, Solanet, Audap.

JEUDI 5 JUIN (Exposition mercredi 4)

S. 5 - Bijoux, argenterie. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Fommervault, Monnaie, Serret.

JEUDI 5 et VENDREDI 6 JUIN (Exposition mercredi 4)

S. 2 - le 5 : Bijoux, orfèvrerie ; le 6 : Gravures d'Extr. Or., beau mobilier. Me Delorme.

VENDREDI 6 JUIN (Exposition jeudi 5)

S. 2 - Bijoux, obj. de vitrine, argent. anc. et mod. Mes Couturier, Nicolay. MM. Fommervault, Monnaie, Serret.
S. 4 - Faïences et porcelaines françaises et étrangères du XVIIe et XIXe. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Lefebvre.
S. 6 - Dessins, tabix, beau mobil. de style et rustique, objets d'ameublt. Me Cornette de Saint-Cyr.
S. 8 - Bibliothèque Roger Castaing (4e et dernière partie). Mes Ader, Picard, Tajan. M. C. Guérin.
S. 9 - Ordres de chevalerie, décorat., sonv. napoléonn., portrait Maréchal Soult, armes blanches et à feu, belle coll. part. et div. amat. Instr. de mathémat., navigation et d'optique. Instr. de Doblond et Banstien, cadran Gunter signé W. Cowland Facit. Me Millon.
S. 11 - Aquarelles de Cole. Mes Lanzin, Guilloux, Buffetaud, Taillieur. Mlle Thornton.
S. 15 - Bijoux, bibl., mobilier. Me Le Blanc.
S. 16 - Extrême-Orient. Me Chayette. Mme Schulmann.

VENDREDI 6 JUIN à 21 h. (Exposition de 11 h. à 18 h.)
S. 10 - Orient. Mes Boisgirard, de Heeckeren. Mme Kevorkian.

Etudes annonçant les ventes de la semaine
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 296-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-38.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-38-18.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-39-80.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 2, rue de Penthièvre (75008), 285-57-53.
DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
GODEAU, SOLANET, AUDAP, 32, rue Drouot (75009), 770-07-86, 770-15-33, 523-11-33.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement REHIMS-LAURIN), 12, rue Drouot (75009), 770-72-46, 246-85-16.
MILLON, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET-MINET, 31, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER, 22, rue Drouot (75009), 523-29-85.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-82-38.
WAPLER, 16, place des Vosges (75004), 278-57-10.



PRUNIER MADELEINE
SA CARTE D'ÉTÉ :
Aspic de langoustines
Saumon à la menthe
Bouillabaisse en gelée
Fricassée de coquillages
SALONS PARTICULIERS
de 2 à 50 couverts
9, r. Duphot, Paris-1er
260-36-04 - Tous les jours

la vidéo anime vos soirées
Chez vous, passez sur votre télé couleur les cassettes vidéo VHS et Béta classées X. Achetez votre cassette X au Vidéo Club JCL, vous pourrez l'échanger contre une autre quand vous voudrez. Renseignez-vous.
JCL VIDÉO-CLUB JCL
27 rue Taitbout 75009 PARIS
Programme gratuit contre enveloppe timbrée à 1,20 F
Nom
Adresse

DU 2 AU 7 JUIN PRIX VACANCES
petits prix !
AUX TROIS QUARTIERS
BOULEVARD DE LA MADELEINE - PARIS
RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

Lentilles de contact SOUPLES
On ne les sent plus sur l'œil.
Encore plus douces...
Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...
Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 Paris - Tél. 563.85.32
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.
Gottschalk

DUPUY-COMPTON ET ASS. CIC 478
Le crédit utilisable quand bon vous semble.
Habituellement, demander un crédit à son banquier est synonyme de démarches, paperasses et pertes de temps.
Le Crédit en Réserve du CIC, c'est un crédit différent. Une enveloppe de crédit vous est offerte avec la liberté de l'utiliser par tranches, quand bon vous semble. Dès que le remboursement est terminé, le Crédit en Réserve se reconstitue automatiquement.
Crédit en Réserve. Le crédit sans servitude.
Par exemple, pour 10.000 F empruntés sur 12 mois le coût total du crédit est de 973,16 F et les mensualités sont de 914,43 F. Taux 17,50%, assurance comprise.
Nous avons conçu le Crédit en Réserve pour vous simplifier la vie. Au CIC nous pensons que les opérations bancaires ne sont pas toutes complexes. Nous sommes convaincus que nous pouvons en rendre certaines plus rapides, plus automatiques.
Nous construisons la banque de demain. Une banque libre-service.
Et ce temps gagné, nous le récupérons pour mieux prendre en compte votre cas personnel et vous conseiller vraiment.
Un banquier à votre service et une banque libre-service.
CIC

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

## Quelle désertion ?

*C'est un drôle de problème, on n'a pas fini d'en discuter. Que penser, en effet, de la désertion, sans autre motif que la peur panique du feu, du bruit, du tir, du sang, de la bouillie, des cris, la désertion, non pas fuite honteuse, mais crâne affirmation de sa trouille ; la désertion qui vous condamne à cette mort précisément qu'on croyait ne pas pouvoir regarder en face. Oui, que penser de l'histoire vraie d'Eddie Slovik, racontée mercredi soir sur FR 3, le seul soldat américain à avoir été passé par les armes au cours de la deuxième guerre mondiale ?*

*Des déserteurs, il y en a eu à ce moment-là, Dieu sait. J'en ai moi-même connu. Certains sont rentrés dans le rang, d'autres se sont évanouis dans la nature, trois mille ont été traduits devant la cour martiale, quarante-neuf ont encouru la peine capitale, un seul est passé devant le peloton d'exécution, celui-là. Peu importe pourquoi, pour l'exemple, probablement.*

*La question, la seule, c'est celle de savoir si on a le droit à l'insoumission, le droit de ne pas vouloir mourir sur ordre de ceux qui nous gouvernent. Rappelez-vous les mutineries de 1917 et les procès décrits dans les* Sentiers de la gloire, *le film de Kubrick, longtemps interdit ici. Dégoûtés, horrifiés par le récit de ces boucheries inutiles, beaucoup d'entre nous se sont rangés d'instinct du côté des pioupious en révolte. Et puis l'esprit patriotique, la fierté nationale, le prestige de l'armée ne sont plus ce qu'ils étaient. Les sondages les plus récents abondent dans ce sens : en cas de nouvelle guerre, l'immense majorité des Français irait se terrer à la campagne.*

*Seulement voilà, en 1944, les jeunes yankees qui ont débarqué en Italie, en Normandie, ne défendaient pas leur terre natale, ils étaient venus combattre le nazisme, ils étaient prêts à donner leur vie pour la liberté, pour la démocratie. Enfin, prêts, c'est beaucoup dire, requis serait plus exact, mobilisés, envoyés au casse-pipe, la peur au ventre, l'angoisse aux tripes. Et nous leur en serons éternellement reconnaissants. Sans eux...*

*C'est donc qu'il y a de bonnes et de mauvaises guerres. On peut le croire, on peut le craindre. Tant qu'il s'agit du respect des frontières, de l'honneur de la patrie, cela peut se discuter. Pas quand il s'agit du respect des valeurs essentielles, pas quand il s'agit de l'honneur de l'humanité. C'est s'engager sur un terrain dangereux, je sais bien. La grandeur de l'homme se mesure à des jauges variant avec les latitudes. La seule force de conviction politique ou religieuse peut baptiser de guerre sainte une guerre sordide, c'est vrai. Reste cependant l'obligation absolue de défendre les notions sacrées, fondamentales, du bien et du mal. Elles sont le propre de notre espèce, cette espèce, hélas ! acharnée à s'entretuer.*

CLAUDE SARRAUTE.

### Une décision du tribunal de Berlin

## Coup d'arrêt à une éventuelle privatisation des chaînes allemandes

De notre correspondant

Bonn. — Après deux ans de controverses passionnées, le tribunal administratif fédéral de Berlin a prononcé mercredi un verdict qui a pour effet de maintenir intacte durant les années à venir la structure de la radio-télévision telle qu'elle existe depuis les débuts de la R.F.A.

Alors que le Land de Schleswig-Holstein et celui de la Basse-Saxe — tous deux gouvernés par la C.D.U. — voulaient dans ce domaine rompre leur association avec l'Etat de Hambourg dominé par les sociaux-démocrates (*le Monde* du 9 février), les juges de Berlin ont estimé que la rupture du contrat par le gouvernement de Kiel ne suffit pas pour dissoudre le N.D.R. (Norddeutscher Rundfunk). Jusqu'en 1985 au moins, celui-ci devra donc poursuivre son fonctionnement sous la responsabilité commune de la Basse-Saxe et de Hambourg. Depuis pas mal d'années déjà, le fonctionnement du N.D.R. était l'objet de critiques de la part de la Basse-Saxe et du Schleswig-Holstein. Ces deux Etats lui reprochaient tout d'abord de concentrer ses programmes sur Hambourg en négligeant leurs propres intérêts. De plus l'orientation « gauchiste » du N.D.R. a, au cours des ans, suscité bien des protestations. Enfin l'administration financière de l'établissement de radio-télévision commun aux trois Etats causait de plus en plus d'inquiétudes.

Cet état de choses avait conduit en juin 1978 le ministre-président du Schleswig-Holstein, M. Stoltenberg, à annoncer qu'il résilierait le contrat liant son Land à Hambourg et à la Basse-Saxe. C'était là, en fait, le point de départ d'une opération bien plus vaste. Au début le gouvernement de Hanovre n'avait pas manifesté trop d'enthousiasme pour suivre ses amis chrétiens-démocrates de Kiel dans cette aventure. Très vite cependant le ministre-président de la Basse-Saxe, M. Albrecht, se rendit compte que la dissolution du N.D.R. et la nouvelle association avec le Schleswig-Holstein lui permettrait de conclure un contrat d'un type qui ouvrirait enfin la porte à la radio-télévision privée. C'est sur ce point en tout cas que les polémiques se sont concentrées depuis lors.

Pour tous les défenseurs du système actuel, dans lequel les ondes sont contrôlées par des organismes indépendants de droit public, le *démantèlement* du N.D.R. était considéré comme l'« ouverture d'une brèche » grâce à laquelle les intérêts commerciaux seraient bientôt en mesure d'exercer une influence peut-être décisive sur la radio-télévision ouest-allemande.

Cette perspective vient d'être réaffirmée par le jugement de Berlin. Celui-ci ne porte pas sur le fond du problème : il s'agit uniquement du fait que le contrat établissant le N.D.R. n'a pas été régulièrement annulé. Il faudra donc attendre cinq ans pour reprendre cette bataille. D'ici là, Hambourg d'une part, le Schleswig-Holstein et la Basse-Saxe d'autre part, se voient contraints de retrouver une base d'accord pour assurer le fonctionnement continu de l'établissement de radiodiffusion qui dessert tout le nord de la République fédérale.

JEAN WETZ.

# PRESSE

### Aux Etats-Unis

## LE « DISPATCH » VA LANCER LE PREMIER « JOURNAL SUR ÉCRAN »

Columbus *(A.F.P.)*. — *Le Dispatch*, de Columbus (Ohio), inaugurera le 1er juillet le premier journal américain distribuant ses informations à domicile, par télématique, annonce la direction du quotidien, qui tire à deux cent mille exemplaires.

Le client du nouveau service devra avoir chez lui un mini-ordinateur terminal pour faire apparaître sur écran les articles qu'il aura choisi au préalable sur un « menu » établi par la rédaction du *Dispatch*.

La distribution proprement dite de ces informations de presse à domicile sera assurée en complément de ses autres services par l'une des compagnies de télématique existant déjà aux Etats-Unis et qui fournissent à leurs clients l'accès à des banques de données spécialisées ou à des ordinateurs centraux.

Ce « journal sur écran », destiné au départ aux seuls habitants de l'agglomération de Columbus, sera étendu — selon les projets de la compagnie distributrice — à deux cents villes américaines.

● *Au quotidien « la Montagne »*, la grève des employés de presse — chargés de la distribution du journal — qui avait commencé mardi, a continué mercredi 28 mai, en dépit des pourparlers engagés avec la direction. Les employés de presse (deux cents personnes environ) réclament une révision de la grille des salaires, l'augmentation de leur prime d'ancienneté au-delà de vingt ans et une semaine supplémentaire de congés.

## Jeudi 29 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 55 **Les Inconnus.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La multipropriété.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
Weygand à Reynaud : tout peut craquer.
20 h **Journal.**
20 h 30 **Réponse à la communication du gouvernement par les groupes socialiste et communiste.**
20 h 45 **Série : Kick.**
Raoul, la moto, les jeunes et les autres : le hold-up.
21 h 45 **Magazine économique : L'enjeu.**
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
*L'industrie américaine : le poids du passé ; Nettoiement : la France s'en lave les mains ; L'homme du mois : Novotel, l'auto-hôtel à la française ; Jardinage : La science se met à son compte.*
23 h **Magie de Cannes.**
23 h 55 **Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Emission réservée aux formations politiques.**
Le M.R.G.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Le grand échiquier.**
Les vingt ans de Maurice Béjart : le Ballet du vingtième siècle.
*Un florilège en guise d'anniversaire : diffusion d'extraits des grands ballets avec, en direct, la participation du danseur étoile Jorge Donn.*
23 h 15 **Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 **Tribune libre.**
Le C.D.S. (Centre des démocrates-sociaux).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la chute de l'« Aigle ».
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma (cycle John Wayne) : « les Cordes de la potence ».**
Film américain d'A. Mac Laglen (1973), avec J. Wayne, G. Grimes, N. Brand, C. O'Brien, M. Windsor, M. Paull.
*Un shérif, dont les deux jeunes fils ont été compromis dans le cambriolage d'une banque, veut retrouver les véritables coupables. Mélodrame familial qui se plie à une morale traditionnelle et où John Wayne, fidèle à sa légende de justicier, apparaît bien fatigué.*
22 h 5 **Journal.**

### FRANCE-CULTURE

19 h. 30, **Feuilleton** : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : Hémostases et thromboses.
20 h., **Nouveau répertoire dramatique** : « la Chanson de Damsan », de C.-P. Favre, avec J. Topart, R. Barteve, J.-P. Richepin, etc.
22 h. 30, **Nuits magnétiques** : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? ».

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 30, **En direct de Radio-France** : « les Amours » (Martinet), « Offrande à un ange » (Rivier), « Trois canons » (Bialer), « Wirswer » (S. Matthus), « Battaglia » (A. Gabrieli), « Zigeunerlieder », opus 52 (Brahms), par le Berliner Solisten ; 20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, **Cycle symphonique** : « Divertimento pour cordes » (Bartok), « Concerto n° 18 en si bémol majeur », K 456 (Mozart), « Symphonie en ut mineur n° 95 » (Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. K. Kaltenbach, avec H. Goraleb, piano.
22 h. 30, **Ouvert la nuit** : Musique de chambre, la musique se livre ; 23 h., Inédits et références : œuvres de J.-S. Bach, Reger et Mozart ; 1 h., Jazz forum.

## Vendredi 30 mai

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h **Sports : Tennis.**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Emissions pédagogiques.**
Les premiers temps de l'aviation.
14 h 25 **Sports : Tennis.**
Internationaux de France, à Roland-Garros.
16 h **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
Arrivée du pape ; *Te Deum* à Notre-Dame.
18 h **Sports : Tennis.**
Internationaux de France (suite).
18 h 55 **Les Inconnus.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
La multipropriété.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Mai-juin 40 : Journal d'un printemps tragique.**
France et Angleterre : la mésentente.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : « la Fraîcheur de l'aube ».**
D'après la pièce de H. Gardner, adaptation R. Rouleau. Avec P. Dux, T. Lopert, A. Dussollier, J.-P. Granet.
*Comment un père de famille de soixante-dix ans — interprété ici par Pierre Dux — quitte femme et enfants pour aller tenir une buvette et vendre des frites sur une plage. Un succès de Broadway en 1968.*
22 h 20 **Magazine : Pleins feux.**
23 h 20 **Sports : Tennis.**
Résumé.
23 h 55 **Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Le secret des Valincourt.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Le mensuel.
15 h **Série : La dynastie des Forsyte.**
Un scandale dans la famille.
16 h **Visite du pape Jean-Paul II en France.**
Arrivée du pape : *Te Deum* à Notre-Dame ; *Messe sur le parvis de Notre-Dame.*
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Sam et Sally.**
L'avion.
21 h 35 **Apostrophes.**
L'amour maternel.
*Avec Mmes E. Badinter (« L'amour en plus ») ; A. Laury (« La mal mère ») ; F. Renaudot (« Moi, j'irai à Dreux ») ; N. Courcel (« Julie Tempête) et M. A. Langaney (« Le sexe et l'innovation »).*
22 h 55 **Journal.**
23 h **Ciné-club (cycle Jean Cocteau) : « Orphée ».**
Film français de J. Cocteau (1949), avec J. Marais, M. Casarès, F. Périer, M. Déa, E. Dermit, J. Greco, H. Crémieux, P. Bertin (N. rediffusion).
*Orphée, poète célèbre contesté par une nouvelle avant-garde, fait la connaissance d'une mystérieuse princesse qui est la Mort. Il s'éprend d'elle et délaisse sa femme, Eurydice, que la princesse fait mourir.*
*Version moderne de la légende d'Orphée par laquelle Cocteau a exprimé toutes ses préoccupations, toutes ses hantises, dans un style dépouillé et fascinant. C'est son meilleur film.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Douze pour l'aventure : le raid moto Caracas-Rio ; Des livres pour nous ; Bricolopédie : le village.
18 h 55 **Tribune libre.**
La C.G.C. (Confédération générale des cadres).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emission régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
Histoire de France : la Restauration.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V 3 - Le nouveau vendredi : « l'Archipel des dissidents ».**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
*Une journaliste néerlandaise est allée en Union soviétique, elle y a rencontré André Sakharov à Gorki, A.-P. Lavut, Irina Orlova, la femme et le fils de Kovaljov, et Sofia Kalistratova, avocate de plusieurs dissidents.*
21 h 30 **C'est la fête chez l'apprenti-sorcier.**
*Avec le maître carillonneur et l'Harmonie de Tourcoing, un jeune chanteur-compositeur installé près de Saint-Quentin, un chanteur de noces, une patineuse de treize ans ; avec Rony Couteure et ses « belges histoires », et un autre comique « chtimi », Jeanne Hereng : des gens du Nord, en somme.*
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**
*Aquaculture et rentabilité. Un reportage d'A. de Dampierre.*

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2, **Matinales.**
8 h., **Les chemins de la connaissance** : Saint Benoît et ses enfants (les réformes monastiques) ; à 8 h. 32, Les Esséniens : la parole gnostique.
8 h. 50, **Echec au hasard.**
9 h. 7, **Matinée des arts du spectacle.**
10 h. 45, **Le texte et la marge** : « Conte de la montagne brillante avant la pluie » et « Conte du cheval bleu les jours de grand vent ».
11 h. 2, **Musiciens français** : Claude Lefebvre.
12 h. 5, **Agora** : « le Pays et l'Ecorce », avec J. Lacarrière.
12 h. 45, **Panorama.**
13 h. 30, **Soliste** : M. Bongiorno, piano (« Toccata », d'A. Terzian) ; A. Okamoto, piano (« Sonate », d'H. Dutilleux).
14 h., **Sons** : Là où les éléphants se baignent, au Cameroun.
14 h. 5, **Un livre, des voix** : « le Testament d'un poète juif assassiné », d'E. Wiesel.
14 h. 47, **Un homme, une ville** : Baudelaire à Paris.
15 h. 50, **Contact.**
16 h., **Pouvoirs de la musique** : Spécial Yehudi Menuhin.
18 h. 30, **Feuilleton** : « 1572. Chronique au temps de Charles IX », d'après P. Mérimée.
19 h. 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : Le LEP.
20 h., « **Augustin de Thagaste** », évêque malgré lui, Père de l'Eglise et penseur moderne.
21 h. 30, **Black and blue** : Vient de paraître.
22 h. 30, **Nuits magnétiques** : Noir et blanc ; « Germaine, tu dors ? »

### FRANCE-MUSIQUE

7 h., **Quotidien-Musique** ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 02, **Le matin des musiciens** : Autour de « Don Carlos », acte IV, scène 2, acte V, enregistrement de G. Solti.
12 h., **Musique de table** : Musique de charme (William Russo) ; 12 h. 35, Jazz classique : Le retour des fous chantants ; 13 h., Le pianiste de bar.
14 h., **Musiques** : Les chants de la terre (castagnettes, crotales, cymbales antiques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Grands solistes : Janos Starker, violoncelle (Brahms, Chopin, Boccherini) ; 15 h. 45, L'art de Hermann Scherchen : J.-S. Bach (Cinquième), « Concerto brandebourgeois n° 6 », « Cantate BWV 53 », « Art de la fugue », contrepoints 13 à 18 ; 17 h. 10, « Un Koan » (M. Leroux) ; 17 h. 30, Première loge : Elisabeth Schwarzkopf (Mozart, Wagner, Schubert).
19 h. 02, **Six-Huit** : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 20, **Concert** (Cycle d'échanges franco-allemands) : « le Vaisseau fantôme », ouverture (Wagner), « Symphonie n° 36 en ut majeur, Linz », K 425 (Mozart), « Symphonie n° 3 en la mineur, Ecossaise », opus 56 (Mendelssohn), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Hans Zender, avec J. Gode, basson.
22 h. 15, **Ouvert la nuit** : Portrait par petites touches, par A. Gorog. « Sonates nos 6 et 28 », de Beethoven (E. Heidsieck) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle Capet, « Quatorzième Quatuor » (Beethoven) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle : Echos du Festival de Cannes.

## M. PIERRE LESCURE DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE RADIO-MONTE-CARLO

M. Pierre Lescure, rédacteur en chef adjoint d'Europe 1, chargé des émissions du week-end, prendra la direction des programmes de *Radio-Monte-Carlo* aux environs du 15 juin.

[Né le 2 juillet 1945, à Paris, M. Pierre Lescure, diplômé du Centre de formation des journalistes, entre à R.T.L. en 1965. Engagé par *Radio-Monte-Carlo* en 1968, il y crée l'émission « Radio-Caroline » (avec J.-M. Desjeunes et J. Balle).

Fin 1972, M. Jean Lefèvre, directeur de l'information sur la deuxième chaîne de télévision, l'engage pour présenter l'édition de fin de soirée, puis en 1973, le « journal » de 20 h.

En 1975, il entre à Europe 1 pour animer différentes émissions (« le Hit parade des vieux tubes », « le Cahier des chansons ») avant d'être nommé, fin 1977, rédacteur en chef adjoint, chargé du week-end.]

## TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 29 MAI

— Les porte-parole des groupes socialiste et communiste de l'Assemblée nationale répondent à la communication du gouvernement sur TF 1, à 20 h. 30.

VENDREDI 30 MAI

— *Mgr Poupard*, recteur de l'Institut catholique, évêque auxiliaire de Paris, est l'invité de l'émission « Parlons clair » de France-Inter, à 7 h. 50.

— *Mgr Roger Etchegaray*, évêque de Marseille, président de la Confédération épiscopale française, participe au journal de R.M.C., à 13 h.

— Le roi *Hassan II* du Maroc est l'invité de l'émission « Forum » de R.M.C., à 19 h.

## PREMIÈRES ÉMISSIONS DE RADIO-7 LE 2 JUIN

La nouvelle station de Radio-France, destinée aux jeunes de la région parisienne, Radio 7, commencera d'émettre le 2 juin, avec une équipe d'une quinzaine de personnes, a annoncé, le 28 mai, Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France. L'équipe est dirigée par M. Patrick Meker, chef de programmes, et placée sous la responsabilité de M. René Marchand, délégué du président de Radio-France pour les actions de développement (*le Monde* du 1er avril).

Les émissions de « radio-jeunes Ile-de-France » commenceront à 7 heures du matin pour se terminer à minuit (sur modulation de fréquence 99,7 Mhz).

Cinq personnes vont assurer l'information, mais leur statut de journaliste n'est pas encore établi, ce qui a entraîné une protestation des syndicats de journalistes S.N.J., C.F.D.T. et F.O. de Radio-France, qui estiment « *inacceptable que des titulaires de la carte de presse soient engagés comme des* « collaborateurs technico-artistiques » *payés au cachet. Cette situation est contraire à la déontologie de la profession. Elle est en opposition à la convention collective* ».

SALLE DE VENTES D'ORIENT ET DE CHINE
3, avenue de la Motte-Picquet, Paris 7e - tél. : 551-73-67
Jusqu'au 15 juin
VENTE EXCEPTIONNELLE UN LOT DE TAPIS BELLOUCHISTAN A 1.500 F
GRAND CHOIX DE PARIS TOUTES PROVENANCES
IVOIRES ET PIERRES DURES SCULPTÉS DE CHINE
Ouvert dimanche, fermé lundi
Toutes marchandises vendues avec certificat d'authenticité

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières. Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

Porto OFFLEY
Distribué par St-Raphaël

pierre mazeaud
sport & liberté
un livre de réflexion passionné et courageux sur tous les problèmes du sport dans leur brûlante actualité
document / denoël

هكذا من الأصل



|  | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |

REPRODUCTION INTERDITE

## offres d'emploi

Nous recherchons un chargé d'études senior H. ou F. spécialisé en

### ÉTUDES QUALITATIVES

Il devra avoir une formation de psychologue, maîtriser les techniques individuelles et de groupe : interviews, techniques projectives et si possible créatives ;
Avoir une bonne expérience des études de marketing : motivations, images, concepts, positionnements.
Il travaillera en tant que responsable, en relation directe avec Pierre Bessis.
Environnement et conditions de travail dynamisants, demandant sens des responsabilités et esprit de recherche.
Les candidatures sont à envoyer à :

**INSTITUT PIERRE BESSIS**
21, rue Greneta, 75002 PARIS
Tél. : 260-45-09 - 260-45-19

---

IMPORTANTE SOCIETE AERONAUTIQUE
Banlieue OUEST recherche
pour SERVICE INFORMATIQUE

### 1 analyste-programmeur

2 ans d'expérience Gestion Administrative connaissant : Cobol, TSO, Grands systèmes

### 2 ingénieurs débutants

Pour :
- systèmes d'exploitation IBM et CII-HB
- Télématique
- Bases de données

### analyste-programmeur

Débutant. IUT - BTS Informatique
Pour application de Gestion Administrative
- Langage Cobol
- Systèmes IBM 370/158.

Envoyer C.V. détaillé avec prétentions sous référence ND 59996 - CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

IMPORTANTE BANQUE PRIVÉE
FILIALE PREMIER GROUPE
BANCAIRE EUROPÉEN
recherche pour son
Service Cambiste Paris

### OPÉRATEUR

5 ans expérience minimum. Transactions. Marché des changes.
ANGLAIS PARLE et ECRIT INDISPENSABLE. Libre rapidement.
Adresser C.V. photo et prétentions No 59.887, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

---

## emplois internationaux

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
OUVRE UNE INSCRIPTION POUR UN POSTE DE

### PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE

à charge complète en psychologie de la sensori-motricité.

Charge :
enseignement et recherche

Titre exigé :
doctorat ou titre jugé équivalent

Entrée en fonctions :
1er Octobre 1980

Les candidatures doivent être adressées avant le 15 juillet 1980 au secrétariat de la présidence de la section de psychologie de l'université de Genève, 24, rue du Général-Dufour, CH 1211 Genève 4 (Suisse où peuvent être obtenus des renseignements complémentaires sur le cahier des charges et des conditions.

---

Association d'aide au développement cherche
ANIMATEURS ANIMATRICES
rémunérés pour programmes à l'étranger, notamment Haïti. Esprit d'analyse et synthèse. Sens pratique. Connaissances agricoles et médicales appréciées. Postes à pourvoir en septembre. Durée : 1 à 2 ans renouvelables.
Envoyer C.V. et lettre manusc. sous référ. 12032, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris

## RÉGIONALES

RECRUT. IMMEDIATEMENT
POUR NANTES
CHEF DE RAYON
LIBRAIRIE GENERALE
CHEF DE RAYON
PAPETERIE
25 ans min., 3 ans exp. exigée dans le commercialisation. Niveau BAC, appointem. annuel 42.900 F + intéress. au C.A. Sté SEDDIF : 236-21-32 p. 339.

---

Importante Société d'Assurances utilisant gros système en cours d'évolution
RECRUTE
POUR SON SERVICE
DES ETUDES INFORMATIQUES A PARIS

### Analyste Programmeur

titulaire DUT Informatique, MIAGE, INSA etc...
Jeune expérience souhaitée, mais non indispensable. Libéré obligations militaires, libre rapidement. Carrière d'avenir, situation stable, avantages sociaux. SxS. restaurant d'entreprise. 13ème mois et primes diverses.
Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6698 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS-12e
recherche

### A.T.3, A.T.P. ÉLECTRONICIENS DE LABORATOIRE

ayant quelques années d'expérience de logique T.T.L., C.M.O.S., pour mise au point de matériel à base de MICROPROCESSEUR. Plusieurs postes à pourvoir immédiatement.
Adr. C.V. et prétentions à PUBLI G.R. s/no 317 27, fbg Montmartre, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

### COLLABORATEURS

— DÉBUTANTS
— CONFIRMÉS

pour assurer des missions de révision et de Commissariat aux Comptes

Il est demandé :
— Une formation universitaire complétée par des études d'expertise comptable.
— Une bonne présentation et le sens des contacts humains.
— 2 à 3 ans d'expérience pour les collaborateurs confirmés.

Le lieu de travail est à PARIS avec de fréquents déplacements en province et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
Cabinet Robert MAZARS
135, bd Haussmann
75008 PARIS

---

### CHEF DES VENTES

120.000 F +
PRODUITS SIDERURGIQUES

Une société française moyenne recherche, pour animer sur la moitié Nord de la France un réseau d'inspecteurs commerciaux et de dépôts intégrés, un ESSEC ou SUP de CO de plus de 32 ans ayant de préférence une pratique similaire. Peu de déplacements en province, et de courte durée. Activité centrée sur l'organisation et la gestion.
Adressez votre dossier sous le no 528 L.M. GABRIEL MARCU, 154, boulevard Malesherbes - 75017 Paris.

---

Société recherche pour contrat 6 mois éventuellement transformable en durée indéterminée

### DÉBUTANT NIVEAU I.U.T. GESTION

Pour FONCTION ATTACHE DIRECTION PETITE SOCIETE D'EXPLOITATION D'ENTREPOTS ET MAGASINS - TRAVAIL DE GESTION - NEGOCIATIONS - ETUDES - LIEUX DE TRAVAIL : CHATELET ET NANTERRE
LIBRE RAPIDEMENT - POSSIBILITES CONGES ETE 1980 - HORAIRES AMENAGEABLES POUR EXAMENS.
ENVOYER C.V. MANUSCRIT ET PHOTO A SERAEL 21, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS

---

URGENT
POUR L'ÉTÉ
ORGANISME DE SÉJOURS LINGUISTIQUES
recherche
PROFESSEURS D'ANGLAIS D'ALLEMAND
pour encadrer groupes en GRDE-BRETAGNE et R.F.A.
TÉL. : 522-28-11.

PUBICATIONS PROFESSIONN. CONSACR. à la COMMUNICAT. recrute
DEUX RÉDACTEURS
formation universitaire, ayant une bonne connaissance des questions de publicité : organismes professionnels, agences, annonceurs, budgets, etc.
ECRIRE : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 PARIS

Recherche
ÉTUDIANTS
pour distribution de tracts et d'affichettes dans facultés pour la province. Possédant téléph. Appelez au : 359-00-46.

RECHERCHONS pour SALON DU CUIR EN SEPTEMBRE
HÔTESSES TRILINGUES
ANGLAIS/ALLEMAND
Ecr. ou se prés. 21, rue du Château-d'Eau, Paris-10e. Tél. 202-20-01

Ville d'OZOIR-LA-FERRIERE (77330), 14.000 habitants, recrute un rédacteur contractuel pour son service de l'urbanisme, formation technique et connaissances en urbanisme exigées, formation juridique complémentaire appréciée.
Salaire net : 3.150,00 F + sup. familial, possibilité de carrière dans la fonction communale. Adresser C.V. détaillé et références à Monsieur le Maire 77330 OZOIR-LA-FERRIERE.

Cherche pers. sér. pour s'occup. de 2 enf. (5 et 6 ans) deux frs par sem. de 11 h. à 18 h. 30 (Boulogne, Mo Marcel-Sembat) Tél. à part. de 19 h. : 605-27-28.

Seine-et-Marne, pr. NEMOURS, couple retraité recherche AIDE MENAGERE pouvant également assurer COMPAGNIE
Temps partiel ou complet car possibilité éventuelle logement. Conditions à débattre.
Ecrire no 6239 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427, Paris Ced 09, qui transmettra.

---

INSTITUT DE FORMATION PERMANENTE
recherche
ATTACHÉS
aux relations extérieures pour conseils en formation
Expér. souhaitée, perfectionnement assuré. Rémunération fixe + primes + frais.
Samedis, fêtes loisirs chômés
Env. C.V. manuscrit + photo à SIPEP réf. 196 - 3, rue de Choiseul, PARIS-2e (qui trans.)

Importante société spécialités chimiques, quartier Opéra recherche
CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
27 ans minimum
Formation chimie organique (niveau min. B.T.S.)
Formation ou expérience commerciale complémentaire appréciée.
Anglais courant indispensable.
Ecr. av. C.V. à M. J.-C. Poulain 57, quai de la Seine 75019 PARIS

SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche
pour son siège social à PARIS (+ 3 usines en province, effectif 1.200 personnes)
CHEF DU PERSONNEL
(homme ou femme)
LIBRE RAPIDEMENT
— large expérience de la gestion du personnel ;
— maîtrise complète des techniques de paye ;
— Formation et pratique de l'informatique indispensab. ;
— bonne connaiss. des C.C. métallurgie.
Adr. C.V. détaillé, photo et PRÉTENTIONS no 94652 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES
Réponse et discrétion assurées.

Importante Société région Sud de Paris rech.
AT-CHIMISTE
30 ans environ niveau BAC BT chimiste. Expér. souhaitable 2 à 3 ans labo chimie minérale.
Pour analyses répétitives, dosages de traces d'impuretés par spectrophotométrie, spectro d'absorption atomique, etc.
Anglais souhaitable.
Adress. C.V. et prét. no 160 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

Agent d'exploitation - maritime, min. 5 ans d'expérience professionnelle si possible dans l'armement pétrolier, anglais souh. Poste à pourvoir à Paris. Env. C.V. au no 8309 « le Monde » publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

INGÉNIEURS
(Supélec - Télécom. - INSI, ESME, etc.) début. ou 2 à 3 ans d'expér. Anglais courant indisp., conn. microprocesseur souhaitée conception et réalisation de matériel et logiciel. SAGI (ETT), 6, rue Dieu, 75010 Paris. Téléph. pour rd.-vs : 203-01-18.

ADMINISTR. d'immeuble 17e Rech. EMPLOYEE qualifiée pour service paye. Il est demandé CAP aide-comptable, pratique de la dactylo, goût des chiffres, connaissance de la législation du travail. Ecrire avec C.V. et photo no 318 PUBLI GR 27, faubourg Montmartre, PARIS-9e.

Importante Sté de Transport proche quartier DEFENSE recherche
UN DÉCLARANT EN DOUANE
UN AIDE-DÉCLARANT
UNE EMPLOYÉE DE TRANSIT MARITIME
DACTYLO, connaissances anglais souhaitées.
Adr. CV + prét. et phot sous réf. 934 à TRENDANCES 41, avenue de Friedland 75008 PARIS qui transmettra.

## enseignem.

Ecole de Français pour adultes étrangers cherche PROFESSEUR min. 30 ans, exp. méthodes CREDIF exigée. Plein temps. Poste permanent. Cadre fr. agr. Env. C.V. dét. à Institut de Français, 06230 Villefranche-s/Mer (93) 80-88-44.

## formation profession.

I.S.T.I.
INSTITUT SUPÉRIEUR DE TECHNOLOGIE INFORMATIQUE
formation privée
STAGES DE TECHNICIENS DE MAINTENANCE
de haut niveau en 6 mois.
Niveau requis : BAC ou études électroniques.
EMPLOI ASSURÉ en fin de stage.
Tests d'admission sur R.-V.
378-73-22
31, cours des Juilliottes, 94700 MAISONS-ALFORT. Métro : Les Juilliottes.

## secrétaires

Sté proche banlieue Sud-Est Mécanique haute précision
recherche
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
40 ans minimum.
Bilingue anglais indispensable. Notions comptabilité appréciées. Expérience du telex. Pratique des graphiques, des ratios, tableaux et statistiques.
Adr. C.V., photo et prétentions à no 59.485 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Ced 01

Société de négoce international de matières premières recherche
SECRÉTAIRES CONFIRMÉES
Bilingues anglais/français ayant plus. années d'expér. ds société d'activité similaire.
Adr. CV, photo, réf no T020171M RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté CORD INTERNATIONAL recherche pour son siège social 8, rue du Colysée, 75008 Paris
SECRETAIRE STÉNO-DACTYLO BILINGUE ANGLAIS
Téléphonez : 720-02-46

GROUPE DE PRESSE recrute pour son service de nuit
EXCELLENTE STÉNO-DACTYLO
Horaires 19 h. - 3 h. du matin 5 nuits par semaine
TÉL. 260-32-00 (poste 218).

## demandes d'emploi

### COMMUNICATION RELATIONS PUBLIQUES/PRESSE

ANCIEN REDACTEUR EN CHEF MAGAZINE ECONOMIQUE SPECIALISE. — 34 ans ; dipl. ét. supérieures sciences de l'information psychologie et sciences économ. ; anglais et allemand, recherche poste direction communication, relat. publiques, relations presse, promotion de l'image de marque ou conseil technique en matière d'information, au sein d'un groupe privé, organisme professionnel ou similaire.
Ecrire sous le numéro 2.303, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS - CEDEX 09.

### CADRE DE DIRECTION, 40 ans

diplômé en droit et sciences Eco, très introduit sur marché acier maghrébin et Moyen-Orient, cherche place correspondante, augmentation C.A. assurée dans l'immédiat. Tél. au 588-29-27, à partir de 16 heures.

Anim. de loisirs, dipl. CAPASE, parl. angl. et ital, ayant travaillé pendant 5 ans ds un complexe hôtelier de 350 chambres, longue expérience professionnelle, cherche situation appropriée. Ecr. no 2.295 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jne Fme, célib., excellente présentat., niv. études supér., secrétaire bil., angl. économographe, ser. réf. presse, agence photo. Etudie toutes propositions. Ecrire no T 20.074 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Ch. place chauffeur maître d'hôtel, 35 ans, célib., sér. réf. Ecr. no T 020216 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme, 39 a., RESP. PED. Inst. Spéc. CAEI, prat. form. d'enseignants et adult., gde expér. Ens. Spéc. et DIR. ANIM. Loisirs, cherche DIRECTION PED. ds établ. ou assoc. ou org. prof. Ecr. no 2289 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Jeune homme, niveau 2e année droit et maîtrise de philosophie connaissances en langues et sciences humaines, souhaite activité dans le JOURNALISME J.-M. BERTHOU, 9, rue Fabert, 44100 NANTES.

Formateur en expression orale, longue expérience, en activité, recherche vacations. Ecr. no 2.297 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 33 ans, parfait. tril. allem., angl. (franç.) langue mater.) Brevet trad. alle., dipl. guide-interpr. alle.-angl. + dipl. Ch. Comm. all.-angl. Capable interp. d'affaires, conn. dactylo, 11 ans expér. France-étrang. Ch. poste responsabilités secteurs commercial ou culturel. Libre rapid. Ecr. no 2.300 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE ENTREPRISE D.E.S. droit privé, droit des aff, I.A.E. div. DECS, angl, gde exp. assurances, transports, dt social, immob., contentieux, recouvrir., capable prendre en charge autres spéc., ch. sit intér. sur PARIS. Ecr. no 2.204 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 26 ans, célibataire, études supérieures (Sciences Po), angl. espagnol, allemand, ayant sens contacts, justif. première expérience dans presse et société ingénieurs-conseils, rech. empl. stable : rédactrice, attachée de direction ou emploi de même niveau. Disponible. Voyages à l'étranger possibles. Téléphone : de 12 h. à 14 h. 30 : 575-74-26 ; après 14 h. 30 : 577-39-47.

INGÉNIEURS A. et M.
POSITION 3 B
51 a., anc. directeur marketing société multinationale, biens d'équipements, compresseurs, outillage pneumatique, pompes matériel de travaux publics. Libre suite à restructuration cherche situation active.
DIRECTION DIVISION
CENTRE DE PROFIT
ou DIRECTION DES VENTES.
Ecr. no T 020.114 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Animateur de loisirs et collectivités, diplômé, expérience professionnelle, donnerait cours de formation d'animation, soit à tps compl. soit comme vacataire. Ecr. no 2.296 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DISP. 1er SEPT. SECR. CINQ. autonome cultivée ch. mi-temps préférence act. soc., contacts Téléphone : 861-47-32 le soir.

J.H. sérieux cherche petit trav. facile (de bureau ?) à mi-temps le matin. Tél. 562-90-52. M. Lau.

Monsieur sér. réf. professionnel. Pub., habit. vente par téléph. carnégien intér. par poste de vend. d'esp. publicit. ds revues ou annonces profes. de préfér. br. bijout., joaillerie, obj. d'art ou divers. Paris, banlieue, prov. éventuellement. Ecr. MARTIN, 79, bd Exelmans, 75016 Paris.

TRES B. CONN. AFRIQUE
Ing. ISTOM (agro. gestion)
30 ans, pratique, esprit d'équipe. Expér. projets hydro-agricoles, économie agric. gestion P.M.E., cherche poste à responsab. dans projets de développem. agricole ou para-agr. Afr. francoph. ou DOM-TOM. Ecr. B.P. 1366, 76065 Le Havre Cedex réf. 18840.

J. H., 29 a., biling. franç.-angl. + not. ital. et allem., BAC littér., études supérieures, pouvant voyager, libre de suite, étudierait toute proposition de situation. Ecrire INTERMEDIA no 1.500, 69, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

VOTRE RESPONSABLE
GESTION ADMINISTRATION COMMERCIALE
Promotion - Publicité
CADRE I.S.C., 34 ans.
10 ans d'expérience de la fonction. Ecrire no 59.893 Contesse, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

DIRECTION COMMERCIALE
44 ans, autodidacte
Passionné par la distribution, 10 ans dir. vtes, prod. gde consommat, aliment. et non alim. animat. réseau, relat. market./vent. dir. merchandising. 10 ans, distribution textile Agence de marque France et étrang., conseil en franchising et car, distribution, format de détaillants, ventes aux grands magasins et centres d'achats. recherche
— Direction commerciale.
— Prise de partic. ds sté désirant développer ses ventes.
Etudierait toutes propositions. Ecr. no 2.269 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## travail à domicile

*Demande*

Je recherche frappe romans, manuscrits, essais ou thèses. Ecr. no 6.220 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## travaux à façon

*Demande*

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

## information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie), demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue FRANCE-CARRIERES (C 16) B.P. 402-09 Paris.

## capitaux ou proposit. com.

U.S.A.
A VENDRE
Equip. original d'une manufacture d'access. de véhicules automobiles dans le centre nord de l'OHIO. Peut se vendre, soit comme entreprise d'un C.A. de plusieurs millions de dollars, soit comme une usine moderne de 210.000 pieds carrés ou une entreprise av. possibilités d'agrandissement. Mandataires seulem. Ecr. no 6.241 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Antiquaire, 25 ans d'expérience, ayant récemm. vendu son commerce, rue Jacob, dispose d'un stock et cherche collaboration avec Antiquaire à PARIS. Ecr. no 8.304 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## occasions

MOQUETTE A SAISIR
Pure laine
60 F le m2 T.T.C.
beau velours synthétique
20 F le m2 T.T.C.
Tél. 658-81-12

## automobiles

### vente

**5 à 7 C.V.**

PEUGEOT 104 GL 5 CV 6.600 km., parfait état. Tél. 1 631-39-74, à partir de 19 h.

RENAULT 18 GTL
27.200 km. (beige métallisée), première main : 26.000 francs. Tél., après 19 heures : 990-72-58.

**8 à 11 C.V.**

BMW 320/6 - Janvier 78, part. prem. main, 41.000 km., T.O., rouge, stéréo, état except. Px : 38.000 F. Tél. bureau : 247-47-98, après 20 h. 30 : 774-77-44.

Part. cause dép., vd V.W. golf GLS 78, 1re main, 2 ptes, noire, 46.000 km., 24.500 F. - 252-04-95.

220 D 1974 (boîte automatique, direction assistée), intérieur noir, moteur et pompe. Zéro kilomètre. Prix à débattre. Tél. 020-32-93 (de 8 h. à 20 h.)

**12 à 16 C.V.**

R.S. 25000 injection, 54.000 km. réels, 1re main, mod. 1973, pneus neufs, radio Blaupunkt stéréo et lecteur cassette Revox, 16.000 F. Téléph. : 585-22-72, vers 9 heures, le matin.

**+ de 16 C.V.**

A vendre RANGE-ROVER verte, nov. 75, équipée raid, auto-radio cassette stéréo, 45.000 F. Tél. après 19 h. : 520-89-66.

## divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05
ACHETER OU LOUER VOTRE BMW
PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME
NEUVES, DISPONIBLES nombreuses occasions.
GARANTIE BMW

104 - 305 - 505
Export 80, peu roulé. Auto Paris XV - 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris 15e.

NEUBAUER PEUGEOT
EXCEPTIONNEL !
504 ESS. ET DIESEL
PRIX IMBATTABLES
M. Gérard. - Tél. 821-60-21.

Pour création Centre Médical dans Sud-Ouest, rech. capitaux par investisseurs ou associés. Téléph. : (56) 59-44-59

## caravanes

Partic. vend caravane DIGUE 1977, 4 places, 4,50 m. Tél. 962-96-41 après 18 h.

Porto OFFLEY
pierre mazeau
sport liberté
document/dena

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m ext. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |

# L'immobilier

## appartements vente

### 3e arrdt.

Pl. des Vosges (près) 3e at dernier étage beau volume : 120 m2 aménagement à terminer GARBI .567-22-88.

MARAIS - Tél. : 354-95-10
**COUR FLEURIE**
4/5 p. 120 m2, 4e étage ascenc.

### 4e arrdt.

RARE. R.-de-ch. GD 2 P. Habitat ou profess. S/pl. 5, rue des Tournelles - Tél. 274-59-10

MARAIS pptaire vend dans hôtel particul. sur cour, appartement 2 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., entrée, plein sud. Px : 4 000 F. 272-12-09.

### 5e arrdt.

Jussieu. 120 m2, cuis., bains, chf. cent., tél. + 2 gar. 1.200.000 F. — Téléph. 354-06-03.

R. DE LA CLEF. - 354-42-70
**CARACTERE** Séjour + chambre

5e ARRDNDISSEMENT
**PANTHÉON**
6, rue de l'Arbalète
neuf, habitable immédiatement, 2 p. + jardin, 3 p., studio, studettes, différents niveaux. BUREAU DE VTE 13 h - 19 h
**TÉL. : 707-20-29.**

### 6e arrdt.

ST-PLACIDE, 5e asc., superbe imm. pierre, stand., apt 7 P. en duplex, cft + 2 serv. 1.700.000. SIERUS - 543-83-88.

**JARDIN LUXEMBOURG** proximité
CHARMANT DUPLEX TERRASSE AU SOLEIL
DERNIER ETAGE, ASC.
Habitable immédiatement.
Serge KAYSER. 329-60-60

### 7e arrdt.

ECOLE MILITAIRE, petit studio kitchen., bains, w.-c., chf. centr. Px : 135.000. Demain 13 h à 15 h 16, RUE AUGEREAU.

**CITÉ VANEAU**
DIRECT PPTAIRE, 200 m2 1er étage. 1.550.000 - 555-16-99.

### 8e arrdt.

Quartier MONCEAU, Appart. 250 m2 dans imm. pierre de t. 7 P. Triple récept, 4 chambres, tout confort. - Possib. divisé. 2.100.000 - Tél. : 758-12-21.

**AV. MONTAIGNE 100 m2**
Splendide appt 3 p. + chambre service. Etage élevé, asc. Vue exceptionnelle. - Px 1.590.000 F.
PROMOTIC : 353-14-14.

**SAINT-AUGUSTIN**
Luxueux 5/6 pièces moderne, 6e étage, grand cont., s/jardins Etat impeccable. Parking.
MICNEL & REYL - 265-90-05.

### 9e arrdt.

Pl. ADOLPNE MAX, sur square propriétaire vd dans bel imm. p. de taille, 4 P., entrée, cuis., s. de b., w.-c., 132 m2, chf gaz. TELEPHONE : 757-84-50.

### 10e arrdt.

**GARE DU NORD**
Dans immeuble p. de taille, 2e sc. GRAND 2 PIECES CONFORT Prix : 220.000 F. — 281-27-59.

### 11e arrdt.

PRDMDTION MOZART
Beau 4 p., 90 m2, terrasse 14 m2, soleil, calme, parking. 825.000 F. - Tél. : 297-05-20.

**BASTILLE** Duplex, 120 m2 à aménager ccial et habitation. - 272-40-19

### 15e arrdt.

2 Pièces et duplex, tt confort, à partir de 220.000 F. Sur place, 14 h.-18 h., 95, rue do Lourmel, ou 270-79-87.

**DUPLEX** imm. 1976, standg, gd studio + alcôve cuis. éq., terras., arboris., gar., impecc. CDT(MD. M. Petit. 783-62-74

Me BOUSICAUT ou CONVENTION, 30, RUE LACORDAIRE
Petite construct. très bon stand. Livraison juin 1981
**STUDIOS, 2 p., 3 p.**
**DUPLEX** 5e et 6e étage av. 2 terrasses
— 132 m2, 3 chambres.
— 144 m2, 4 chambres.
BEGL. 267-43-57 et 48-01

### 16e arrdt.

PASSY, beau 5-6 Pces, récent, sans vis-à-vis, soleil, 2 park. Px 1.650.000 F. Tél. : 222-07-42.

QUARTIER CHAMPS-ELYSÉES
VUE SUR PARIS
EXCEPT. DERNIER ETAGE 340 m2 entièr. installés, decorés, av. terrasse-jdin plantée 260 m2.
**PIERRE BATON 704-55-55.**

Porte MAILLOT, près Me, 2 P., cuis., w.-c., CLAIR, ENSOLEIL. Prix : 175.000 F. — 508-51-64.

AUTEUIL, 3-4 Pièces, 90 m2, living 30 m2, plein Sud, 900.000 F. — Tél. : AUT. 41-38.

**BEAU 16e**
PORTE ST-CLOUD, BEAU 2 P. Tt confort, refait nf, 3e ét., rue, soleil, px 375.000 F. T. 325-77-33.

**260 m2 SUR PARC**
SUPERBEMENT DECORES
IMM. GRAND LUXE, 7e ETAGE
3 ch., 3 bains, 2 serv., 2 park.
**PIERRE BATON. 704-55-55**

### 17e arrdt.

17e prop. vd imm. rénové, 2 et 3 p., c., a.d.b, chf. cent. 45, RUE BROCNANT, 14-19 h.

### 18e arrdt.

RESIDENTIEL, vue superbe sur Paris. Studio tout confort. Bas prix vu urgence. - 924-00-35.

MONTMARTRE, rue Durantin beau 3 pièces, tt cft. 450.000 F. Tél. 255-87-87 pour rendez-vous.

DIR. PPTAIRE - PLACEMENT ds imm. 75, bon stand., 8e et ascenc., studette refaite à neuf, 17 m2 + 3 m2. Loggia + placard (possib. kitch.). 115.000 F. (frais d'acte réduits). Jeudi et vendr., 14 h. à 18 h, s. place : 6/8, r. de Boucry ou tél. matin : 747-70-52.

### 20e arrdt.

**AV. GAMBETTA** Bel imm. bourgeois asc. BEAU 3 p., tt cft. Refait neuf, 415.000 F. - 325-75-42

### 78 - Yvelines

HAMEAU DE LA RDSERAIE
5 pièces, 117 m2, balcons, 2 s. bains. - Exposition est-ouest. Proche gare Porchefontaine
Tél. : 953-95-81 de 11 h. à 19 h.

FONTENAY LE FLEURY
très beau 5 pièces dans petite résidence stand., compr. : vaste entrée, séjour dble avec balcon, cuis. équip., 3 chbres, 2 salles de bains, w.-c., cave, parking.
A SAISIR : 445.000 F.
I.N. 945-29-09

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Côteaux du Bel Air
Part. vend appartement 85 m2, 4 pièces avec cuisine aménagée, nombreux rangements. Loggia, parking privé sous-sol.
450.000 F. dont 230.000 F. en P.I.C. - Tél. : 973-81-07 ap. 20 h.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
sortie R.E.R., pl. du Château, particulier vd appts restaurés, gd standing, 43 et 66 m2, jardin privatif ds immeuble historique (Avant. fiscaux). T. : 451-36-95.

### 91 - Essonne

**PALAISEAU près R.E.R.**
dans parc appt 6 pces. 500.000 F.
Tél. : 010-37-77.

### 92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Mairie
Part. à part., 3 pièces, 60 m2, imm. p. de t., grande cuisine aménagée chêne. Px : 430.000 F. Téléph. : 297-63-86 ou 483-67-63.

**ST-CLOUD** BEL APPT 1968. N.S.
112 m2 + 18 m2, loggias, liv. dble, 3 chbres, 2 bns, 1er étage, s/jard., lr. calme, 790.000 F. + box, sous-sol. 35.000 F.
Tél. 771-77-54

BOULOGNE, Parc des Princes, belle maison, gde récept., 6 ch. terrasse sud, jard., garage, très bon état. Tél. 604-53-94

**NEUILLY-SABLONS**
BEL IMMEUBLE RAVALE
5e ét., tout cont., beau confort LIV, + 3 CHAMBRES CALME
PRIX : 1.030.000 F
poss. parking + chamb. service
S/place jeudi, vendr., 14-18 h.
16, PLACE DU MARCHE
ou TÉL. : 723-96-05.

**MEUDON-BELLEVUE**
4 PIECES
95 m2, 10 m2 loggia, cuisine équipée, cave, 2 parkings
Est-Ouest
**TÉL. : 562-40-60.**

**NEUILLY** étage élevé vue agréable
beau dble liv. + chbre, tt cft, ét. nf. 530.000 F.
Le 30, do 14 à 18 h.
162, rue Perronat ou 265-53-94.

### 94 Val-de-Marne

HAMEAU DE LA ROSERAIE
CHAMBRE INDIVIDUELLE
salle eau, passib. kitchenette, jardin 20 m2. Exposition ouest.
Proche gare Porchefontaine
Tél. 953-95-81 de 11 h. à 19 h.

CACHAN
**« LE SIGNAL DE LA PLAINE »**
QUARTIER NEUF
dans 7.800 m2 de verdure, reste quelques appts du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prêt convent. Parking supplémentaire à louer ou à acheter.
Tél. sur place : 665-04-11 ou au siège : 387-52-11.

### Région parisienne

**CHELLES (77)**
15' gare Est, superbe appt dans cuis., s. de bns, séjour 35 m2, résid., FS, surf. hab. 105 m2, 3 chbres + balc. Px : 300.000 F. Tél. : 020-85-46, après 19 heures.

**CHELLES**
(15 mn Gare Est). Vends bel F3, 71 m2 + balcon 11 m2. Cuisine entièrement équipée. Nombreux rangements. Prix : 260.000 F, avec parking. Tél. au 957-95-75 après 19 heures.

### Province

**HOULGATE**
2 p. cft dans petit immeuble clair. Proximité mer. 720-90-64.

PROVENCE PRES GORDES
**20' AUTOROUTE CAVAILLON**
dans petite copropriété au milieu de la nature
reste 1 seul studio équipé et meub. Séjour + w.-c., + douche + terrain privatif 1.000 m2 Px 200.000 F. 90 % créd. pos. CATRY, tél. : (91) 54-92-93 ou (42) 26-73-61 après 19 h.

**CÔTE D'AZUR VAROISE**
**TOULON-CAP BRUN**
**« PORT-MÉJEAN »**
Pte résidance tr. ht standg ds parc naturel 2 ha, accès direct mer. Encore appts de 117 m2 et 153 m2. SOMECD BP 594 83400 Hyères
(94) 65-38-30 ou 5/pl. 3018, av. Résistance, Toulon. (94) 41-31-14.

**PRINCIPAUTÉ DE MONACO**
Ds immeuble très grand luxe face au casino, appt 46 m2, parking 16 m2, cave.
Livraison 1982, paiement échelonné. Prix 1.050.000 interm. s'abstenir, Tél. : (93) 30-31-23.

## appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de Le Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.
PAYABLE COMPTANT, achète 2 à 4 pièces, Paris, préfère : 5e, 6e, 7e, 8e, 12e, 15e, 16e même avec travaux.
T. 261-39-78 ou 257-47-99 le soir.

## appartements occupés

**MAIRIE 18e** proche bel imm. parf. état, 2 P., entr., cuis., wc. Poss. s. d'eau, soleil, 2e ét. Prix : 86.000 F créd. 80 %. Voir propriétaire : vendredi, 17-19 h. 28, RUE LETORT

## locaux commerciaux

MADELEINE ADRESSE PRESTIGE, local ccial, convient Couture-Mode, loyer intéressant. 551-68-39 (9 h. à 13 h.).

## immeubles

RECHERCHE IMMEUBLE
ou groupe d'immeubles de rapport, construction avant 1948. Paris et banl. Immédiat. Paiement compt. interm. sollicités. CLARIDE, 11, rue Amiral-Hamelin, Paris-16e. Tél. : 720-16-61.

## bureaux

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES
Domiciles, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18

COURBEVOIE, 250 m2
rez-de-ch. + sous-sol + parkg
**AG. MAILLOT** 522-19-10
Spécialiste bur. depuis 1961

## fonds de commerce

DIEPPE, centre, vends libre de suite, PAS DE PORTE, 40 m2 + 4 étages, situation exceptionnelle, ds rue piétonne. Loyer modéré.
Tél. (35) 84-26-04 ou (35) 85-22-60.

ROYAN
OUVERTURE JUILLET
Galeria marchande de luxe
A vendre
**pas-de-porte**
Emplacement 1er ordre
LA « GERVOISE »
71, rue Gambetta, ROYAN
Tél (46) 38-36-51

A vendre
**PAS-DE-PORTE**
à Lagny 77400
(Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE
CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage : 3 P. + cave + grenier + w.-c.
**TÉL. : 430-19-00.**
Bail nf. Loyer min. 1.000 F mois.

## viagers

Gambetta appt 3 p., tout cft, 57 m2 occupé 80 ans. 90.000 - 3.200 rente Lodel. - 355-00-44.

Près SAINT-YRAIN, ESSONNE
Libre villa, 3 chbres, 1.200 m2. PARC. 270.000 F + 2.200 F. Viagers F. CRUZ, T. 266-19-00.

**FONCIAL VIAGERS**
19, bd Malesherbes, 8e
Téléphone : 266-32-35
Spécialiste 41 ans d'expérience
Etude gratuite. Rente indexée.

TRDCADERO 400 m2
4e/ascenseur, grand standing occupé
82 ANS 2.900.000 F sans rente
FONCIAL 266-32-35

## Boutiques

MADELEINE, - Exceptionnel Luxueuse boutique d'angle 90 m2, 18 m. de façade. Dvpt au bail. PARFUMERIE ou tous autres commerces.
Crédit vendeur possible.
Tél. : 742-39-45.

**CACHAN, MURS** de boutique à vendre loyer, 156.600F, prix 175.000 F, le matin : 236-29-46.

10e **MURS DE BOUT.**
Rapport 10 %. Renseignements : 277-68-93

## Immobilier (information)

U.S.A.
IMMOBILIER VENTE
Appartements, fermes, bureaux plus de 500 millions U.S.A. de propriétés jusqu'à 80 % de location d'Etat.
Rendement jusqu'à 12 %.
Pour plus d'informat., écrire à
AMERICAN PROPERTY ASSOCIATION
Box 11949 Lake Tahoe
Zephyr Cove,
Nevada 89448 U.S.A.

**AIX-EN-PROVENCE**
murs de boutique, centre ville, emplacements exceptionnels.
**RAPPORT de 10 à 13 %**
Ex. : 1 boutique prix 750.000 F. revenu locatif
**7.500 F MENSUEL**
RDBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs,
13100 AIX-EN-PROVENCE
Tél. (16-42) 27-43-18.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

# OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines)
Le Mercredi 11 Juin 1980, à 10 heures

## APPARTEMENT DE 5 PIÈCES PRINCIPALES

Cuisine, bains, W.C., loggia, plac., dégagement, séchoir, au 3e étage.
Bâtiment A, escaliers D - avec cave et place de garage.
18-12-14, avenue du Général-Leclerc et 9-11-13, rue du Raidillon.

## AU PECQ (Yvelines)

**MISE A PRIX : 80.000 Francs**
S'adresser pour renseignements et visite à Me NAUDEIX, Avocat à VERSAILLES, 21, boulevard de la République - Téléphone : 021-54-13.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE
LE MERCREDI 11 JUIN 1980, à 14 HEURES.

## UNE BOUTIQUE ET ARRIÈRE-BOUTIQUE

au rez-de-chaussée gauche avec cuisine et escalier intérieur.
d'accès à la cave, droit aux w.-c. communs dans la cour.
rue Jean-Jaurès numéro 23 sis à

## LEVALLOIS-PERRET (Hauts-de-Seine)

**MISE A PRIX : 110.000 F**
Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) Me MICHEL BOURGEOIS, avocat, 18, rue d'Aguesseau, à PARIS (8e), tél. 266-37-02 ; 2) au greffe des criées du Tribunal de gr. instance de Nanterre ; 3) S. Ueux p. visiter.

Vente au Palais de Justice de TOURS (Indre-et-Loire)
Le mardi 10 juin 1980, à 14 heures

## BATIMENT A USAGE INDUSTRIEL

LEVEE DE ROCHEPINARD, sis à

## SAINT-PIERRE-DES-CORPS (37)

sur terrains de 3 736 mètres carrés

**MISE A PRIX : 700.000 Francs**
Pour tous renseignements, s'adresser à Me Robert MOUGIN, avocat à Tours (Indre-et-Loire), 1, place Rouget-de-l'Isle, tél. : (47) 61-43-43.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS
Le jeudi 12 juin 1980 à 14 heures

## UNE PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL

comprenant trois bâtiments, sise à

## SAINT-MARTORY (Haute-Garonne)

Contenance totale de 14.940 mètres carrés

LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

**MISE A PRIX : 450.000 Francs**
S'adresser à Me Y. TOUZAILLE, Avocat ancien Avoué à PARIS, 48, rue de Clichy. - Téléphone : 874-45-85.

Vente sur licitation, au Pal. de Just. de VERSAILLES (Yvelines), Pl. A. Mignot, le mercredi 4 juin 1980 à 10 h., d'un

## TERRAIN sis à LE PERRAY-EN-YVELINES (Yvelines)

lieudit La Petite Rue Verte
d'une superficie de 3.010 mètres carrés

**MISE A PRIX : 150.000 Francs**
Pr tts rens. s'adr. à l'Etude de Me JEAN, avocat, 2, pl. Gambetta à Versailles. Tél. 950-27-12. Sur les lieux pour visiter.

Vente le 11 juin 1980, 10 heures, en l'étude de Me BRARD, notaire à CAVALAIRE-SUR-MER (Var), rue Bizet (angle av. Maréc.-Lyautey)

## PROPRIÉTÉ 4.170 M² - CAVALAIRE-S.-MER (VAR) « LE DATTIER »

**Mise à Prix : 150.000 F. - S'ad. Me BRARD, Not. - (94) 72-07-47**
Me GIRY, avocat, Paris (8e), 12, avenue Montaigne, T. 720-78-46.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS
Le jeudi 12 juin 1980 à 14 heures

## MAISON D'HABITATION à POISSY (78)

comprenant rez-de-chaussée de 2 pièces ss-sol, 1er étage de 2 chambres et petits greniers, construction indépendante de 2 pièces.
rue Charles-Maréchal, numéro 44

Terrain contenance de 254 mètres carrés

**MISE A PRIX : 200.000 Francs**
S'adresser à L. Me MALINVAUD, Avocat, 19, avenue Rapp à PARIS (7e). Téléphone : 555-86-37 ; 2. Me GOURDAIN, Syndic, 174, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e). A tous Avocats près Trib. de PARIS, NANTERRE, BOBIGNY et CRETEIL. Prêt possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE ET DE LA GRINDLAY'S BANK B.A.

Vte sur Liquid. Biens Pal. Just. Bobigny (93) Cité Admin. 3 juin 13 h 30

## IMMEUBLE à BLANC-MESNIL (93) - Mise à Prix : 200.000 Frs

54, Avenue du 8-Mai-1945
Pour Rens. à Pontoise (95) : Me BUISSON, avoc. T. 032-31-62

VENTE AMIABLE par adj. le jeudi 5 juin 1980, à 15 h., mairie de SAINT-ETIENNE, d'UNE

## MAISON d'HABITATION à ST-ETIENNE-DE-FOUGÈRES (47)

« Le Bourg-Sud », compr. : R.-de-ch. de 4 p., esc., dég. ; 1er ét. de 3 p., w.c., salle bains ; 2e ét., ss-sol, jardin.

**MISE A PRIX : 290.000 Francs outre les charges**
Rens. Mairie ST-ETIENNE-de-FOUGERES, tél. (58), 01-06-07, ou Me MOLINIE, notaire SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT, tél. (58) 01-00-36.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE, le MERCREDI 11 JUIN 1980, à 14 heures — EN UN LOT

## UN APPARTEMENT à VAUCRESSON - 92

dans un ensemble immeub. 35 à 39, rue du Professeur-Victor-Pauchet et 48 à 50, allée du Saint-Cucufa.
compr. : hall, dressing-room, cuis., séjour, emplacements pour pendaries et rangements, 2 chambres, dégag., W.C., salle de bains, loggia (lot 47).
CAVE no 29 (lot 28) — GARAGE no 124 (lot 478)

**Mise à Prix : 250.000 F. - S'ad. Me G. BLIAH, avocat**
à PARIS (1er), 43, rue de Richelieu — Tél. : 296-29-32 - 296-03-74 et Tous Avocats près les Tribunaux de Gde Instance de PARIS, BOBIGNY, NANTERRE et CRETEIL. — Sur place pour visiter.

Vente sur saisie au Palais de Justice à PARIS
le **JEUDI 19 JUIN 1980**, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

## UN APPARTEMENT EN TRIPLEX

5e, 6e et 7e étage
reliés entre eux par escalier intérieur
**DE 12 PIÈCES, CUISINE, SALLES DE BAINS, W.-C., GALERIE, TERRASSES**
**5 CAVES** au sous-sol
dans un immeuble de rapport sis à

## PARIS (4e)

## 18, 20, 20 bis, QUAI D'ORLÉANS

MISE A PRIX : 4 500 000 F
S'adresser pour tous renseignements à :
*Maître Jean NOUEL, avocat à Paris (7e),*
26, boulevard Raspail (544-10-33)

Adj. TRIBUNAL COMMERCE PARIS
le JEUDI 5 JUIN 1980 à 13 h 45
Fds Cce VENTE AU DETAIL de CHAUSSURES ACCESSOIRES
**PRÊT-A-PORTER**
Connus s/s enc. « CLUB 17 », Drt bail locx à PARIS 3e

## 17, BD MONTMARTRE

Mise à Pr : 120.000 F (NE P. 6t. E). Cons. 60.000 F. S'adr. Mes Demortreux et Sagaut, not. ass., 67, bd St-Germain et Me Mizon, synd., 60, bd Sébastopol

Vte Pal Evry (91) Mardi 17 juin 14 h.

## PAVILLON à BOUTIGNY-s.-Esson.

(91) lot no 39 « Les Proveechères » Ete Départ. no 105 do La Ferté-Alais à Milly-la-Forêt sans o°

**MISE A PRIX : 40.000 Francs**
S'ad. S.C.P. ELLUL GRIMAL, avoc. à Evry (91) R. Village. T. 077-96-10

Vente sur saisie immobilière
au Palais de Justice d'EVRY (ESSONNE)
le MARDI 24 JUIN 1980 à 14 heures
EN UN SEUL LOT :

## UNE GRANDE PROPRIÉTÉ

dénommée « LE MOULIN DE LA TUILERIE »
sise à

## GIF-SUR-YVETTE (ESSONNE)

Route de Château-Fort
Comprenant :
Différents corps de bâtiments à usage principal d'habitation et dépendances, construits en pierres et couverts en tuiles
Parc d'agrément autour de ces bâtiments, tennis, jardin potager avec serre, parcelles de prés et terre traversée par la rivière « La Mérantaise »
**Contenance totale d'environ 16 ha 41 a 81 ca**
LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION

**MISE A PRIX : 3.000.000 F**
S'adresser pour tous renseignements :
**Maîtres L. et G. PAVIE, avocats à EVRY (Essonne)**
Immeuble « Le Mazière », rue des Mazières. Tél. : (3) 077-57-73

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



# CARNET

## Décès

— M. et Mme Pierre Volfin,
M. et Mme Jacques Bernard et leurs enfants,
Mme Marie Bernard,
M. et Mme Lucien Bernard et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boulais et leurs enfants,
Mme Anne-Marie Amblard,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André BERNARD,**

survenu le 23 mai 1980.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église Notre-Dame d'Auteuil, sa paroisse.

24, avenue Perrichon, 75016 Paris.
Les Terrasses de Cassis,
34, allée des Mimosas, 13260 Cassis.

— Le conseil d'administration et le personnel de Sellier-Leblanc, ont le regret de faire part du décès, survenu le 23 mai 1980, de

**M. André BERNARD,**
administrateur
et dirigeant de la société
durant de nombreuses années et président honoraire de plusieurs filiales.

43, boulevard du Maréchal-Joffre, 92340 Bourg-la-Reine.

— On nous prie de faire part du décès de

**Mme Jean BERTRAND,**
née Marcelle Carré,

survenu dans sa soixante-quinzième année, après une longue et cruelle maladie, le 24 mai 1980, à Saint-Germain-en-Laye.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 28 mai 1980.

De la part de :
*Mme Georges Dambrine* et ses enfants,
M. et Mme Gilles Bertrand et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Bertrand et leurs enfants,
M. et Mme Albert Parment et leurs enfants.

— M. et Mme Pierre Blanc,
M. et Mme Jean Blanc,
M. et Mme René Blanc,
M. Henri Blanc,
M. et Mme Jacques Blanc,
Le général et Mme T. Rossi,
M. et Mme Vlad Plassia,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Les familles Seguin, Blanc, Nadal, Richard, Geoffroy-Ducellier, Frédolle, ont la douleur de faire part du décès du

**colonel Honoré BLANC,**
rappelé à Dieu le 28 mai 1980.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 30 mai, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital militaire Percy à Clamart.
L'inhumation aura lieu le lendemain au cimetière d'Orange (84100), dans la plus stricte intimité.
22, rue François-Miron, Paris.

*Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— AIR TOTAL FRANCE a le regret de faire part du décès de

**M. Jean BOITOUZET,**

son directeur commercial, survenu le 23 mai.
Les obsèques auront lieu le vendredi 30 mai, à Marbella (Espagne).
Une messe sera célébrée le vendredi 6 juin, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
Cet avis tient lieu de faire-part.

25, rue Erlanger, 75016 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le lundi 26 mai, à Fréjus (Var), de

**Raphaël BRIARD,**
compagnon de la Libération,
dont les obsèques auront lieu vendredi 30 mai, à 15 heures, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Saint-Raphaël.

[Né le 11 décembre 1914 à Dives-sur-Mer (Calvados), sous-officier de carrière, Raphaël Briard, sergent-chef des troupes méharistes au Tchad, gagne le Nigéria britannique le 16 juillet 1940, où il sert, durant un mois, dans l'armée britannique avant de rejoindre les Forces françaises libres.

Avec le bataillon de marche n° 4, il participe au ralliement du Cameroun et du Gabon à la France libre, et il est volontaire pour les combats devant le fort de Koufra, où il est blessé le 13 février 1941. Evacué sur le Tchad, il rejoint dès avril 1941 le régiment de tirailleurs sénégalais qui sera engagé dans les combats du Fezzan (1942), de Tripolitaine et de Tunisie (1943). Au sein de la 2e division blindée, Raphaël Briard participe, avec le 2e régiment de marche du Tchad, à la campagne de France, puis à celle d'Allemagne jusqu'à la prise, le 8 mai 1945, du « nid d'aigle » d'Adolf Hitler à Berchtesgaden.

Raphaël Briard avait été fait compagnon de la *Libération le 14 juillet 1941*, avec le grade d'adjudant au régiment de *tirailleurs sénégalais du Tchad. Après la* guerre, il a quitté l'armée active avec *le grade de capitaine.*]

— On nous prie de faire part du décès de

**Mlle Alice CHEVALIER,**
professeur honoraire
de première supérieure,
présidente de l'Association
des élèves et anciennes élèves
de l'Ecole normale supérieure
de jeunes filles.

L'inhumation aura lieu le jeudi 29 mai 1980 à 16 heures, au cimetière de la Chapelle, 28, avenue du président - Wilson, La Plaine-Saint-Denis, où l'on se réunira.
48, boulevard Jourdan,
75690 Paris Cedex 14.
1, rue Maurice-Arnoux,
92120 Montrouge.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de soixante-dix ans, de

***Jeannette DERVILLE,***
femme de notre confrère retraité de l'Agence France-Presse Michel Saillard.
L'inhumation aura lieu à 15 heures au cimetière de Saint-Pierre-Langers, près Granville, le samedi 31 mai.
78, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris.
53, rue du Port, 50400 Granville.

— *Nous apprenons le décès* survenu le 21 mai, à Lille, du

**professeur Edmond DOUMER,**
ancien président de la Société française de cardiologie, membre correspondant de l'Académie de médecine.
[Né à Lille, en 1890, le professeur Doumer était *un cardiologue éminent* et fut le maître, depuis 1923, de l'Ecole *cardiologique lilloise,* dont il fut *l'un* des plus brillants représentants.]

— MM. Bernard et Jean-Paul Elghozi, ses fils,
La famille Elghozi,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André ELGHOZI,**

survenu le 26 mai 1980, dans sa *soixante-quatorzième* année.
Les obsèques auront lieu le 30 mai, à 11 h. 15, au cimetière des Batignolles.
*Ce présent avis tient lieu de faire-part.*

— Mme Fréaud et sa famille font part du décès de

**M. Marc FREAUD,**
survenu le 22 mai 1980, à l'âge de soixante-huit ans.
Le défunt avait fait don de son corps à la science.

— Mme Pierre Genthon, ses enfants et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Pierre GENTHON,**
dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu à Toulon, le 23 mai 1980.
Villa le Colibri,
Chemin de la Rivière, 83100 Toulon.

— Les familles Giacometti, Caulé, Desprat et Barousse, ont la douleur de faire part du décès de

**Federico GIACOMETTI,**
chevalier de l'ordre du Mérite
de la République italienne
au titre étranger,
Les obsèques auront lieu le 30 mai 1980, à 10 heures, à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

— Mme Pierre Gourdon,
M. et Mme François Gourdon et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Pierre GOURDON,**
survenu le 23 *mai 1980, dans sa* quatre-vingt-deuxième année.
*9 bis, rue de la Sellette,*
63000 Clermont-Ferrand,
*2, rue Lacataye,*
40000 Mont-de-Marsan.

— M. et Mme Gérard Granel et leurs enfants ont la douleur de faire part de la mort de

**Anne-Marie GRANEL,**
née Baudry,
décédée à Toulouse, dans sa quatre-vingtième année, le dimanche de la Pentecôte.
1, rue Fourbastard, 31000 Toulouse.

— Le colonel et Mme Jean Guiziou, leurs enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
Mlle Casadebaig,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, à Londres, le 7 mai 1980, de

**Françoise-Pierrette GUIZIOU,**

âgée de trente-neuf ans,
leur fille, sœur, tante, parente et amie.
Les obsèques ont eu lieu à Landéda (Finistère), dans l'intimité.
Une messe sera dite à l'intention de

Françoise,
en l'église Saint-Symphorien de Versailles, le samedi 7 juin, à 10 h. 30.
2, rue Vauban, Versailles.

— M. René Leprat,
M. et Mme Lucien Gasiglia et leurs enfants,
M. et Mme Georges Magnant et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme René LEPRAT,**
née Suzanne Manonviller,

survenu en son domicile à Paris, le 28 mai 1980.
*La cérémonie* religieuse sera célébrée le samedi 31 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris (14e), sa paroisse, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

179, boulevard Brune, 75014 Paris.

— Mme Jean Malgrange, son épouse,
M. et Mme René Malgrange,
Mme Jacques Malgrange,
M. et Mme Michel Guinier,
Les familles Malgrange, Crussol, Gosse, Trezel et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean MALGRANGE,**
rappelé à Dieu le 24 mai 1980.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans *l'intimité le mercredi* 28 mai, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
84, rue Charles-Laffitte.
*92200 Neuilly.*

— Mme Mariani, veuve de l'amiral *Noël Mariani,*
Le docteur et Mme Pascal Mariani,
François, Luc, *Laetitia* et Noël Mariani,
Mlle Toussainte Mariani,
Mlle Claudie Chevassut,
Mme Christiane Rives de Chauvigny,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**Georgette-Claire MARIANI,**

docteur en droit,
master of laws Harward,
*chevalier de l'ordre national*
du Mérite,
conseiller juridique
au Centre national
pour l'exploitation des océans,
membre de la délégation française
à la conférence des Nations unies
sur le droit de la mer
et de la Société française
pour le droit international,
auditrice à l'I.H.E.D.N.,
le 24 mai 1980, à Créteil, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 29 mai 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe de Créteil, place de l'Eglise.

[Georgette *Mariani,* qui était chargée *au sein du Centre national pour l'exploitation des océans, des questions* internationales, a pris une part active à toutes les négociations de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer.]

— Le 24 mai 1980,
**M. Alexis TAMAS**
s'est endormi dans la paix du Seigneur.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Mandé.
De la part de :
Mme Alexis Tamas,
M. et Mme Gabriel Tamas,
M. et Mme Jean-Paul Tamas,
M. et Mme Patrick Lérat,
ses enfants,
Véronique, Isabelle, *Marie-Laure* et Séverine,
Virginie, Alexis *et Clémence,*
Marc, Philippe et Franck,
*ses petits-enfants,*
Cet avis tient lieu de faire-part.
34 bis, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

— La direction et les collaborateurs de l'Association pour la conservation et la reproduction photographique de la presse, ainsi que ses amis de la Bibliothèque nationale, ont le regret de faire part du décès de

**M. A. TAMAS,**
ancien directeur de l'Association, le 24 mai 1980 à Saint-Mandé.
4, rue Louvois, 75002 Paris.

— Flore et Gilbert Stuby-Toubkice,
Nora et Robert Frank,
M. et Mme L. Toubkiss,
ont le chagrin de faire part du décès de

**RUHLÉA TOUBKICE,**
survenu le 25 mai 1980, *dans sa* soixante-dix-neuvième année.
*L'incinération a eu lieu dans* l'intimité à Genève.
*Les Fontanettes,*
1268 Begnins (Suisse).

## Remerciements

— Jean-Denys Barbey,
Et sa *famille,*
très touchés des nombreuses marques de *sympathie qui leur* ont *été* témoignées lors du décès de

***Mme Jean BARBEY,***
*née Marie-Louise Bois,*
expriment leur profonde gratitude à toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Mme Adrienne Florentin, profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

**M. Max FLORENTIN,**

remercie de tout cœur ceux qui se sont associés à sa peine.

— Mme Roger Lalouette,
Le duc et la duchesse di San Clemente et leur fils,
Mme Annik Lalouette et ses enfants,
L'ambassadeur et Mme René Lalouette et leurs enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. l'ambassadeur**
**Roger LALOUETTE,**

expriment leurs sincères remerciements.

## Erratum

— Dans l'avis de décès du
**docteur H. M. GALLOT,**
il fallait lire :
La messe sera célébrée le mardi 3 juin 1980, à 19 heures, en l'église Sainte-Clotilde, 23 bis, rue Las-Cases, Paris (7e).

## Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
**Edmond SPITZER,**
le 29 mai, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui sera célébrée à son intention.

— Pour le dixième anniversaire du décès accidentel de
**Jacques TAILHANDIER,**
ingénieur agronome INA,
*promotion 1968,*
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

## Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :
**François Henri,**
nous voulons t'aider. Contacte tes amis ou nous-mêmes.
Anne et Georges.

## Communications diverses

— L'Association des jeunes amis de la science organise le vendredi 30 mai, à 20 h. 30, au centre Valeyre, 24, rue Rochechouart, Paris (9e), une conférence sur le thème : « Génétique et société, us et abus des concepts de la génétique », présentée par M. Albert Jacquard, chef du service de génétique de l'Institut national des *études démographiques.* Prix d'entrée pour les personnes qui *ne sont pas membres de l'association : 15 F.*


Mieux vaut SCHWEPPES
que jamais,
*« Indian Tonic »*
et SCHWEPPES Lemon.


## VENTE AUX ENCHÈRES

*HOTEL DES VENTES*
73, faubourg St-Honoré - PARIS
Mes *LOUDMER, POULAIN,* S.C.P.
Vendr. 30 mai, 11 h. et 14 h. 30
Coll. Jean ELLEINSTEIN
LIVRES - AUTOGRAPHES
Sam. 31 mai, 10 h. et 14 h. 15
PHOTOS et APPAREILS
PHOTOGRAPHIQUES
Expo : vend. 30 de 11 h. à 17 h.
Samedi 5 juin, à 21 heures
TABLEAUX MOD., ESTAMPES
Vente et exposition à la Chapelle
Saint-Louis - Salpêtrière.
47, boulevard de l'Hôpital, 75013.
Exp. jusqu'au 5 juin, de 10 à 18 h.
(Samedis et dimanches compris).
*266-90-01 - Télex 641958 F.*


FOURRURES D'OCCASION
Choisissez en Mai
la fourrure de votre automne
*En toute tranquillité, arrêtez votre choix.*
*Prix exceptionnels - Facilités de paiement*

LES DEUX OURSONS
91 rue du Théâtre - 128 av. Emile Zola Paris 15ème
M° Emile Zola 575.10.77 M° La Motte Picquet


# L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

## locations non meublées Offre

### Paris

MONTPARNASSE, très bel atelier artiste, 40 m2, tout confort, rez-de-chaussée sur patio, mensuel 2.200 F + ch. — 824-61-20.

Montparnasse, neuf, beau 4 P., 2 bains, cuis. équipée, possib. prof. libérale, parking. 3.000 F. Tél. : 548-54-99.

5e p. à p. imm. neuf, loue appt 2 p., libre immédi. cft moderne, 1re loc. 2 300 F c.c. durée 1 an. Tél. matin av. 9 h. 526.69.25

Petit pavillon studio, bains, W.-C., cuis. équip. 1 000 F net. 1, rue KELLER, 14 h. 30 à 18 heures ou 585-41-20.

PARIS (12e)
Mo Michel-Bizot
SANS COMMISSION
2 P. 51 m2, loyer 1.528 F. Ch. 348 F. Parkg 140 F.
3 P. 93 m2, loyer 2.382 F. Ch. 570 F. Parkg 140 F.
S'adresser 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Tél. : 344-12-15

PARIS (11e)
M° PARMENTIER
ou OBERKAMPF
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
2 P. 54 m2, loyer 1.562 F. Ch. 410 F. Parkg 166 F.
3 P. 67 m2, loyer 1.897 F. Ch. 512 F. Parkg 166 F.
S'adresser 53-61, av. Parmentier. *Tél. 355-52-46.*

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort.
2 P. 47 m2, loyer 1.519 F. Ch. 357 F. Parkg 165 F.
3 P. 69 m2, loyer 2.072 F. Ch. 524 F. Parkg 165 F.
4 P. 82 m2, loyer 2.290 F. Ch. 622 F. Parkg 165 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 h. ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous
Métro PICPUS ou BEL-AIR

AV. MOZART 2 Pces, 78 m2, GD LUXE
3.500 F + ch. 285-71-82

13e PLACE D'ITALIE
Imm. récent, tout conft.
SANS COMMISSION
2 P. 51 m2 loyer 1.410 F. Ch. 418 F. Parkg 220 F.
S'adresser au gardien
17, rue Albert-Bayet,
Tél. 589-15-11 de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

### Région parisienne

Maurepas (Le Bois) dans *résidence avec piscine,* séjour avec cheminée, *4 chambres, cft moderne,* garage, jardin, 500 m2 : *3.300 F. 051-38-03.*

Neuilly, Commandant-Charcot, tr. grd stand. *200m2 + 800m2* jard. privatif 15 000 F + ch. 574-81.02.

REUILLY 5, rue Rigaud Imm. neuf du studio au 5 Pces. Rendez-vous en tél. 824-73-83

BOULOGNE BOIS
Dans hôtel particulier rénové 1er étage, luxueux appartement ensoleillé : 2 chambres 2 bains, séjour de 56 m2 Parking en sous-sol. Loyer : 6.500 F par mois. Ch. 1.200 F par mois. Libre début juillet. Tél. : 723-78-08 poste 24-52.

*NOGENT-SUR-MARNE*
Près du R.E.R., très beau studio *neuf, environ 30 m2,* tout confort, 1.300 F + 250 F ch. Tél. : 824-61-20.

SURESNES 500 m. bois de Boulogne, *imm. récent, standing* beau 2 p., impec., 3e ét. balcon sud, *ascens.* Tél., park., cave, 1.800 F/mois + ch., Tél. de préférence avant 10 h. et après 19 heures à : 534-15-40.

## locations non meublées Demande

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil., ttes banl. Lov. garant. 5 000 F max. 283-57-02.

## locations meublées Offre

### paris

RUE DE LILLE
Beau 2 Pces, cuis., bains, tél., 2.500 NET. — *Tél. :* 585-63-44.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE AMBASSADE
*pour cadres mutés Paris* rech. du STUDIO au 5 Pces. LOYERS GARANTIS *par stés* ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

ECOLE PRIVEE 8e arrondt
Recherche pour ses étudiants *et étudiantes de province* chambres indépendantes *ou chez particuliers* disponibles 1er septembre
Institut supérieur tourisme
Tél. : 266-32-47, *heures bureau.*

EMBASSY-SERVICE rech. du studio au 6 p., Paris *et villas banl.* Ouest propriétaire direct. 562-78-99.

## villas

*6 km* VERSAILLES, *compr. :* entrée, cuis. équip., séj. 40 m2, *5 chbres,* salle de bains, 3 w.-c., atelier, cave, buanderie, gar., 2 voitures, sur 680 m2 terrain. 975.000 F. I.N. : 045-29-09.

91 St-Germain-lès-Corbeil
*Part. vend villa 5 pièces, tt cft* (124 m2), chauff. central gaz, *cellier* + garage + Tél., sur terrain clos de 660 m2 en gazon et planté de conifères.
PRIX 530.000 F Tél. 533-78-68 ou 075-05-31

VESINET limite CROISSY
S/1.400 m2, gde récept., 5 chambres, 2 bains + appt de serv. 1.550.000 F exclusivité : BARTHEL S.A. - 976-06-00

CHATOU calme, petite VILLA part. état, séj., 2 ch., cuis., bains, tt cft, jard. Px 380.000 F
C'EST une EXCLUSIVITE AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet. - 976-05-90

MESNIL-LE-ROI
calme, VILLA ILE-DE-FRANCE (1970), récept., *5 ch., bureau,* 2 bains, tt cft, grand garage. JARDIN de 2.100 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - *Tél. :* 976-05-90

MELUN
VILLA 7 PIECES
sur 2.000 m2 jardin clos.
Tél. part. (89) 24-40-99.

## maisons de campagne

A vendre ds Forêt du Perche (Orne), à Soligny-la-Trappe, maison de camp., 3 p., cuis., s. de bains, w.-c., garage, sur 1.700 m2 terrain. Px 180 000 F. Tél. 827-57-02, à partir de 14 h.

NORMANDIE
Région Beaumont-Roger
Très belle et grande maison.
TERRAIN : 3.600 m2.
Prix : 600.000 F.
CREDIT PERSONNEL
Tél. : (16-32) 45-21-58.

SUD-AVEYRON, vends maison pierres, ds village, 12 p. à rest., bas prix. - Ecr. CLEMENT Fr., Poulan - 12400 ST-AFFRIQUE.

Dans charmant pt village midi, proximité Montpellier, mer, s/ colline, site classé : pte maison de village, électricité, ef., eau ch., douche, w.c. - En partie équipée, à vendre. Px 70.000 F. Tél. soir ap. 18 h. (56) 05-48-43.

RÉGION MORVAN
sortie du bourg
TYPIQUE FERMETTE
habitable de suite
indépendante
couverte en petites tuiles
3 BELLES PIÈCES
*avec cheminée*
et poutres rustiques. Grange, écurie en prolongem. Grenier sur l'ens. Terrain : 1.200 m2.
PRIX : 128.000 F.
crédit 90 % possible
CABINET PIERRE FRANÇOIS
Renseignements : PARIS,
74, rue Rodier, 75009 Paris.
280-08-80
9, place Saint-Just,
58300 DECIZE.
Tél. : 16 (86) 25-12-12.

Vend 120 km PARIS, Propriété de Campagne *longue et basse,* proche CHATEAUNEUF-sur-LOIRE, *cuis. sél.* avec *sol ap.* et chem., 1 ch. 34 m2 avec sol *ap. et ch.* + 1 *ch. en* combles (+ poss. d'une 3e), salle d'eau, w.-c., chauff., état général absol. impeccable, très joli jardin *d'agrément.* - *Prix :* 425.000 F. Tél. : 642-87-55 (le soir) ou (16-38) 53-47-07.

1 H. PARIS SUD - 200.000 F *part. vd ds domaine avec pisc.,* tennis, club house, châlet décor *scandinave + jardin 850 m2.* Tél. : 587-25-12.

Part. à part. vend proximité CHARTRES 2 gdes MAISONS ANCIENNES, entièr. closes de murs. 2 niv. (170 m2 au sol) plus DEPENDANCES. Gros-œuvre bon état. Eau, élec. Ter. 1.800 m2 compr. arbres fruit. et pelouse. 645.000 F à débattre. Maurice Besse, 3, r. Pasteur, Fontenay-sur-Eure (E.-et-L.). Vis. tte la journ. (les vend., sam., dim. et lundi).

VAUCLUSE
MAISON EN PIERRES
7 pièces + salle d'eau, w.-c., lingerie, cellier, cour, *terrain.*
*Px 445.000 F av. 40.000 F cpt*
CATRY. - Tél. (90) 75-46-50

15' AUTOROUTE GORDES
MAISON EN PIERRE
6 pièces, dépendances,
vue sur Luberon, 500 m centre village. Px 258.000 F avec 25.000 F cpt.
CATRY. - Tél. (90) 75-46-50

PLATEAU ARDECHOIS
Ds une région encore préservée et ds un environnement de grandes forêts, de lacs et des rivières :
PROPRIÉTÉ
comprenant :
MAISON
d'habitation, gros œuvre bon état, ds hameau typique,
+ 7,60 hectares
de prairie et de bois.
Px le tout 210.000 F.
*CATRY, 43, crs Estienne-d'Orves* 13001 Marseille, tél. h. repas : *(66) 46-10-04, pend. le week-end* jours suivants (90) 74-11-59

PARC rég. HT-LANGUEDOC
Maison caractère - tout confort. 3 ch., cheminée, jardin, calme. Tél. : (16-63) 50-10-34.

DOMINANT LA VALLEE DE L'ALLIER
MAS
très belles pierre en forme de L 4 pces habit. E.E. + *très gdes* dépendances à aménager, sur *terrain ombragé de 2.500 m2,* très belle vue panoramique, alt. 900 m, poss. sports d'hiver et été. Affaire très rare. Prix 200.000 F.
CATRY, tél. h. rep. (66) 46-10-04 pendant le week-end les suivants : (94) 74-11-59

40 KM DE DEAUVILLE
Maison normande.
Gros œuvre et couverture entièrement restaurés.
105 m2 sur 3.200 m2 terrain.
270.000 F. Tél. (32) 41-81-88,
vendredi, samedi et dimanche.

## fermettes

YONNE
130 km Paris près village av. cces, jolie FERMETTE parf. ét. 4 P., dépend., grenier aménag. beau jard. ombragé 1.100 m2. Px 180.000 F. CAB. BOUVRET 27, av. Gambetta, 89 JOIGNY 16 (86) 62-19-44

## propriétés

SUR 1,70 ha
45' Paris-Est par A4 ppriété campagne 2 km bourg, séj. 60 m2, logg., 4 chbres, dépend. tt cft. Px raisonnable. Agce Montapeine. Tél. : 403-08-97.

TARN
Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes,
NOMBREUSES
DEMEURES ANCIENNES
DE CARACTERE avec terrain, à vendre totalement restaurées *ou à restaurer* avec ou sans notre concours.
*Propriétés agricoles.*
Société Castel Club,
P. BARRIER - 81170 CORDES
Téléphone : (63) 56-02-07.

DOURDAN
« Le Rottoir » PROPRIETE sur 2.500 m2 CLOS DE MURS (beaux arbres)
MAISON DE CARACTERE
comprenant : rez-de-chaussée : séjour double, salle à manger, 2 chambres, cuis., s. de bains, 2 w.-c., salle d'eau, bains, 5 cabinets de toilettes, 1er ét. : 5 chbres, s. de bains, 5 cabinets de toilette, w.-c., PISCINE - CLUB-HOUSE avec 2 services et sanitaires.
TÉL. : 723-86-70.

VIRGINIE - U.S.A.
PROPRIÉTÉ OMBRAGÉE
(SHADY GOVE)
FERME de 144 ha, plein centre *Virginie, avec excellent sol,* bonne eau et magnifique panorama. *Cette propriété est dotée* d'une exquise demeure en brique du XVIIIe siècle. D'une valeur de 560.000 U.S. dollars. Nous sommes les spécialistes des plus belles fermes ou domaines depuis plus de 50 ans. Pr documentation sur SHADY GROVE ou autres propriétés, contacter : ROY WHEELER REALTY Co 401 E High St./Charlottesville, Va 22901. - 804/296-4171.

A VENDRE
TORFOU (38 km Paris-Sud).
Bordure village (calme).
Sur 1.700 m2 FERMETTE ANCIENNE, entièrement restaurée, pierres et poutres app. (160 m2 en 2 niveaux), entrée, cuis., s. à m., salon double haut., s. de bns, w.-c., 3 chbres, 2 chemin., cave voûtée, piscine chauffée. Tél. après 18 h. : 491-21-00.

YONNE : LIBRE A LA VENTE
Propriété de 1.750 m2 sur s.-sol. *R.-de-ch. : entrée,* cuis., salle de séjour, ch., c. de toil., w.-c. *Etage : 2 chambres,* salon, salle de bains, w.-c., balcon.
*Chauffage central* - 2 garages
Etat impeccable. - Prix intéres.
*Tél. : 658-27-14*
Week-end : 16-86 66-44-40.

A vdre dans forêt du Perche, Orne, à Soligny-la-Trappe, maison de compagne 3 p., cuis., s. bains, w.c. Garage, s/1.700 m2 terrain, Prix : 180.000 F. Tél. à partir de 14 h. : 827-57-02.

SOLOGNE, 15 km Orléans Sud 10.656 m2 bois, bord étang privatif pêche.
PROPRIETE 1976
*surface habitable, étage 115 m2,* rez-de-chaussée 109 m2, sous-sol 114 m2. - H.T. 1.250.000 F. Téléph. repas : (38) 65-83-31.

1 h. 20 ST-LAZARE par turbotrain, 40 mn DEAUVILLE, lycée d'Etat et autres Ets scolaires. Jolie propriété dominant la ville sur 8.000 m2 entièr. aménagée, tennis à finir, séjour, cheminée, *salon d'hiver cheminée, salon* d'été, cuis. aménagée, arrière-*cuis., w.-c., chaufferie, étage* par escal. de service et escal. princ., *4 chamb. indépendantes, 2 s. de* bains, 1 s. d'eau, 1 chambre de *service, 4 w.-c., grenier, cave,* garage pour 2 voitures, autres *dépendances, pièces d'eaux.* Px 850.000 F. - Tél. (32) 43-45-32.

VILENNES 15 mn, Pont de St-Cloud, exception. dans 5.000 m2, maison style Trianon, 6 chambres, 2 bains, maison de gardien. Piscine chauffée, tennis. Port privé sur Seine. Prix justifié. Tél. : Bureau 260-61-18 *Domicile 975-83-42*

135 KM PARIS-OUEST
BEAUMONT-LE-ROGER
MAISON NORMANDE
*lux. aménagée.*
Séjour, salle à manger.
Bureau, cuis. équipée,
3 chambres, 3 bains, toil.
Annexes. - PARC 1 ha 1/2.
PISCINE COUVERTE
RIVIERE - ETANG.
NADEL A. DUSSAUSSOY 742-92-12

COURBEVOIE Très belle ppté
LOUIS-PHILIPPE 1830 avec petit pav. gardien. S/1.156 m2, jdin clos 280 m2 env. habitables. Surface utilisable 350 m2. Chff. cent. mazout. Vendu entier. ravalé. Px 1.550.000 F. - 603-27-51

95.000 près col. Souyort, bergerie S/4.000 m2. Accès *voiture, eau, électricité.* Gave à 200 m., 3 km ville JEAN : (56) 68-67-32

CHANTILLY 5. ppté, 5-6 Pces, gar., terr. 4.225 m2 Px 1.100.000 F. 707-03-83

ANJOU - 300 KM DE PARIS
Proche gde ville et pt château, tt cft, excel. état, dépend. mais. gard. Parc, t. belle vue. Px rais. Ecr. : ADRR, 4, r. Paul-Bert, ANGERS 49

10 KM SAINT-TROPEZ
*ds domaine privé, 800 m mer,* ville avec piscine.
Superbe vue sur mer.
16 (94) 79-22-78 ou 255-04-51.

NORMANDIE, 150 km Paris, maison bourgeoise en campagne, entrée, salon, s. à manger, cuis., au 1er ét. : 3 ch., bains, w.-c. + grenier, chauff. central, eau, électricité, tél., dépendances. 1.500 m2 clos, 320.000 F, avec 70.000 F. Téléph. : (32) 44-55-83.

VESINET sur rivière 5' RER
dans parc 2.300 m2, demeure Louis XV intérieur *raffiné.* Prix élevé justifié, exclusivité. BARTHEL S.A. - 976-06-00

REG. GISORS Charmante MAISON
ANC. gd séj., poutres, chemin. cuis., 3 chbres, bains + 2 p. *indép., chff fuel, beau jardin* planté 1.500 m2. Px 475.000 F. *Cabinet* BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20.

## pavillons

ANDRÉSY
Part. vd pavillon 7 P., 144 m2, *ds village vallonné, calme, sur* 420 m2, gare 8', école, pisc., *tennis. R.-d.-ch :* entr., *cuis.,* pce repas, sal., séj., 1 ch., s.d.b., w.-c. *1er ét., 3 ch.,* 1 s.d.b., *w.c.* Ch. centr., gaz, gar. dble. Prix : 605.000 F. *Poss. reprise C.F.* Libre fin 80. Tél. : 974-51-66.

## terrains

*Particulier*
vend terrain à bâtir 1.000 m2
*belle situation.*
Centre Skanes-Monastir
*(Tunisie).*

TERRAINS A BATIR
*La Bastide,*
Saint-Laurent-les-Bains
Hte val. de l'Allier, S.N.C.F.
Paris - Clermont - Nîmes
altitude : 1 024 mètres
A VENDRE
Terrains à bâtir viabilisés
superficie : 1.000 à 2.000 m2
excel. expos., vue imprenable.
Prix : de 15,50 à 50 F le m2
Pour tous renseignements :
*s'adresser à Me ADLOFF, not.*
à 48800 VILLEFORT
Tél. : 16 (66) 46-80-13.

Part. à part. Ter. à vendre 11 km de Cannes, château de Clevary. 5.200 m2. P.C. viabi-*lité COS 5 %* Téléphoner au 16 (93) 36.34.24 à Grasse.

Vends terrain 4.000 m2, zone industrielle, environs RABAT (Maroc). Ecrire K 5.670 Agence Havas, 33000 Bordeaux.

REGION
GAMBAIS-HOUDAN
Dans luxueux domaine avec Club-House, piscine, tennis,
A vendre terrain à bâtir
BOISE 7.000 M2
Pptaire : 563-47-66 ou week-end s/place (16-37) 64-28-56.

Le Monde

# équipement

## TRANSPORTS

TENTÉS PAR LES OFFRES DES PAYS ARABES

### Les aiguilleurs du ciel danois menacent de déserter leurs tours

De notre correspondante

Copenhague — L'aéroport de Copenhague a du mal à écouler le trafic aérien. Ces perturbations sont dues aux absences impromptues de membres du personnel de la tour de contrôle qui se font brusquement porter malades ou refusent de faire des heures supplémentaires.

Ce n'est pas la première fois qu'une *prétendue* épidémie de grippe ou qu'une vague d'indisposition collective frappent ainsi les aiguilleurs du ciel danois. Depuis deux ans, ce phénomène se répète tout particulièrement pendant les périodes de fêtes et les grandes migrations estivales. Il faut attendre que cette situation s'aggrave et tourne même au chaos, car les effectifs des tours de contrôle danoises sont sur le point de s'amenuiser dangereusement. Quinze aiguilleurs du ciel ont déjà donné leur démission, tandis qu'une demi-douzaine de leurs camarades sont sur le point de les imiter alors que leur relève à tous n'est pas assurée. Il y avait au début de cet hiver cent quatre-vingt-neuf aiguilleurs du ciel au Danemark, alors que les besoins des aéroports du royaume étaient estimés à deux cent vingt-six.

#### Salaires bloqués

Ceux qui partent — et leur départ paraît faire tache d'huile — se sont engagés sous la bannière de l'I.A.R., société britannique qui a pour actionnaires une trentaine de compagnies aériennes — qui place ses « poulains » sur les aéroports des pays arabes, d'un certain nombre d'États asiatiques et africains. Les traitements très substantiels qui leur sont offerts sont agrémentés d'avantages en nature capables de tenter les citoyens d'un royaume où les effets d'une crise économique croissante et apparemment sans issue rapide se font de plus en plus sentir.

Au Danemark, un aiguilleur du ciel touche, en début de carrière, 110 000 couronnes (environ *88 000 francs par an*), plus quelques milliers de couronnes d'indemnités diverses : à l'âge de la retraite — cinquante-cinq ans, depuis peu — il atteint le plafond de 135 000 couronnes (108 000 F). Mais si l'on déduit de ces sommes les impôts très élevés, les frais d'entretien d'une voiture, indispensable pour les déplacements irréguliers, et toute une série de dépenses inévitables et incompressibles, tel le loyer, « *il ne reste pas grand-chose* », disent les intéressés.

Un aiguilleur danois envoyé, par exemple, dans un émirat du Golfe commencera avec 135 000 couronnes ; il aura à sa disposition un appartement meublé gratuit, souvent une voiture gratuite et bénéficiera de onze semaines de vacances payées ainsi que de la possibilité d'acheter nombre de marchandises hors taxes. Comment résister à de telles offres ?

Les salaires étant actuellement bloqués à cette latitude, les autorités danoises ont refusé, en dépit de nombreuses démarches, d'augmenter les traitements du personnel des tours de contrôle, afin de ne pas en faire un groupe plus privilégié que d'autres, même si l'on ne peut se passer de leurs services. Et cela d'autant plus que se multiplient les revendications des catégories de fonctionnaires tout aussi utiles à la société : agents de police, infirmiers, facteurs, chauffeurs d'autobus, etc.

CAMILLE OLSEN.

● *British Airways : tarifs réduits sur Concorde.* — British Airways vient de décider d'offrir des tarifs réduits sur les vols Concorde à destination de Washington à ses clients qui partiront cet été avec leur famille. Au mois de juillet et d'août, les enfants de moins de douze ans paieront 25 % du tarif normal. Les enfants de plus de douze ans et les épouses des passagers de l'avion supersonique bénéficieront, quant à eux, d'une réduction de 50 %. — *(A.F.P.)*

## AÉRONAUTIQUE

### AUSTRIAN AIRLINES COMMANDE FERME DEUX AIRBUS A-310

*La compagnie aérienne Austrian Airlines a passé commande, mercredi 28 mai, de deux Airbus A-310 et a pris des options sur deux autres appareils moyen-courrier européens. Le prototype* de l'Avion A-310 doit faire son premier vol, en principe, au début de 1982.

Les A-310, équipés de réacteurs américains Pratt and Whitney, seront livrés à partir de 1985-1986 pour transporter environ 210 passagers sur les lignes européennes de la compagnie autrichienne.

Cette nouvelle commande porte à 409 le nombre total d'appareils retenus par les 34 compagnies clientes du consortium Airbus-Industrie (259 commandes fermes et 150 options) dont 276 pour l'A-300 (194 commandes fermes et 82 options) et 133 pour l'A-310 (65 commandes fermes et 68 options).

Après la compagnie Tunis Air, qui a commandé, en janvier dernier, un Airbus A-300 ferme et pris une autre option, le contrat conclu par la compagnie autrichienne n'est que le deuxième signé avec Airbus-Industrie depuis le début de l'année, alors que les commandes avaient afflué en 1979 pour l'avion européen.

## CONSTRUCTION NAVALE

### LE BRÉSIL DEUXIÈME CONSTRUCTEUR MONDIAL

Londres *(A.F.P.)*. — Bien que le chômage maritime ait recommencé à croître au cours de récentes semaines, à cause notamment du ralentissement du rythme des transports de pétrole, les chantiers navals ont, eux, continué à bénéficier au premier trimestre de 1980 de la reprise des commandes qu'on avait déjà constatée au début de l'an dernier.

Les carnets de commandes se sont en effet regonflés, selon le Lloyds Register of Shipbuilding de Londres. Les commandes engrangées pendant le premier trimestre ont atteint 5,4 millions de tonnes de jauge brute, soit le double de la production enregistrée pendant cette période.

Comme précédemment, c'est le Japon qui s'est assuré la part du lion. Ses carnets se sont accrus à eux seuls de 1,91 % million de tonnes. Le n° 2 de la construction navale est le Brésil, mais ses carnets se sont dégarnis de 159 000 tonnes (— 6,3 %).

L'Espagne, en progrès presque constants, a gagné deux places. La France est au sixième rang.

## ENVIRONNEMENT

### SAUVER LA VIERGE

La Vierge dorée ne surmonte plus, depuis quelques jours, le portail sud de la cathédrale d'Amiens. La sculpture a été mise à l'abri dans une chapelle, à l'intérieur de l'édifice, afin de la protéger des gaz d'échappement des voitures qui menacent de la détruire. Elle y restera avant d'être restaurée par les Monuments historiques.

Il est à peu près certain qu'elle ne regagnera jamais l'emplacement où elle se trouvait depuis six cents ans, même si la rue Cormont, qui longe la cathédrale, devient piétonne, comme le souhaite le ministère de la culture et de la communication. La copie de cette Vierge à l'Enfant effectuée sous le Second Empire, qui se trouve au Musée des monuments français, pourrait être mise à la place de l'original, pour lequel il faudra trouver un jour un lieu d'exposition. L'œuvre a, en effet, été sculptée avec des déformations volontaires pour corriger l'effet de perspective d'une vision de bas en haut. — *(Corresp.)*

● *Contestation à la Hague.* — Après la publication du décret déclarant d'utilité publique les travaux d'extension des bâtiments du *centre de retraitement* des combustibles irradiés de la Hague, dans la Manche (*le Monde* du 27 mai), le CRILAN (comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire) de Basse-Normandie proteste contre ce qu'il appelle des « *décisions gouvernementales aventuristes* ». Il appelle tous les anti-nucléaires à se mobiliser les 28 et 29 juin à la Hague contre « *le lobby nucléaire au pouvoir* ». — *(A.F.P.)*

### UN PONT-BARRAGE SUR LE DÉTROIT DE GIBRALTAR ?

Rabat (A.F.P.). — Un projet de liaison à ciel ouvert reliant les continents européen et africain par le détroit de Gibraltar a été présenté au cabinet royal marocain par deux ingénieurs espagnols.

Il s'agit d'un immense barrage de coupe trapézoïdale dont la largeur serait de 150 mètres au sommet et de 500 mètres à la base. Long de 25 kilomètres, il serait parcouru à son sommet par une autoroute et plusieurs voies ferrées. Deux plates-formes seraient construites sur les deux rives, laissant quatre passages pour la navigation et pour l'installation de turbines productrices d'électricité.

La liaison aboutirait sur la rive espagnole à la pointe Paloma, et sur la rive marocaine à la pointe Altares, au nord-est de Tanger. Elle serait établie sur des fonds dont la profondeur varie de 120 mètres à 340 mètres.

Le Maroc et l'Espagne ont décidé, en décembre dernier, de créer une société mixte chargée d'étudier les diverses possibilités de liaison routière et ferroviaire entre les deux continents.

## URBANISME

### SEPT ÉQUIPES EN CONCOURS POUR LE FUTUR MUSÉE DE LA VILLETTE

La démolition des bâtiments de la stabulation, aux anciens abattoirs de la Villette, à Paris, devrait commencer en juin, mais le marché n'est pas encore passé avec l'entreprise.

D'autre part, M. Paul Delouvrier, président de l'établissement public pour le Musée de la Villette, a présenté, le 20 mai, au président de la République, sept esquisses d'architectes retenues parmi une vingtaine (*le Monde* du 20 mai). Les architectes devaient imaginer l'insertion d'un musée scientifique et technique dans une partie de la grande salle inachevée qu'il n'est pas question de démolir, étant donné le bon état *dans lequel* elle se trouve.

Les sept équipes retenues, après ce premier tour, sont les suivantes : Daniel Badani, Michel Bonnier, Paul Chemetov, Roger Fainsilber, Pierre Lajus, Philippe Robert et Robert Reichene, Zublena. Elles devront présenter, le 16 juin, deux grandes maquettes de leur projet et une perspective du hall du futur musée.

### UN CONCOURS PARMI LES COMMUNES POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

*(De notre correspondant.)*

Amiens. — Le conseil régional de Picardie que préside M. Raymond Maillet (communiste) a décidé de lancer un concours régional pour l'amélioration du cadre de vie.

Il a voté un crédit de 3 500 000 francs destiné à subventionner les meilleurs projets que les communes présenteront pour la préservation de l'environnement et la mise en valeur de leur patrimoine architectural. Les projets devront porter sur des aménagements utiles et accessibles à l'ensemble des habitants. Les travaux seront confiés, de préférence, à des entreprises locales.

Les maires devront choisir parmi l'éventail, assez vaste, des opérations suivantes : création d'espaces verts, de rideaux d'arbres, de promenades plantées le long d'un étang ou d'une rivière ; mise en valeur des éléments caractéristiques d'une ville, d'un village, d'un quartier ou d'une rue ; embellissement d'un site par abattage de masures ou de palissades, décoration de façades, mise en valeur d'un monument traditionnel, installation de jeux d'enfants, de bancs publics ; amélioration des déplacements sans automobile (création de pistes cyclables, de voies piétonnes, de passages protégés).

Un jury régional sélectionnera les projets présentés. Ensuite, les bureaux des deux assemblées régionales statueront sur les dossiers. Les communes sélectionnées auront un an pour mener à bien l'opération. La subvention pourra atteindre 30 à 50 % des dépenses selon l'intérêt du projet et l'importance des travaux.

Pour faciliter l'établissement du dossier, les communes intéressées pourront solliciter le concours du délégué régional à l'architecture et à l'environnement, 5, rue Henri-Daussy, 80000 Amiens, tél. (22) 91-12-12.

MICHEL CURIE.

## A PROPOS DE...

### Une enquête de la délégation à la condition féminine

### Architecture misogyne

**Il y a très peu de femmes parmi les urbanistes et les architectes, et la plupart des constructions réalisées en France depuis une trentaine d'années prennent très mal en compte les besoins de celles qui en sont les premières utilisatrices : les maîtresses de maison ou les mères de famille. Cette évidence est confirmée par les enquêtes qui ont été entreprises par la délégation régionale d'Île-de-France à la condition féminine, et dont on vient de tirer les premières conclusions.**

*Les exemples ne manquent pas : fenêtres de cuisines impossibles à nettoyer, éviers trop petits et trop bas, chambres d'enfants où, une fois qu'on y a placé deux lits, deux chaises, une armoire, une table, il n'est pas possible d'étaler un jeu de société, des pelouses qui, au pied des immeubles, sont considérées comme de simples décors interdits aux enfants, des trottoirs envahis par le mobilier urbain et où il devient difficile de pousser une voiture d'enfant ou un chariot. Autant de détails qui peuvent transformer du tout au tout la vie quotidienne.*

*Les associations féminines d'Île-de-France soulèvent, en outre, quelques questions fondamentales (« comment des mères célibataires, veuves ou divorcées, qui ne gagnent que le SMIG, peuvent-elles payer de 900 à 1 200 francs de loyer pour un F 2 ou un F 3 » ?) avant de demander que chaque logement ait une superficie minimum de 25 mètres carrés par habitant. Elles souhaitent aussi pouvoir participer en plus grand nombre aux commissions d'urbanisme et que les détails des constructions et des aménagements urbains tiennent compte des besoins des femmes. Comment ne pas partager ce souhait ?* — Th. B.

## CORRESPONDANCE

### La Défense à sa juste hauteur

*Après la publication de l'article sur « Les tours de la Défense à leur juste hauteur »* (le Monde du *26 avril), nous avons reçu de M*e *Henri Fabre-Luce, avocat des associations, la lettre suivante :*

La hauteur actuelle des tours — avec l'altération irréparable de la perspective Louvre-Étoile qui en est la conséquence — n'est devenue « juste » que par l'effet d'une régularisation *a posteriori* et si le tribunal a estimé ne pas devoir censurer cette régularisation, contrairement d'ailleurs à ce que lui proposait son commissaire du gouvernement, il n'en a pas moins reconnu et déclaré que ces tours avaient été construites illégalement : c'est cela qui est l'élément nouveau.

En effet, les plus hautes autorités de l'État n'avaient pas craint d'affirmer le contraire (1) pour justifier la non-démolition des tours, et l'opinion publique en avait retiré l'impression que ces tours étaient sinon d'un heureux effet du moins légales (2).

Elle en avait ainsi retiré l'impression qu'il s'agissait d'une sorte de querelle des anciens et des modernes : or il est établi par le jugement du tribunal que la Défense a doublé de volume au coup par coup des permis de construire (illégalement) délivrés aux sociétés qui en faisaient la demande — et non par l'effet d'un changement des conceptions urbanistiques.

Voilà, direz-vous, des choses qu'on savait déjà : nos hommes politiques ne reculent ni devant l'illégalité ni devant le mensonge, et notre urbanisme n'est que la résultante de décisions financières.

On le savait, mais qui le prouvait ? Les associations ont voulu faire un procès qui ne fût pas seulement d'intention. Elles y ont, je crois, réussi.

(1) M. Messmer le 1er octobre 1972 : « *Les tours de la Défense, actuellement en construction, dont l'implantation a été décidée de longue date et « dans des conditions » régulières », ne doivent pas être remises en cause.* »

Le président Pompidou, le 16 octobre 1972 : « *Éliminons le côté suspect du terme (dérogations) dans le cas de la Défense.* »

(2) Ex. : « *Rien d'illégal dans cette transformation : les dérogations ont été accordées dans les formes* », écrivait *le Monde*, en première page, le 28 juillet 1972.

PARTICULIER A PARTICULIER

*Vend proximité CHARTRES*

2 GRANDES MAISONS ANCIENNES

entièrement closes de murs — 2 niveaux (170 m2 au sol) plus DÉPENDANCES. Gros œuvre en bon état. Eau, électricité. Terrain *1 800 m2 comprenant arbres fruitiers et pelouse.* 645 000 F à débattre. Maurice BESSE, 3, rue Pasteur, Fontenay-sur-Eure (Eure-et-Loir). Visite toute la journée les vendredi, samedi, dimanche et lundi.

MOBILIER - DÉCORATION

Jeux - Jouets - Luminaires

Articles pour la maison

« MOBILE » 2, r. Tournefort, PARIS (5e) Tél 337-47-00

(Près de la place de la Contrescarpe)

OLYMPUS OM 10

~~1550 F~~ 1340 F

MOINS LA REPRISE DE VOTRE APPAREIL

Chez Cirque on ne se contente pas de vous offrir des prix promotionnels!
On va plus loin, on reprend, après expertise, votre ancien équipement photo, cinéma, au meilleur prix.
Votre Olympus OM 10 encore moins cher!

PHOTO-CINÉ DU Cirque

Toutes les grandes marques.

9-9 bis, Bd des Filles-du-Calvaire 75003 PARIS - Tél. 887.66.58

(Entre Bastille et la République)

BAHAMAS îles incomparables!

Les Bahamas
- où 700 îles au soleil vous attendent...
- où tous les sports nautiques sont pratiqués...
- où le farniente des "out islands" voisine avec la vie brillante de Nassau.

Les Bahamas, îles incomparables : les plaisirs conjugués du soleil et de la mer.

Les Bahamas :
- porte ouverte sur HAÏTI, LA JAMAÏQUE, LA FLORIDE, et bien d'autres destinations.

Que vous souhaitiez un billet d'avion au prix le plus intéressant ou un séjour complet (aller-retour + hôtel + excursions...) AIR BAHAMA vous conseille au mieux de vos intérêts. L'éventail de ses propositions est grand et peu s'adapter à tous les budgets. Fidèle à sa tradition d'accueil et de service AIR BAHAMA vous reçoit à bord. Ses hôtesses parlent français.

Tout renseignement et documentation : AIR BAHAMA, 32, rue du 4-Septembre, 75002 Paris - Tél. : 742.52.26.

AIR BAHAMA

## LES DIFFICULTÉS DES P.T.T.

# Le réseau d'acheminement du courrier va être réorganisé

L'administration des P.T.T. vient d'établir un document de travail intitulé « Eléments pour un programme d'action triennal 1980-1982 », pour ce qui concerne la poste, dont l'activité devrait croître de 2 % par an pendant cette période, *« malgré une conjoncture difficile et la prévision d'une mutation du marché de la communication »* (*le Monde* du 10 octobre 1979).

Les pouvoirs publics proposent d'améliorer la qualité du service du courrier, avec pour objectif de distribuer, en 1982, les lettres le lendemain du jour de leur dépôt à l'intérieur du département et dans les relations intermétropoles ayant un flux important et le surlendemain, au plus tard, pour toutes les autres relations.

Cette amélioration sera obtenue par la réorganisation du réseau d'acheminement, une moindre concentration du courrier dans les centres de tri et une modification des conditions de dépôt et des heures de collecte du courrier. En même temps, le traitement du courrier continuera d'être mécanisé. Cinquante-neuf des centres de tri automatiques prévus devraient être en service en 1982. Deux nouveaux services seront expérimentés : la télécopie accessible à tous dans les bureaux de poste et la télémpression des documents remis par les usagers équipés d'ordinateurs ou de machines de traitement de textes.

« Un effort attentif et un souci constant seront apportés à la formation du personnel et à ses conditions de travail pendant cette période de profonde mutation du service postal. » D'ici à 1982, l'effort de formation sera accru et les actions de recyclage et de spécialisation progresseront de plus de 50 %.

La réalisation de l'ensemble de ces programmes d'action s'appuiera notamment sur un niveau annuel d'investissement qui pourrait atteindre 2,2 milliards de francs 1980. Cependant, et malgré les résultats économiques favorables attendus des mesures exposées dans le programme, « la situation financière de la poste demeurera encore préoccupante à cause de la dette accumulée dans le passé » pour couvrir les dépenses d'intérêt général sans compensation financière suffisante. La poste s'attachera donc à obtenir la compensation des charges de service public qu'elle supporte, afin d'aboutir à un véritable redressement des comptes financiers et de mettre en œuvre une politique tarifaire plus satisfaisante et plus diversifiée, en particulier pour les produits postaux sous monopole.

JACQUES DE BARRIN.

### FORTE PROGRESSION EN 1979

Le développement du trafic postal (hors presse) a été en 1979 plus important que ne le laissait prévoir la conjoncture économique. Les plis non urgents de deuxième catégorie (P.N.U. 2) et les lettres, y compris les lettres recommandées, ont progressé de 1,44 %. La messagerie a connu une progression de 5,4 % ; le croissance de paquets à tarife spécieux est plus importante (+ 8,4 %) que le trafic messagerie à tarif général.

Pour ce qui concerne les correspondences-réponses, on constate que le trafic est en augmentation d'environ 10 %. En prospection commerciale sous contrats, l'augmentation de trafic a été de 14,8 %. Pour les catalogues, la progression a été de 22,6 %.

En définitive, l'année 1979 a été marquée par une forte progression du trafic global : + 3,18 %. Mais le trafic payant n'a augmenté que de 2,68 % : les franchises et les plis de service représentent plus de 2,5 milliards d'objets (+ 5,4 %). Dans le trafic payant, les envois hors monopole ou commerciaux (objets à tarifs spéciaux, messagerie, imprimés sans adresse, catalogues) ont, quant à eux, augmenté de 255 millions d'objets, soit + 11,7 %.

POINT DE VUE

# Hier la poste...

par ÉDOUARD ROULLIAUX (*)

EN 1954, une lettre-avion par exprès, déposée à l'aéroport de Dakar le lundi matin, était distribuée à Paris en fin d'après-midi le même jour. Le Comet de la Compagnie U.A.T. allait vite. Les P.T.T. aussi... Cette performance étonnait les jeunes postiers que nous étions. C'était formidable. Presque aussi rapide que le télégraphe !

Aujourd'hui, à l'époque de Concorde, il faut des... jours à certaines lettres pour aller de Tours à Paris ou de Paris à... Pontoise ! Depuis un quart de siècle, d'innombrables progrès techniques sont venus bouleverser notre monde, mais que s'est-il donc passé dans les P.T.T. ? La poste n'aurait-elle pas quelques wagons de retard, ou bien n'aurait-elle jamais trouvé de bonnes locomotives avant de succomber au charme mirifique de l'ordinateur ?

Rappelons, en effet, que lorsque le Comat volait, le poste utilisait encore, dans Paris, des camions électriques à pneus pleins. Les trieurs rigolaient en regardant ces « antiquités » dévaler la rue de Cliignancourt. Les bureaux de tri, très sales et exigus, donnaient déjà des signes d'asphyxie. Jusqu'en 1960, le centre de tri de Paris-Austerlitz était installé dans un baraquement en bois, chauffé par un poêle à charbon. En plein jour, il n'était pas rare d'y voir d'énormes rats qui se faufilaient entre les chevilles des agents.

A la même époque, la poste utilisait, en fin d'année, un hall du Salon des expositions de la porte de Versailles. Une bonne centaine de jeunes contrôleurs stagiaires venaient là, le soir, dans la poussière, afin de trier les lettres des chèques postaux. Il y avait un unique w.-c. pour tous ! Et pas de chauffage.

Enfin, c'était « le bon temps » où les postiers, pour des salaires dérisoires, mais grâce à des rendements élevés, maintenaient encore la réputation de leur branche. Personne ne semblait bien se rendre compte du travail qui se faisait... C'était également l'époque du célèbre « 22 à Asnières » !

A partir de 1960 commencèrent à apparaître de nouveaux centres de tri dont les dimensions impressionnaient. Ces gigantesques édifices devaient permettre une meilleure utilisation du personnel. Et, avec le courrier à deux vitesses, les « heures creuses » disparaîtraient : on déplacerait les agents d'un étage à l'autre suivant les besoins du trafic. Cela semblait simple. Mais c'était sous-estimer le besoin de responsabilité des agents et les baisses de cadence dans l'anonymat du travail en commun.

En même temps nous parvenaient des échos d'une nouvelle « science », dont on se gargarisait dans les hautes sphères : la prospective. Tout notre avenir était suspendu à ce mot : le trafic postal allait vers une diminution en importance au profit du télégraphe. Le telex était alors en pleine évolution. La lettre missive ? Allons donc, c'était la « poste à pape ». Il fallait être réaliste...

Comme le trafic ne cessait néanmoins d'augmenter, la première génération des machines à trier firent leur entrée, autour des années 60, dans les bureaux dont les fondations et les plafonds pouvaient en supporter le poids. On remplaça des agents titulaires et assermentés par des auxiliaires. Quelque cinq ans après, les machines dont le fonctionnement était trop mauvais furent démontées. Toutes ne furent pas remplacées.

En 1974, il restait, devant des casiers (de type 1954), des trieurs de cinq grades différents, accomplissant le même tâche, un travail « idiot » d'après le ministre responsable du moment. Sublime. On promit de faire quelque chose.

En fait, on continua surtout de redresser les télécommunications, qui en avaient bien besoin. L'Etat décida de faire taire le « 22 à Asnières » et, avec de l'argent, il y parvint assez rapidement. Le téléphone rend service à des abonnés de plus en plus nombreux ; il coûte peut-être un peu cher, mais cela est une autre affairs, car... il fonctionne !

En 1980, le budget des télécommunications est de plus de 25 milliards de francs. Celui de la poste est de moins de... 2 milliards !

Or, pendant que d'un côté on nous fait miroiter le télématique, qui engouffre des sommes énormes, on en est de l'autre à supprimer le maximum de personnel dans les centres de tri, dans les bureaux de poste et à la distribution. De plus, les machines à trier électroniques (plus fiables, mais très chères) ne sont pas encore toutes installées, puisque plusieurs centres de tri automatiques restent à construire.

Economie d'énergie ? Nous ne savons plus, car on ne tond pas un tondu. Et enfin, qui fera admettre à un postier que, dans une civilisation dite avancée, le poste n'a plus qu'un rôle secondaire à jouer ? Allons donc, soyons réalistes : relisons Saint-Exupéry, et « redressons » notre courrier.

(*) Inspecteur central au centre de tri postal de Tours-Gare.


(Publicité)

CONNAISSEZ-VOUS LE « CIRCUIT-COURT » POUR PAYER VOTRE MOQUETTE MEILLEUR MARCHÉ ?

C'est le circuit « usine-dépôt-vente » pratiqué par les soldeurs professionnels. Ces opérations de déstockage des usines portent sur des articles neufs de grandes marques dégriffées. Ils sont présentés au public en rouleaux et sur dérouleurs dans de vastes dépôts. Et vendus, jusqu'à épuisement des stocks, à des prix très inférieurs aux prix du circuit traditionnel.

Un exemple : le festival de la moquette pure laine qui se déroule chez AETIREC jusqu'à fin juin.

Quelques prix T.T.C./m2 : Pure laine en 2 m. à 39,39 F. Bouclée 100 % pure laine en 4 mètres, à 61,15 F. Velours uni 100 % pure laine Woolmark à 84,94 et 103 F.

Pas de pose soi-disant gratuite dont le coût est en réalité inclus dans le prix de la marchandise : la pose est assurée par des professionnels et les prix des moquettes sont de vrais prix. Des prix qui vous permettront de compenser plus que largement vos frais de déplacement.

Cinq pour cent de remise sur présentation de ce communiqué !

AETIREC, 4, bd de la Bastille 75012 PARIS

M° : Quai-de-la-Rapée - 340-72-72.

ANGLETERRE
3 formules

ADULTES : POUR DES ADULTES DESIREUX DE COMBINER UN STAGE D'ETUDE INTENSIF ET DES VACANCES AGREABLES. 3, 5 OU 10 H DE COURS PAR JOUR 1 A 4 SEMAINES.

ETUDIANTS : 3 SEMAINES 1890 F. HEBERGEMENT REPAS 5 H DE COURS PAR JOUR AUDIO-VISUEL CIVILISATION, CONVERSATION, COMMERCIAL CONFERENCES EXCURSIONS - SPORTS - DISCO ETC....

ELEVES : VIE EN FAMILLE ANGLAISE AUDIO-VISUEL ACTIVITES CULTURELLES ETC....

BEC

BRITISH EUROPEAN CENTRE.
5, rue Richepanse 75008 Paris Tél : 260.18.34

M. _____
N° _____ Rue _____
Code postal _____ Ville _____
M 28,5
...souhaite recevoir votre brochure BEC...
adultes | étudiants | élèves

Centre ISTH Centre
AUTEUIL - TOLBIAC
Institut privé des Sciences et Techniques humaines
médecine
Expérience pédagogique depuis 1953
• Encadrement annuel 7 h 30 hebdo Groupes de 10 élèves par CHU Contrôles hebdo exercices et TD
• Année complète de formation méthodologique (année 0) Recyclage cours et exercices pour bacheliers B, C et D
AUTEUIL 6, Av. Léon Heuzey 75016 Paris Tél. 224.10.72
TOLBIAC 63, Av. d'Italie 75013 Paris Tél. 585.59.35

NOUVEAUX PROGRAMMES DE NUIT SUR PARIS-COTE D'AZUR.

Couche-tôt et couche-tard, il y a toujours un train pour vous.

| RELATIONS | *Azur 2000* | | T.E.N. "Le Train Bleu" | | T.E.N. "L'Estérel" | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 199 Aller | 196 Retour | 193 Aller | 192 Retour | 197 Aller | 196 Retour | 5059 Aller | 5058 Retour | 5061 Aller | 5060 Retour | 5019 Aller | 5018 Retour |
| PARIS | 20 h 45 | 8 h 25 | 21 h 46 | 6 h 28 | 22 h 17 | 8 h 32 | 21 h 49 | 8 h 38 | 20 h 42 | 6 h 29 | 20 h 42 | 6 h 41 |
| TOULON | 5 h 55 | 22 h 51 | - | - | 8 h 56 | 21 h 42 | 7 h 22 | 22 h 58 | 8 h 16 | 20 h 49 | 6 h 01 | 23 h 13 |
| ST-RAPHAËL | 7 h 08 | 21 h 56 | 6 h 51 | 22 h 29 | 8 h 04 | 20 h 57 | 8 h 29 | 21 h 49 | 7 h 17 | 19 h 28 | 6 h 57 | 22 h 24 |
| NICE | 8 h 16 | 20 h 53 | 7 h 55 | 21 h 16 | 9 h 10 | 20 h 00 | 9 h 35 | 20 h 45 | 8 h 24 | 18 h 20 | 8 h 00 | 21 h 23 |

* L'Azur 2000 circule le Vendredi dans le sens Paris-Provence et le Dimanche dans le sens Provence-Paris.

Des nuits à ne pas manquer: les nuits au tarif 50%.

| | Tarifs 50%* Aller simple 2e classe | Supplément couchette 2e classe | Supplément voiture-lit T3 - 2e classe |
|---|---|---|---|
| PARIS-TOULON | 122 F | 48 F | 124 F |
| PARIS-ST-RAPHAËL | 133 F | | |
| PARIS-NICE | 141 F | | |

Train Azur 2000 : supplément 86 F (non compris place couchée).

*Ces prix sont des allers simples en 2e classe avec 50% de réduction. Ils sont valables dans les conditions suivantes :
– vous voyagez en famille, trois personnes au moins, et vous avez une carte "Famille" (gratuite et valable 5 ans). Dès la deuxième personne, vous bénéficiez de ces prix en période bleue et blanche, 348 jours par an ;
– vous voyagez tous les deux ensemble et vous avez une carte "Couple" (gratuite et valable 5 ans). L'un d'entre vous bénéficie de ces prix en période bleue, 250 jours par an ;
– vous êtes titulaire d'une carte "Vermeil 50" Vous bénéficiez de ces prix en période bleue.
Par ailleurs, si vous faites un voyage d'au moins 1000 km aller-retour, et si vous partez plus de 3 jours, vous bénéficiez de la réduction "séjour" : 25% sur l'aller-retour.
Il suffit de bien choisir ses dates. Demandez le calendrier 50 dans les gares et agences de voyages.

Profitez de la nuit pour mieux profiter du soleil.

Les nuits SNCF : Nuits-voyage, Nuits-distraction, Nuits-repos. Pour oublier la route, et arriver le matin, au soleil, frais et dispos. Des prix, des horaires, des services : ce sont les nouveautés SNCF de Paris vers toute la Côte-d'Azur.
D'abord le train Azur 2000 : Voitures-couchettes. Voitures-lits. Voitures Pullmann, cinéma, bar-discothèque, restaurant. Bonne soirée!
Ensuite, les TEN (Trans Euro Nuit) : Le Train Bleu et l'Estérel : Voitures-lits. Couchettes climatisées. Directs, sans arrêts entre PARIS et TOULON. Bonne nuit!
Et aussi, tous les autres trains de nuit. Avec arrêts entre PARIS et TOULON.
Choisissez votre train. Choisissez votre nuit.

Voyagez mieux en période bleue.

SNCF

PUBLICIS SNCF 125-80

OLYMPUS OM 10
1580 F 1340 F
MOINS LA REPRISE DE VOTRE APPAREIL

Cirque

Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

### LA FORTE HAUSSE DES PRIX EN FRANCE

## La plus mauvaise période est passée

### estime M. Monory

Depuis trois mois, les résultats de l'indice des prix « *ne sont pas très satisfaisants, mais la plus mauvaise période est passée* », a déclaré mercredi 28 mai à Europe 1, M. René Monory, commentant la hausse de 1,3 % du coût de la vie en avril.

« *Je pense que nous allons assister à une décélération progressive de l'indice avec l'été. Plusieurs facteurs permettent d'espérer une amélioration. Les hausses sur les matières premières sont en régression depuis le mois dernier et les indices des prix de gros sont meilleurs, ce qui va se répercuter sur les prix de détail.* » Les salaires « *ne sont pas en cause et leur évolution est conforme aux prévisions* », permettant le maintien du pouvoir d'achat, a ajouté le ministre. « *Tous ces éléments*, a-t-il conclu, *font que je suis plus optimiste pour les mois à venir.* »

[Les facteurs de ralentissement des hausses de prix énumérés par M. Monory existent bien. La stagnation du pouvoir d'achat, notamment, est en train de faire baisser la consommation des ménages : dans un climat d'activité économique ralentie, les tensions inflationnistes retombent, souligne l'INSEE dans sa dernière note de conjoncture. Cela étant dit, M. Monory sous-estime, une fois encore, les effets du manque de concurrence en France : les très fortes hausses qui s'étaient produites dans la boulangerie, celles qui se multiplient dans les garages — pour ne citer que ces exemples — le prouvent. Le « tertiaire » (services) risque donc d'entraîner chaque mois de fortes hausses d'ensemble, d'autant plus que M. Monory n'a pas modifié ses intentions de libérer complètement les tarifs des services. Enfin — autre facteur de hausse, — les gains de productivité dans l'industrie risquent d'être beaucoup moins rapides si s'installe une stagnation de l'activité, voire une baisse.

Il existe enfin une autre raison d'inquiétude : les prix pétroliers, qui peuvent fort bien continuer d'augmenter toute l'année, malgré la moindre demande des pays industrialisés et l'abondance des stocks.]

AL. V.

## Dans la presse parisienne

**« LA LETTRE DE LA NATION » : faut-il se contenter de subir la loi du marché ?**

Le premier ministre avait dit en janvier : « *Nous devons tout faire pour éviter en 1980 un taux d'inflation à deux chiffres.* » Apparemment, ce « tout » n'était pas grand-chose, écrit Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation*, étant entendu que, en janvier, un expert comme le premier ministre ne pouvait pas ne pas prendre en compte dans ses calculs la tendance des prix du pétrole.

« *En fait, le seul domaine où la « vigilance » du gouvernement semble s'être exercée avec succès, c'est la progression des rémunérations. Le premier ministre souhaitait qu'elle n'excède pas la hausse des prix. Il a été exaucé puisqu'au premier trimestre l'augmentation des salaires horaires a été sensiblement inférieure à celle des prix. Ce décalage se traduit par une baisse du pouvoir d'achat, qui entraîne elle-même une réduction de la consommation des ménages. (...) Si la demande s'affaiblit,* [les entreprises] *seront bien obligées d'ajuster leur offre à la demande. C'est la loi du marché. Reste à savoir s'il faut se contenter de la subir.* »

**LE FIGARO :**

**« Le gouvernement a échoué. »**

Le gouvernement « *continue à expliquer presque tout par le pétrole. Et là, il n'est pas possible de le suivre. D'abord parce que la contraction de la consommation est évidente et qu'il est difficile de ne l'attribuer qu'à une brusque crise d'ascétisme généralisé. Ensuite, parce que personne n'a jamais pu établir que le renchérissement du pétrole majorait de beaucoup plus de 2 % l'indice des prix.*

» *La comparaison avec l'étranger, d'autre part, est à reléguer au rang des mauvaises excuses. L'Allemagne fédérale, modèle désigné à tout bout de champ, ne fera pas plus de 6 % de hausse cette année, bien qu'elle achète son pétrole au même prix que nous et en plus grande quantité.*

» *La vérité est que, sur le plan de la lutte contre l'inflation, le gouvernement a échoué.* »


# En panne de billets?

**Au CIC, vous tomberez moins souvent sur un distributeur de billets en panne.**

Quand on est à court d'argent, les distributeurs automatiques de billets c'est bien pratique. Le problème, c'est qu'ils sont souvent en panne quand on en a le plus besoin.

Le Groupe CIC a mis au point un système de contrôle permanent de 19 de ses distributeurs, dont vous trouverez la liste ci-dessous, pour qu'ils vous rendent service le soir après l'heure et le week-end aussi. Ce service sera étendu dans l'avenir à tous les distributeurs du Groupe CIC dans Paris.

La réparation d'un appareil en panne intervient rapidement.
Chaque distributeur est relié électroniquement à un central de contrôle qui détecte automatiquement chaque panne. Une équipe de techniciens est alors aussitôt envoyée sur place. Et ceci, du lundi au vendredi de 8 h à 23 h 30, le samedi et les jours fériés aux heures de plus fort débit.

Au CIC, nous voulons vous simplifier la vie. Nous sommes convaincus que nous pouvons rendre certaines opérations bancaires plus rapides, plus automatiques. C'est notre manière de construire la banque de demain, la banque libre-service.

28, rue du Quatre-Septembre - Paris 2e
2, boulevard Raspail - Paris 7e
26, avenue Franklin-Roosevelt - Paris 8e
3, place Clichy - Paris 8e
6, boulevard de la Madeleine - Paris 9e
64, rue de la Chaussée-d'Antin - Paris 9e
98, rue Saint-Lazare - Paris 9e
54, rue de Provence - Paris 9e
Gare du Nord - Paris 10e
188, avenue Daumesnil - Paris 12e
Gare de Lyon - Hall des billets
111, avenue d'Italie - Paris 13e
202, boulevard Raspail - Paris 14e
280, rue de Vaugirard - Paris 15e
12, place Victor-Hugo - Paris 16e
35 bis, rue Jouffroy - Paris 17e
6, place des Ternes - Paris 17e
4, place Jean-Baillet - 92 La Garenne
153, bd Jean-Jaurès - 92 Boulogne

**Un banquier à votre service et une banque libre-service.**

CIC


## AFFAIRES

### 31 000 DOLLARS POUR UNE BOUTEILLE DE CHATEAU-LAFITE

San-Francisco (*A.F.P.*). — *Un château-lafite 1822 a été enlevé pour la somme record de 31 000 dollars (140 000 F environ) au cours d'une vente aux enchères de grands crus, le 28 mai, à San-Francisco.*

*L'acheteur, M. John Grisanti, restaurateur à Memphis (Tennessee), a confié qu'il voulait, à tout prix, acquérir* « la meilleure bouteille de vin du monde ». *Il y a deux ans, le restaurateur de Memphis avait payé 18 000 dollars pour un château-lafite 1864. Il avait débouché solennellement la bouteille au cours d'un gala de charité où les invités avaient payé quelque 1 500 dollars par tête pour avoir le privilège de goûter le vénérable cru.*

● *Le P.C. et Manufrance.* — A la suite de la démission de M. Mestries de son poste de P.-D.G. de Manufrance, la fédération de la Loire du parti communiste a publié un communiqué. En contraignant M. Mestries à démissionner, « *la MACIF est entrée dans un processus qu'elle doit assurer jusqu'au bout* », affirme le P.C., qui considère que la MACIF doit « *s'engager financièrement, techniquement, humainement* », tout en précisant que « *Manufrance doit être dirigée par le P.-D.G. de Saint-Etienne et non de Niort* » (siège de la MACIF). Le P.C. rappelle qu'il est hostile au démantèlement de l'entreprise et s'est opposé à la filialisation en admettant que « *la situation appelle des solutions et des dispositions urgentes* ». — (*Corresp. part.*)

● *ICI accepte de réduire la durée hebdomadaire de travail.* Un accord vient d'intervenir entre Imperial Chemical Industries (ICI) et les syndicats britanniques sur la réduction de la durée hebdomadaire de travail, sans diminution correspondante des salaires. La semaine de travail des 50 000 travailleurs d'ICI passera de 40 heures, actuellement, à 39 heures en juin 1981, 38 heures en juin 1983 et 37 heures et demie en juin 1985. Les syndicats estiment que l'exemple d'ICI accélérera la généralisation, surtout dans la chimie, de la réduction de la durée du travail, qu'ils considèrent comme l'un des remèdes efficaces contre le chômage. — (*A.F.P.*)

## Machines-outils : des lendemains périlleux...

**La onzième Biennale française de la machine-outil, du soudage et de l'équipement mécanique se tient du 29 mai au 6 juin au Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Ces professionnels veulent faire la preuve que « contrairement aux affirmations de leurs habituels détracteurs, les entreprises françaises ne sont nullement résignées à baisser les bras » pour reprendre l'expression de M. Michel Courtois, président du Syndicat des constructeurs français de machines-outils (S.C.F.M.O.).**

Où en est la machine-outil française six ans après le choc pétrolier ? Etablir un bilan est délicat. Une chose est sûre : la secousse a été rude, comme en témoigne l'évolution des effectifs : 20 000 personnes en 1979, contre plus de 28 000 en 1973...

La machine-outil, mère de toutes les industries, n'a pas échappé au sort commun. Son marché s'est mondialisé, et elle a dû faire face à l'émergence de nouveaux concurrents — certains pays en voie d'industrialisation, mais surtout les pays de l'Est — et à un fléchissement de l'investissement particulièrement sensible en France, fléchissement qui s'est traduit par un net recul de la consommation nationale de machines, revenue, en francs constants, de 8 112 millions en 1973 à 3 646 millions en 1979, et en tonnage de 115 438 tonnes à 66 343 tonnes.

Les crises offrent, dit-on, des opportunités. La chose s'est vérifiée dans ce secteur comme dans d'autres. Si des entreprises ont fermé leurs portes, si le numéro trois de la profession, Rotier Forest G.S.P. a « éclaté », on a assisté à la naissance d'un nouveau « grand » par le biais du rachat d'entreprises en difficultés : le groupe Linà. De même, est intervenu dans la commande numérique un important rapprochement entre la Télématique et Thomson, qui ont constitué la société « NUM S.A. » qui a repris Feutrier Electronique, firme dont les pouvoirs publics avaient voulu faire un des pôles de regroupement du secteur. Au-delà de ces reclassements, des efforts d'innovation ont été consentis, qui ont porté leurs fruits puisque, chez certains constructeurs, les trois quarts des modèles fabriqués aujourd'hui n'existaient pas il y a cinq ans.

### Redressement de la balance commerciale

Quelles ont été les conséquences de ces bouleversements sur le commerce extérieur ? Pendant des années on a déploré que la France, seule parmi les grands pays industrialisés, importait plus de machines-outils qu'elle n'en exportait. La situation a changé. Le solde des échanges, négatif de 1970 à 1977, est redevenu positif ces deux dernières années : 420 millions de francs en 1978 ; 370 millions de francs en 1979.

Cette amélioration, outre qu'elle s'explique par la reconquête de certains créneaux jusqu'alors abandonnés aux constructeurs étrangers, traduit les progrès accomplis par les industriels pour développer des exportations qui, en 1979, ont représenté 1 950 millions de francs contre 826,2 millions en 1973. Reste que ce redressement doit être accueilli avec prudence. En premier lieu, parce qu'il reflète dans une large mesure l'atonie du marché interne qui a entraîné une diminution des importations. En second lieu, parce qu'il convient de s'interroger sur la nature des produits exportés. Quelle est la part de machines « haut de gamme » incorporant une technologie avancée ? Les statistiques restent muettes, et les constructeurs, arguant de l'âpreté de la concurrence sur le « bas de gamme », se veulent optimistes. Il n'en demeure pas moins que la balance commerciale du secteur, avec la plupart des pays industrialisés, reste déficitaire...

Mais la grande affaire, c'est le développement de la machine à commande numérique (MOCN) (1). L'U.F.B.-Locabail vient de publier une très importante enquête effectuée auprès des petites entreprises (10 à 500 personnes) de la mécanique. Il en ressort que, en 1980, 13 % des firmes concernées utilisent une ou plusieurs machines à commande numérique (contre 8 % en 1978), que 18 % d'entre elles sont favorables à leur utilisation (contre 19 %), que plus de 60 % envisagent d'en acquérir dans les trois ans, enfin que 69 % contre 73 % y sont opposées, certaines n'en ayant pas l'usage, d'autres s'interrogeant sur la rentabilité de l'opération. Au fil de cette enquête, on découvre que plus du tiers des P.M.I. employant de 200 à 300 salariés sont équipées de MOCN et que l'industrie nationale a une bonne image de marque puisque 76 % du matériel utilisé est d'origine française.

C'est sur ce type de machines, sur les machines spéciales (haut de gamme) et les machines très spécialisées que se livre la bataille. Il est clair que les constructeurs des pays industrialisés ne pourront longtemps résister à la pression des pays en voie de développement et des pays de l'Est sur les produits du bas de la gamme. Les Japonais l'ont compris, puisque leurs exportations de MOCN et machines haut de gamme ont progressé en 1979 de 78 % en France et en R.F.A. et de 55 % en Grande-Bretagne, où ils occupaient déjà une place prépondérante.

Comment faire face ? Cela revient à s'interroger sur les structures d'une profession composée essentiellement de petites entreprises. Or la concurrence est en passe de changer de nature. La conception, la fabrication, le stockage, la vente de machines de plus en plus sophistiquées supposent une surface financière importante qui dépasse le plus souvent les possibilités des constructeurs français même si certains d'entre eux tirent avec bonheur leur épingle du jeu. Les groupes japonais intégrés s'appuyant sur une industrie électronique puissante n'ont pas ces problèmes.

L'idéal serait que des grands groupes s'intéressent à cette activité qui vit une révolution technologique. Hélas ! chacun sait que la machine-outil « paye » mal et que les vocations sont rares. L'avenir de ce secteur essentiel dépend des constructeurs, mais pas d'eux seuls. Pour un peu on écrirait que c'est une affaire d'Etat...

PHILIPPE LABARDE.

(1) Machines dont la position des outils est déterminée par des programmes codés, sans intervention humaine.

## Le bénéfice net du groupe Renault a dépassé 1 milliard de F en 1979

Le groupe Renault, qui rassemble, autour de la maison mère la Régie nationale des usines Renault (R.N.U.R.), quelque deux cent vingt-cinq sociétés en France et à l'étranger, a réalisé en 1979 des résultats exceptionnels : son chiffre d'affaires, en progression de 21,9 %, a atteint 68,535 milliards de francs, dont 42,185 milliards de francs pour la seule Régie (+ 23,3 %), et 33,129 milliards de francs à l'étranger (48,3 % du total). Les investissements du groupe se sont élevés à 4,233 milliards de francs, en augmentation de 26 % sur l'an passé, dont 2,786 milliards de francs pour la Régie (en hausse de 22 %) et 760 millions de francs pour les prises de participation dans le capital des constructeurs américains Mack et American Motors.

Le groupe a dégagé au cours de l'exercice une marge brute d'autofinancement de 3,8 milliards (dont 2,64 milliards de francs pour la Régie), en progression de 76,7 % sur l'an passé. Après une charge d'impôts de 876 millions de francs pour le groupe (et 559 millions pour la Régie), et une rémunération de l'Etat actionnaire de 174,5 millions de francs, le groupe a dégagé un bénéfice net consolidé de 1,016 milliard (contre un déficit de 102 millions de francs en 1978). La seule Régie a vu ses résultats nets presque tripler à 469,7 millions de francs (contre 158 millions de francs en 1978). Grâce à ces excellents résultats, la Régie a ramené son taux d'endettement à 8,7 % du chiffre d'affaires contre 13,6 % l'année précédente.

Les statistiques de ventes et de production d'avril 1980, publiées jeudi par la chambre syndicale des constructeurs automobiles, mettent également en évidence une forte progression de la Régie. Sur un marché en hausse globale de 12,7 % avec 211 500 voitures immatriculées en France, les ventes de Renault ont atteint 45,3 % du total, contre 16,2 % pour Peugeot, 13,1 % pour Citroën et 5,9 % pour Talbot, les voitures importées n'ayant représenté que 19,5 % du marché. Au cours du premier trimestre, en moyenne, Renault a réalisé 41,6 % des ventes en France, et 48,7 % de la production de voitures françaises.

## Le triomphe

*Un tri-omphe ! Renault, modeste — ou presque, — mais tellement fier, savourait mercredi, avec délice et quelque ostentation, les fruits de sa réussite. On avait, pour la circonstance, rompu doublement avec la tradition : le P.-D. G. de la Régie avait laissé la place au directeur financier — « afin de pouvoir donner plus de détails » ; mieux encore, le groupe consentait à donner, — pour la première fois — des chiffres consolidés détaillés. L'occasion en valait la peine. Voilà longtemps que Renault n'avait aligné de pareilles performances financières. Jamais, en tout cas jusqu'ici, le groupe nationalisé n'avait pu se permettre de soutenir la comparaison avec son rival privé, P.S.A.-Peugeot-Citroën, coqueluche des analystes financiers.*

*Les dirigeants de la Régie ne se privaient pas de ce plaisir tout neuf. Chiffres d'affaires (68,5 milliards pour Renault contre 72,8 pour P.S.A.), bénéfices nets (1,016 milliard pour le premier, 1,15 milliard pour le second), autofinancement (3,8 milliards contre 4,2 milliards), parts de marché, taux de croissance (+ 21,9 contre + 10 %) étaient systématiquement mis en parallèle. La Régie se permettait même d'expliquer que le taux de rémunération de l'Etat, son actionnaire, équivalait à celui versé à la maison mère P.S.A. par ses filiales !*

*Et de remonter vingt ans en arrière, pour rappeler qu'en 1960 Renault ne couvrait que 28 % des ventes françaises (39 à 40 % actuellement), alors qu'à structures correspondantes, son rival faisait 63 % (moins de 40 % aujourd'hui). Tout cela avec une aide de l'Etat (dotations en capital et subventions) qui n'a pas dépassé, sur vingt ans, 8 % des investissements totaux et surtout — la flèche du Parthe — avec un différentiel de salaire de 17 % par rapport au groupe privé.*

*Renault savourait son succès. Succès mérité à vrai dire, tant, depuis deux ans, le groupe public n'a épargné aucun effort pour rattraper l'écart qui le séparait de son rival après le rachat par celui-ci des filiales européennes de Chrysler. Objectif presque atteint : pouvoir annoncer qu'il faisait partie du groupe des cinq constructeurs européens qui se battent, dans un mouchoir de poche, pour le rang de troisième mondial : de Fiat, le premier, avec un chiffre d'affaires de 77 milliards de francs, de Volkswagen (26 milliards), de Mercedes (75 milliards), de P.S.A. (73 milliards) et de Renault (68,5 milliards), lequel l'emportera à terme ? « Notre rival le plus dangereux, c'est Volkswagen », assurait la direction de la Régie.*

*Renault aurait pu avoir le triomphe plus modeste... si le duel avec P.S.A. ne se déroulait avec en toile de fond le débat sur l'avenir du secteur public. La privatisation partielle de certaines entreprises nationales, jugées trop envahissantes, est une idée trop répandue dans les couloirs ministériels pour que les dirigeants de la Régie ne s'en soient pas alarmés. Le ministre de l'économie n'a-t-il pas affirmé récemment que les groupes nationalisés devraient ouvrir leur capital au public s'ils prenaient de nouvelles participations dans le secteur privé ? La direction de la Régie, sur ce sujet, se départ de son calme. Du commentaire officiel de départ — « Ce serait inopportun » — on en est venu rapidement, mercredi, à la franche indignation. « Va-t-on demander à M. Michelin de céder une partie de ses actions, parce qu'il prend le contrôle d'une petite boîte ? », s'exclama le directeur financier, citant, narquois, le rapport de la Cour des comptes sur les aides publiques apportées à certains groupes privés. « Nous ne coûtons pas plus cher à l'Etat, depuis vingt ans, que n'importe quelle entreprise à ses actionnaires », « Toyota vient de décider d'une augmentation de capital ». Et puis un haussement d'épaules. « C'est un débat de campagne électorale. Sur le plan financier, cela nous est indifférent. Rémunérer 1 milliard de capital à 8 % ou 13 %, qu'est-ce que c'est ? Une goutte d'eau. Nous avons la meilleure signature sur la place de New-York... » — V. M.*

## SOCIAL

### LA VISITE DE LA C.F.D.T. A L'ÉLYSÉE

# Les perspectives d'une négociation sur le SMIC demeurent très floues

Les dirigeants de la C.F.D.T. (1) ont-ils marqué des points le 28 mai au terme du rendez-vous qu'ils avaient demandé au président de la République ? S'ils ont pu progresser, c'est à peu près uniquement en raison de l'assurance que leur a donnée M. Giscard d'Estaing : il consultera le premier ministre pour que la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, avant la fin juin, porte d'une façon approfondie sur le SMIC, son contenu et son avenir. Mais les syndicalistes ne savent pas si cela débouchera sur une négociation plus longue.

Autre petite satisfaction, le président a répété que les bas salaires devaient progresser plus vite. Au passage, il a reconnu que la compétitivité française ne pouvait, de façon constante, reposer sur les basses rémunérations et que celles-ci ne pouvaient buter durablement sur cet obstacle. Il a aussi indiqué que l'augmentation du SMIC, au 1er juillet, par rapport à un an plus tôt, devra être au moins égale à la moitié de la progression de la moyenne des salaires. Ce qui est simplement conforme à la loi.

*La convention médicale était* une autre question importante pour la C.F.D.T. Le chef de l'Etat a reconnu l'anomalie qu'avait constituée, dans la discussion, l'absence des principales organisations. Mais, en gros, il couvre l'opération et n'a donné aucune réponse précise aux deux demandes posées par la C.F.D.T.: d'une part, ne pas ratifier la convention; d'autre part, consulter toutes les organisations avant d'appliquer la convention.

Quant au « ticket modérateur », il n'est pas du ressort de l'Elysée. Le plus souvent, ont dit les syndicalistes, M. Giscard d'Estaing s'est dérobé en faisant alterner la réaffirmation de bonnes intentions ou les considérations dilatoires. Par exemple, le président a dit que le SMIC n'est peut-être pas le meilleur instrument pour relever les bas salaires; qu'il conviendrait peut-être d'étudier un SMIC pour la production, pour les ouvriers et un minimum social.

Les cédétistes en tenant à passer en revue les différents problèmes de l'heure n'ont, la plupart du temps, qu'obtenu le rappel des dispositions déjà connues : le président souhaite que la négociation sur l'aménagement du temps de travail aboutisse avant les vacances pour que le Parlement intervienne complémentairement à l'automne.

L'emploi s'améliorera en 1984-1985 en raison de l'évolution démographique. C'est pourquoi il faut freiner le mouvement en faveur de la semaine de trente-cinq heures. Des textes législatifs sont en préparation, pour l'automne. Sur la garantie d'emploi, pour les mutilés du travail, la mixité sur l'emploi et la non-discrimination entre hommes et femmes. Le président a prié la C.F.D.T. de s'adresser au ministre du travail en ce qui concerne la révision de la loi sur les conventions collectives de 1950 et les projets concernant l'informatique.

De la même façon, M. Giscard d'Estaing a renvoyé au C.N.P.F. les cédétistes quand ceux-ci ont assuré qu'ils ne verseraient pas un sou pour les éventuelles indemnisations de grève. Toutefois, il a déclaré qu'il ne pouvait laisser passer sans rien dire les déclarations selon lesquelles les décisions de justice ne seraient pas respectées.

(1) M. Maire était accompagné par MM. R. Bono, G. Bégot, J. Chérèque, H. Lesvre-Ogrel, P. Vanlerenberghe, Michel Rolant et Mme Y. Colleret.

## Un président providentialiste

M. Maire est venu à l'Elysée pour placer M. Giscard d'Estaing au pied du mur en lui disant : « La dégradation des bas salaires est une tare de la société française. Les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent. La fin de votre mandat approche, c'est maintenant ou jamais que vos promesses doivent être honorées. Des négociations tripartites doivent s'ouvrir d'urgence pour porter le SMID à 3 000 francs par mois. » Mais le président a répondu — selon le récit des cédétistes — qu'il ne se déterminait pas en fonction de sa réélection. Et de conclure : « Je suis providentialiste. »

Les syndicalistes n'ont pratiquement rien obtenu d'un homme aussi confiant dans sa destinée... ou son implantation électorale.

Aussi M. Maire et ses amis ont-ils repartis en disant : « Nous ne savons pas encore si nous avons fait un pas en avant ou un pas de côté. »

Auraient-ils fait un pas de clerc ? M. Georges Séguy, qui prenait la parole à Bourg-en-Bresse le soir même, a ironisé : « Giscard n'a pas lâché un grain de concession à moudre dans le moulin du recentrage de la C.F.D.T. Les promesses vagues étaient jusqu'alors réservées au secrétaire général de Force ouvrière, et si Giscard peut tirer avantage de cette audience pour son image de marque électorale dans la perspective des prochaines élections présidentielles, la C.F.D.T., elle, fait figure de faire-valoir pour le candidat de la droite. »

La C.G.T. ne laisse évidemment passer aucune occasion de « dénoncer » le recentrage de la C.F.D.T., de ranimer les doutes des militants cédétistes modérément convertis à la nouvelle orientation de leur centrale.

« Erreur, réplique-t-on rue Cadet, au siège de la C.F.D.T., la « resyndicalisation » du mouvement est bien admise par tous. La discussion avec le président de la République, comme avec les patrons, est toujours bonne en soi, même si elle aboutit à un constat d'échec ».

En mars 1978, en quittant le président de la République qui la recevait pour la première fois, M. Maire avait dit qu'il fallait attendre « calmement » le résultat des négociations annoncées et qu'il « jugerait sur pièces »...

Vingt-six mois se sont écoulés depuis. Hormis les résultats positifs qu'ont été l'accord sur la réforme de l'indemnisation du chômage et la réalisation des élections prud'homales, le bilan de cette attente est maigre. Certes, le président de la République n'a pas été avare de coups de chapeau en direction de la C.F.D.T. La tactique de M. Maire consiste à ne pas s'en offusquer, à ignorer les clins d'œil qui lui sont adressés. Certains feignent de s'apitoyer de voir que la C.F.D.T., sauf quelques marques de considération nuancée, n'obtient guère de satisfactions ni des pouvoirs publics ni du patronat. Mais arracher le déblocage des bas salaires serait ébranler la politique de la majorité. Le relèvement du S.M.I.C. devient donc une affaire de rapport de forces.

Alors que certains visiteurs de l'Elysée se contentent de faire état des bonnes paroles entendues, M. Maire, relevant sans complaisance les attitudes dilatoires du président, en a bré la nécessité urgente d'un appel à l'action. Il faut faire monter la pression dans les entreprises la semaine prochaine, dit-il, pour que la réunion de la commission supérieure des conventions collectives, fin juin, débouche sur une véritable négociation.

Des revendications claires intéressant directement tous les salariés, dans leur droit à la santé, ont progressivement sensibilisé les travailleurs depuis le 1er Mai. D'autres actions se préparent sur le même thème. Cependant, à l'heure où la C.F.D.T. durcit sa position, à l'heure où le coude à coude se reforme à la base, l'unité est toujours sapée par les rivalités d'états-majors et par la volonté de la C.G.T. de prendre partout le leadership des opérations.

Ces paradoxes sont-ils l'un des leviers secrets que la providence met au service de M. Giscard d'Estaing ?

JOANINE ROY.

# Les médecins et la Sécurité sociale

(Suite de la première page.)

Troisième argument de la C.S.M.F. : « De très nombreux praticiens, aussi bien généralistes que spécialistes, seraient contraints de choisir le secteur à honoraires libres pour assurer la gestion de leur cabinet [...] ce qui portera atteinte à l'égalité des assurés à l'accès aux soins » ; selon la C.S.M.F., 30 à 40 % au moins des médecins seraient obligés de faire ce choix alors que les caisses et le gouvernement font le pari qu'à peine 15 % prendraient cette voie libérale, du moins au départ.

Quant au succès très relatif de la grève précédente du 23 mai, elle est pour la C.S.M.F. un argument supplémentaire de relancer l'action. Préparée à la hâte — les consignes données quarante-huit heures seulement avant, n'ont pas suffi — dit-on — pour que tous les syndicats prennent leurs dispositions, la journée du 23 mai n'a pas permis de faire vraiment la preuve par neuf de leur combativité et, à l'inverse, elle a démontré qu'une partie du corps médical ne se contentait pas d'une seule grève de vingt-quatre heures... même si, à la base, une frange non négligeable de généralistes répugnent à ce genre d'action. Mais à l'heure des paris, la C.S.M.F. entend jouer son va-tout. Alors que la caisse des exploitants agricoles ne doit en principe se prononcer sur la convention que le 4 juin — celle des commerçants l'ayant approuvée ce 29 mai — et que le gouvernement n'a pas officiellement donné son agrément, la C.S.M.F. veut agir vite et fort pour obtenir une révision de la convention. En fait une course de vitesse est engagée et le bureau du conseil d'administration de la caisse agricole devait donner un feu vert dès ce jeudi 29 mai. Dans ce cas, le ministère de la santé pourrait alors rapidement donner son agrément à la convention... avant le 5 juin. Une partie de bras de fer est donc engagée, la C.S.M.F. ne cachant pas qu'en cas de signature et agrément, une assemblée générale, prévue le 8 juin, pourrait alors envisager d'autres formes d'action.

Du côté des salariés, c'est la C.G.T. qui, à nouveau, a pris l'initiative, en proposant puis décidant seule d'organiser une grève nationale de vingt-quatre heures le 5 juin, avant d'en débattre avec la C.F.D.T. et la FEN.

Pour la C.G.T., qui, fidèle à son image de marque, veut à tout prix rester une force d'initiative, il s'agit de monter d'un cran le niveau des luttes, en jouant un peu sur les mots : après le 13 mai, où il n'y a pas eu d'appel confédéral à un arrêt de travail de vingt-quatre heures (cela a été « préconisé »...) et « l'élargissement » du mouvement revendicatif, le 23 mai, aux médecins (bien que la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN n'aient proposé pour les salariés que des débrayages), le temps est venu des consignes nationales plus brutales. Mais, en agissant ainsi, la C.G.T. n'effrite-t-elle pas la combativité et l'unité ?

Non seulement elle met les autres syndicats devant le fait accompli, mais elle lance d'en haut des directives, contrairement à la tactique cédétiste. Favorable à des actions contre la convention qui tiennent compte d'un mécontentement réel mais d'importance diverse selon les secteurs professionnels, la C.F.D.T. entend laisser libres ses unions régionales et ses syndicats de fixer l'importance et la durée des grèves. La FEN, elle aussi, manifeste une grande réticence pour les grèves à répétition.

Mal engagée, la réunion entre la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, jeudi en fin de matinée — après un premier contact difficile entre cégétistes et cédétistes la veille au soir — s'est terminée par un constat partiel de désaccord. C.F.D.T. et FEN, opposées aux oukases de la C.G.T., mais décidées à combattre la convention, se sont prononcées pour des appels parallèles en vue de déterminer, pour le 5 juin, des actions au « plus haut niveau possible ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Le secrétaire général de l'union départementale C.G.T. des Vosges*, M. Jean-Pierre Ferry, a porté plainte pour coups et blessures, mercredi 28 mai, contre M. Ehrardt, P.-D.G. de la chaudronnerie de La Plaine, à Padoux (Vosges). M. Ferry, qui est en arrêt de travail à la suite de cet incident, affirme avoir été frappé à coups de poing, ce que le P.-D. G. conteste.


**A VENDRE**

(cause retraite)

OPTIC-PHOTO avec stock 160.000 F
Magasin avec 2 pièces et cave (35 m2 + 18 m2)
Loyer annuel : 15.000 F
Entre métro GARE DU NORD et CHAPELLE
Téléphone : 607-89-26 et 206-66-11

(Publicité)

**LA GRANDE CRISE DU DOLLAR**

FRANZ PICK pronostique : « Avant 1982 l'Amérique répudiera ses dettes en créant un Dollar nouveau ».
Une étude de PROSPECTIVE ET SPÉCULATION qui démontre malgré tant d'opinions contraires :
— comment le taux de l'argent ne peut pas baisser ;
— comment l'inflation ne peut que s'accélérer ;
— pourquoi le Dollar entraînera toutes les monnaies dans sa chute ;
— comment éviter la ruine, protéger sa fortune, gagner de l'argent.
Il faut comprendre pour agir et agir dès maintenant.
Une étude qui combat les idées reçues et ose dire tout ce qu'elle pense.
Expédition immédiate de l'étude « LA GRANDE CRISE DU DOLLAR » contre 100 Francs à BALS-PUBLICATIONS, 39, avenue des Champs Elysées, 75008 PARIS.

# L'ANTI-CROISIÈRE

la croisière avait un style...
voici le nouveau style croisières...

CLUB DES NÉRÉIDES, le Club de vacances qui se déplace et vous offre un décor nouveau tous les matins.

Le mariage heureux de la croisière et de la vie de club.

35 000 F pour 2 personnes, tous services compris ; c'est le prix ferme et définitif pour 10 croisières merveilleuses de 8 jours que vous prendrez à la carte pendant 3, 4, 5 ou même 10 ans vers 10 destinations exotiques.

35 000 F pour découvrir différemment le Yucatan, l'Amazonie, les Seychelles, les Maldives, les Caraïbes dans une cabine de grand confort, en pension complète, à bord d'une de nos "néréides", grands yachts club luxueux, qui vous conduira de criques en lagons pour vous livrer aux joies du ski nautique, de la plongée, de la pêche, de la planche à voile, ou tout simplement lézarder au soleil.

Une totale liberté ; si vous changez d'avis, des amis peuvent se substituer à vous ou, encore, le Club des Néréides vous rachète vos croisières avec une plus-value.

35 000 F, ça vaudra combien dans [illegible] ?

LE CLUB DES NÉRÉIDES.

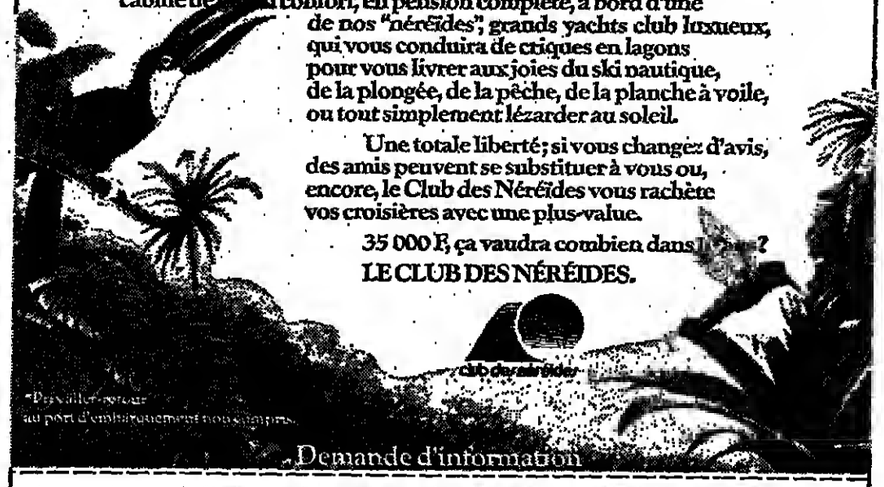


Demande d'information

à retourner dûment complétée sous enveloppe affranchie à : HAUSSMANN VOYAGES 30 avenue George V 75008 PARIS. LM

Intéressé par votre nouveau style de croisières, je souhaite recevoir sans aucun engagement de ma part le catalogue du club et tous les renseignements nécessaires pour mon adhésion éventuelle.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Tél. _____

*Si vous préférez consulter une agence de voyage, appelez-nous au 723.78.08, nous vous communiquerons l'adresse de l'agence la plus proche de chez vous.*

Agent Général pour la France HAUSSMANN VOYAGES Licence 367 A.
Membre de l'Association des Agences de Voyages 30 avenue George V 75008 PARIS
Tél. 723.78.08

SOCRAN Balmas

A PART UN VISITEUR DE MARQUE, ROMAIN, QUI VA DEPLACER LES FOULES A PARIS ?

Réponse page suivante.

# SOCIAL

## Les négociations sur la durée du travail

### PREMIÈRES DIVERGENCES ENTRE LE C.N.P.F. ET LES SYNDICATS

Les oégociations sur la réduction et l'aménagement de la durée du travail, entre le C.N.P.F. et les *syndicats, sont entrées dans* le vif du sujet : après la reprise des discussions, le 20 mai, sur la base du rapport Giraudet, au cours desquelles on s'est limité à un *tour* d'horizon, la réunion du 28 mai — qui a duré cinq heures — a porté sur des points précis d'un éventuel accord.

Des divergences sont apparues : sur la prise en compte dans le calcul de la durée effective du travail des pauses déjà accordées aux salariés ; sur la ootion de durée annuelle (anuée civile selou les syndicats, période de douze mois fixée par la direction, selon le patronat). La C.G.T., la C.F.D.T. et F.O., qui demandent l'intégration des pauses dans la durée du travail, ont adopté une position commune. Le C.N.P.F. y est opposé.

« *Si cette attitude est maintenue*, a déclaré M. Rolant (C.F.D.T.), *la négociation risque d'achopper*. »

isa
INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. : LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61 ou (1) 956.80.00, postes 430, 434, 488, 476, 462.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
En vue de la rentrée de septembre 1980 date limite de dépôt des dossiers de candidature pour la dernière session d'admission : **lundi 23 juin 1980.**

## La C.F.D.T. reproche vivement à la C.G.T. d'« aggraver la division syndicale »

*« Nous sommes devant un problème très sérieux pour le mouvement syndical : la division volontairement oggrovée chaque jour par la C.G.T.* », a déclaré, jeudi 29 mai eu fin de matinée, M. Edmoud Maire pour annoncer qu'aucun appel commun n'avait pu être rédigé par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN pour la jouruée d'action du 5 juin (voir première page).

*« Nous sommes devant une attitude de la C.G.T. qui veut faire cavalier seul et sacrifie les intérêts des travailleurs aux intérêts de la C.G.T.* », affirme le leader de la C.F.D.T. qui cite : le refus cégétiste de participer à une action commune, du 2 au 6 juin, sur les bas salaires, comme les cédétistes l'on proposé ; la présentation de « *préalables* » (grève le 5 juin et arrêt national de vingt-quatre heures) dans la lutte contre la convention médicale, *alors que* la C.F.D.T. avait proposé une autre date (le 2 juin) et d'autres modalités d'action. « *L'appel unique à une grève de vingt-quatre heures est une erreur* », a ajouté M. E. Maire qui propose des formes d'action pouvant aller jusqu'à vingt-quatre heures, mais celles-ci devant être décidées par les salariés et unions régionales.

*Le dirigeant de* la C.F.D.T. a vivement reproché le « *comportement sectoire du sommet de la C.G.T.* » qui, à la base, s'est traduit le 23 mai, dans plusieurs villes de province, par une réelle « dégradation » des rapports unitaires : « *Injures et slogans anti-C.F.D.T. contre des militants.* »

---

● *La C.F.D.T. estime que le pacte pour l'emploi ne résorbe pas le chômage des jeunes.* — Le pacte pour l'emploi « *n'o aucun effet réel pour résorber le chômage des jeunes* », estime la C.F.D.T. « *Les chiffres sont incontestables : fin avril 1980, les jeunes représentent 39,4 % des chômeurs, alors qu'ils n'étaient que 38,6 % en avril 1979 et 35,1 % en avril 1973.* »

Critiquant les propos de M. Ceyrac, qui a affirmé que « *quatre cent vingt mille jeunes ont trouvé une place grâce à l'une des formules du pacte* », la C.F.D.T. estime que « *l'immense majorité des jeunes dont il s'agit sont soit stagiaires, soit embauchés sur des contrats à durée déterminée* ».

# AGRICULTURE

## Les négociations agricoles et budgétaires se poursuivent à Bruxelles

### Les Huit pourraient proposer à la Grande-Bretagne une solution de compromis

**Les ministres des affaires étrangères des Neuf se sont retrouvés ce jeudi 29 mai à Bruxelles, pour débattre du problème de la contribution britannique au bodget européen. Mme Veil, présideute de l'Assemblée européenne, au coure d'une visite privée de trois jours aux Etats-Unis, a déclaré *mercredi* à New-York que « toutes les activités de la C.E.E. risquent d'être bientôt paralysées si une solntion rapide n'est pas *trouvée pour permettre* l'adoptioo dn budget de la Communauté pour 1980 ». Mais un espoir snbsiste : *les Huit pourraient* faire des propositions acceptables par la Grande-Bretagne.**

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes) — Que se passera-t-il sur le plan agricole si les ministres des *affaires étrangères* des Neuf, qui se retrouvent jeudi, ne parvienneot pas à s'entendre sur le problème de la contribution du Royaume-Uni an budget européen, ce qui amènerait sans aucun doute les Britanniques à continuer de refuser le compromis sur les prix agricoles conclu à huit à Luxembourg ? Mercredi, les ministres de l'agriculture o'ont pas abordé cette question-clé, comme s'ils gardalent l'espoir qu'un accord politique sur l'affaire britannique demeure possible et qu'ils pourront de la *sorte* éviter l'affrontement.

Selon des bruits circulant avec persistance à Bruxelles, les Huit pourraient proposer à Londres le maintien pendant deux ou trois ans de l'offre faite au Conseil européen de Luxembourg (compensation de 1,2 à 1,3 milliards d'U.C. par an), moyeunaut l'engagement des Britanniques d'acepter le compromis des Huit sur les prix agricoles, et de ne pas s'opposer, l'an prochain, à la fixation de ces mêmes prix.

De fait, après la tournée des capitales que vient d'effectuer M. Colombo, le ministre italien des affaires étrangères et président en exercice du conseil des ministres des Neuf, on assiste à un regain d'optimisme, et il semblerait qu'un règlement politique d'ensemble soit possible.

Outre l'examen de questions techniques en suspens, la journée de mercredi a été consacrée à des contacts bilatéraux. M. Mehaignerie expliqua à ses partenaires pourquoi la France est décidée, en cas de blocage, à appliquer des mesures nationales de oature à éviter que les agriculteurs, durement touchés par l'inflation, fassent les frais de la situation. « *Rien ne justifie, sur le plan économique ou social, lo réserve britannique qui peut donc être levée. Nous avons la volonté de n'être ni otages ni prisonniers des Anglais. On ne peut plus rester dans une situation d'ottente qui devient intolérable.* » Mais il s'employa à dédramatiser ces mesures, mal accueillies par plusieurs Etats membres qui comprenneut difficilement que la France, la première à défendre la politique agricole commune, prenne le risque de s'écarter du strict respect de la règle communautaire. « *Nos partenaires se sont montrés sensibles au fait que les mesures que nous envisageons sont des mesures temporaires, parfaitement conformes aux dispositions de l'accord des Huit, pouvant être suspendues à n'importe quel moment et ne concernant, au moins dans un avenir proche, que les produits pour lesquels la campagne aurait dû déjà commencer, à savoir les produits laitiers, la viande bovine et les fruits et légumes.* »

M. Mehaignerie a invité ses collègues du « Front des Huit » à ne pas se résigner à l'obstruction britannique : « *Il faut que tous se réveillent, car nous ne pouvons pas rester sans prix communs pendant quatre, cinq ou six mois.* » Mais comment réagir ? Personne u'a encore fait de propositions précises. M. Marcora, ministre italien, redoute que les mesures envisagées par Paris faussent la concurrence au profit des agriculteurs français et s'apprêterait à suggérer aux Huit, en cas d'impasse, de procéder de façon harmonisée à des allégements fiscaux. « *Nous sommes ouverts à toute solution* », a commenté M. Mehaignerie.

Ni M. François-Poncet, qui se trouve à Washington, ni M. Genscher ne participent à la réunion de jeudi. La délégation française est conduite par le secrétaire d'Etat, M. Bernard-Raymond.

PHILIPPE LEMAITRE.

---

● *De violents incidents* ont opposé à Toulouse, dans la nuit de mercredi à jeudi des membres du Centre départemental des jeunes agriculteurs de la Haute-Garonne et des forces de l'ordre. Uoe centaine d'agriculteurs sortant d'une réunion tenue à Muret, à une vingtaine de kilomètres de Toulouse, avaient voulu faire entendre la voix de la contestation, au siège de la direction départementale de l'agriculture. Ils se sont alors heurtés à des barrages de police. Obligés de se replier vers le centre de la ville, les commandos du C.D.J.A. ont barbouillé des murs et mis le feu à des poubelles. Les forces de l'ordre les ont dispersés chaque fois avec des grenades lacrymogènes, tandis que des équipes de sapeurs-pompiers éteignaient les commencements d'incendie.

Au cours de ces affrontements, un journaliste qui avait décliné sa profession en montrant sa carte de presse a été matraqué sous le prétexte qu'« *il n'avait pas à être là...* ». — (*Corresp.*)

PAROLE PUBLIQUE
COURS D'EXPRESSION ORALE
HUBERT LE FEAL
documentation sans engagement
770 58 03
20, Cité Trévise 75009 Paris

**Le HP 250 : simple, évolutif et polyvalent.**

**Le HP 250, c'est une gamme de petits ordinateurs de gestion que propose Hewlett-Packard. Ce système monoconsole est évolutif. Vous pouvez lui adjoindre, selon vos besoins, jusqu'à 5 consoles permettant une exploitation simultanée en multiprogrammation. Chacun des utilisateurs peut disposer d'une partition-mémoire de 32 ou 64 K octets grâce aux unités de stockage de masse allant jusqu'à 53 M octets en ligne.**
**Et, pour une application en gestion décentralisée, le HP 250 est connectable, sous protocole synchrone BSC (émulation 2780) à un ordinateur central.**
**Son prix de base est de 195.090 F.***

Jusqu'à présent, il était pratiquement impossible de concevoir un ordinateur de gestion à la fois peu cher et très sophistiqué, personne n'ayant trouvé le moyen d'utiliser simplement un système puissant.

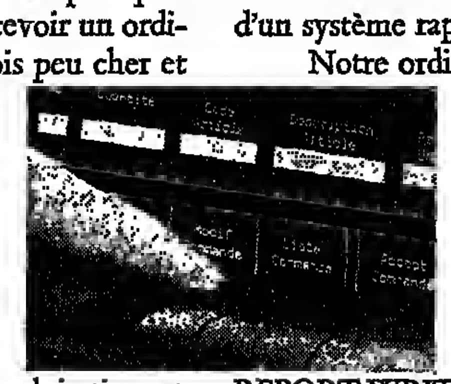

Nous y sommes parvenus : l'utilisation du HP 250 est la simplicité même. Et pourtant, sa vitesse, son système d'exploitation et son système de gestion de base de données lui permettent d'effectuer aussi bien des travaux en temps réel que du traitement par lots. Ainsi, sans informaticien chevronné, vous pourrez tirer le meilleur parti d'un système rapide et sophistiqué.

Notre ordinateur est très facile à programmer. Grâce au BASIC gestion de HP, au logiciel IMAGE/250 (logiciel de gestion de base de données) et à ses compléments QUERY/250, FORMS/250 et REPORT WRITER/250, vous disposez d'un ensemble d'outils polyvalent pour tirer le meilleur parti de votre ordinateur en un minimum de temps.

Dans le même ensemble très esthétique, vous trouverez notre processeur rapide et la mémoire principale, ainsi qu'une unité de disque souple d'1,2 M octet. En fonction de vos besoins, vous pourrez y ajouter 1 disque Winchester de 12 M octets et/ou deux disques à cartouche amovible de 20 M octets chacun.

Les huit touches de fonction "personnalisables" sont extrêmement précieuses ; leur libellé apparaît au bas de l'écran pour guider l'opérateur ou le programmeur. Le clavier du HP 250 est identique à celui d'une machine à écrire. Il est complété par un bloc de 10 touches numériques. Ainsi, après avoir positionné l'écran à sa convenance, l'opérateur pourra travailler confortablement.

* Prix T.T.C. au 1/5/80 d'un système avec mémoire 32 K octets, 1 console, 1 disque souple 1,2 M octet, 1 disque Winchester 12 M octets, imprimante incluse.

HEWLETT PACKARD

Pour tous renseignements complémentaires sur le HP 250, renvoyez le coupon ci-dessous à : Hewlett-Packard France, B.P. 70, 91401 Orsay Cedex. Tél. 907 78 25.

**Je désire recevoir des informations complémentaires sur le HP 250.**
☐ envoyez-moi une documentation sur le HP 250,
☐ contactez-moi pour un rendez-vous.
Nom :
Fonction :
Société :
Adresse :
Tél. :

# ÉTRANGER

## LE TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN EST RAMENÉ DE 13 % A 12 %

Washington *(A.F.P.)*. — Le conseil d'administration du Système de réserve fédérale des Etats-Unis a abaissé, mercredi, de 13 % à 12 % son taux d'escompte. Selon un porte-parole de la FED, cette réduction est essentiellement une « *modification technique* ».

« *La décision d'abaisser le taux d'escompte*, précise la FED, *reflète en totalité les baisses récentes et substantielles des taux d'intérêt à court terme qui ont amené ces derniers à des niveaux bien inférieurs au taux d'escompte courant.* »

Le taux d'escompte de la FED avait été porté de 11 % à 12 % le 6 octobre 1979 et de 12 % à 13 % le 15 février. Le 14 mars, un taux exceptionnel de 16 % avait été institué pour les demandes d'escompte dépassant un certain montant.

M. Volker, président du Système de réserve fédérale avait déclaré la semaine dernière que le moment était venu de desserrer le dispositif restrictif mis en place en février et en mars. Plusieurs mesures ont déjà été prises en ce sens. En particulier, ont été fortement réduites les réserves obligatoires auxquelles les établissements de crédit à la consommation avaient été récemment assujettis.

**[Notons que, par suite de la forte baisse des taux sur le marché monétaire américain (aujourd'hui au-dessous de 10 %), le taux d'escompte se trouve au-dessus du taux auquel les banques s'approvisionnent normalement en liquidités.]**

## FAITS ET CHIFFRES

### Affaires

● *La direction de Chrysler Corp.* a confirmé, mercredi 28 mai, qu'elle envisageait de construire avec la firme japonaise Mitsubishi des véhicules de cette marque aux Etats-Unis à la fin de cette année. Rappelons que Chrysler détient une participation de 15 % dans la fire japonaise.

● *Nouvelles pertes pour A.E.G.-Telefunken.* — Le neuvième groupe industriel d'Allemagne fédérale enregistrerait une nouvelle perte de plus de 100 millions de DM (230 millions de francs) en 1980. Telle est la dernière prévision des dirigeants du groupe, établie à partir des résultats du premier trimestre. Le chiffre d'affaires devrait progresser de 6 %. Au total, les pertes cumulées de A.E.G.-Telefunken entre 1974 et 1979 se montent à 2 milliards de DM (4,6 milliards de francs).

### Colloques

● *Au Sénat*, un groupe d'études « Informatique et Télématique » a été constitué, sous la présidence de M. Jean-Marie Rausch, sénateur de Moselle (Union centriste). Soixante-six sénateurs, appartenant à toutes les formations politiques du Sénat, ont adhéré à ce groupe, dont le rapporteur est M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne


en démonstration
et disponible...
HEWLETT PACKARD HP-85
ordinateur, professionnel
qui convient aux scientifiques,

ILLEL CENTER INFORMATIQUE
Tél. : 554.83.81


# ÉNERGIE

## Les prix du pétrole pourraient s'effondrer

### déclare Cheikh Yamani

La British National Oil Corporation, société nationale des pépроles britanniques, a annoncé à ses clients son intention de relever le prix de vente de son pétrole de 2 dollars par baril avec effet rétroactif au 20 mai. Cette hausse, du même ordre que celle décidée récemment par la plupart des pays de l'OPEP, portera son prix entre 35,75 et 36,90 dollars par baril suivant les gisements. La B.N.O.C. commercialise plus de la moitié de la production britannique de la mer du Nord.

Le gaz, lui aussi, augmente, en fonction du lien imposé par plusieurs pays exportateurs de gaz entre les prix de celui-ci et ceux du pétrole. Les Emirats arabes unis ont ainsi relevé de 35 cents le prix du gaz vendu au Japon pour le porter à 5,75 dollars par million de B.T.U. (1). Après une réunion à Alger, puis une autre à Vienne, les pays de l'OPEP exportateurs de gaz se sont d'ailleurs à nouveau rencontré le 28 mai à Abou-Dhabi. Selon un porte-parole officiel de la réunion, les Emirats, Koweït, Qatar, l'Algérie, la Libye, le Nigéria et l'Indonésie ont décidé à l'unanimité d'« *unifier leurs prix* » et de les aligner sur ceux du pétrole brut. Une formulation encore vague et qui devra être explicite lors de la prochaine conférence de l'OPEP, le 9 juin à Alger.

Alors que les prix officiels des hydrocarbures ont encore tendance à monter, Cheikh Yamani, ministre du pétrole de l'Arabie Saoudite, prévoit un effondrement des prix dans l'année à venir : « *A moins que les événements dans la région réduisent les approvisionnements de façon rigoureuse, nous nous attendons que les surplus augmentent — cet automne ou au plus tard au printemps prochain — et cela entraînera un effondrement des prix du pétrole* », précise-t-il.

« *Ce sera un choc grave pour les pays exportateurs sauf si les membres de l'OPEP agissent rapidement pour unifier leurs prix, mais il semble que nos frères de l'OPEP ne sont pas encore conscients de cette nécessité* », ajoute Cheikh Yamani dans une interview à un quotidien en langue arabe publié à Londres.

La réunification des prix du pétrole lors de la conférence d'Alger, dans dix jours, apparaît donc peu vraisemblable au ministre saoudien, même s'il ne faut pas mésestimer le côté tactique des multiples déclarations faites à la veille des réunions de l'OPEP.

En l'absence d'unité de prix, il n'est pas question que l'OPEP mette en application les recommandations de son comité stratégie à long terme, dont le rapport est critiqué par trois pays membres et qui doit être largement remanié, notamment dans sa troisième partie sur les relations avec le tiers-monde.

Publié le 26 mai par *An Nahar Arab Report and Memo* et en larges extraits par le *Platt's* et *Petroleum Intelligence Weekly* au début du mois de mai, ce rapport (*le Monde* du 7 mai) n'en marque pas moins, comme l'a souligné M. Giraud le 28 mai, « *le souci des membres de l'OPEP de tracer une politique générale* ». « *C'est une première étape positive* », a ajouté le ministre français de l'industrie qui a regretté pourtant qu'il s'agisse de déclarations « unilatérales ». Il y a plusieurs années pourtant que les pays de l'OPEP ont compris les leçons des nations industrialisées sur les rapports de force. Comme le dit le rapport du comité de stratégie à long terme « *c'est l'OPEP qui détient le pouvoir actuellement* ».

B. D.

(1) British thermal unit : 1 million de B.T.U. = 252 thermies.

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. | 4,1340 | 4,1380 | + 80 | + 125 | + 190 | + 225 | + 520 | + 610 |
| $ can. | 3,5620 | 3,5660 | − 70 | − 25 | + 15 | + 30 | + 282 | + 400 |
| Yen (100) | 1,8460 | 1,8470 | − 10 | + 10 | − 10 | + 20 | + 95 | + 152 |
| DM | 2,3235 | 2,3265 | + 50 | + 75 | + 115 | + 140 | + 395 | + 475 |
| Florin | 2,1165 | 2,1195 | + 15 | + 35 | + 35 | + 60 | + 175 | + 240 |
| F.B. (100) | 14,5235 | 14,5395 | − 500 | − 345 | − 840 | − 645 | −1490 | −1015 |
| F.S. | 2,4960 | 2,5010 | + 125 | + 160 | + 280 | + 320 | + 860 | + 965 |
| L. (1 000) | 4,9580 | 4,9640 | − 310 | − 220 | − 590 | − 495 | −1565 | −1325 |
| £ | 9,7330 | 9,7430 | − 430 | − 355 | − 750 | − 655 | −1650 | −1430 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 9 1/8 | 9 5/8 | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 1/4 | 9 5/8 | 8 15/16 | 9 5/8 |
| $ E.-U. | 3 3/4 | 3 9/16 | 9 1/4 | 9 5/8 | 9 5/16 | 9 11/16 | 9 3/4 | 10 1/8 |
| Florin | 11 | 11 5/8 | 11 | 11 7/16 | 10 7/8 | 11 1/4 | 10 5/8 | 11 1/8 |
| F.B. (100) | 16 | 18 | 15 11/16 | 16 3/16 | 15 1/4 | 16 | 14 1/4 | 15 |
| F.S. | 15 | 16 | 5 7/16 | 5 13/16 | 5 1/4 | 5 5/8 | 5 3/16 | 5 9/16 |
| L. (1 000) | 14 | 16 | 19 | 20 | 19 | 20 | 19 | 20 |
| £ | 16 7/8 | 17 5/8 | 16 3/4 | 17 7/8 | 16 15/16 | 17 11/16 | 15 7/8 | 16 7/8 |
| Fr. franç. | 12 | 12 3/4 | 12 3/16 | 12 15/16 | 12 1/4 | 13 | 12 7/16 | 13 3/16 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.


*(Publicité)*

**RÉPUBLIQUE D'IRAK**

**Ministère de l'Éducation Supérieure et de la Recherche Scientifique**

L'Université de Mosoul lance un avis d'appel d'offres secret pour la construction de plusieurs bâtiments universitaires.

Les soumissionnaires peuvent effectuer le retrait du cahier des charges au plus tard le 1er juillet 1980 auprès du Directorat de la Construction de l'Université de Mosoul contre paiement de la somme de 500 (cinq cents) dinars irakiens (non remboursés).

Les offres devront parvenir à l'Université, sous enveloppe cachetée, avant le 31 août 1980. Le nom de l'entreprise, ainsi que celui de l'Université et la date limite doivent être mentionnés sur l'enveloppe.

Une garantie bancaire ou un chèque endossé d'une somme égale à 2 % du montant total du contrat doit être remise avec l'offre et doit être certifiée par la Rafidain Bank d'Irak.

Toutes les offres qui seront remises après la date précisée ci-dessus et qui ne seront pas signées sur toutes les pages par le soumissionnaire seront refusées.

L'Université ne s'engage nullement à prendre en considération l'offre dont le montant sera le plus bas. Seul le délais de livraison sera pris en considération.



**Le moyen le plus rapide d'apprendre une langue de plus c'est de ne faire que ça.**

IMMERSION TOTALE® BERLITZ

L'Immersion Totale, une exclusivité Berlitz, vous permet d'acquérir une langue de plus dans un minimum de temps. Vous apprenez en quelques semaines, avec des professeurs particulièrement entraînés, en ne parlant que la langue que vous désirez connaître... comme vous l'avez fait en apprenant votre langue maternelle.

Appelez dès aujourd'hui.

BERLITZ® depuis 1878 organisme privé

**Paris.** Champs-Élysées 720.41.60 / Nation 371.11.34 / Opéra 742.13.39 / Panthéon 633.98.77 / Rue de la Paix 261.64.34 Saint-Augustin 522.22.23 / Victor-Hugo 500.34.38. **Région Parisienne.** Boulogne 609.15.10 / La Défense 773.68.16 Saint-Germain-en-Laye 973.75.00 / Versailles 950.08.70. **Province.** Bordeaux 44.26.44 / Cannes 39.26.86 / Lille 06.42.41 Lyon 28.60.24 / Marseille 33.00.72 / Nice 85.59.35 / Strasbourg 32.73.30 / Toulouse 62.32.97. **Belgique.** Bruxelles 219.02.74 Liège 23.66.24. **Suisse.** Genève 21.52.83 / Lausanne 22.53.04.



**Les absents ont toujours tort.**

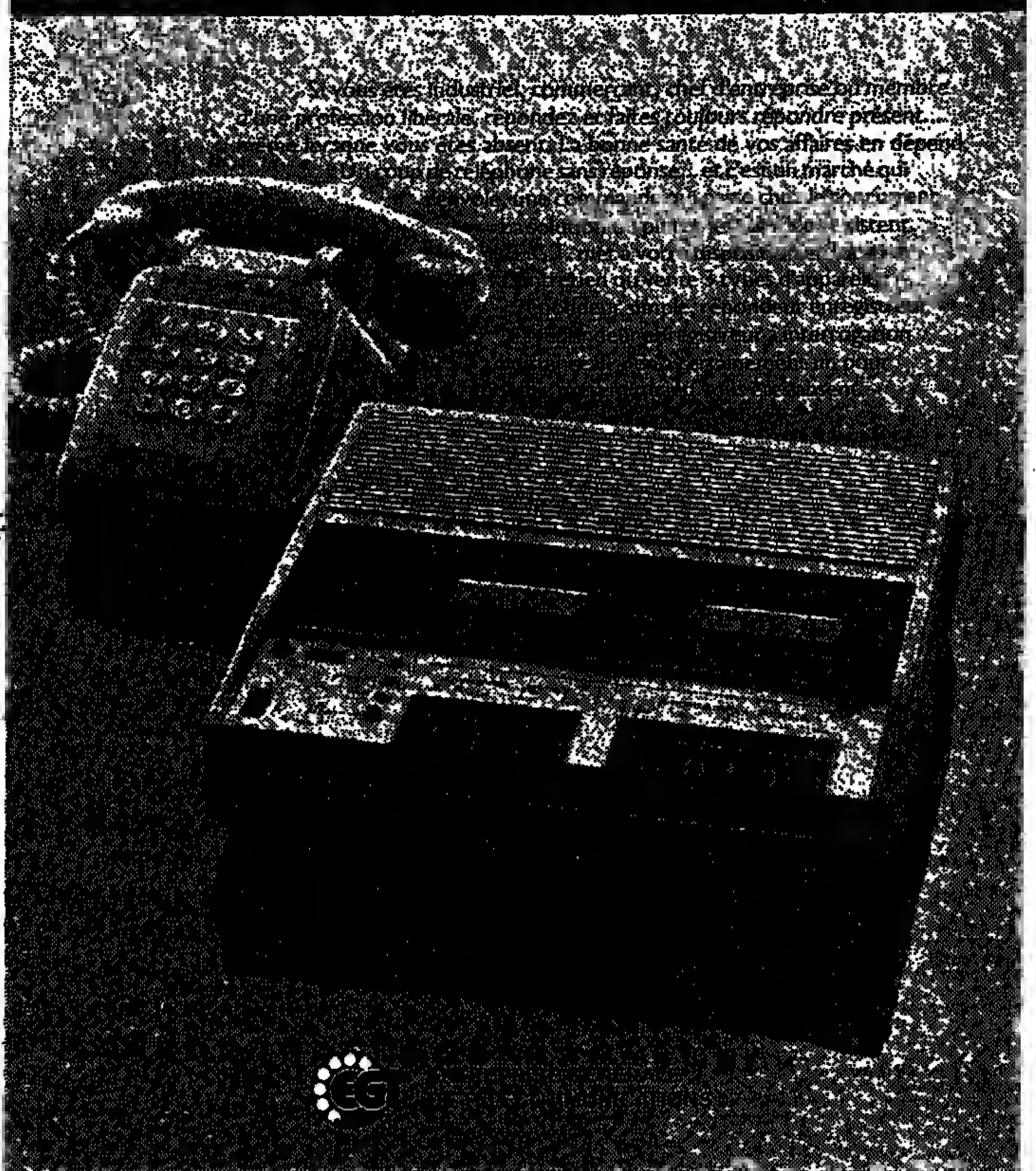

BON A DÉCOUPER :

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à votre Agence Commerciale des Télécommunications ou retournez ce coupon à : E.G.T. – 66, avenue du Maine – PARIS CEDEX 14 – Tél. : (1) 321.00.71.

NOM ______

PRÉNOM ______

ADRESSE ______ N° ______

CODE POSTAL ______ VILLE ______

SOCIÉTÉ ______



**CARRARE**

LA PLUS GRANDE EXPOSITION-VENTE DE CUISINES, SALLES DE BAIN, CHEMINEES.

AVENUE DE LA GRANDE-ARMÉE PARIS 17e ET A SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

## BANQUE WORMS

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le 22 mai sous la présidence de M. Pierre Bozy, président-directeur général, assisté de MM. Raymond Meynial et Nicholas Clive Worms comme scrutateurs.

Elle a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1978 qui ont été commentés dans notre feuillet daté du 19 mars 1980, et qui, rappelons-le, font apparaître un bénéfice net, plus-values comprises, de 45 228 000 F.

Elle a décidé de répartir un dividende de 13,50 F par action, ce qui compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), assurera un revenu global par titre de 20,25 F (contre 18,75 F l'an dernier). Ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 16 sera mis en paiement aux guichets de la banque à compter du 30 mai 1980.

Elle a en outre renouvelé le mandat de chacun des administrateurs sortants, MM. Guy Brocard et Jean Taittinger, et de chacun des censeurs, MM. Patrice de Corgnol et Christian Fels.

Elle a enfin nommé commissaires aux comptes la société Btreco et M. André Mennesson comme titulaires, et M. Jacques Cagnat comme suppléant.

## SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE L'EST

La Société routière Colas et la Société des grands travaux de l'Est ont signé le mercredi 21 mai un traité de fusion. Aux termes de cet accord, la société des G.T.E. fait apport de l'intégralité de son actif à Colas, cette dernière prenant en charge la totalité du passif. En rémunération de la valeur nette de l'apport, les actionnaires des G.T.E. recevraient des actions nouvelles Routière Colas.

Le rapport d'échange prévu est d'*une* action Société routière Colas, jouissance 1er janvier 1980, contre *quinze* actions Grands Travaux de l'Est.

Cette fusion est subordonnée, d'une part, à l'obtention d'un agrément fiscal pour lequel un dossier a été déposé le 14 mai et, d'autre part, à l'approbation des actionnaires de chacune des sociétés qui seront convoquées en assemblée générale extraordinaire dans les meilleurs délais si cet agrément est accordé.

## IMMINDO S.A.

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 mai 1980 sous la présidence de M. Gérard Dangeizer et a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

L'évolution du marché a eu des conséquences favorables, tant au niveau de l'exploitation des immeubles qu'au niveau de la valorisation du patrimoine.

Au 31 décembre 1979, le patrimoine d'Immindo était composé de quatorze immeubles représentant huit cent soixante-douze appartements, 9.638 mètres carrés de surfaces commerciales, neuf cent soixante garages et quatre cent vingt-neuf parkings.

La vente par appartements de l'immeuble des Clayes-sous-Bois qui se déroule de façon satisfaisante assure le financement du nouvel investissement de trente-six logements *en cours* de réalisation à Puteaux et dont la mise en location est prévue pour l'automne 1980. Cette opération bénéficie de la garantie de l'Etat en cas de blocage des loyers.

Les recettes locatives encaissées par la société ont fortement progressé (+ 18,60 %) et s'établissent à 19.475.891 F. Examinée à *un parc* identique, la progression enregistrée eût été de 10,03 %. Le taux d'occupation des immeubles est resté très élevé, et la rareté de l'offre locative entraîne une plus grande stabilité chez les locataires dont le taux de rotation ne cesse de décroître.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à 16.694.555 F dont 1.087.356 F de plus-values nettes à long terme.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende global de 11,70 F par action (dont 0,14 F de primes à la construction) contre 11 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement dès le 11 juin 1980 contre remise du coupon jumelé n° 18 (A et B), le partie imposable sur le revenu s'élevant à 9,25 F et la partie exonérée à 2,45 F.

L'exercice en cours enregistrera une nouvelle progression des produits *locatifs* du fait du l'indexation des loyers et de la mise en location de l'immeuble de Puteaux. Dans ces conditions, une nouvelle augmentation du dividende peut être envisagée.

## COMPAGNIE DES COMPTEURS

Les actionnaires de la Compagnie des Compteurs, réunis en assemblée générale ordinaire le 22 mai 1980, ont voté un dividende par action de 9,50 F donnant droit à un avoir fiscal de 4,75 F. Ce dividende sera payé contre estampillage des certificats nominatifs à compter du 6 juin 1980 à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Banque Nationale de Paris.

**ANALYSTE FINANCIER**
*expérimenté*
**H.E.C. - C.P.A.**
Disponible 1er septembre
FORIEN
30, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.

## INAUGURATION DU NOUVEL IMMEUBLE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE AU CAMEROUN (S.G.B.C.) A DOUALA

Vendredi 23 mai, le ministre des finances de la République unie du Cameroun, M. Gilbert Ntang, a inauguré, à Douala, le nouvel immeuble de la Société générale de banques au Cameroun.

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, assistait à cette importante manifestation. La veille de cette cérémonie, il a été reçu en audience par Son Excellence Ahmadou Ahidjo, président de la République.

Il a eu également des entretiens avec le premier ministre, M. Paul Biya, le ministre de l'économie et du plan, M. Youssoufa Daouda, et le ministre des finances, M. Gilbert Ntang.

## bail investissement

*Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 22 mai 1980, le président a prononcé l'allocution suivante :*

*Mesdames, Messieurs,*

Le rapport du conseil, dont lecture vient de vous être donnée, s'est attaché à replacer l'activité de votre société en 1979 dans son environnement économique et politique et a précisé les *grandes lignes* de son évolution.

Au cours des neuf premiers mois de 1980, Bail Investissement a développé une activité satisfaisante prenant des engagements nouveaux s'élevant à 122 millions de francs.

*En tant que Société foncière et immobilière*, la société a retenu douze opérations nouvelles de pleine propriété représentant au montant total de 74 millions de francs. Ces opérations viennent accroître le très important patrimoine immobilier déjà possédé par la société et donné en *location* à des tiers par contrats de location.

Après régularisation des opérations en cours, ce patrimoine s'inscrira au bilan pour quelque 610 millions de francs.

Il va de soi que ce parc immobilier, constitué au cours des années, représente effectivement une valeur très *supérieure* à ce chiffre comptable.

Ainsi votre société apparaît-elle comme l'une des principales sociétés foncières et immobilières de France. Le produit qu'elle tire de ses locations croît d'année en année par le jeu des clauses d'indexation. Ces résultats montrent combien la politique d'investissement en pleine propriété — si, sur le plan du rendement, elle sacrifie un peu le présent au futur — permet, par contre, à terme, d'assurer une protection efficace du capital et des revenus contre les effets de l'érosion monétaire.

*En tant que société financière*, Bail Investissement bénéficie du statut fiscal de SICOMI et développe une activité de crédit bailleur immobilier.

A fin avril, la société avait accepté treize opérations nouvelles de crédit-bail pour un montant total de 48 millions de francs. Ces opérations sont réalisées au profit essentiellement de petites et moyennes entreprises.

Les contrats de crédit-bail en cours portent sur des investissements dont le montant total dépasse le milliard de francs.

Cette activité — certes plus cyclique que celle de propriétaire foncier — génère *actuellement* à peu près la moitié des résultats de la société et permet à celle-ci de servir à ses actionnaires des dividendes d'un montant supérieur à ceux versés par les sociétés foncières classiques.

Pour asseoir cette activité, la société utilise une gamme de financements dont fait état le rapport de votre conseil.

L'emprunt obligataire de 100 millions de francs émis à taux variable en juillet 1976 constitue la dernière initiative prise par elle sur le marché financier ; son coût effectif pour la première année s'établira à moins de 13 %, frais d'émission et de service de l'emprunt compris. Ces conditions se révèlent favorables compte tenu de la tension actuelle des taux sur les marchés monétaire et financier.

Les deux volets de l'activité de Bail Investissement apparaissent ainsi comme parfaitement complémentaires et de nature à assurer à la société un bon équilibre, gage d'une croissance régulière.

Il convient, par ailleurs, de signaler que la Ville de Paris vient de confier à la société la mission de construire puis d'assurer la mise en location pendant soixante-dix ans d'*un vaste ensemble* de locaux industriels et artisanaux dit CAP 18 — Centre d'activités Paris (18e) — sur un terrain rendu libre par la démolition d'un ensemble de gazomètres.

Le dividende par action de 24,50 F mis en distribution au titre de l'exercice 1979 sera mis en distribution le 11 juillet 1980.

L'exercice 1980 devrait permettre de dégager des résultats marquant une nouvelle progression.

## LE FINANCEMENT DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES NOUVELLES

A l'initiative du Crédit industriel et commercial et des banques régionales de son groupe, et en association avec la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit national, le Commissariat à l'énergie solaire (Comes), la Société nationale Elf-Aquitaine (SNEA), a été créé un organisme spécialisé :

Befines (Société d'études pour le financement des économies d'énergie et des énergies de substitution), 66, rue de la Victoire, 75009 Paris.

M. René Monory, ministre de l'économie, a présidé, le 21 mai 1980, une réunion d'information destinée à la presse et à l'industrie, au cours de laquelle M. François de Wissocq, directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, et M. Henry Durand, président du Commissariat à l'énergie solaire (Comes), ont mis l'accent sur l'*importance primordiale* de la réduction de la facture pétrolière et insisté sur la nécessité d'économiser l'énergie et de développer les énergies de substitution (énergie solaire, biomasse, petite hydraulicité, éoliennes, géothermie, etc.).

Ce développement pose des problèmes techniques, mais aussi financiers. Les initiatives des producteurs, des installateurs, des chercheurs, doivent être vigoureusement épaulées. L'Etat y a pourvu par un système d'aides auquel les banques doivent ajouter leurs concours : la société nouvelle Befines a notamment pour objectifs d'informer la clientèle des guichets du groupe C.I.C., dans toutes les régions, sur les possibilités offertes dans ce domaine, et de les guider vers les financements appropriés.

Le président de Befines a été confié à M. Philippe Aymard, directeur général adjoint du C.I.C. et président de la Banque transatlantique. M. Pierre-Etienne Bregnet a été nommé directeur général.

## CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

**ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 8 % juin 1969**

Les intérêts courus du 27 juin 1979 au 26 juin 1980 sur les obligations *Electricité de France 8 % juin 1969 seront payables*. à partir du 27 juin 1980, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

**ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 8,50 % juin 1970**

Les intérêts courus du 29 juin 1979 au 28 juin 1980 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1970 seront payables, à partir du 29 juin 1980, à raison de 28,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 Fl. En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

**ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 8,50 % juin 1971**

Les intérêts courus du 28 juin 1979 au 27 juin 1980 sur les obligations Electricité de France 8,50 % juin 1971 seront payables, à partir du 28 juin 1980, à raison de 22,80 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 3,40 F (montant global : 34 F). En cas d'option pour la régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,09 F, soit un net de 25,51 F.

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « B », sortie, au tirage du 17 avril 1980, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 400 F, coupon n° 10 du 28 juin 1981 attaché.

**ELECTRICITE DE FRANCE — Obligations 8,80 % juin 1973**

Les intérêts courus du 18 juin 1979 au 17 juin 1980 sur les obligations Electricité de France 8,80 % juin 1973 seront payables, à partir du 18 juin 1980, à raison de 79,20 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8,80 F (montant global : 88 Fl. En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,19 F, soit un net de 66,01 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des Comptables directs du Trésor (Trésoreries générales, Recettes des finances et Perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit Lyonnais, Société Générale, Banque Nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit Commercial de France, Crédit Industriel et Commercial et Banques affiliées, Société Générale Alsacienne de Banque, Société Marseillaise de Crédit, Banque de l'Union Européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse Centrale des Banques Populaires et toutes les Banques Populaires de France, Société Centrale de Banque.

## ACTIBAIL (ex.-UCIP-BAIL)

L'assemblée générale des actionnaires de la société, réunie sur deuxième convocation, le 21 mai 1980, a ratifié les comptes de l'exercice 1979. La présentation de ces comptes est conforme aux orientations qui avaient été annoncées lors du conseil du 21 mars 1980 et fait apparaître un résultat net de 16 397 128,32 F. Ce résultat tient compte des provisions constituées tant chez la société que chez ses filiales S.C.I. au titre de créances douteuses et de dépréciations d'actif qui s'élèvent à un total de 8 949 000 F.

En conséquence, l'assemblée a décidé de mettre en distribution un dividende unitaire de 8,66 F sans avoir fiscal à compter du 2 juin 1980.

Par ailleurs, l'assemblée a décidé, sur proposition du conseil de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de :

ACTIBAIL
Société par actions

pour le crédit-bail immobilier.

D'autre part, le président a fourni à l'assemblée des informations sur le niveau actuel d'activité de la société qui est soutenu. Depuis le début de l'année jusqu'à ce jour, onze opérations nouvelles ont été initiées, représentant un volume d'engagements de 77 millions de francs hors taxes.

A la suite de cette assemblée, un conseil d'administration s'est tenue et a enregistré la démission de M. Robert Minet de son poste de président. Il a nommé, en remplacement de M. Minet, M. Maurice Bastide, qui occupait d'ores et déjà les fonctions de vice-président.

## COMSIP ENTREPRISE

Lors de sa réunion du 23 avril, le conseil d'administration de COMSIP Entreprise a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, qui est convoquée pour le 19 juin 1980.

Le chiffre d'affaires est de 1 008 millions de francs, en croissance de 13,4 % sur celui de 1978, et le résultat net s'établit à 13 millions de francs contre 7,1 millions de francs l'année précédente.

La prise de commandes (1 103 millions de francs en 1979, dont 51 % à l'exportation) dépasse de 17,7 % celle de 1978, et l'activité de l'année est supérieure de près de 20 % à celle de l'année précédente.

En outre, l'année 1979 a été marquée, en France, par la prise de contrôle par COMSIP Entreprise de Electrification nouvelle et de CIRMA Entreprise et, à l'étranger, par la poursuite du développement de ses implantations. Maintenant présenta dans près de vingt pays, la société est d'autant mieux armée pour affronter la concurrence internationale.

Les comptes consolidés n'ont pas encore été complètement arrêtés, mais on peut, d'ores et déjà, indiquer que le chiffre d'affaires du *groupe sera compris* entre 1 650 et 1 700 millions de francs et le résultat supérieur à 16 millions de francs pour la part du groupe.

Rappelons que COMSIP Entreprise est une société d'études et de réalisations dans les domaines du contrôle-commande, des automatismes et de l'électrotechnique, qui offre aux investisseurs toute la gamme de services allant de l'étude des projets, leur conduite et leur réalisation à l'assistance d'exploitation.

## COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

**Assemblée du 23 mai 1980**

Sous réserve de l'accord des autorités de tutelle, dont la décision devrait intervenir dans les prochains jours, l'A.G.E. de la Compagnie du Crédit Universel, jusqu'alors banque de crédit à long et moyen terme, vient d'approuver sa transformation en banque d'affaires, ce changement de statut faisant suite à la restructuration financière de 1978 qui a renforcé le caractère de holding de la société en lui donnant le contrôle intégral de toutes ses filiales.

Après approbation du bilan et des comptes de l'exercice écoulé, les assemblées annuelles de la Compagnie du Crédit Universel et de ses cinq filiales ont arrêté comme suit leurs bénéfices nets après impôts de 1978, compte tenu de leur quote-part dans le résultat de la Société en participation qui les réunit, des provisions pour investissements disponibles et, pour la société-mère, des revenus des titres ne ses filiales :

Compagnie du Crédit Universel : 34 811 509,94 F — Crédit Universel : 23 605 810,63 F — Universal Factoring : 842 527,38 F — Locunivers : 7 164 984,90 F — Unilimo : 1 107 181,85 F — Locationor : 22 243,82 F. Intérêts des tiers exclus, le résultat net consolidé de la Compagnie du Crédit Universel ressort à 50,5 MF contre 39,5 MF en 1978.

La Compagnie du Crédit Universel mettre en paiement, à compter du 8 juin 1980, un dividende global de 40,50 F par action (coupon n° 3) de 27 F net, plus avoir fiscal de 13,50 Fl, contre 36 F pour 1978, cette répartition s'appliquant aux 1 093 176 titres actuels, dont 273 294 actions nouvelles de numéraire émises en octobre 1979.

Les dividendes de ses filiales seront également payables à compter du 8 juin prochain, à savoir : 30 F net pour le Crédit Universel (coupon n° 33), 15 F net pour Universal Factoring (coupon n° 12), 65 F net pour Locunivers (coupon n° 10), 10 F net pour Unilimo (coupon no 7). Locationor, qui n'est entrée en activité qu'en septembre 1978, reportant à nouveau son bénéfice après dotations aux réserves réglementées. Les distributions de ses filiales assurent d'ores et déjà à la Compagnie du Crédit Universel des revenus de l'ordre de 28 MF pour l'exercice en cours.

## GROUPE CONCORDE

### LA CONCORDE

Le conseil de surveillance de La Concorde s'est tenu, le mercredi 14 mai 1980, sous la présidence de M. André Rosa, et a examiné les comptes de l'exercice 1979 arrêtés par le directoire.

Le montant total des primes émises dans l'exercice a atteint 1 694 977 700 F, contre 1 508 071 105 F en 1978, soit une progression de 12,40 %.

La plupart des filiales de la société, aussi bien en France qu'à l'étranger, poursuivent leur développement.

Le résultat du compte d'exploitation comprenant le résultat de l'activité tant en France métropolitaine, départements et territoires d'outre-mer qu'à l'étranger, s'élève à 8 416 427 F.

Les revenus des fonds placés mobiliers et immobiliers se sont élevés à 123 153 104 F, contre 104 361 740 F en 1978.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits s'établit à 14 964 456 F.

Il se compare à un solde de 21 425 615 F en 1978, qui comprenait une plus-value à long terme nette d'impôt de 7 856 146 F qui n'a été mise en réserve.

Il sera proposé à l'assemblée générale la distribution d'un dividende net de 22,00 F par action aux six cent soixante-dix-sept mille six cents actions anciennes. Il y sera attaché le remboursement de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11,00 F, ce qui portera le dividende global d'une action à 33,00 F.

Il est rappelé que les cent cinq mille vingt-huit actions nouvelles souscrites en numéraire ou attribuées gratuitement lors de l'augmentation de capital portant jouissance au 1er janvier 1980, en conséquence leur droit au dividende s'exercera pour la première fois sur les distributions de bénéfices qui pourront être décidées au titre de l'exercice 1980.

### COMPAGNIE CONTINENTALE D'ASSURANCES

Le conseil de surveillance de la Compagnie continentale d'assurances s'est tenu le 21 mai 1980, sous la présidence de M. André Rosa, et a examiné les comptes de l'exercice 1979 arrêtés par le directoire.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 299 023 099 F, contre 271 414 830 F en 1978, soit une progression de 10,17 %.

Le solde créditeur du compte de pertes et profits ressort à 2 627 545 F, qui permet la distribution d'un dividende global de 7,20 F par action, soit un dividende net de 4,80 F et l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,40 F. Ce dividende est en augmentation de 20 % sur celui de l'exercice précédent.

## BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 1er avril 1980 s'élève à 339 milliards 750 millions de francs.

Au passif, la rubrique « Banques, Organismes et Etablissements Financiers » figure pour 11 843,7 millions de francs (comptes à vue) et 66 633,1 millions de francs (comptes et emprunts à échéance).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 32 139,8 millions de francs (comptes à vue) et 22 373,4 millions de francs (comptes à échéance).

Les comptes de particuliers atteignent 26 072,8 millions de francs (*comptes à vue*), 11 015,5 millions de *francs* (comptes à échéance) et 34 528,3 millions de francs (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 001 millions de francs.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 160 025,4 millions de francs.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 134 112,4 millions de francs, répartis comme suit : 30 442,4 millions de francs de créances commerciales, 24 806,6 millions de francs d'autres crédits à court terme, 44 663,7 millions de francs de crédits à moyen terme, 34 779,7 millions de francs de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 13 141,7 millions de francs.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 5 564,2 millions de francs (comptes à vue) et 88 634,5 millions de francs (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 1er avril 1980 s'établit à 369 milliards 661 millions de francs.

## LOCATEL

Le conseil d'administration de la société s'est réuni le 22 mai 1980 sous la présidence de M. Jacques Guggenheim.

A la suite des modifications récentes dans la structure du capital de la société, diverses mutations sont intervenues dans la composition du conseil.

Le conseil a tout d'abord pris acte de la démission de MM. Gérard Fabry, Georges Gay, Marcel Messiqua, Yann Plevedec et de la Société des Chargeurs Réunis, à qui le président a exprimé tout à la fois les regrets du conseil et ses vifs remerciements pour une collaboration qui, pour certains d'entre eux, remontait à la création de la société.

Le conseil a d'autre part coopté MM. Michel Rapoport, Jean Bilvère (du groupe C.G.E.), Didier Lancrey-Javal et François Toutain (du groupe *Thomson* C.S.F.).

Le conseil, dans sa nouvelle composition, a ensuite, à l'unanimité de ses membres, confirmé M. Jacques Guggenheim dans ses fonctions de président-directeur général.

Le conseil a pris connaissance de l'évolution de l'activité sociale pour le premier semestre de l'exercice en cours, c'est-à-dire pour la période allant du 1er septembre 1979 au 29 février 1980.

L'activité est demeurée stable. Le nombre de récepteurs couleur en location est passé de 96 856 à 197 127 et le parc global s'établit à 373 845 téléviseurs en location.

Quant aux magnétoscopes, leur parc en location est passé de 563 à 2 665 appareils, ce qui illustre l'ouverture du marché concernant ce nouveau produit.

Durant cette période enfin, la société a poursuivi ses études de diversification, notamment dans le cadre des nouvelles possibilités offertes à moyen terme par le marché de la télématique.

Le résultat provisoire en 28 février 1979 s'élevait à 6 605 000 F avant impôt sur les sociétés ; il se compare aux 8 758 000 F obtenus au titre du premier semestre de l'exercice en cours.

L'application de l'article 84 de la loi des finances du 29 décembre 1978, concernant la comptabilisation des loyers perçus d'avance, conduit la société à imputer 2 161 000 F sur ce résultat en sorte que le résultat provisoire au 29 février 1980 s'établit à 6 597 000 F.

**LUNETTERIE**
AUX MESURES PERSONNELLES

EN OR
ECAILLE
MATIERE DE SYNTHESE
**J.P. Coffignon**
OPTICIEN
81, BD MALESHERBES 75008 PARIS

## CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**C.N.T. obligations 10,20 % 1976**

Les intérêts courus du 3 juin 1979 au 2 juin 1980 seront payables à partir du 3 juin 1980 à raison de 91,80 F par titre de 1 000 F nominal contre détachement du coupon n° 4 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 %.

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 78,51 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habilités ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des Télécommunications.

## CESSATION DE GARANTIE

(article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972)

La Banque régionale d'escompte et de dépôts, société coopérative de crédit populaire, société anonyme au capital de 300 millions de francs dont le siège social est à 94300 Vincennes, 3, avenue du Château, informe le public que la garantie financière de 500 000 F qu'elle avait accordée à la Société L.P.S. Sarl au capital de 180 000 F, 19, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (9e), au titre des opérations transactions sur immeubles et fonds de commerce prendra fin à l'expiration d'un délai de trois jours francs suivant la présente publication.

Conformément aux dispositions de l'article 45 du décret 72-678 du 20 juillet 1972, cette garantie s'applique aux créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par la B.R.E.D. à condition d'être produites dans les trois mois de la présente publication au siège ci-dessus indiqué.

Cette publication effectuée conformément à la loi n'emporte aucune appréciation sur la solvabilité et l'honorabilité de la Société L.P.S.

*(Publicité)*
**PLACEMENT DIAMANT OÙ S'INFORMER?**
Le Centre d'Information Union de Diamantaires, 17, r. St-Florentin, 75008 Paris - T. : (1) 261-37-12, est ouvert au public du lundi au vendredi inclus, de 10 à 19 h. et le samedi de 10 à 17 h.

FINANCES DERNIERE/ELIE VANNIER

RTL 8 H 10

هكذا في الأصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
29 MAI

### Morosité

*Le cœur n'y était pas jeudi à la Bourse de Paris. En effet, dans une ambiance morose, le mouvement de baisse, amorcé la veille, s'est poursuivi. L'indicateur instantané reflétait en fin de séance un repli de 0,2 %.*

*D'autre part, signe d'une sensible contraction du volume des échanges, les cotations ont été effectuées au pas de charge.*

*Malgré deux facteurs favorables pour le marché — la nouvelle hausse des cours enregistrée mercredi à Wall Street et la légère détente du loyer de l'argent traité au jour le jour à 12,25 %, — la clientèle s'est donc montrée très réticente, se contentant d'expédier les affaires courantes.*

« La Bourse a du mal à digérer le mauvais indice des prix du mois d'avril », *confiait désabusé un professionnel pour expliquer l'accès de morosité perçu depuis mercredi à la corbeille. De plus, le pronostic pessimiste formulé par l'INSEE n'a fait qu'assombrir l'horizon. En effet, selon l'enquête réalisée par cet institut en mai auprès des chefs d'entreprises industrielles, la conjoncture continue à se dégrader lentement.*

*Les écarts les plus importants, en hausse comme en baisse, se sont échelonnés entre 2,5 % et 5 %. Au chapitre des gains on relevait en fin de séance : Prénatal (+ 10 %), Primagaz et Radiotechnique (+ 5 %), P.L.M. et la Routière Colas (+ 4 %), Imétal et les Ciments Français (+ 2,5 %). En revanche, Nobel-Bozel a cédé 7 %, la C.G.I.P. 5,5 %, Sacilor et Lefebvre 3,7 %. Repli de 3 % de Pennaroya et Beghin.*

*L'emprunt 7 % 1973 a encore été ferme à 6 790 F contre 6 685 F la veille.*

*Les cours de l'or ont également été soutenus. Le lingot d'un kilo a gagné 130 F à 72 980 F et le napoléon 7,30 F à 669,80 F. Dans un marché où le chiffre d'affaires s'est étoffé à 12,8 millions de francs (contre 7,9 millions mercredi), la parité de l'once n'a pratiquement pas varié à 548,95 dollars.*

## LONDRES

Dans un marché très calme, les industrielles se redressent légèrement, mais les pétroles demeurent irréguliers. Stabilité des fonds d'État. Les mines d'or s'affritent.

Or (ouverture) (dollars) 521 .. contre 528 50

| VALEURS | CLOTURE 28/5 | COURS 29/5 |
|---|---|---|
| Beecham | 138 .. | 188 ... |
| British Petroleum | 332 ... | 334 ... |
| Courtaulds | 68 ... | 73 ... |
| *De Beers | 3 43 | 3 25 |
| Imperial Chemical | 358 .. | 352 ... |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 355 .. | 371 ... |
| Shell | 374 ... | 374 ... |
| Vickers | 187 1/2 | 188 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 32 3/4 | 32 5/8 |
| *West Driefontein | 29 1/2 | 88 1/4 |
| *Western Holdings | 65 1/4 | 64 1/4 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LOCATEL. — Résultat provisoire avant impôts du premier semestre de l'exercice 1979-1980, qui s'achèvera le 31 août prochain : 8,60 millions de francs contre 8,75 millions. Cependant, compte tenu de la comptabilisation des loyers perçus d'avance, ce résultat est amputé de 2,10 millions, revenant ainsi à 6,50 millions.

FNAC. — Bénéfice d'exploitation avant participation et impôts du premier semestre de l'exercice qui s'achèvera le 21 août prochain : 29 millions de francs. Ce résultat est voisin de celui dégagé en 1979 à pareille époque, mais en légère baisse en valeur relative en raison de l'alourdissement des charges provenant de l'ouverture d'un nouveau magasin au Forum des Halles.

PERNOD-RICARD. — Le bénéfice pour 1979 de la filiale américaine Austin, Nichols and Co., acquise récemment, s'est élevé à 4,3 millions de dollars. L'objectif de Pernod-Ricard est d'atteindre 7,5 millions de dollars en cinq ans.

SOLVAY. — Bénéfice net pour 1979 : 4 700 millions de francs belges contre 3 258 millions.

LA CONCORDE. — Résultat hors plus-values pour 1979 : 14,96 millions de francs contre 12,57 millions. Dividende global : 33 F (inchangé).

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 29/5 ....... 12 1/4 %

## NEW-YORK

**La hausse se poursuit**

Pour la quatrième fois consécutive, les cours ont progressé mercredi à Wall Street. Cette nouvelle hausse ne s'est toutefois pas déclenchée immédiatement, ne survenant qu'à mi-séance après une baisse initiale. Elle n'en a pas moins revêtu une ampleur importante, permettant à l'indice des industrielles, revenu à 850,09, de s'établir finalement à 860,32, soit à 2,56 points au-dessus de son niveau de la veille. Une forte activité a continué de régner, et 38,58 millions de titres ont été échangés contre 40,51 millions précédemment.

La multiplication des signes de ralentissement économique ont incité les opérateurs, sensibilisés par la crainte de la récession, de prendre leurs bénéfices. Mais l'annonce de la réduction du déficit commercial en avril les a ensuite un peu rassurés, et nombre d'entre eux ont repris position.

Sur 1 917 valeurs traitées, 838 ont monté, 666 ont baissé et 413 n'ont pas varié.

| VALEURS | COURS 27/5 | COURS 28/5 |
|---|---|---|
| Alcoa | 56 5/8 | 81 ... |
| A.T.T. | 53 1/8 | 53 5/8 |
| Boeing | 33 7/8 | 33 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 42 1/2 | 42 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 48 3/8 | 48 1/8 |
| Eastman Kodak | 80 3/8 | 52 7/8 |
| Exxon | 65 1/8 | 65 ... |
| Ford | 26 1/4 | 25 1/8 |
| General Electric | 49 7/8 | 43 3/4 |
| General Foods | 29 5/8 | 29 ... |
| General Motors | 46 1/8 | 48 1/8 |
| Goodyear | 12 3/4 | 13 1/4 |
| I.B.M. | 56 1/4 | 56 ... |
| I.T.T. | 27 7/8 | 27 3/4 |
| Kennecott | 27 7/8 | 22 1/8 |
| Mobil Oil | 71 3/8 | 73 1/2 |
| Pfizer | 42 ... | 42 1/4 |
| Schlumberger | 110 ... | 111 3/4 |
| Texaco | 35 5/8 | 38 1/4 |
| U.A.L. Inc. | 17 2/1 | 17 1/4 |
| Union Carbide | 42 ... | 42 ... |
| U.S. Steel | 18 1/8 | 18 7/8 |
| Westinghouse | 23 7/8 | 24 ... |
| Xerox | 56 7/8 | 57 8/3 |

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 27 mai | 28 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 108,1 | 107,9 |
| Valeurs étrangères | 105,2 | 105,9 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | 27 mai | 28 mai |
|---|---|---|
| Indice général | 110,2 | 109,9 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 28/5 | 29/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 222 90 | 223 75 |

## BOURSE DE PARIS - 29 MAI - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 28 28 | 1 384 | S.F.E.C. | 215 .. | 219 .. | Locabail immob. | 227 .. | 229 50 | Immobanque | 160 .. | 160 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### SICAV

| | Émission frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### HORS COTE

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ A TERME

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 29/5 | COURS DES BILLETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 29/5 |
|---|---|---|
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


IDÉES

2. « SÉCURITÉ ET LIBERTÉ » : « Flagrant délit à volonté », par Stanislas Mangin ; « Les bons sentiments », par Claude Lombois.

ÉTRANGER

3. L'ouverture, à Alger, de la session du conseil des Nations unies pour la Namibie.
— ALGÉRIE : les retombées des troubles de Kabylie.
4-5. ASIE
— CAMBODGE : « Un voyage au bout du désastre » (IV), de notre envoyé spécial R.-P. Paringaux.
6-7. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la leçon des émeutes de Miami.
— CANADA : le Québec participera aux négociations sur la réforme constitutionnelle.
8. DIPLOMATIE
— La fin de la visite de M. Barre en Norvège.
8. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le verdict disculpant la police du meurtre de Blair Peach critique implicitement certaines de ses méthodes.
9. PROCHE-ORIENT

POLITIQUE

10. Les suites de l'affaire de Broglie.

SOCIÉTÉ

11. Le débat sur le projet « sécurité et liberté ».
12-13. JUSTICE : l'Union nationale des syndicats de journalistes exprime son inquiétude après la condamnation de M. Pierre-Charles Pathé.
14. SCIENCES : l'accroissement nécessaire de l'effort de recherche doit-il être principalement à la charge des entreprises ?
15. DÉFENSE
— RELIGION
15-16. ÉDUCATION
16 à 18. SPORTS
— TENNIS
— JEUX OLYMPIQUES : les Etats-Unis lancent un nouvel appel au boycottage. — POINT DE VUE : « Modifier le règlement », par Maurice Doublet.

LE MONDE DES LIVRES

19. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : Beck, Duras, Roberts.
— Quand l'Italie rit de ses misères.
— Approches du judaïsme.
20. LA VIE LITTÉRAIRE
21. SOCIÉTÉ : travail, enfance, misère.
22. NOUVELLES : un genre pour notre époque.
25. ÉDITION : les « amitiés littéraires ».

INFORMATIONS « SERVICES »

28. RÉTROMANIE : les papivores.

CULTURE

29. EXPOSITIONS : Picasso à New-York.
— THÉATRE : Woyzeck et Suicide à Beaubourg.

ÉQUIPEMENT

36-37. A PROPOS DE... une enquête de la délégation à la condition féminine.
— LES DIFFICULTÉS DES P.T.T. : le réseau d'acheminement du courrier va être réorganisé ; POINT DE VUE : « Hier la poste... », par Edouard Roullieux.

ÉCONOMIE

38. AFFAIRES
— CONJONCTURE
39-40. SOCIAL
40. AGRICULTURE
41. ÉNERGIE
— ÉTRANGER

RADIO-TELEVISION (32)

Annonces classées (33 à 35) : Carnet (35) ; Journal officiel (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Programme spectacles (30-31) ; Bourse (43).


Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1980 a été tiré à 537 875 exemplaires.


38, RUE VANEAU (7e)
En souscription - Prix ferme
DU ST. AU 4 P.
Sur place de 11 h. à 19 h.
550-21-26 - 743-96-96


A B C D E F G

*Épilogue d'une lutte de quatre mois*

## Les immigrés clandestins du Sentier bénéficient d'une offre de régularisation de leur situation

**Après une lutte de quatre mois, marquée par trois semaines de grève de la faim — du 11 février au 6 mars — et par leur importante participation aux cortèges du 1er Mai, les ouvriers étrangers travaillant « clandestinement » dans la confection parisienne viennent de bénéficier d'une mesure d'exception : la régularisation quasi automatique de leur situation pour ceux d'entre eux qui étaient entrés en France avant le 1er mars 1979. Cette solution « humanitaire » ne concerne pas les Algériens, dont le sort fait l'objet de négociations particulières entre Paris et Alger, ni les autres clandestins, de la capitale ou de la province.**

Le scandale durait depuis dix ans, au vu et au su des autorités, aussi bien que des syndicats. Il avait été dénoncé dès 1974 — après le verrouillage officiel de nos frontières à l'immigration non européenne — par les « sans-papiers » mauriciens, arabes, pakistanais ou yougoslaves, notamment lors d'une grève de la faim rue Dulong à Paris-17e. Sur les quelque quatre cent mille immigrés séjournant clandestinement en France (évaluation peu contrôlable à l'heure actuelle), ceux qui travaillent dans la confection seraient au nombre de quarante mille, selon les organisations d'immigrés, de vingt-cinq mille selon la préfecture de police.

Sans permis de séjour et de travail, sans Sécurité sociale, sans aucune protection en cas de chômage ou de maladie, ces hommes travaillent jusqu'à douze heures par jour dans les arrière-boutiques de Belleville ou du quartier du Sentier, pour les ateliers du *prêt-à-porter parisien*, parfois *en* sous-traitance pour de grandes *maisons de couture*.

Cette face cachée de la « French confection » avait été « révélée » en février dernier par le reportage de Michel Honorin à FR 3, en même temps qu'une vingtaine d'ouvriers turcs, appuyés par la C.F.D.T., commençaient une grève de la *faim* au centre protestant de la Maison verte, rue Marcadet, à *Paris (18e)*, *puis à la salle* Saint-Bruno, une annexe de la paroisse catholique Saint-Bernard de la Chapelle (*le Monde* daté 17-18 février).

Plusieurs entrevues au sein d'un groupe de travail réunissant des dirigeants confédéraux de la C.F.D.T., de leur fédération de l'habillement et de leur union départementale parisienne ainsi que les représentants du ministère de l'Intérieur et du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés avaient achoppé sur le principe d'une régularisation automatique. Le vendredi 23 mai, un accord se dégageait finalement. M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation, revenant sur son exigence initiale d'une régularisation « *cas par cas* » qui avait été refusée par les « sans papiers ».

L'afflux des dossiers de régularisation présentés par mille six cents clandestins, dont mille deux cents Turcs, qui se sont affiliés progressivement à la C.F.D.T., aussi bien que le souci de dénouer ce conflit à l'approche d'un vote éventuel de la « loi Bonnet », ont sans doute influé sur la négociation, menée ces dernières semaines avec une certaine discrétion.

Les régularisations devraient être achevées avant le 30 septembre. Entretemps, les intéressés recevront, huit jours après le dépôt de leurs dossiers, des attestations provisoires leur permettant, officiellement, de travailler. Ceux qui ne disposeront ni d'un contrat de travail ni d'une promesse d'embauche, recevront une autorisation de séjour de trois mois, le temps de rechercher un emploi. Quant aux décisions d'expulsion ou de renouvellement, elles seront purement et simplement annulées.

Une solution pour l'« assainissement » du Sentier ? Les mesures envisagées — qui devaient être *confirmées* ce jeudi après-midi 29 mai par M. Lionel Stoléru, ne concernent ni les clandestins qui sont entrés en France depuis le 1er mars 1979, et travaillent dans la confection parisienne, ni les Algériens, ni les autres clandestins, de Paris ou de province. Elles ne préjugent pas l'application véritable du droit syndical dans les petites entreprises du Sentier, qui emploient souvent moins de dix ouvriers — même si la C.F.D.T. entend bien, désormais, mener la lutte sur ce nouveau terrain. Les régularisations annoncées, bien que partielles, sont considérées comme « *une avancée décisive* » par cette centrale syndicale. — J. B.

● *Les travailleurs de l'imprimerie Chaix* (à Saint-Ouen), qui occupent l'entreprise depuis cinquante mois, ont choisi de bloquer, jeudi 29 mai, le passage de la *frontière franco-belge*, à Reckem (Belgique), avec le *concours de travailleurs belges*. Ils veulent ainsi protester contre les lenteurs apportées par les pouvoirs publics au plan de relance de Chaix.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du parti socialiste, conteste, dans une déclaration publiée mercredi 28 mai, l'aspiration unitaire exprimée lors de la réunion du comité central du parti communiste. Estimant que les objectifs définis par le P.C.F. « *permettraient des luttes communes capables de faire reculer le pouvoir et de créer un nouveau rapport de forces dans le pays, si le parti communiste en avait la volonté* », M. Chevènement déclare : « *En réalité, en renvoyant l'union à la base, le P.C.F. la renvoie au néant sous prétexte de rééquilibrer la gauche, il refuse en tout cas de déséquilibrer Giscard* ».

PRÈS DE SAINT-ÉTIENNE

## La direction de Zénith-Aviation fait d'importantes concessions aux grévistes

*De notre correspondant*

Saint-Etienne. — Appliquant une tactique habile, les grévistes qui, depuis le 20 mai, à l'appel de la C.G.T., avaient successivement occupé, libéré, puis réoccupé les locaux de l'usine Zénith-Aviation de Roche-la-Molière (Loire), viennent d'obtenir une première victoire. Après une nouvelle levée de l'occupation, « *signe de bonne volonté pour permettre l'ouverture d'une véritable négociation* », une *réunion* a eu lieu le mercredi 28 mai entre les syndicalistes et la *direction*. Cette dernière a fait d'importantes concessions, notamment sur les salaires du personnel de production (*le Monde* du 29 mai).

Elle a également accepté, après s'y être longtemps opposée, la mise en place de nouvelles classifications, avec un salaire plafond par catégorie. Elle a en outre accordé une demi-journée de congé supplémentaire en 1980, au titre de la cinquième semaine, et s'est engagée, avant la fin de l'année, à la semaine de trente-cinq heures pour les salariés en équipes faisant les « 2 × 8 ».

Il semble donc que l'on s'achemine vers le règlement de ce conflit, qui paralyse depuis bientôt un mois la production de cette entreprise, filiale de Solex, spécialiste mondial du carburateur automobile, contrôlée par le groupe Matra, dirigé par M. Lagardère. *Celui-ci, dans un télex* adressé à M. Picard, directeur général de Solex, et retransmis à l'intention du *P.-D. G.* de Zénith-Aviation, écrit notamment : « *Le climat social, les relations humaines au sein des différentes sociétés du groupe Matra, doivent suivre les mêmes principes et s'inspirer du même esprit. Pour y parvenir, la direction et les représentants du personnel sous toutes ses formes se trouvent ainsi liés dans l'application des règles fondamentales ; celles-ci ont pour but de maintenir les entreprises à l'intérieur d'un cadre où règnent la confiance et le respect réciproques. Il est clair cependant que chaque société présente une personnalité et des originalités propres que le groupe ne doit absolument pas briser (...).*

» *Je n'interviendrai donc pas dans le conflit social de Zénith-Aviation, auquel je suis néanmoins très attentif. Je désapprouve en tout cas totalement la forme qu'il a prise, dommageable pour tout le monde, et plus particulièrement pour le personnel. Le rapport de forces ainsi posé sort du cadre tel que je le plaçais ; il est urgent d'y retourner.* » Mardi 27 mai, une partie des quelque 40 % de non-grévistes avaient assigné la direction et le syndicat C.G.T. en référé pour demander de « *faire respecter la liberté du travail* ».

P. C.

## Le gouvernement de Bonn rejette des accusations d'Amnesty International sur les conditions de détention des prisonniers politiques

Bonn (*A.F.P.*). — Amnesty International a publié, le mercredi 28 mai, un rapport sur les conditions de détention des prisonniers politiques en République fédérale d'Allemagne. Dans ce document, l'organisation internationale affirme que la « *détention solitaire* » et la « *détention par petits groupes* », auxquelles plus de cent prisonniers auraient été soumis, au moins pendant une certaine période, provoquent de sérieux dommages physiques et psychologiques pouvant entraîner dans les cas extrêmes, des « *tendances suicidaires* ».

Le dossier, qui cite en référence des déclarations de la commission européenne des droits de l'homme et du Conseil de l'Europe, et rapporte divers témoignages médicaux, a été adressé, en 1979, aux autorités ouest-allemandes, qui ont rejeté les suggestions d'Amnesty International demandant notamment que les prisonniers politiques soient examinés par des médecins indépendants.

Le gouvernement de Bonn a réagi immédiatement, le mercredi 28 mai, à la publication de ce rapport. Après avoir rendu hommage à l'organisation internationale, le porte-parole du ministère fédéral de la justice, M. Sepp Binder, a regretté que le dossier portant sur les personnes emprisonnées pour des crimes ayant des motivations politiques « *ne s'appuie pas sur des constatations faites directement par ses auteurs dans les prisons de R.F.A.* ».

M. Binder a souligné que les lois ouest-allemandes ne prévoyaient « *aucune forme d'incarcération particulière pour les délits à motif politique* ».

Plus de sept ans après les faits

## LE POLICIER QUI AVAIT TUÉ M. MOHAMED DIAB BÉNÉFICIE D'UN NON-LIEU

La jurisprudence de la chambre d'accusation de Paris semble se confirmer de plus en plus nettement pour donner satisfaction au parquet général en faisant bénéficier d'un non-lieu, en retenant la légitime défense, les policiers poursuivis pour avoir tué. Après l'absolution accordée, le 27 mai, à l'inspecteur Marc Artéon, qui avait donné la mort à Mohamed Kadi avec son pistolet, voici le tour, le jeudi 29 mai, du sous-brigadier Robert Marquet, présentement âgé de soixante ans, qui tua d'une rafale de pistolet-mitrailleur, le 29 novembre 1972, dans un commissariat de Versailles, après l'avoir abreuvé d'injures, M. Mohamed Diab, Algérien, âgé de trente-deux ans, père de quatre enfants, (*le Monde* du 7 mai 1980).

La longue procédure fut marquée de nombreux épisodes. Le tribunal correctionnel de Versailles, chargé de juger M. Marquet pour homicide involontaire, s'était déclaré incompétent, estimant que les faits avaient un caractère criminel. Cette décision fut confirmée en appel et en cassation. Le policier fut donc poursuivi pour coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner, crime relevant de la cour d'assises.

La famille du défunt, dont la cause était soutenue par Mes Gisèle Halimi et Abdessamad Benabdallah (du barreau d'Alger), avec l'appui de personnalités telles que MM. Claude Mauriac et Michel Foucault, de représentants du Syndicat de la magistrature, de la Ligue des droits de l'homme, et même de la Fédération autonome des syndicats de police, s'appuyait notamment sur la déposition d'un commissaire attestant que M. Marquet et *M. Diab* (*atteint de troubles mentaux*) n'étaient pas au corps-à-corps au *moment du drame*.

La chambre d'accusation, présidée par M. Marcel Bellat, s'est rangée à l'opinion exprimée par M. Noël Leydet, avocat général, comme par Me Raymond Cador, défenseur, et Me Michel Rémy-Morin, avocat du Trésor ; elle a estimé que le sous-brigadier s'était trouvé en état de légitime défense en ripostant à une « *attaque actuelle, réelle et injuste* », sa riposte n'apparaissant *pas*, compte tenu des circonstances, *disproportionnée à cette attaque*. Certes, les deux hommes ne semblaient *pas en être arrivés* au corps à corps, mais ils se trouvaient *certainement*, selon la cour, très rapprochés.

La chambre d'accusation a déchargé les parents de M. Diab des dépens de l'instance, leurs constitutions de partie civile ayant été faites de bonne foi. Ceux-ci ont décidé de se pourvoir en cassation.


MAINE'S WEAR
NOMBREUX COSTUMES D'ÉTÉ 299 F
180, rue du Château, 75014
angle avenue du Maine
543-76-59 - Métro Alésia, 10 h-19 h.

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VETEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
A partir de 998 F dans un choix de 3.000 draperies
Fabrication traditionnelle
ROBES et TAILLEURS SUR MESURE
Prêt-à-porter Homme
Boutique Femme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, PARIS (Opéra)
TÉL. : 742-70-61

BERTEIL
PARIS - DEAUVILLE
Raffinement de l'élégance...
Tweed
Lambswool
Cashmere
Flanelle
...depuis 1840
Austin Reed - Aquascutum
3, place Saint-Augustin
75008 Paris - 265.28.52
Le Chapelier de Paris
AIJEP Conseil

PUBLICIS 78202
CENTRE RENAULT ALPINE
120, RUE THIERS
92100 BOULOGNE-620.12.13
Exposition voitures neuves et d'occasion
Essai de l'Alpine Renault A310V6

COURS Richelieu
Jeunes gens
Jeunes filles
Externat
Demi-pension
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
75, avenue des Ternes - 75017 PARIS
Renseignements : Tél. : 574.53.00 et 574.26.05

À St TROPEZ VOUS ATTEND LE BYBLOS

DES VACANCES A VOS MESURES
avec Air France - Vacances
Des prix charters sur des vols réguliers
ET LE SERVICE A LA CARTE
GALLIA
Hôtels, appartements, motor-homes, voitures
Vers NICE, CORSE, ANTILLES, GUYANE, REUNION, ATHENES
LONDRES, PALMA, TEL-AVIV, NEW YORK, MONTREAL
Voyages GALLIA : 12, rue Auber-9e - 266-07-24
Voyages AGREPA : 42, rue Etienne-Marcel-1er - 508-81-50
Voyages FULTON : 1, r. Fulton, La Varenne-St-Hilaire - 283-02-48
Lic. A 249